UN
MARIAGE DANS LE MONDE

SECONDE PARTIE (1).

V.

Après deux ou trois semaines passées à Fresnes dans les enchantemens de leur mutuel amour, M. et Mme de Rias s'installèrent à Paris vers le commencement d'octobre, dans un petit hôtel de la rue Vanneau qui appartenait à Lionel. Mme Fitz Gérald revint en même temps occuper son appartement de la rue de la Chaussée-d'Antin. C'était un peu loin de sa fille; mais elle était habituée à son quartier, qui était un quartier tranquille, comme elle le disait intrépidement. La vérité est que le faubourg Saint-Germain, par sa solitude relative, lui rappelait la paix des champs, qu'elle avait en horreur.

On était aux premiers jours de février de l'hiver suivant, et la lune de miel n'avait pas cessé de briller de son plus doux éclat dans le ciel du jeune ménage, quand un matin Mme de Rias manda sa mère auprès d'elle par un billet furtif. Mme Fitz Gérald accourut aussitôt rue Vanneau : après une mystérieuse conférence avec sa fille, elle alla trouver M. de Rias, qui travaillait dans sa bibliothèque; elle avait les yeux humides, mais le visage radieux. — Mon ami, lui dit-elle d'une voix émue, Marie est un peu souffrante ce matin, mais ce n'est pas grave, ce n'est pas grave. Par une timidité

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

bien naturelle chez une jeune femme, elle n'a pas osé vous le dire elle-même... Enfin, mon ami, allez l'embrasser.

— Comment?.. Vraiment, chère madame? dit Lionel.

— Oui, mon ami, allez l'embrasser,... ça la remettra.

— Mais, reprit M. de Rias, est-ce que,... est-ce qu'elle se tourmente, est-ce qu'elle s'affecte?

— Pourquoi voulez-vous qu'elle s'affecte, mon ami? Elle a la plus belle santé de la terre; elle ne s'affecte pas le moins du monde, mais enfin c'est une circonstance qui étonne toujours un peu les jeunes femmes, n'est-il pas vrai?.. Ainsi allez l'embrasser.

Lionel s'empressa d'aller remplir cet agréable devoir, tandis que Mme Fitz Gérald parcourait la bibliothèque à pas lents, et s'éventait doucement avec son mouchoir en parfumant l'air autour d'elle des plus fines essences.

Quelques minutes plus tard, la table de famille réunissait pour le déjeuner trois convives parfaitement heureux. Mme Fitz Gérald, fière de sa fille, la contemplait d'un œil de triomphe attendri : Mme de Rias, secrètement fière d'elle-même, laissait voir un mélange de gaîté et de confusion tout à fait charmant; Lionel admirait sa femme, qui lui apparaissait extrêmement touchante sous cette face nouvelle de jeune mère en fleur.

L'intéressant événement qui venait de lui être officiellement communiqué causait d'ailleurs à M. de Rias plus d'un genre de satisfaction. Non-seulement il flattait son légitime orgueil de famille, et il éveillait en même temps dans son cœur les mouvemens d'une sensibilité généreuse : il semblait aussi devoir mettre un terme à une première période du mariage que Lionel avait acceptée avec bonne grâce, mais dont il commençait à souhaiter ardemment la clôture. Cette période avait été naturellement consacrée à l'amusement de sa jeune femme, et en particulier aux plaisirs mondains qui ont pour une nouvelle mariée l'attrait du fruit défendu. Il l'avait menée aux petits théâtres avec sa cousine de Mogis (1), il lui avait laissé savourer jusqu'à l'aube les ivresses du cotillon, il lui avait permis la chasse à courre; bref, il l'avait fêtée et gâtée en amoureux et en galant homme. Il l'avait même accompagnée dans ses visites de noce, bien que le cercle lui en eût paru démesurément étendu.

Parmi ces plaisirs et ces obligations, il y en avait bon nombre dont M. de Rias avait dès longtemps, comme la plupart des hommes de son âge, perdu le goût et l'habitude. Pour son compte, il ne faisait plus de visites que très rarement, se résignant aux plus néces-

(1) C'est par erreur que ce nom a été écrit dans la première partie *de Moges*.

saires ou choisissant les plus agréables. Il avait été autrefois un fougueux conducteur de cotillon, mais il avait peine à concevoir qu'il eût pu jamais jouer ce rôle puéril, et les réunions mondaines, surtout celles où l'on dansait, lui étaient devenues souverainement insupportables. Il passait ses soirées à son cercle, quand il ne les donnait pas à l'étude. Il allait encore au théâtre, mais le plus souvent en dilettante blasé, c'est-à-dire derrière la toile. Soutenu par la puissance initiale de sa passion pour sa jeune femme, il avait repris momentanément avec complaisance quelques-uns des goûts de sa propre jeunesse. Cette phase aiguë du mariage était entrée au reste dans son programme, mais il n'entendait pas qu'elle passât à l'état chronique, et il commençait à rêver aux moyens d'apaiser et d'asseoir sa vie conjugale, quand l'heureuse indisposition de Mme de Rias vint résoudre ce problème avec une opportunité providentielle.

Quelques craintes lui restaient encore : il appréhendait que sa femme, arrêtée ainsi dans son premier élan, en pleine fête mondaine et au cœur de l'hiver, ne boudât contre sa destinée et n'essayât même de s'obstiner contre elle. A cet égard, il se trompait : s'il avait son programme, sa femme avait le sien, et ce qui lui arrivait en faisait partie; c'était le complément prévu et même désiré de sa parure de mariée et de sa dignité de femme; elle avait toujours entrevu ce berceau au fond de sa corbeille. Loin de prétendre se dissimuler à elle-même ou dissimuler aux autres ses espérances maternelles, elle en fit au contraire étalage, et se plut à en accuser les symptômes avec un innocent orgueil. Elle renonça sans hésiter aux sorties du soir, et reçut dès ce moment ses visites en robe flottante, étendue sur sa chaise longue et affectant des langueurs prématurées.

Tout cela parut très rassurant à M. de Rias; une si complète et si aimable résignation à cette épreuve austère ne le laissa guère douter qu'il n'eût trouvé en Mlle Fitz Gérald l'idéal qu'il avait rêvé et qui est le rêve général de son sexe : — une femme d'intérieur.

Fort satisfait du présent, Lionel portait des yeux confians sur l'avenir. Quelles causes en effet pourraient altérer désormais une union dont chaque jour d'intimité avait serré les liens et mieux établi l'harmonie? De la part de sa femme, aucun danger à prévoir : il avait depuis quelques mois appris à la bien connaître; elle était parfaitement droite et vraie; elle n'avait que d'honnêtes instincts, fortifiés par l'éducation et par les exemples qu'elle avait reçus d'une mère honnête femme. Elle aimait son mari, et elle avait tout ce qu'il fallait pour lui plaire et se l'attacher : charmante à voir, elle ne l'était pas moins à entendre, car elle avait infiniment d'esprit. Son seul défaut était l'insuffisance évidente de son éducation

intellectuelle, de son instruction : en diverses circonstances, Lionel avait pu constater que les connaissances de sa femme en matière historique et littéraire étaient étrangement vagues; mais il y avait dans son ignorance même quelque chose de piquant, et M. de Rias s'amusait beaucoup des fantaisies de son érudition.

Quant à lui, il avait beau s'interroger sévèrement, il ne se voyait ni coupable ni capable des torts généralement attribués aux maris malheureux par leur faute. Sans s'exagérer ses avantages personnels, il les connaissait et y puisait de justes motifs de confiance : il était digne de l'affection d'une femme; il avait conquis, à n'en point douter, le cœur de la sienne : par quelles fautes ou par quelles maladresses pourrait-il jamais se l'aliéner? Il n'irait pas assurément se briser contre les écueils vulgaires, et il n'aurait même pas grand mérite à les éviter, car aucun de ses penchans ne l'y attirait. Il n'était pas avare, et il avait réglé avec une grande libéralité la pension de Mme de Rias et son état de maison. — Il n'était pas homme à perdre et à démoraliser lui-même sa femme en la menant souper dans les cabinets particuliers. Il n'était pas aveugle, et il saurait écarter de son ménage les intimités périlleuses au lieu de les y appeler comme tant d'autres. Il était revenu de bien des choses; il aimait sa femme d'ailleurs et ne se sentait aucune tentation de lui infliger d'outrageantes rivalités. Bref, de son côté comme du côté de Mme de Rias, il ne voyait, après mûr examen, que des garanties d'union paisible et de bonheur durable. — Sur ces flatteuses réflexions, il se mit gaîment à organiser sa vie nouvelle comme il la comprenait.

Homme de mœurs élégantes, M. de Rias était en même temps homme d'étude : il était instruit et lettré. Il avait débuté autrefois avec un mérite remarqué dans la diplomatie; mais il avait quitté brusquement cette carrière pour venir habiter avec sa mère quand elle était demeurée veuve. Afin d'occuper une oisiveté qui lui pesait et qui le mortifiait, il avait entrepris alors assez mystérieusement une œuvre littéraire considérable qui le relevait à ses propres yeux en attendant qu'elle lui fît publiquement honneur : c'était une histoire de la diplomatie française au XVIIIe siècle. Ce sérieux travail, souvent ralenti et quelquefois interrompu par les distractions d'une vie tout extérieure, Lionel s'était toujours proposé de s'y appliquer d'une manière soutenue le jour où le mariage aurait rendu son existence plus fixe en rendant son foyer plus attrayant. Ce jour étant venu, il se tint parole, et passa désormais une partie de son temps à recueillir aux archives des affaires étrangères des matériaux qu'il classait ensuite et mettait en œuvre dans sa bibliothèque. Pour faire diversion à cette occupation sévère, M. de Rias reprit avec plaisir quelques habitudes qui lui étaient devenues à peu près indispensa-

bles et qui lui parurent honorablement conciliables avec l'état de mariage. Connaisseur en fait d'art et très curieux des choses du sport, il aimait à suivre le mouvement parisien dans ses manifestations incessantes et variées; il aimait à le saisir au jour le jour sur le vif, tantôt dans les salons de son cercle, tantôt dans les tribunes des courses, parfois dans les foyers et dans les coulisses des théâtres.

Sa jeune femme cependant l'attendait sur sa chaise longue avec une tendre impatience; il la retrouvait lui-même avec un contentement sincère et profond, car ce genre de vie réalisait ses espérances les plus ambitieuses : un doux visage souriant, lui faisant accueil dès qu'il rentrait au logis, une femme attentive à lui épargner les menus soucis de la vie matérielle, un foyer toujours vivant, des fleurs toujours fraîches, un asile toujours prêt pour les heures de fatigue et d'ennui, — bref, le charme d'un intérieur gracieux, orné, paisible, s'ajoutant à l'intérêt de ses occupations et de ses distractions personnelles, c'était bien là le mariage tel que M. de Rias s'était plu à le concevoir, — et il n'est pas le seul.

A part quelques appréhensions naturelles, le temps que la jeune Mme de Rias passa sur sa chaise longue fut pour elle, comme pour son mari, un temps délicieux. Elle était très visitée et très entourée : ses brillantes cousines, Mmes de Lauris, de Mogis et d'Estrény, lui apportaient à peu près chaque jour les nouvelles de la ville. Sa mère ne la quittait que pour courir les magasins et choisir les divers élémens de la layette, qui étaient ensuite soumis à l'approbation de Mme de Rias. La chaise longue et le parquet même étaient continuellement inondés de lingerie fine, d'étoffes de laine, de dentelles, de rubans et de petits capuchons étranges. Mmes de Lauris, de Mogis et d'Estrény péroraient sur tous ces articles et offraient les avis de leur expérience. M. de Rias tombait vers la fin du jour au milieu de ce cercle d'agréables matrones et y redoublait l'animation. Il arrivait généralement les poches et les mains pleines de petites boîtes, de gros sacs, de paquets mystérieux. On développait tout cela : on admirait les bijoux, on se partageait les fleurs, on croquait les bonbons. Enfin c'était une fête.

L'arrivée de la comtesse Jules, vers la fin du mois d'août, imprima aux circonstances un caractère plus grave. — Quelques jours plus tard, on put la voir dans l'église Sainte-Clotilde, tenant sur les fonts de baptême le jeune Louis-Henri-Patrice de Rias. — Le lendemain, elle repartit avec son tricot pour son manoir des environs de Cherbourg.

VI.

Mme de Rias se rétablit avec une promptitude qui faisait honneur à son tempérament, et elle se montra bientôt sur le boulevard dans toute sa gloire maternelle, escortée d'une nourrice provençale dont la coiffure bizarre et les yeux noirs éveillaient l'attention profane des passans. — Lionel aurait vivement désiré que sa femme nourrît elle-même leur fils; mais Mme Fitz Gérald, au nom de la santé et de la beauté de sa fille, avait opposé à ce désir quelques-uns de ces spécieux argumens féminins auxquels les hommes n'ont rien à répondre, attendu qu'ils n'en savent pas davantage. — Il se félicita au reste de voir que la jeune mère s'occupait de son enfant avec une sollicitude passionnée; mais il vit en même temps avec regret que cette occupation laissait à Mme de Rias des loisirs considérables. Il n'était pas tenu à la vérité d'en remplir tous les vides; il put même continuer pendant le jour sa vie accoutumée, car il n'est pas d'usage que les maris accompagnent leurs femmes dans leurs visites et dans leurs promenades de la journée, et à cet égard il crut faire plaisir à sa femme en lui laissant son indépendance, comme il se faisait plaisir à lui-même en gardant la sienne. Il n'en était malheureusement pas de même des soirées : ni la bienséance, ni la prudence ne lui permettaient de souffrir que Mme de Rias courût les bals et les spectacles sans son mari, et une vive recrudescence de goût pour ces sortes de distractions s'était naturellement manifestée chez la jeune femme après les longs mois de réclusion et d'abstinence qu'elle venait de subir. L'hiver parisien se trouvait être cette année-là particulièrement brillant, et Lionel s'estimait heureux quand la même nuit ne lui offrait pas trois ou quatre fêtes successives; mais sa femme avait certainement droit à quelques compensations, et, quoique cruellement détourné par cette fièvre mondaine de ses habitudes et de ses travaux, M. de Rias, par affection et par justice, se résignait avec une bonne grâce, au moins apparente : c'était, il l'espérait, une crise passagère à traverser; — peut-être aussi se flattait-il au fond de son cœur que la Providence, qui l'avait secouru l'hiver précédent avec tant de bienveillance, lui viendrait encore en aide dans cette épreuve nouvelle.

Un matin, en effet, vers la fin du déjeuner, sa femme, qui avait été pendant tout le repas remarquablement sobre et rêveuse, se couvrit tout à coup le visage de ses deux mains, et fondit en larmes.

— Ah! mon Dieu! ma chère enfant, qu'est-ce qu'il y a donc? s'écria M. de Rias en courant à elle.

— Rien, dit-elle à travers ses pleurs : — ce n'est rien,... je voudrais voir ma mère...

— Mais enfin qu'avez-vous? qu'est-ce qui vous arrive?

— Rien,... envoyez chercher ma mère, je vous prie.

Au même instant, Mme Fitz Gérald, attirée sans doute rue Vanneau par quelque vague pressentiment, faisait son entrée dans la salle à manger. Sa fille, sans lui laisser le temps de s'étonner, l'entraîna aussitôt dans le salon voisin où Lionel, le moment d'après, put entendre confusément un duo de murmures plaintifs et de sanglots étouffés.

La situation était pénible pour M. de Rias; il leva légèrement les épaules, alluma un cigare et se mit à parcourir un journal d'un œil distrait, en attendant l'issue de la conférence.

Au bout d'une demi-heure, qui lui sembla longue, la porte se rouvrit, et Mme Fitz Gérald reparut seule, les yeux rouges et le teint enflammé; elle promit à sa fille de venir la voir dans la journée, puis elle ferma la porte, et passant devant son gendre en se drapant dans ses fourrures : — Vous pourriez, lui dit-elle, vous dispenser de tuer ma fille! — Après quoi elle sortit majestueusement.

M. de Rias, en des conjonctures si délicates, montra une fois de plus qu'il avait l'esprit et le cœur d'un galant homme. Après avoir vaincu, non sans effort, les révoltes intimes de sa fierté, il entra chez sa femme, qui était encore tout éplorée : il lui parla le langage d'une raison à la fois tendre et enjouée, la gronda un peu, l'embrassa beaucoup, et finit par lui persuader qu'elle était une petite personne assurément digne de pitié, mais en somme fort aimée et passablement heureuse. Mme Fitz Gérald, quand elle revint vers le milieu du jour, les trouva tous deux sur un canapé, la main dans la main, souriant au jeune Louis-Patrice, qui faisait de la gymnastique primaire sur le tapis.

— Vous ne sauriez imaginer, ma chère, dit gaîment Lionel à sa femme, combien votre mère a été dure pour moi ce matin!

— Mon Dieu, mon ami, dit Mme Fitz Gérald, un peu apaisée par la scène de famille qui frappait ses regards, je vous demande mille fois pardon... J'ai eu tort, j'en conviens;... mais vraiment il y a de ces choses qui n'ont pas de nom... Si vous vouliez faire de ma fille une couveuse, il fallait le dire... On prévient dans ce cas-là... Au reste, il paraît que ça lui convient; ainsi je n'ai plus rien à dire.

— Ça ne me convient pas, maman, dit Mme de Rias; mais je me fais une raison!

— Eh bien! ma fille, si tu te fais une raison, c'est parfait.

Lionel ne crut pas avoir acheté trop cher au prix de cet orage, si léger d'ailleurs, la période nouvelle de repos, de calme et de vie in-

térieure que cette matinée semblait devoir inaugurer pour son ménage. Il voyait déjà se développer devant lui une série de mois paisibles et confortables dans un séduisant tableau, dont la chaise longue de sa femme occupait le centre. — C'était un mirage trompeur. Il ne tarda pas à reconnaître que les meilleurs expédiens s'usent, et que les mêmes causes n'ont pas toujours les mêmes effets. La santé générale de Mme de Rias s'était tellement fortifiée depuis l'année précédente qu'elle put cette fois-ci en dérober fort longtemps au public l'altération accidentelle. A force de discrétion et d'héroïsme, elle continua de suivre le mouvement mondain pendant le reste de l'hiver, passa l'été à Trouville sur l'avis d'un médecin complaisant, et n'adopta le régime de la chaise longue qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire pendant quinze jours. Bref, sans humeur, sans bouderie, et même avec une sorte d'allégresse, elle parut s'appliquer à démontrer aux gens que l'on ne gagnait pas grand'chose à certains calculs machiavéliques.

M. de Rias, tout en trouvant sa femme très spirituelle, tomba dès ce moment dans un état moral voisin du découragement. Une charmante petite fille lui était née à la vérité; mais l'accroissement de sa jeune famille, les soins réclamés par ces deux enfans, auraient-ils pour effet de calmer la fougue mondaine de leur mère et de la fixer à son foyer? Il l'espérait à peine, et il avait raison. Mme de Rias donna à ses devoirs maternels le temps qu'ils exigeaient; mais elle n'en poursuivit pas moins avec beaucoup d'entrain ce genre de vie qui était le seul dont elle eût la notion, et qui lui semblait parfaitement correct et irréprochable.

Lionel essaya du moins quelques palliatifs. Il imposa certaines restrictions, et, pour les faire accepter sans murmure, il eut l'adresse de s'assurer la complicité de sa belle-mère. C'était à l'occasion d'une de ces ventes de charité où des femmes du monde se divertissent à tenir, au bénéfice des pauvres, de petites boutiques élégantes, achalandées par leurs beaux yeux. Mme de Rias, invitée à figurer parmi ces gracieuses marchandes, sollicitait l'agrément de son mari. — Mon Dieu, ma chère, lui dit-il, vous ferez assurément ce qui vous plaira,... ou plutôt c'est votre mère qui va en décider: voyons, madame, ajouta-t-il en s'adressant à Mme Fitz Gérald, vous qui avez en matière de convenances un tact si sûr, si délicat, et, permettez-moi de dire, si exquis, qu'en pensez-vous?

— Mais, mon ami, dit Mme Fitz Gérald, ainsi prise par son faible, à parler franchement, je ne suis pas folle de ces sortes d'exhibitions. De mon temps, cela ne se faisait pas;... il est vrai que les jeunes femmes d'à présent n'y regardent pas de si près.

— Vous voyez ce que dit votre mère, ma chère enfant, reprit

M. de Rias; eh bien! je vous avoue que je suis tout à fait de son avis, et que j'aurais horreur de voir le nom de ma femme imprimé dans le journal avec des commentaires aimables sur sa toilette et sur son physique... Je ne désire pas, en un mot, que vous fassiez partie de ce qu'on nomme vulgairement — tout Paris! — Et tenez, pendant que je suis en humeur de tyrannie, j'aimerais à rayer sur la liste de vos distractions présentes ou futures toutes celles qui exposent une femme à cette sorte de publicité malséante... Je vois votre mère qui m'approuve du regard, et cela m'encourage... Je voudrais donc supprimer les apparitions bruyantes aux courses, les apparitions clandestines dans les petits théâtres de scandale, la fureur des premières représentations, des bals travestis, des comédies de salon, — enfin,... toujours en m'en référant au bon goût de votre mère, — généralement tout ce que recherche et tout ce que se permet votre cousine Mme de Mogis... Je voudrais même, si votre mère n'y contredisait pas, supprimer Mme de Mogis elle-même, qui devient décidément une personne à ne pas voir,... n'est-il pas vrai, chère madame?

— Mon Dieu, mon ami, dit Mme Fitz Gérald, il est certain que c'est une jeune femme qui se lance beaucoup... Au reste ma fille n'est pas très heureuse dans ses cousines... J'en excepte Mme de Lauris, qui est une petite perfection;... mais cette pauvre duchesse m'inquiéterait passablement, si j'avais la prérogative d'être son mari.

— Oh! maman, s'écria Mme de Rias à bout de sacrifices, laissez-moi la duchesse! Elle est un peu coquette, c'est vrai,... mais si doucement;... et puis elle me plaît tant!

— Si elle lui plaît tant, dit M. de Rias, laissons-lui la duchesse.

Il n'ajouta pas que Mme d'Estrény lui plaisait assez à lui-même, ce qui était pourtant la vérité.

Après avoir pratiqué dans les plaisirs de sa femme cette sorte d'élagage, Lionel ne se sentit pas en réalité beaucoup plus heureux qu'auparavant. A quelques égards sa dignité et ses susceptibilités de mari étaient mieux sauvegardées; mais son indépendance personnelle continuait d'être fort entravée. Dans les limites qu'il lui avait tracées, Mme de Rias trouvait encore un cercle d'activité mondaine très étendu, et, forcé de l'y suivre, il y portait, sous son apparence habituelle de gravité et de courtoisie, un profond ennui.

VII.

Vers cette époque, Mme de Rias eut le regret de se voir séparée pour quelque temps de celle de ses cousines qui tenait dans ses

affections la place la plus large et la plus méritée. Mme de Lauris alla rejoindre son mari, récemment arrivé de l'Indo-Chine, et qui devait passer une ou deux années à Cherbourg avant de reprendre la mer. En même temps Mme de Rias, pour complaire à Lionel, laissait se refroidir sensiblement ses relations avec sa cousine de Moges, dont elle se fit par parenthèse une ennemie cordiale. Elle reporta donc toutes ses ardeurs d'amitié sur la duchesse d'Estrény, dont les grâces languissantes, la mélancolie tendre et la distinction suprême avaient pour elle un grand attrait. Elles eurent cette année-là une loge commune à l'Opéra et aux Français. La duchesse payait d'un juste retour la sympathie de sa cousine. Elle se préoccupait affectueusement du bonheur de son jeune ménage : elle l'interrogeait en fixant sur elle ses beaux yeux noyés d'une éternelle tristesse : — Ton mari t'aime-t-il bien, ma chérie ?

— Je le crois, disait Mme de Rias.

— Mais t'aime-t-il d'amour ?

— Oui, il me semble.

— Tu ne désires rien de plus ?

— Non.

— Pauvre ange ! tu es heureuse ! — Et elle lui baisait le front maternellement.

C'était au reste une habitude de la duchesse que de porter des regards curieux et quelquefois peu discrets sur l'intimité conjugale des jeunes femmes de sa connaissance. Tous les maris, excepté le sien, étaient pour elle l'objet d'un intérêt particulier. Elle s'inquiétait de leur manière d'être, de leur langage, de leurs procédés dans le sein de leur intérieur domestique, et elle établissait ensuite mentalement des comparaisons où il est douteux que le duc obtînt l'avantage. Le duc, il est vrai, continuait de la plaisanter cruellement sur ses manies romanesques et sur ses rêveries idéales, oubliant trop qu'on exaspère un malade en contestant le sérieux de sa maladie, et que cela lui donne la tentation d'en mourir.

La duchesse, pour protester apparemment contre le matérialisme de son mari, et spécialement contre son brillant appétit, affectait de manger fort peu : elle laissait croire volontiers qu'elle se nourrissait à peu près exclusivement de fleurs et de fruits; elle mordillait tout le long du jour des feuilles de rose et des fleurettes de lilas; quant aux fruits, elle n'aimait que les plus rares : elle avait en toute saison des ananas dans sa serre; elle les découpait elle-même en tranches fines, et elle en avait toujours des salades à côté d'elle sur un guéridon. Le duc, dans sa grossièreté joviale, prétendait qu'elle se relevait la nuit, comme la goule des contes arabes, qu'il l'avait suivie une fois par curiosité, et qu'il l'avait trouvée attablée devant

un énorme pâté de lièvre et de jambon. — Ce qu'elle en mangea, ajoutait le duc, cela me fit peur à moi-même!..

On dansait chez la duchesse tous les mardis, et Mme de Rias y était naturellement très assidue. — Un soir, ou plutôt un matin, comme elle s'oubliait dans les délices d'un cotillon indéfiniment prolongé, sa cousine de Mogis, qui se retirait, lui dit par-dessus l'épaule en passant près d'elle : — Quand tu voudras ton mari, ma chère, tu le trouveras dans la serre avec Sabine, tu sais? — Mme de Mogis accompagnait cet avis bienveillant d'un sourire qui ne l'était guère et qui n'échappa pas à Mme de Rias. Elle la remercia toutefois d'un coup d'œil et continua de danser jusqu'à ce qu'elle l'eût vue disparaître. Puis, prétextant la fatigue, elle fit une brusque révérence à son danseur et s'éloigna d'un air de nonchalance.

Elle traversa deux ou trois salons qui étaient alors à peu près déserts, et arriva bientôt devant une glace sans tain qui laissait apercevoir l'intérieur de la serre. La jeune femme plongea son regard entre les grands feuillages exotiques dont la serre était magnifiquement ombragée, et une sensation de froid passa subitement dans ses veines. Ce qu'elle voyait n'avait pourtant rien de fort extraordinaire : son mari était paisiblement assis sur un canapé à côté de la duchesse, et ils causaient à demi-voix en souriant. Leur dialogue ne semblait même pas très animé; il y avait des pauses et des silences; par intervalles, la duchesse arrachait des brins de violette qui s'étaient fanés sur son sein pendant la soirée et les mangeait : seulement de temps en temps elle en jetait quelques-uns à M. de Rias, qui paraissait y trouver également beaucoup de saveur. — Passant alors à quelque chose de plus substantiel, la duchesse prit dans une assiette du Japon une tranche de ses chers ananas et la mit sous ses dents blanches; mais elle n'en mangea que la moitié, et après une minute d'hésitation pendant laquelle M. de Rias murmurait quelques mots probablement fort éloquens, elle lui en abandonna l'autre moitié.

Mme de Rias, en voyant la progression inquiétante que suivait ce poétique repas, jugea inutile d'en attendre le troisième service. Elle entra dans la serre avec bruit. — Ah! vous êtes là, dit-elle. Eh bien! venez-vous?

— Comment, déjà! dit en riant Lionel, qui s'était levé avec empressement; mais il est à peine trois heures, ma chère... vous m'étonnez! — Elle reçut ou plutôt subit le baiser d'adieu de la duchesse, et ils partirent.

A peine en voiture, Mme de Rias s'endormit profondément dans un coin, et Lionel se sentit agréablement soulagé des appréhensions que sa conscience troublée lui suggérait.

Arrivé à l'hôtel, il allait se séparer de sa femme après l'avoir conduite jusqu'au boudoir qui précédait sa chambre, quand elle lui saisit les deux mains avec une sorte de violence, le regarda dans les yeux et dit d'une voix brisée : — J'ai tant de chagrin !.. — Puis elle se jeta sur un fauteuil et se mit à sangloter amèrement en mordant la dentelle de son mouchoir.

Cette explosion de douleur avait été si soudaine que M. de Rias en demeura d'abord interdit. Redevenu bientôt maître de ses esprits, il s'approcha de sa femme, et s'asseyant à ses pieds sur un tabouret : — Voyons ! Marie, dit-il avec une grâce affectueuse, qu'y a-t-il, ma chérie? — Et comme elle ne répondait que par de nouveaux transports de désespoir : — Oh mon Dieu ! poursuivit-il, je sais ce que c'est : vous m'avez vu manger les violettes de la duchesse... C'est cela, n'est-ce pas?

Elle essaya de parler à travers ses sanglots : — Et l'ananas ! dit-elle.

L'accent pathétique avec lequel elle prononça ce mot fit sourire M. de Rias : — Et l'ananas aussi? dit-il; alors c'est complet !

— C'est mon malheur qui est complet, dit tristement la jeune femme.

— Quant à cela, vous ne le pensez pas, ma chère mignonne, reprit Lionel : vous êtes trop sensée pour interpréter si sérieusement de pareils enfantillages... Vous savez bien qu'ils ne tirent pas à conséquence,... surtout avec une personne comme votre cousine, qui est un pur esprit, et qui s'en tient au langage des fleurs.

— Et des fruits ! dit Mme de Rias qui se remettait tout doucement.

— Et des fruits, si vous voulez... Ce n'est pas que je prétende l'excuser, notez bien. Ces sortes de coquetteries sont assurément fort inconvenantes... Elle a eu grand tort de se les permettre et moi de m'y prêter;... mais enfin, ma chère enfant, quelle est la moralité de cette histoire?

— Franchement je ne la vois pas, dit Mme de Rias.

— Eh bien ! ma chère, permettez-moi de vous la faire voir, dit Lionel en se levant pour déployer plus à l'aise son éloquence. Vous aimez beaucoup le monde : votre vie, la mienne par suite, n'est qu'un bal perpétuel. Vous dansez à Paris l'hiver, l'été aux eaux, l'automne à la campagne... Vous n'y voyez pas de mal, et cela vous fait honneur; mais veuillez en croire mon expérience : si on n'allait dans le monde que pour y danser, passé vingt-deux ans personne n'irait, il n'y aurait que des bals de collégiens et de pensionnaires, les salons se fermeraient; le monde a malheureusement un autre genre d'attrait : le monde est en réalité un commerce de galanterie, et c'est là sa vraie raison d'être. La danse même n'y est

le plus souvent qu'un prétexte et une occasion. Ce que les hommes y cherchent toujours et les femmes volontiers, c'est ce qu'on appelle un intérêt de cœur, bien que le cœur joue généralement un rôle très effacé dans ces choses-là... Il arrive même qu'on l'y rencontre, cet intérêt, sans le chercher... parce que cela est dans l'air, parce que cela est fatal, parce qu'il est impossible d'imaginer qu'un homme qui ne danse pas, qui ne joue pas et qui n'est pas un imbécile, passe chaque soir trois ou quatre heures d'horloge dans un salon sans éprouver les tentations malsaines de l'ennui... C'est ainsi que sans cesser de vous aimer parfaitement et uniquement je me trouverais quelque jour une sorte d'infidèle sans le vouloir... — Quant à vous, ma chère, vous êtes encore tout entière aux ivresses innocentes de la toilette, du mouvement, de la sauterie; mais un moment viendra où ces plaisirs vous paraîtront fades à vous-même, s'ils ne sont relevés par quelques distractions de plus haut goût... Bref, voulez-vous savoir quel avenir le monde promet à notre ménage, si nous continuons de l'y traîner avec cet acharnement? Je vais vous le dire en deux mots : je vous tromperai, vous pleurerez... et vous me pardonnerez. Vous me tromperez, je ne pleurerai pas, et je ne vous pardonnerai pas!

— Je n'irai plus, murmura la jeune femme en essuyant deux larmes qui lui étaient arrachées moins par la pensée de son sacrifice que par la sécheresse du langage de son mari.

— Je ne vous demande pas cela. Je vous demande seulement de suivre le monde avec un peu plus de modération, et de permettre que, dans ma juste défiance de moi-même, je vous y laisse aller le plus souvent avec votre mère.

— Je n'irai plus! répéta Mme de Rias d'un ton d'accablement.

— Vous y penserez, ma chère... Tout ce que vous ferez sera bien fait... Bonsoir... Pardonnez-moi, ou plutôt plaignez-moi, car vous savez que j'exècre l'ananas... — Il lui baisa les cheveux et se retira.

Il se retira, il faut l'avouer, assez content de lui-même. Par une savante manœuvre, il s'était fait de son tort un grief, et non-seulement il s'était dégagé sans dommage d'une situation difficile, mais il en sortait avec avantage. D'une part, il avait reconquis sous les prétextes les plus honorables l'entière liberté de ses soirées, il se flattait d'autre part qu'à force de rétrécir de plus en plus la sphère d'action de Mme de Rias, il la réduirait enfin à n'être plus dans sa maison qu'un point fixe, — type achevé et sublime de la pure femme d'intérieur.

VIII.

Le lendemain, Mme de Rias revêtit une toilette d'une simplicité sévère, et resta chez elle tout le jour. Elle fit des gammes sur son piano, et entreprit un ouvrage de broderie. — Elle reçut dans l'après-midi la visite de la duchesse Sabine d'Estrény, qui arriva plus languissante que jamais, ce qui n'était pas surprenant, si elle n'avait rien mangé depuis la veille. Les deux cousines s'embrassèrent comme de coutume, après quoi Mme de Rias reprit son travail avec une application extraordinaire. La duchesse attachait sur elle des regards inquiets. La conversation se traîna quelque temps dans les lieux-communs, puis elle tomba tout à fait, et le silence ne fut plus interrompu que par le pétillement du feu et par les soupirs de la duchesse.

— Est-ce que tu es malade? dit sèchement Mme de Rias sans lever les yeux de sa broderie.

— Pourquoi me demandes-tu cela?

— Tu ne fais que soupirer.

— Oui,... je suis un peu souffrante,... et puis j'ai envie de pleurer...

— Pourquoi as-tu envie de pleurer?

— Que veux-tu?... Toujours la même chose!

— Quelle chose?

— Je suis si malheureuse avec mon mari!

— Et tu as espéré être plus heureuse avec le mien? dit Mme de Rias dressant brusquement la tête et regardant la duchesse en face.

Mme d'Estrény, après quelques secondes de muette confusion, se laissa glisser aux pieds de sa cousine, et pâmée dans l'ampleur de ses jupes, elle fondit en larmes : — Que dois-tu penser de moi? murmura-t-elle.

— Je pense que tu n'es pas une bonne amie... voilà ce que je pense.

— Je t'assure que si, je t'assure... c'est un moment de folie... j'ai été jalouse de toi, de ton bonheur, c'est vrai;... mais j'ai été si punie, si humiliée... j'ai si bien vu qu'il ne m'aimait pas, ton mari!

— Ce n'est pas à moi de t'en consoler, je suppose?

— Il n'aime que toi, va, sois tranquille.

— Ce n'est pas ta faute franchement... Voyons, relève-toi, Sabine... Je t'ai dit ce que j'avais sur le cœur,... n'en parlons plus.

— Je t'ai fait beaucoup de peine, Marie? dit la duchesse, dont les larmes redoublèrent.

— Beaucoup, dit Marie, qui commença elle-même à s'attendrir.

— Ma pauvre chérie!

— J'avais tant de confiance en toi! reprit Mme de Rias d'une voix suffoquée.

— Mon Dieu! mon Dieu! dit la duchesse. — Et la fin de cette scène se perdit dans un bruit confus de pleurs et de baisers.

Quand M. de Rias rentra vers le soir, il trouva sa femme piquant sa broderie avec acharnement : — Ciel! ma chère enfant! s'écria-t-il, en croirai-je mes yeux?.. qu'est-ce que vous faites là?

— Je brode un col pour ma mère.

— Ah! c'est un col... pour votre mère... eh bien! c'est très joli... vous faites très bien ces choses-là... Je ne vous connaissais pas ce talent;.. mais, voyons, c'est très avancé déjà... vous avez donc travaillé toute la journée?

— Toute la journée.

— Comment... pas sortie du tout?

— Non.

— Pas allée au Petit-Saint-Thomas?

— Non.

— Pas allée aux Trois-Quartiers... ni au Louvre?

— Non.

— Pas chez Guerre, non plus?

— Non.

— Mais c'est la fin du monde alors! dit M. de Rias en payant sa jeune femme d'un baiser qui lui parut délicieux... mais il ne faut pas non plus vous cloîtrer, ma chère petite... il faut au moins prendre un peu l'air dans la journée... Ainsi vous êtes restée toute seule comme cela depuis ce matin?

— La duchesse est venue, dit Mme de Rias d'un ton de négligence.

— Ah! vraiment!.. la duchesse est venue... ah! vraiment... Eh bien!.. comment... comment vous êtes-vous quittées?

— Très bien... comme à l'ordinaire.

— Sage petite femme! dit Lionel en l'embrassant de nouveau.

— Nous avons un peu pleuré toutes deux, voilà tout.

— Oh! ça... ça devait être!

A dater de ce jour, Mme de Rias, sans s'astreindre quotidiennement à une réclusion aussi rigoureuse, continua de montrer une louable résolution de modifier son genre de vie. Elle ne sortit plus le soir; ce fut à peine si elle parut en robe montante dans quelques modestes réunions de famille. A ceux qui s'étonnaient de ne plus la voir dans le monde : — Que voulez-vous, disait Mme Fitz Gérald en levant les yeux au ciel, ma fille se plaît beaucoup chez elle : c'est tout simple... mon gendre est si aimable... et puis si instruit : c'est un homme plein de ressources!

Si plein de ressources que fût M. de Rias, il lui était difficile de remplir les immenses loisirs qu'il avait faits à sa femme. Ses occupations et ses distractions particulières ne lui permettaient d'apparaître chez elle qu'à de rares intervalles dans la journée : le soir il lui tenait compagnie après le dîner pendant quelques instans, se faisait jouer une valse ou deux et s'en allait travailler ou se promener dans Paris. Il la conduisait quelquefois au spectacle; mais le plus souvent il l'abandonnait à ses seules ressources, s'imaginant apparemment qu'elle en avait autant que lui. — La vérité est que leur intimité, n'étant soutenue par aucun intérêt d'esprit qui leur fût commun, était pénible. La conversation entre eux languissait dans une stérilité embarrassante. Avec une intelligence naturelle très vive et très ouverte, Mme de Rias avait sur toutes choses l'ignorance remarquable des jeunes Françaises : en matière d'art, de littérature, d'histoire, de politique, elle ne possédait que les notions légères et confuses dont une Parisienne s'imprègne au jour le jour. Il arrive qu'à la longue ces notions finissent par se classer et se consolider dans la tête d'une femme intelligente, et lui composent bon gré mal gré un fonds raisonnable d'instruction et d'entretien; mais chez Mme de Rias elles n'étaient encore qu'à l'état de vapeur, et son ignorance étourdie, qui avait beaucoup diverti son mari au début de leur mariage et de leur amour, ne le divertissait plus autant. — Elle le vit rentrer un jour fort soucieux : — Ma chère enfant, lui dit-il brusquement, vous voulez donc me rendre ridicule?

— Comment cela, mon ami?

— Vous allez conter à tout le monde que j'écris une histoire de la diplomatie française... au VIIIe siècle !

— Mais je croyais,... vous me l'aviez dit...

— Je ne vous ai jamais dit une absurdité pareille... Quelle diplomatie française voulez-vous qu'il y eût au VIIIe siècle?.. avant Charlemagne! c'est insensé. — Quand on confond le VIIIe siècle avec le XVIIIe,... on parle de chiffons, on ne parle pas d'histoire!

— Je vous demande pardon, mon ami, dit la jeune femme terrifiée; mais enfin le ridicule, si ridicule il y a, est pour moi.

— Il est pour nous deux, ma chère.

Le boudoir de Mme de Rias fut plus d'une fois le théâtre de petites scènes de ce genre. Les symptômes d'ennui qu'elle ne pouvait toujours réprimer, les bâillemens, les langueurs, les larmes furtives, irritaient son mari. — C'est une chose inouie, disait-il, que les femmes ne puissent pas se plaire dans leur intérieur,... il faut absolument qu'elles soient dehors... Eh! mon Dieu! comment faisaient donc les honnêtes femmes autrefois, quand ce qu'on appelle le monde n'existait pas?... A Rome par exemple,... une honnête

femme ne passait pas ses journées à courir les magasins et ses nuits à danser; elle élevait ses enfans et filait tranquillement,... et elle était heureuse!.. Je ne vous en demande pas tant; mais vous avez mille moyens de vous occuper... Vous avez vos enfans, votre ménage, vos fleurs, votre aiguille, votre piano,... des livres tant qu'il vous plaît... Vous avez vos devoirs religieux!.. et avec tout cela vous vous ennuyez mortellement,... c'est fâcheux!

Quand il rentrait le soir, il la trouvait souvent endormie sur sa broderie ou sur quelque numéro de *revue;* quelquefois il la surprenait dans un tête-à-tête confidentiel avec sa mère, et il voyait qu'elles avaient pleuré. Sa fierté en souffrait, peut-être aussi sa bonté.

— Ma chère enfant, lui dit-il un jour, je n'aime pas beaucoup les airs de victime que vous affectez, et que madame votre mère paraît encourager... Je ne suis pas un geôlier... Si vous restez chez vous tous les soirs à vous lamenter, c'est que vous le voulez bien. Vous savez parfaitement que je vous ai autorisée à aller dans le monde avec votre mère, quand cela vous conviendrait... Allez-y donc!.. J'irai vous prendre de temps en temps en sortant du cercle.

La jeune femme, qui se sentait au bout de son héroïsme, et sur qui les argumens empruntés à l'histoire romaine avaient fait d'ailleurs une faible impression, profita volontiers de la permission, et ne tarda pas à sortir de sa robe montante, comme un papillon de sa chrysalide. Elle rentra triomphalement dans le monde comme dans son élément naturel, et s'y plongea de plus en plus avec l'ardeur innocente, mais irréfléchie de son âge.

VIII.

Pour rendre justice à chacun, il faut dire que M. de Rias était alors beaucoup plus malheureux que sa femme. Pendant qu'elle s'étourdissait bruyamment de sa jeunesse, de sa beauté et de ses succès, son mari méditait fort tristement sur les ruines de ses dernières illusions, et voyait avec une profonde amertume son ménage prendre la plus misérable et la plus vulgaire tournure.

Un soir de janvier, après avoir promené quelque temps sur le boulevard ses sombres pensées, il entra machinalement dans un théâtre voisin où la foule se portait à cette époque avec une curiosité empressée. On y fêtait les débuts éclatans d'une jeune actrice nommée Jeanne Sylva, qui était arrivée récemment de Russie avec une réputation méritée de beauté et de talent. Mlle Jeanne Sylva, quand elle avait quitté, quelques années auparavant, Paris pour

Saint-Pétersbourg, était une soubrette de troisième ordre : partie à l'état de simple nébuleuse, elle revenait avec le rang d'une étoile de première grandeur, et le public parisien confirmait chaque soir par ses applaudissemens la légitimité de cette rapide promotion. Lionel, qui n'avait pas encore vu Mlle Sylva, mais qui en avait beaucoup entendu parler à son cercle, fut fort étonné de reconnaître en elle une figurante obscure qu'il avait autrefois rencontrée dans quelque coulisse, et qu'il n'avait pas remarquée autrement. Il admira, comme tout le monde, sa brillante métamorphose, et crut devoir aller lui en faire compliment pendant un entr'acte.

Nous avons quelquefois ouï dire dans le monde que le prestige des comédiennes cessait dans les coulisses, où l'on peut voir de près tous les horribles artifices dont elles ont soin, comme Jézabel, de peindre et d'orner leur visage. Suivant nous, c'est une erreur, et si le prestige des comédiennes cesse quelque part, ce qui est possible assurément, ce n'est pas dans les coulisses. C'est là au contraire qu'il se montre dans toute sa puissante et singulière fascination. Le blanc, le rouge, le noir, le bleu, dont elles se servent pour mettre leur beauté dans la perspective théâtrale, leur prêtent en dehors de la scène un éclat étrange et un peu surnaturel qui en fait des sortes de fantômes très séduisans. Toute cette alchimie dont elles se parent a de plus l'avantage de sentir fort bon, et de répandre autour d'elles une atmosphère musquée qui a son ivresse. Nous ne conseillerons donc pas aux mères de famille d'envoyer leurs fils dans les coulisses pour les décourager des amours de théâtre : l'épreuve, nous le croyons, tournerait au rebours de leurs espérances.

Lionel trouva Mlle Sylva enveloppée de cette lumière d'apothéose que jettent derrière la scène les feux éblouissans du gaz; elle était debout, et recevait avec des grâces et des sourires de reine les hommages d'un cercle de fanatiques en cravate blanche. M. de Rias attendait que la foule s'éclaircît pour s'approcher à son tour, quand il vit le regard de la jeune actrice s'attacher tout à coup sur lui, et ses traits s'empreindre subitement d'un sérieux extraordinaire. Elle demeura un moment muette et immobile; puis, fendant le groupe qui l'entourait, elle vint poser le bout de son gant sur le bras de Lionel.

— Vous voilà donc? lui dit-elle.

— Vous me faites l'honneur de me reconnaître, mademoiselle? dit Lionel, dominant une assez vive surprise.

— Naturellement! dit-elle en riant, comme si elle eût répondu à quelque pensée intime. — Puis, redevenant sérieuse et le regardant fixement avec ses grands yeux aux cils peints : — Vous voilà! reprit-elle avec un long soupir, eh bien! il faut avouer qu'il y a de

bons momens dans la vie! — Et après une pause elle ajouta : — Vous n'y comprenez rien, n'est-ce pas?

— Mon Dieu! mademoiselle, pardon... mais ne commettez-vous pas quelque méprise?

— Oh! non, monsieur de Rias, non, je vous assure! reprit Mlle Sylva avec une inflexion de voix d'une douceur infinie; mais dites-moi, franchement, comment me trouvez-vous?

— Très belle.

Elle eut un geste d'impatience. — Oui, reprit-elle, mais ai-je du talent?

— Beaucoup; vous m'avez extrêmement ému tout à l'heure... Vous êtes une grande artiste.

— Eh bien! dit-elle gaîment, je le répète : il y a de bons momens dans la vie! A revoir, monsieur.

— Mais enfin, mademoiselle, dit Lionel, vous ne pouvez pas me quitter comme cela... Il y a entre nous un mystère, une énigme,... je ne sais pas quoi... Est-ce que je ne peux pas en connaître le mot?

— Est-ce bien utile? dit Mlle Sylva en penchant de côté sa jolie tête.

— Cela me sera fort agréable.

— Je ne sais pas... Vous êtes marié, à ce qu'il paraît?

M. de Rias s'inclina légèrement avec gravité.

— Au surplus, dit-elle, vous êtes marié... je suis une vieille femme (elle avait vingt-huit ans), nous pouvons donc traiter cette histoire de jeunesse comme un pur enfantillage, et en réalité ce n'est pas autre chose. Ainsi mettez-vous là.

Elle le fit asseoir près d'elle dans un coin retiré, sur un banc de jardin. — Monsieur de Rias, reprit-elle alors, vous souvenez-vous d'avoir rencontré quelquefois dans ces mêmes coulisses, il y a cinq ans, une humble fillette qui s'appelait alors Jeanne tout court?

— Je m'en souviens parfaitement.

— Imparfaitement serait plus vrai, je crois; mais n'importe... Je n'avais alors ni figure, ni talent; mais j'avais un cœur très tendre, très ardent et très ambitieux... Vous veniez souvent ici pour *flirter* avec mes grandes camarades, et vous me paraissiez un homme,... comment dire cela?.. non pas très beau, mais très bien,... supérieurement distingué... J'ai un pied de blanc sur les joues, Dieu merci!.. Je ne me permettais pas de vous aimer, grand Dieu! mais je me permettais de vous admirer,... je n'étais rien; cependant il me semblait que, si vous m'adressiez un mot de bonté et de sympathie, cela me donnerait un courage de lionne, et que je deviendrais quelque chose. J'essayai un soir d'attirer votre attention, et comme vous

passiez près de moi pour porter vos hommages à ma plus grande camarade, — que je détestais cordialement par parenthèse,... pauvre bonne femme, je lui pardonne à présent! — je laissai tomber à vos pieds une fleur de mon bouquet,... un brin de lilas blanc, je me rappelle,... histoire d'engager la conversation, vous comprenez... Vous mîtes tranquillement votre botte sur mon lilas,... et, remarquant mon pitoyable petit visage, vous crûtes m'avoir heurtée, vous me dites : Pardon, ma chère petite!.. et vous passâtes, allant à vos amours... Moi, je vins me cacher dans ce même coin où nous voilà, et j'y pleurai toutes mes larmes...

Comme Mlle Sylva en était à ce point de son récit, un régisseur vint respectueusement l'avertir qu'elle allait manquer son entrée. — Ah! mon Dieu! dit-elle en se levant brusquement, j'oubliais... — Elle brassa ses jupes d'une main hâtive, repoussa sa traîne d'un coup de talon, composa son visage, et respirant l'air comme un pur-sang qui va courir, elle se précipita sur le théâtre. — C'était une fin d'acte; elle y jouait une scène très courte, mais très dramatique. Lionel entendit vaguement sa voix musicale résonner au milieu d'un tel silence qu'on eût cru la salle vide; puis un cri navrant auquel répondirent des acclamations prolongées et des rappels frénétiques. Après avoir reparu à deux ou trois reprises devant ce public exalté, la jeune artiste, chancelante et haletante, les lèvres ouvertes, les yeux en feu, saisit les deux mains que lui tendait Lionel : — C'est pourtant à vous que je dois cela! dit-elle; puis, se laissant retomber près de lui sur le banc : — Je ne sais plus trop où nous en étions,... reprit-elle, d'ailleurs il faut que j'abrége, — car je change de robe dans l'entr'acte...— Donc, en deux mots, dans mon dépit et dans ma douleur, je partis pour la Russie, me jurant d'y laisser ma petite personne ensevelie sous les neiges, ou d'en revenir avec du talent... Et voyez comme c'est singulier, et comme ces rêves d'enfant sont tenaces. J'ai eu de grandes joies là-bas, j'en ai eu également ici depuis mon retour,... car on est parfait pour moi... eh bien! je n'ai été réellement heureuse que quand je vous ai vu arriver là tout à l'heure... Alors, oui, j'ai été contente,... c'était complet! Maintenant je me sauve!

Elle se leva et lui tendit la main : — Vous reverrai-je?

— Je ne sais vraiment pas, dit Lionel. Nous venons de passer tous deux une heure enchantée... Ne pensez-vous pas que tout ce qui serait de la vie réelle romprait le charme?

— C'est possible, dit-elle très doucement, comme vous voudrez! — Et elle disparut dans un couloir.

M. de Rias sortit du théâtre et prit le chemin de son hôtel, en proie à une violente agitation d'esprit. Il était loin d'être insen-

sible aux séductions de l'aventure qui paraissait assez clairement s'offrir à lui. Ses espérances de bonheur légitime et domestique n'étaient plus que d'amers souvenirs. Comment n'accepterait-il pas cette agréable diversion qui venait l'arracher à son foyer désert et découragé? Et cependant il hésitait. Il comprenait que cette défaillance morale pouvait être décisive dans sa vie. Céder à cette tentation, c'était mettre lui-même la main à son naufrage, et le rendre irrémédiable : car enfin ce qu'il avait espéré du mariage, ce n'était pas le bonheur seulement, c'était aussi le respect de lui-même, la bienséance de sa vie, la dignité de son âge mûr. Parce que le bonheur lui manquait, allait-il donc abandonner tout le reste à la dérive? Allait-il laisser les passions de la jeunesse reprendre tardivement sur lui leur empire, pour se transformer peu à peu en désordres de mari libertin et en vices de vieillard?

Sa femme était sortie ce soir-là; comme à peu près toujours, elle était allée au bal avec sa mère : il ne pouvait donc chercher auprès d'elle ses inspirations; mais il pensa à ses enfans qu'il aimait et à qui l'honneur de sa vie n'importait pas moins qu'à lui-même : ce fut à leur berceau qu'il résolut de demander conseil.

Il avait coutume, quand Mme de Rias n'était pas chez elle, de passer dans sa chambre pour gagner celle de ses enfans. Il traversa donc l'appartement de sa femme; à sa vive surprise, il vit qu'elle était rentrée, et probablement depuis longtemps déjà, car elle était couchée et elle dormait. — Elle dormait, un bras replié sous sa tête. L'image pâle et ardente de la comédienne, qui avait suivi Lionel jusque-là, disparut tout à coup devant cette tête charmante, — pure et calme comme une fleur. Il s'arrêta et la regarda : son cœur s'attendrit, et il y sentit rentrer à flots l'amour et la confiance. — Non, tout n'était pas perdu! Sur ce front chaste, dans ce sein que soulevait à peine un souffle d'enfant, c'était l'honnêteté et la vérité même qui respiraient... Pourquoi donc désespérer? Qu'y avait-il entre eux? Rien... Quelques nuages, quelques malentendus qu'une parole, une minute d'affection, un élan du cœur dissiperait à jamais... S'il essayait? S'il lui disait : — Écoutez-moi, ma chérie, je vous aime et vous m'aimez;... nous sommes d'honnêtes gens tous deux,... nous avons le bonheur entre les mains, — et cependant il nous échappe, hélas!.. pourquoi? Cherchons ensemble, voulez-vous?

Il s'approchait quand elle s'éveilla soudain : son regard, vaguement étonné d'abord en rencontrant les yeux de son mari, prit presque aussitôt une expression d'inquiétude et même d'alarme; ses sourcils se plissèrent légèrement, et elle se rejeta un peu en arrière dans une attitude de timide défense.

M. de Rias devint subitement fort pâle : une froideur rigide

glaça ses traits, et souriant amèrement : — Oh! ne craignez rien, dit-il, j'allais chez mes enfans. Je ne vous savais pas rentrée; c'est un miracle en effet que vous le soyez à cette heure-ci,... et permettez-moi de vous dire, puisque l'occasion s'en présente, que vous vous dissipez beaucoup : vous n'êtes plus chez vous ni le jour, ni la nuit... C'est un peu trop.

— Si vous y étiez vous-même plus souvent, dit la jeune femme, vous sauriez que mes enfans m'occupent tous les jours jusqu'à trois heures, et que je ne sors jamais le soir avant de les avoir couchés. Mes devoirs remplis, je me distrais comme je peux... Je vais dans le monde où vont toutes les femmes de ma condition... Vous y faites le mal; moi, non... Vous ne voulez pas m'y accompagner; vous ne voulez pas que j'y aille seule; vous ne voulez plus, à ce qu'il paraît, que j'y aille avec ma mère... Que voulez-vous donc?.. Que je sois un meuble dans votre maison,... un meuble qui ne sente rien, qui ne pense à rien, qui n'agisse pas,... qui soit là toujours immobile et inerte à attendre votre très rare présence et votre bon plaisir?.. Si c'est là ce que vous voulez, dites-le!

— Je ne veux rien, dit Lionel d'un ton de froid dédain... Adieu, Marie! — et il sortit de la chambre.

Il y avait eu dans son adieu un accent si sérieux et si profond que la jeune femme en comprit soudain la signification suprême. — Ils étaient séparés. — Elle eut un geste de désespoir : elle se souleva à demi; elle était près de s'élancer, de rappeler d'un cri celui qui s'éloignait, celui qu'elle avait tant aimé, et qu'elle aimait encore par-dessus tout... Puis, saisie d'une sorte de convulsion de douleur, elle plongea sa tête dans ses oreillers et y étouffa ses sanglots.

OCTAVE FEUILLET.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA PSYCHOLOGIE

DANS LES TRAGÉDIES DE RACINE

Les Grands Écrivains de la France, nouvelles éditions publiées par M. Ad. Régnier, de l'Institut. — *Œuvres de Racine*, nouvelle édition, par M. Paul Mesnard.

La publication des *Grands Écrivains de la France* marque une phase nouvelle dans l'histoire de la critique littéraire. Nos classiques sont devenus définitivement des anciens, et aux deux antiquités grecque et latine on doit aujourd'hui en ajouter une troisième, celle du XVII[e] siècle. Il a fallu du temps pour arriver à cette conviction. Au commencement de ce siècle, on était séparé de Louis XIV à peine par une centaine d'années. Nous avons pu connaître des contemporains de l'abbé Morellet, qui lui-même avait pu connaître Fontenelle, contemporain de Racine et de Boileau. Par ces sortes de transitions, les âges se touchent pendant longtemps, on pense y être encore, et, de même que dans la vie on aime toujours à se croire le contemporain des jeunes gens longtemps après avoir passé l'âge de la jeunesse, de même les nations, qui n'aiment pas plus à vieillir que les individus, rajeunissent leurs écrivains pour se rajeunir elles-mêmes. Cependant une telle illusion finit par disparaître à son tour. La distance des âges augmente d'année en année, de jour en jour ; la différence des temps, des mœurs, des idées, est bien plus grande encore. Voilà plus de deux cents ans que non-seulement *le Cid* et *Cinna*, mais *les Provinciales*, mais *Andromaque* et *Iphigénie*, mais les premières satires de Boileau, les fables de La Fontaine, en un mot la plupart des

chefs-d'œuvre du XVIIe siècle ont paru. Le grand siècle classique à cette période de son âge, en 1675, avait donné toute sa mesure. Molière était mort. Bossuet avait prononcé ses plus beaux discours. L'apogée de la grandeur du roi, que l'on date avec raison de la paix de Nimègue (1678), approchait. Deux siècles, n'est-ce pas assez pour constituer une antiquité, surtout lorsque dans cet intervalle on compte une rupture semblable à celle de la révolution française?

Cette idée une fois en possession des esprits, il n'y avait plus qu'à en tirer les conséquences, c'est-à-dire appliquer à notre littérature classique ce grand travail de critique savante et de solide érudition qui depuis le XVIe siècle a été appliqué aux œuvres de l'antiquité grecque et latine. Telle est la pensée qui a inspiré la grande collection des *Écrivains de la France*. La direction en a été confiée à l'un des maîtres de la science philologique, M. Ad. Régnier, non moins versé dans la littérature française que dans la science indianiste, chez qui le goût s'unit à la méthode et l'amour des lettres à l'esprit scientifique. Tel est du reste le caractère dominant et général de toute la publication. Le sentiment littéraire n'y est nulle part sacrifié à l'érudition, et elle peut satisfaire à la fois et les admirateurs de nos grands écrivains et les curieux, plus amoureux d'exactitude que d'esthétique.

Une circonstance importante a contribué également à provoquer le grand travail dont nous venons de parler. Tout le monde se souvient de la surprise qu'éprouva le monde littéraire en 1842, lorsque M. Cousin, dans son fameux rapport sur Pascal, démontra que le texte des *Pensées* avait été profondément altéré, mutilé, quelquefois même trop maladroitement enrichi par ses éditeurs. Dans le premier étonnement, je dirai presque dans le premier scandale de cette découverte, on se montra fort sévère pour les falsificateurs: ils semblaient avoir manqué à tous les devoirs du respect et de l'amitié. Une appréciation plus judicieuse et plus équitable a bientôt succédé; on s'aperçut qu'on transportait indûment à d'autres temps les sentimens d'admiration superstitieuse qui naissent de l'ancienneté, *major e longinquo reverentia*. De tels sentimens n'existaient pas au lendemain de la mort de Pascal. Il n'avait pas encore été canonisé par la critique littéraire. Tout ce qu'il avait pu écrire ou pensé n'était pas chose sacrée. Il y avait des ménagemens à garder, soit dans l'intérêt de la religion, soit dans l'intérêt de l'auteur. Ce qui est noble audace chez un immortel sera paradoxe téméraire et bizarre chez un homme d'hier, que l'on a connu, que l'on a vu dans les salons, qui s'est engagé dans les polémiques du jour et qui appartient à une secte suspecte. Les amis de Pascal

avaient donc peut-être bien fait de modifier le ton trop cru et trop intime des entretiens que Pascal tenait avec lui-même; mais nous faisons bien à notre tour de restituer autant que possible cette parole superbe dans toute sa familiarité, dans tout son imprévu.

Quoi qu'il en soit, la découverte faite sur les *Pensées* de Pascal en suggéra bientôt d'autres du même genre. C'est ainsi qu'on s'aperçut que le texte des *Sermons* de Bossuet, publiés en 1772 par dom Deforis, n'avait pas été beaucoup plus respecté par lui que ne l'avait été celui des *Pensées* par les amis de Pascal. La même vérité fut démontrée sur les *Mémoires* de Saint-Simon, puis sur les *Lettres* de Mme de Sévigné. Dans certains écrits, on reconnaît la main non plus seulement d'amis timorés ou d'éditeurs scrupuleux, mais de vrais falsificateurs, par exemple dans les *Lettres* de Mme de Maintenon, dues en partie à l'habile plume de La Beaumelle (1).

Ce serait s'exagérer beaucoup la portée des considérations précédentes et pousser le scepticisme jusqu'à l'absurde que de supposer chez tous nos écrivains classiques des altérations aussi profondes que celles que nous venons de signaler. Il va sans dire que les œuvres publiées du vivant des auteurs et par eux-mêmes sont à l'abri de pareils soupçons : ces œuvres sont trop récentes d'ailleurs pour avoir permis des interpolations; mais d'une part, parmi nos monumens classiques, un assez grand nombre, tels que les mémoires ou les correspondances, ont été publiés après la mort de leurs auteurs; de l'autre, averti par les infidélités précédentes, on s'est aperçu que les éditions de nos classiques, en se multipliant et en s'éloignant de la source, avaient toutes été plus ou moins altérées sinon dans le fond, du moins dans le style et dans la langue, et qu'il y avait lieu à une nouvelle révision de textes, semblable à celle qu'ont faite les grands érudits pour les auteurs anciens. A défaut de manuscrits, que l'on consulte quand on le peut, ce seront tantôt les premières éditions, tantôt les dernières, quand elles ont été revues par l'auteur, qui serviront de type et d'autorité. A un texte sévèrement revu s'ajoutera tout ce que l'on pourra retrouver de documens inédits, car, si l'on ne peut en général considérer comme classiques que les œuvres achevées et composées, cependant tout document, quel qu'il soit, lettres, notes, programmes, est important, et peut être nécessaire pour l'intelligence complète et l'interprétation d'un auteur, pour nous faire connaître sa manière de travailler, ses études, son caractère, etc. C'est ainsi que les notes de Racine sur les tragiques grecs, et celles de Bossuet sur

(1) On a falsifié jusqu'aux lettres de Voltaire, comme l'a démontré M. Courtat à propos des lettres, assez peu intéressantes d'ailleurs, de Voltaire à l'abbé Moussinot (1875).

l'Écriture sainte, ne sont pas sans doute des œuvres littéraires, mais elles sont de précieux élémens pour l'intelligence de Racine et de Bossuet. Inutile de dire qu'il en est de même, et à plus forte raison, des correspondances. Ajoutez-y de savantes introductions soit biographiques, soit bibliographiques, des notices précises sur chaque ouvrage, des notes historiques, critiques, philologiques, enfin, ce qui est le plus précieux, des *lexiques* sur la langue des écrivains, et, comme supplémens, de curieux albums, fac-simile, portraits, maisons célèbres, le tout sous la savante direction que nous avons dite et avec le concours des écrivains les plus compétens; ajoutez-y la beauté sévère de la publication et de la typographie, et vous n'hésiterez pas à reconnaître que la collection des *Grands Écrivains de la France* (1) est appelée à devenir la première de toutes nos collections de classiques, et l'un des monumens littéraires les plus importans de notre siècle.

I.

Nos réflexions nous ayant inspiré le désir de relire les tragédies de Racine au point de vue philosophique, nous avons eu occasion de vérifier par nous-même avec quel soin, quelle diligence et quel goût l'édition de Racine, dans la collection Régnier, a été exécutée. L'éditeur est M. Paul Mesnard, l'un de nos critiques les plus délicats et les plus instruits. Chez M. Mesnard, l'amour du beau n'est pas absorbé et étouffé par le goût de l'érudition et n'exclut pas l'amour de l'exactitude (2). Il porte généralement dans ses enquêtes littéraires la précision la plus scrupuleuse, en même temps que dans sa critique un sentiment pur et un tact des plus fins. Il est ce qu'on appelait autrefois un homme de goût. On sent que la littérature n'est pas seulement pour lui une étude, mais qu'elle a son amour et qu'elle remplit sa vie. Déjà il avait écrit sur Mme de Sévigné une notice biographique, encore neuve après les travaux de Walkenaer, mais qui l'emporte beaucoup sur l'œuvre de celui-ci par le sens psychologique et la peinture des caractères. Le même mérite se retrouve dans sa notice sur Racine, qui est également une étude psychologique des

(1) Les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sont les *Lettres* de Mme de Sévigné par M. de Montmerqué, — les *OEuvres* de Corneille, par M. Marty-Laveaux, — de Malherbe, par M. Ludovic Lalanne, — de Racine, par M. Paul Mesnard, — de La Bruyère, par M. Servois, — de La Rochefoucauld, par M. Gilbert, — du cardinal de Retz, par M. Alp. Feillet, — de Molière (t. I et II), par M. Eugène Despois.

(2) Nous nous permettrons de signaler à M. Paul Mesnard une très légère inexactitude dans le portrait de Racine, qui fait partie de l'*Album :* on le fait naître en 1636 au lieu de 1639, confondant ainsi la date de naissance de Racine avec celle de Boileau.

plus attachantes. Ces notices paraîtront longues à ceux qui n'aiment pas les détails et qui veulent que tout aille vite; mais pour celui qui, retiré à la campagne, s'occupera, comme le conseillait Sainte-Beuve, à relire d'un bout à l'autre les lettres de Mme de Sévigné ou les œuvres de Racine, pour celui-là, ces études fouillées, qui mettent à nu de si belles âmes et de si brillans esprits dans un temps si heureux, ne vous en disent jamais trop. On aime d'ailleurs à voir dans M. P. Mesnard un auteur qui ne se lasse pas de son sujet, ne s'adressant qu'à ceux qui, l'aimant comme lui, ne s'en lassent pas davantage.

Dans la biographie de Racine, trois problèmes surtout méritent d'attirer l'attention, et ont été discutés par M. P. Mesnard avec beaucoup de finesse et de précision : Racine a-t-il été amoureux? — Pourquoi a-t-il abandonné le théâtre de si bonne heure? — — Quelle a été la vraie cause de sa disgrâce et de sa mort? Ces trois problèmes nous intéressent, parce que, touchant au caractère et à l'âme de Racine, ils peuvent contribuer à jeter quelque jour sur la psychologie de ses drames.

Le premier de ces problèmes mériterait à peine d'être posé, si Louis Racine, dans ses *Mémoires* sur son père, n'avait pas essayé, par un scrupule filial assurément très légitime, mais assez naïf, de pallier ce qu'il a pu y avoir de faiblesses chez son père, et de soutenir que sa peinture de l'amour avait été toute théorique, comme celle de l'ambition chez Agrippine ou de la cruauté chez Néron. Selon lui, il n'est pas besoin d'avoir été un tyran pour peindre la tyrannie; de même il n'est pas besoin d'avoir été amoureux pour peindre l'amour. C'est là une question digne des cours d'amour. Il semble qu'il y ait une distinction à faire entre les passions tendres et les passions terribles. Une âme tendre et innocente, mais qui a quelque connaissance du monde, pourra peindre avec force des passions répugnantes dont elle aura peut-être eu à subir le poids; mais une âme froide saura-t-elle peindre une passion tendre? On peut hésiter sur la solution. Quoi qu'il en soit, M. P. Mesnard, laissant de côté la théorie, s'en est tenu au fait, et il a instruit ce petit procès avec toutes les précisions de la critique historique. Il démontre que Racine a été amoureux, mais qu'il ne l'a pas été peut-être comme on eût voulu qu'il le fût pour expliquer le profond pathétique de ses drames. Nous voudrions « un roman, » et il n'y a eu, nous dit-il, que « des amourettes de théâtre. » Le mot est-il bien juste? Une amourette ne paraît guère signifier dans notre langue qu'un jeune amour, enfantin et naïf, aussi léger que l'âge auquel il appartient; mais un amour de théâtre n'est pas une amourette : c'est plus et moins, moins innocent et plus violent. Peu noble, si l'on veut, pas très honnête, puisqu'il paraît avoir été jusqu'au partage, comme le

prouve M. P. Mesnard peu honorablement pour notre grand poète, un tel sentiment a bien pu, par occasion et dans ses plus grandes ardeurs, chez un poète jeune et dans l'ivresse, affecter le caractère d'une véritable passion. Il y avait, paraît-il, des soupers de théâtre que M[me] de Sévigné appelle des « diableries, » où le mari et les amans riaient et buvaient de compagnie. Boileau rappelle les bouteilles de champagne bues par M. de Champmeslé, le mari de l'actrice, « vous savez aux dépens de qui. » On trouvera avec M. Mesnard que ce sont là « de singuliers banquets pour nos dieux classiques. » Il rappelle encore, en se transportant à une autre période de la vie de Racine, la sécheresse avec laquelle celui-ci, dans ses lettres à son fils, fait mention de la mort de la Champmeslé : c'est un souvenir aussi peu attendri que possible, une oraison funèbre de dévot (1). De tous ces faits, le biographe conclut qu'on éprouve une certaine déception, dans la vie de Racine, à voir que « l'aliment a manqué à la flamme qu'il portait en lui, » et que, s'il y a eu à cette époque un poète inspiré par l'amour véritable, l'amour du cœur, « ce poète est non pas Racine, mais Corneille. » Tout cela est fort bien déduit : ajoutons toutefois que, dans cet amour de théâtre, tout ne se passait pas en soupers, qu'il a pu y avoir un fond qui nous échappe, — que l'indignité de l'objet ne prouve pas la froideur de la passion (témoin l'Alceste du *Misanthrope*), — qu'une passion très ardente peut avoir eu ses lâchetés ou ses aveuglemens, — que M[me] de Sévigné, qui était en mesure de savoir quelque chose de tout cela (2), nous dit que Racine a fini par aimer Dieu « comme il aimait ses maîtresses, » qu'une passion de cette sorte n'exclut pas l'égoïsme et peut se concilier avec l'oubli le plus sec quand elle est passée, en un mot que, si Racine n'a pas connu l'amour noble et sublime que Corneille a peint dans *le Cid*, il a pu trouver dans les orages d'une passion peu édifiante les traits enflammés dont il a peint Phèdre, Hermione et Roxane.

De même que l'on est affligé de ne pas rencontrer l'amour vrai dans les passions de jeunesse de Racine, on l'est encore de ne pas le rencontrer davantage dans les vertueuses affections de sa maturité. On s'étonne de le voir passer si vite de ce que l'on peut appe-

(1) A propos des relations de Racine avec la Champmeslé, que l'on nous permette d'indiquer un petit problème archéologique et psychologique. Dans la maison de la rue du Marais (aujourd'hui rue Visconti) où est mort Racine, une plaque indique que la Champmeslé a demeuré dans cette maison. Sur quoi repose cette tradition? Si le fait était vrai, ne serait-il pas étrange et médiocrement délicat que Racine fût allé demeurer en famille dans un lieu où il avait pu connaître l'actrice, et où, en tout cas, son nom et son souvenir pouvaient se présenter naturellement et fréquemment?

(2) Le jeune Sévigné était le rival de Racine, et M[me] de Sévigné était, on le sait assez, la confidente des amours de son fils.

ler sans trop de sévérité du libertinage à un amour bourgeois, très respectable assurément, mais d'un prosaïque qui afflige. Si M. P. Mesnard constate « qu'il n'y a pas eu de roman » dans la jeunesse de Racine, il constate aussi, avec une grande délicatesse et une discrétion de touche vraiment charmante, mais très claire pour qui sait lire, qu'il y a eu encore moins de roman dans la seconde partie de la vie de notre poète. Sans doute, la bonne Mme Racine a été autant que qui que ce soit une mère de famille excellente et une ménagère modèle, sans doute il y a quelque injustice à lui en vouloir d'avoir été la femme de Racine, car ce n'est pas sa faute si celui-ci l'a choisie; mais dans un siècle où il y a eu tant de femmes charmantes et exquises, chez lesquelles l'esprit et l'imagination n'excluaient pas la vertu (1), on ne peut s'empêcher d'éprouver quelque impatience à voir réduire le mariage à un terre-à-terre aussi peu divertissant que paraît l'avoir été l'intérieur de Racine dans sa période de sagesse et de conversion. Assurément nous avons lieu d'être las aujourd'hui d'une théorie qui fait du désordre l'accompagnement nécessaire du génie; pourtant, outre que Racine, nous l'avons vu, n'est pas lui-même très innocent sur ce point, il est permis de penser qu'entre une vie échevelée où l'imagination domine seule et un intérieur d'où toute imagination a disparu, il y a quelque milieu. M. Mesnard rappelle le mot de La Rochefoucauld : « il y a de bons mariages, il n'y en a pas de délicieux, » et il ajoute malicieusement : « C'est évidemment parmi les bons mariages qu'il faut classer celui de Racine. » Il conjecture avec finesse qu'un ami comme Boileau a pu avoir « dans le plus vif de l'âme du poète une place absolument fermée à Mme Racine. » Quand on lit les lettres admirables de Racine et de Boileau, on est frappé de la vérité de cette conjecture; mais franchement n'est-il pas étrange que, dans l'âme du plus tendre de nos poètes, ce soit Boileau qui représente la part de l'imagination et de la poésie?

S'il y a quelque conclusion à tirer de ces différens faits, c'est que le domaine de l'imagination est tout autre que celui de la vie réelle, et que peut-être nulle part cette séparation n'a été aussi tranchée que chez Racine. Dans sa première jeunesse, dont il nous reste une correspondance, nous voyons de l'enjouement, de l'agrément, de la

(1) « Nous n'aurions pas exigé, dit M. Mesnard, que Racine eût épousé Mme de Sévigné; mais on a quelque peine à comprendre qu'avec la plus parfaite union des cœurs il puisse exister une si infranchissable séparation des esprits. » Le matamore Scudéry, dont Racine et Boileau se sont tant moqués, avait su se choisir une femme aussi éminente par l'esprit que par le caractère, comme on le voit par ses lettres à Bussy. On rêverait volontiers pour Racine une compagne de ce genre, à la fois sérieuse et spirituelle.

curiosité, enfin les petites légèretés d'un séminariste émancipé, mais rien qui annonce les grandes émotions, les troubles profonds, les orages de la vie. Dans la seconde période, dont il ne nous reste absolument rien, Racine paraît avoir été surtout entraîné par les sens et par le plaisir, et, s'il y a eu des tempêtes, on ne voit pas que l'âme et le cœur y aient été très intéressés. Enfin dans la troisième période c'est le devoir et la piété qui dominent presque exclusivement. Une noble amitié, un amour paternel plein de sollicitude, une fidélité conjugale irréprochable, une piété tendre et soumise, nous montrent alors dans Racine un parfait honnête homme; mais d'imagination et de poésie pas un mot, et cependant cette imagination se retrouvera brillante et sublime le jour où il faudra écrire *Esther* et *Athalie*.

Quelle cause a donc ainsi limité, refréné l'imagination de Racine dans la vie réelle? C'est la même que celle qui lui a fait quitter le théâtre dans toute la maturité de son génie : c'est la dévotion. Port-Royal, voilà le vrai coupable. Port-Royal a élevé Racine : c'est son honneur; mais il l'a éteint trop tôt et trop émondé : c'est là son crime. On a cherché à expliquer par bien des raisons l'abandon prématuré que Racine a fait du théâtre. Ce serait, suivant les uns, le découragement et même « le désespoir » (l'expression est de Valincour) où le plongèrent les intrigues et les manœuvres qui accompagnèrent l'apparition de la tragédie de *Phèdre*. Suivant d'autres, ce serait la charge d'historiographe que Louis XIV lui avait donnée, ainsi qu'à Boileau, qui lui aurait retranché tout son temps, et lui aurait fait sacrifier le théâtre pour la cour. Mme de La Fayette, dans ses *Mémoires* (1), s'est faite l'écho de ces bruits de salon. Ces causes ont pu être pour quelque chose dans la détermination de Racine; mais la cause véritable, décisive, qui a tout entraîné, c'est sa conversion. Il a été saisi du même scrupule, du même remords qui à cette époque ramenait à Dieu un si grand nombre de ses contemporains. C'est la conversion de Pascal, de Rancé, de La Vallière, de la princesse palatine, du jeune Sévigné, de tant d'autres livrés pendant un temps à tous les plaisirs, à toutes les passions du monde, puis s'humiliant, s'abaissant devant Dieu dans la seconde période de leur vie. La piété de Racine alla si loin dans ce moment de crise qu'il fut sur le point de se faire chartreux. On ne sait rien ou presque rien des circonstances qui ont

(1) Pour glaner quelque chose après M. P. Mesnard, nous lui signalerons ce mot de Mme de La Fayette, qui n'est pas, je crois, dans sa notice. « Racine, le meilleur de nos poètes, que l'on a tiré de sa poésie, où il était inimitable, pour en faire, à son malheur et à celui de tous ceux qui ont le goût du théâtre, un historien très imitable. » (*Mémoires de la cour de France*, édit. Petitot, t. LXV, p. 68.)

amené une révolution morale si soudaine : ce qui est certain, c'est qu'elle fut profonde et durable, au point même d'exciter les plus vifs regrets de la postérité. Non-seulement il coupa les ailes à son génie, encore si jeune et si riche, mais on nous affirme qu'il brûla avant sa mort une tragédie d'*Alceste*, dont plusieurs de ses amis assuraient, suivant Longepierre, avoir entendu quelques morceaux admirables (1). Il est permis de dire, avec M. P. Mesnard, « qu'aucune piété ne commandait une immolation si dure. » Ajoutons cependant que, si la piété de Racine nous a ravi des chefs-d'œuvre, elle en a aussi suscité. Peut-être quelques tragédies profanes de plus, où son génie se serait imité lui-même et eût fini par s'affaiblir, sont-elles plus que compensées par cette merveille d'*Athalie* où l'imagination s'est déployée avec d'autant plus de richesse qu'elle s'était pendant plusieurs années reposée et rafraîchie.

De toutes les faiblesses du cœur humain, après sa conversion, Racine n'en garda qu'une seule : celle de la cour. Il aimait Louis XIV; il aimait la grandeur; il aimait Versailles, et il ne dédaignait pas d'y jouer son rôle. Un étranger, Spanheim, a même peint d'une manière des plus dénigrantes et probablement des plus injustes ses prétentions au rôle de courtisan en même temps que ses prétentions à l'indépendance : « Il complimente avec la foule; il blâme et crie dans le tête-à-tête. » En revanche, les témoignages de Saint-Simon et de Dangeau lui sont très favorables. « Rien du poète dans son commerce, dit le premier; tout de l'honnête homme et de l'homme modeste, » et le second : « Je n'ai jamais connu personne qui eût autant d'esprit que celui-là. » Racine à la vérité poussa assez loin son rôle de courtisan, puisqu'on le voit, lui qui par dévotion venait de se refuser à faire pour le théâtre des tragédies telles que *Phèdre*, consentir, sur la demande du roi et de Mme de Montespan, à commencer un opéra sur la chute de Phaéton. Ainsi celui à qui sa conscience interdisait d'être l'émule de Sophocle et d'Euripide voulait bien, pour plaire à la cour, se faire l'émule de Quinault. Ces traits nous indiquent dans Racine, malgré la beauté de son âme, une certaine mollesse et faiblesse de caractère. C'est cette mollesse qui, dans son adolescence, en aurait fait un homme d'église sans trop de résistance, dans sa jeunesse le mettait aux pieds d'une courtisane, et dans son âge mûr l'enchaînait à la cour. Il est vraisemblable que Racine a éprouvé cette sorte d'ivresse des gens de lettres qui, nés dans une condition moyenne et bourgeoise, sont portés par leurs talens dans les pre-

(1) Fénelon affirme, dans sa *Lettre à l'Académie française*, que Racine avait essayé de faire une tragédie sans amour, à la manière grecque, et qu'il avait commencé un *OEdipe;* mais Louis Racine conteste cette assertion.

miers rangs de la société. Cette séduction qu'aujourd'hui encore les salons exercent sur les écrivains, combien plus puissante et plus entraînante devait-elle être à la cour, à Versailles, en présence du grand roi! Être traité familièrement avec une noble bonne grâce par celui que l'Europe entière redoutait, quel enchantement! quel prestige! Si l'imagination a eu sa part dans la vie de Racine, ce fut de ce côté qu'elle se tourna. Boileau, plus mâle et plus fier, fut moins accessible : il ne négligeait pas la cour; mais il ne s'y abandonnait pas. Racine au contraire n'avait conservé de mondain que l'amour de la cour et de la faveur. Un tel goût est un piége. Bossuet a peint en termes magnifiques ces tromperies de la cour et du monde (1). Racine en fit l'épreuve. On ne sait pas bien les circonstances qui amenèrent sa disgrâce. Tomba-t-il comme Vauban, comme Fénelon, pour avoir fait entendre des plaintes en faveur du pauvre peuple? Est-ce tout simplement le soupçon de jansénisme qui depuis longtemps pesait sur lui, en raison de ses relations et de ses amitiés, qui finit par le perdre? On ne le sait pas encore; on ne le saura probablement jamais : ce dont on ne peut douter, c'est de la disgrâce, c'est du profond chagrin de Racine, qui, venant s'ajouter aux infirmités d'une constitution altérée, avança, d'après les témoignages les plus certains, l'heure de sa mort. Cette mort inspira à Louis XIV quelques mots « qu'il serait injuste d'appeler durs, dit M. Mesnard, mais où se remarque une singulière sérénité. » Le maître dont la défaveur avait blessé l'âme du pauvre poète avait trop à faire pour être troublé de sa mort.

En résumant ce que nous savons sur le caractère et la vie de Racine, on voit que, si cette vie n'est pas exactement celle qu'on eût imaginée, cependant il y a quelque chose de commun entre l'homme et le poète : c'est une extrême sensibilité. C'est cette sensibilité qu'il apporte dans l'amour, dans la dévotion, dans l'ambition non du pouvoir, mais de la faveur. C'est cette sensibilité exquise, jointe à un esprit d'analyse supérieur, qui en a fait le premier peintre des passions parmi nos poètes, et qui va nous permettre, en l'étudiant à ce point de vue, de l'attirer à nous et de lui faire une place parmi les philosophes de son temps.

II.

Il ne nous appartient pas en effet de nous avancer ou plutôt de nous égarer sur le terrain purement littéraire. C'est aux chefs de la

(1) « ... La diverse face des temps, les amusemens des promesses, l'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts. » (Oraison funèbre de la princesse palatine.)

critique, aux maîtres du goût qu'il convient de faire valoir les beautés de Racine, et d'entretenir parmi nous le culte de son inimitable génie. Nous nous contenterons de le considérer par l'endroit qui nous touche de plus près, en lui demandant non des leçons de goût, mais des leçons sur l'âme humaine, en lui empruntant des lumières pour enrichir le domaine de la philosophie.

On a souvent dit que la science psychologique est nécessairement incomplète lorsqu'elle se borne à l'observation purement interne. Chacun ne peut voir en soi-même que ce qu'il y a, et aucun philosophe n'est à lui seul le type complet de l'humanité. De là la nécessité d'ajouter à l'observation interne l'observation externe, de compléter et d'enrichir la théorie de l'homme par l'observation des hommes. De là chez tous les psychologues de nombreux renseignemens empruntés aux historiens, aux moralistes, aux poètes. Aristote, plus d'une fois dans sa *Rhétorique* ou sa *Morale*, emprunte aux tragiques grecs quelques expressions vives et profondes pour désigner fortement telle ou telle affection de l'âme. Les Écossais se sont aussi souvent servis des témoignages des poètes. Cependant, quoiqu'on ait souvent recommandé cette méthode, on ne paraît pas en avoir tiré jusqu'ici tout le parti possible. Ce sont des allusions, des citations, quelques souvenirs heureux jetés çà et là plutôt qu'une analyse exacte des poètes faite au point de vue psychologique. Il y aurait là une méthode qui mériterait peut-être d'être tentée, et Racine est de tous les poètes celui qui s'y prêterait le mieux.

Tout a été dit par les grands critiques sur la psychologie de Racine entendue au sens littéraire. Tous ont signalé dans Racine la beauté et la vérité des caractères, la profondeur des sentimens, l'étonnant pathétique des situations. Il n'y a rien à ajouter à ce qu'ont écrit La Harpe, Geoffroy, Sainte-Beuve, Nisard, Saint-Marc Girardin; nous n'oserions nous engager à leur suite dans des études si délicates, qui demandent un tact et un goût si exercés. Non; nous ne parlons ici que de la psychologie savante et abstraite, de celle qui, laissant de côté les situations particulières, ne recherche que des lois générales, et traite de l'âme humaine, selon l'expression de Spinoza, comme s'il s'agissait de triangles et de cercles. C'est à ce point de vue sévère et tout scientifique que nous nous demandons si les tragédies de Racine n'auraient pas quelque chose à nous apprendre.

Il faut d'abord circonscrire le champ de nos recherches. Tout le monde sait que l'âme humaine possède deux sortes de facultés : d'une part les facultés cognitives, de l'autre les facultés affectives et actives, — l'entendement et la volonté. Il n'est pas vraisemblable

que dans les poètes, et surtout dans les tragiques, on trouve des renseignemens bien intéressans sur les lois de l'entendement. Pour l'étude de ces lois, ce ne sont plus les poètes, ce sont les savans qu'il faut consulter. Ceux-ci nous montreront les facultés cognitives dans leurs applications, ceux-là les facultés actives et morales. C'est le cœur, la passion, la volonté, qu'il faut étudier de près dans nos poètes tragiques.

Il semble au premier abord que la passion soit le monde du désordre et du chaos, et que ce qui la caractérise, ce soit l'absence de lois. Au contraire, les passions sont précisément les phénomènes de l'âme qui par leur ressemblance avec les phénomènes naturels sont malgré leur mobilité, leur diversité infinie, les plus faciles à réduire à des lois générales. C'est en tant que chose passionnée que l'âme est une partie de la nature, au lieu de s'y montrer reine et maîtresse. Leibniz a dit que l'âme humaine est « un automate spirituel. » Il entendait par là que les phénomènes de l'âme sont soumis à un déterminisme aussi rigoureux, quoique tout interne, que les phénomènes du corps. Tout est lié, tout est réglé, au dedans comme au dehors. Si l'on fait abstraction du libre arbitre, cette théorie est frappante de vérité, et dans Racine en particulier, où le rôle du libre arbitre est assez effacé, on en trouve une remarquable confirmation. Non-seulement on a assimilé le déterminisme interne des passions à celui des phénomènes externes, mais on a cru constater des analogies plus frappantes encore et d'une nature plus spéciale entre les lois de ce déterminisme et les lois du mouvement dans la nature. En un mot, la psychologie des passions a été considérée comme une partie de la mécanique. A ce point de vue, aucun poète peut-être, pas même Shakspeare, ne nous offre une vérification plus instructive et plus saisissante que Racine. Ce qui le caractérise en effet entre tous les grands poètes, c'est d'avoir connu mieux qu'aucun autre ce que l'on peut appeler la mécanique des passions. C'est la connaissance profonde de cette mécanique passionnelle qui est la source de sa science théâtrale. Il n'est pas de poète plus savant, plus réfléchi, plus profondément calculateur. On pourrait presque dire que chez Racine la profondeur psychologique a nui au génie dramatique, que, pour atteindre dans tous ses replis et suivre dans toutes ses ondulations le mouvement de la passion, il a été quelquefois entraîné, comme dans *Phèdre*, à sacrifier tous les personnages à un seul. Souvent ses héros ou ses héroïnes semblent pécher par excès de psychologie : ils s'analysent un peu trop eux-mêmes et entrent dans trop de détails sur l'intérieur de leur âme; mais gardons-nous de critiquer ce qui a inspiré tant de beautés et ce qui nous fournit aujourd'hui le sujet de notre étude.

La mécanique des passions peut être envisagée à deux points de vue : ou bien l'on peut étudier l'action et la réaction réciproques des passions dans des personnages distincts, ou bien l'action des passions dans un seul et même personnage. Action externe ou développement interne de la passion, tels sont les deux cas dont nous chercherons dans Racine les lois et les applications.

L'influence réciproque des hommes les uns sur les autres, en vertu des lois seules de la passion et de ce que nous avons appelé l'automatisme de l'âme, peut se ramener à deux lois que nous appellerons l'une la loi des *contre-coups* ou des *réactions*, l'autre la loi de *suggestion*. Nous trouvons un exemple de la première dans *Andromaque*, de la seconde dans *Britannicus*.

Dans une de ses conférences, M. E. Legouvé a exposé l'opinion de Scribe sur *Andromaque*. Le plus grand de nos mécaniciens dramatiques jugeant le plus tendre, le plus pathétique, le plus profond de nos poètes, quoi de plus piquant! Qu'admirait donc Scribe dans *Andromaque?* Ce que tout le monde y admire d'abord, bien entendu, mais encore quelque chose de plus. Ce qui frappait surtout Scribe, c'était la savante facture de la pièce, l'entente de la scène, l'art de la construction théâtrale. Il y admirait son propre génie, cet art élégant et profond de combinaison et d'agencement où il était lui-même passé maître. En un mot, tandis que le profane est tout entier aux merveilles de la passion d'Hermione et de la tendresse d'Andromaque, Scribe, comme derrière la scène, admirait le mécanisme de l'action. Et en effet rien de plus savant que la composition d'*Andromaque*. Mais où ce savant mécanisme théâtral a-t-il pris sa source? Dans le mécanisme même de la passion. S'il y a un drame où l'homme apparaisse comme un automate spirituel, c'est dans ce premier chef-d'œuvre de Racine. Excepté dans le personnage d'Andromaque, le libre arbitre n'y joue aucun rôle. Tous les personnages sont la proie non pas du destin, comme chez les Grecs, mais des passions, et non-seulement de leurs propres passions, mais des passions d'autrui. Aucun ne se possède : tous sont entraînés et ballottés. On peut dire d'eux ce que Malebranche disait si énergiquement de l'homme : « Il n'agit pas, il *est agi*. »

Voyez en effet : quel est le sujet et le nœud de la tragédie? Quatre personnages remplissent le drame : Oreste, Hermione, Pyrrhus, Andromaque. Oreste aime Hermione, qui ne l'aime pas; Hermione aime Pyrrhus, qui ne l'aime pas; Pyrrhus aime Andromaque, qui ne l'aime pas. Ainsi trois groupes de termes opposés qui se repoussent et s'attirent à la fois : Oreste et Hermione, Hermione et Pyrrhus, Pyrrhus et Andromaque. On pourrait presque donner à ce

quadrille la forme d'une proportion arithmétique, et dire : Hermione et Pyrrhus sont les deux moyens dont Oreste et Andromaque sont les deux extrêmes; Oreste est à Hermione ce que Pyrrhus est à Andromaque. Quel est maintenant le jeu du drame? Il est tout entier dans le va-et-vient de ces deux moyens termes, tantôt se rapprochant, tantôt s'éloignant des deux extrêmes. Tantôt en effet Pyrrhus désespéré se détourne d'Andromaque et revient à Hermione, qui alors se hâte d'abandonner Oreste, et ainsi les deux extrêmes restent seuls, Andromaque avec joie, Oreste avec fureur; tantôt au contraire l'espoir ramène Pyrrhus vers Andromaque, et Hermione à son tour, désespérée et ulcérée, se retourne vers Oreste pleine de dépit et de rancune d'abord, puis de rage et d'indignation. Ainsi cette savante construction qu'admirait Scribe a tout entière son origine dans l'âme. Aucune invention externe, aucune combinaison matérielle, aucune surprise, tout dans l'âme, rien que dans l'âme : c'est une merveille de l'art dramatique.

Ce qui nous intéresse ici particulièrement, c'est ce que nous avons appelé la loi des contre-coups, loi par laquelle une émotion née dans l'âme d'un personnage se communique, ou en provoque d'autres par contre-coup dans l'âme des autres (1). D'où part le mouvement? où est le ressort principal? Là encore il faut admirer le génie du poète et la science du géomètre psychologue.

On a souvent comparé l'âme à une balance, et les motifs aux poids qui la font incliner. Rien ne rappelle mieux cette comparaison que ce qui se passe dans l'âme d'Andromaque. Deux sentimens égaux en vivacité et en pureté, mais l'un à l'autre contraires, se partagent cette âme exquise aussi noble que tendre : le souvenir de son époux et l'amour de son fils. Amour conjugal, amour paternel, tels sont les deux poids de la balance; ils montent et descendent tour à tour, car, si Andromaque veut sauver son fils, il faut qu'elle épouse Pyrrhus son vainqueur, qu'elle oublie Hector; si elle veut rester fidèle à Hector, il faut qu'elle sacrifie Astyanax. Quelle lutte! combien elle est tragique et neuve! Ce n'est pas la lutte de la passion avec elle-même, ni de la passion avec le devoir, c'est la lutte de deux sentimens aussi légitimes l'un que l'autre, c'est la lutte de deux devoirs. C'est dans cette lutte, dans ce jeu interne, qu'est le ressort de tout le drame. Hector l'emporte-t-il, Andromaque repousse Pyrrhus; Pyrrhus revient à Hermione, qui repousse Oreste. Astyanax au contraire est-il vainqueur, Pyrrhus revient à Andromaque et repousse Hermione, qui retourne à Oreste. Enfin se ter-

(1) Cette loi, si nous passons du tragique au comique, pourra s'appeler la loi des *ricochets*. Picard en a fait le sujet d'une de ses plus jolies comédies.

mine cette lutte intérieure; après avoir cédé alternativement à l'une ou à l'autre de ces deux affections, sa volonté devient maîtresse : la liberté morale apparaît. La noble reine trouve un moyen de concilier ses deux devoirs : on sait que cette résolution suprême amène un dénoûment tout autre que celui qu'elle avait rêvé.

On voit que dans ce drame aucun personnage, Andromaque exceptée, n'est son propre maître. Rien ne se passe dans leur cœur qui naisse spontanément de ce cœur lui-même : c'est toujours dans l'âme d'un autre qu'est le ressort qui les fait mouvoir. Tout part d'Andromaque, et elle-même, jusqu'à sa suprême résolution, est à peine sa propre maîtresse.

La tragédie d'*Andromaque* nous révèle donc l'une des lois les plus remarquables de l'histoire des passions. Cette loi consiste en ce qu'aucune passion ne peut s'élever dans une âme sans éveiller dans une autre âme une passion correspondante : l'action est, comme on dit, égale à la réaction. Le jeu harmonique des sentimens humains veut qu'aucun homme ne soit un instrument isolé. Tout ce qui résonne dans une âme retentit dans toutes les autres. Chaque âme est le miroir du genre humain. Ainsi qu'aucun mouvement du corps ne se perd et va de proche en proche se reproduire et se répercuter dans la suite de tous les mouvemens de l'univers, ainsi une émotion passe d'une âme dans une âme et s'y transforme en une émotion nouvelle. Ordinairement ces phénomènes sont peu remarqués, parce qu'ils sont infiniment petits; mais une situation tragique est comme une expérience qui présente en raccourci, et sous une forme éclatante, un fait ordinairement insensible et inaperçu.

Étudions d'un peu plus près et avec quelque détail le développement de cette loi dans la tragédie de Racine. Oreste, comme on le sait, vient à la cour de Pyrrhus, envoyé par les Grecs pour réclamer le fils d'Hector, Astyanax. Le premier sentiment qu'éveille cette demande dans l'âme de Pyrrhus est un sentiment de générosité :

L'Épire sauvera ce que Troie a sauvé;

mais cette générosité ne doit-elle pas avoir son prix? Pyrrhus ne se fait pas tout d'abord une arme de l'otage qu'il a entre les mains. Il croit, il veut être désintéressé; déjà cependant il ne peut résister à la tentation de se faire valoir auprès de sa captive et de vendre ses bienfaits :

Je vous offre mon bras : puis-je espérer encore
Que vous accepterez un cœur qui vous adore?

Andromaque se refuse, on le devine, à se laisser fléchir; mais que d'adresse, de dignité, de sensibilité dans cette résistance! que d'efforts pour ne pas révolter un vainqueur et un maître, pour toucher son honneur et sa pitié sans éveiller sa passion et pour éluder le mot qu'on lui demande! C'est ce mot pourtant que Pyrrhus attend; comme il ne vient pas, le farouche vainqueur se retrouve bientôt : le maître parle et menace :

> Et je ne prétends pas
> Mettre toujours ma gloire à sauver des ingrats.
> — Hélas! il mourra donc!

Ainsi l'amour conjugal l'emporte d'abord dans l'âme d'Andromaque. L'amour de Pyrrhus est repoussé, et celui-ci, après un mouvement de générosité éphémère, s'irrite et semble tout prêt à abandonner Andromaque pour Hermione. Première fluctuation.

En même temps, une scène tout à fait semblable pour le mouvement psychologique se passe entre Oreste et Hermione. Comme Pyrrhus s'est cru sur le point de tout obtenir en annonçant à Andromaque qu'il sauverait son fils, ainsi Oreste se croit sûr d'entraîner Hermione en lui apprenant que Pyrrhus a pris le parti d'Andromaque, et, de même que celle-ci essaie de fléchir Pyrrhus sans laisser échapper un mot qui puisse l'engager, de même Hermione essaie de ménager et de séduire Oreste sans lui donner un mot d'espoir : sans doute, n'ayant rien à obtenir de lui, elle n'est pas obligée, comme Andromaque de son côté, à le supplier sans le satisfaire; mais elle a sa dignité à sauver, elle ne doit pas paraître aimer un infidèle et un ingrat; elle fait même parade de sa haine. Déjà la colère et l'indignation lui inspirent les menaces les plus terribles. On sent quel feu dévore son âme : cependant tout n'est pas perdu; l'espoir se mêle encore à l'amour offensé.

> Qui vous l'a dit, seigneur, qu'il me méprise!

Enfin cette âme bouleversée redevient un instant maîtresse d'elle-même, et son dernier mot est digne d'une princesse. Elle veut que ce soit Pyrrhus qui manque à sa parole, que ce soit lui qui la renvoie, et non elle qui le quitte.

> Adieu : s'il y consent, je suis prête à vous suivre.

Supposons que les choses ne fussent pas allées plus loin, et que dès le premier moment Andromaque se fût résignée à épouser Pyrrhus pour sauver son fils, que Pyrrhus eût consenti à renvoyer Hermione, tout porte à croire que la passion de celle-ci ne se fût

pas portée aux terribles excès qui amènent le dénoûment. Quoique troublée et violemment aigrie, elle est encore jusqu'à un certain point en possession d'elle-même. Depuis longtemps, elle est habituée aux mépris de Pyrrhus : ce serait un dernier coup qui viendrait dénouer une situation humiliante. Le sentiment de sa dignité ne l'a pas encore abandonnée. Elle mettrait sa fierté à ne rien ressentir. Racine même semble avoir voulu lui prêter dans ses rapports avec Oreste une nuance de coquetterie qui indiquerait qu'une passion aussi violente aurait bien pu ne pas être de longue durée; mais on sait comment la pièce se renoue et comment, sous le coup d'un nouvel aliment, cette tempête de passion va secouer de fond en comble cette âme tumultueuse.

Pendant qu'Oreste croit devoir assurer Hermione de l'abandon de Pyrrhus, la situation au contraire s'est dessinée dans un autre sens. La froideur d'Andromaque a ramené le roi d'Épire à la prudence politique. Rompre avec la Grèce, offenser Ménélas, et tout cela pour une ingrate! C'était trop. Il se décide à rendre Astyanax et à tenir sa parole; c'est lui-même qui l'annonce à Oreste.

> D'une éternelle paix Hermione est le gage;
> Je l'épouse.

Ce changement amène un nouveau contre-coup dans l'âme d'Hermione, et d'Oreste. La joie de l'une fait le désespoir de l'autre, comme tout à l'heure au contraire c'était le désespoir d'Hermione qui donnait au triste Oreste une ombre de joie. Et quel égoïsme d'amour dans Hermione! Qu'elle s'inquiète peu de rendre Oreste témoin de son bonheur!

> Qui l'eût cru que Pyrrhus ne fût pas infidèle?

Que d'illusions demi-volontaires!

> Et, s'il m'épouse, il m'aime.

Que de charmes reprend à ses yeux l'amant repenti!

> Intrépide, et partout suivi de la victoire,
> Charmant, fidèle...

Une telle joie dans une âme sèche et dure sera facilement une joie cruelle, implacable et même impolitique. Les passions, obéissant en effet aux lois fatales de la mécanique au lieu d'obéir à la raison, deviennent les instrumens de leur propre supplice. Andromaque en pleurs vient se jeter aux genoux de sa rivale triomphante pour la supplier de protéger son fils. Que devait faire Her-

mione, si elle avait eu une ombre de sagesse? Tout promettre, se faire sa protectrice, et par-dessus tout l'éloigner de Pyrrhus, et les empêcher de se réunir, même un instant. Au contraire, l'orgueil de l'amour triomphant, la haine d'une rivale, la joie de la voir humiliée, tout lui ferme les yeux, et elle laisse échapper ce mot fatal :

S'il faut fléchir Pyrrhus, qui le peut mieux que vous?

Par cet emportement déréglé, elle renvoie elle-même Andromaque aux pieds de Pyrrhus; elle rallume de celui-ci les feux mal éteints; elle travaille à sa ruine, et elle relève le drame, une seconde fois prêt à se dénouer. Ici encore c'est la psychologie qui est la source de la science théâtrale.

Andromaque a vu Pyrrhus : elle a pleuré, elle a supplié, et sans rien promettre elle a vaincu; mais elle sent bien que cette victoire c'est la défaite. Maintenant Astyanax ne peut être sauvé que par une rupture avec la Grèce. Peut-elle engager Pyrrhus dans une telle entreprise et se croire libre encore? Il faut donc céder; mais elle n'en a pas le courage. Elle espère enfin trouver auprès du tombeau d'Hector une inspiration qui la sauve : elle la trouve en effet. On sait par quelle combinaison elle croit pouvoir concilier sa conscience et son amour maternel : c'est d'épouser Pyrrhus et de se tuer sur l'autel, se fiant à sa parole pour le salut de son fils. Cette résolution est-elle aussi sage qu'elle le croit? A-t-elle bien calculé en supposant que, trompé par sa mort et n'étant plus captivé par ses charmes, Pyrrhus pourra et voudra encore sauver Astyanax du courroux des Grecs? N'est-ce pas ici la mère qui s'immole à l'époux et qui livre au hasard, c'est-à-dire à la parole d'un roi barbare, dont elle a tant de fois flétri les crimes, le salut de son fils? Telles sont les objections de la froide raison; mais les sentimens les plus nobles ont aussi leurs illusions. Heureuse d'avoir trouvé un biais qui satisfasse à la fois son cœur de mère et son cœur d'épouse, elle cède enfin; elle consent à donner sa main. Qui sait? Une fois le sacrifice fait, peut-être l'amour d'Astyanax eût-il arrêté le poignard de la fidèle épouse; peut-être l'intention qu'elle avait eue de se donner la mort lui eût-elle paru suffisante pour apaiser les mânes de l'époux involontairement trahi; mais une autre catastrophe vient empêcher celle qu'elle a méditée et mettre d'accord son devoir et son cœur.

Le consentement d'Andromaque lui ramène Pyrrhus. Il lui offre sa main comme tout à l'heure à Hermione. Cette fluctuation, il faut l'avouer, n'est pas très conforme à la dignité tragique. Hermione le lui fait sentir plus tard :

Me quitter, me reprendre, et retourner encor
De la fille d'Hélène à la veuve d'Hector,
Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi!

Racine, qui lui-même avait le caractère assez faible, se plaît à présenter ses jeunes amoureux dans des situations fausses : Bajazet entre Atalide et Roxane, Hippolyte entre Aricie et Phèdre, sont ballottés comme Pyrrhus. Il y a là un défaut grave au point de vue du théâtre; mais rien de plus favorable pour peindre le jeu et la fluctuation des passions. Du reste, le retour de Pyrrhus à Andromaque est ici le dernier nœud de l'action; elle va passer du drame à la tragédie : elle était sévère et émouvante, elle devient terrible. Hermione était une victime blessée et souffrante, cette dernière trahison en fait une furie. Quels cris!

Vengez-moi; je crois tout...
Ah! courez, et craignez que je ne vous rappelle!..
Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné?..
S'il ne meurt aujourd'hui, je puis l'aimer demain...
Revenez tout couvert du sang de l'infidèle;
Allez : dans cet état, soyez sûr de mon cœur.

Le sort en est jeté. Nul de ces personnages ne s'appartient plus. Hermione est ivre de jalousie et de vengeance; Oreste est ivre d'amour. L'un et l'autre sont prêts pour le crime; une dernière péripétie vient suspendre un moment, pour le précipiter ensuite, le dénoûment. Pyrrhus paraît. Reviendrait-il encore une fois à son devoir? Non; c'est à un faux devoir de convenance, à une humiliante politesse que cette visite est due. Sa froideur, son embarras, son humilité, tout vient glacer dans le cœur d'Hermione ce reste de tendresse prêt à se réchauffer, si un mot l'eût réveillé; mais au contraire cette nouvelle insulte évoque dans son âme toutes les furies. La rage et la dignité mêlées ensemble ne trouvent pour s'épancher que les expressions de la plus insultante ironie. Elle éclate enfin dans ce morceau mémorable qu'aucun homme de notre âge ne peut relire sans avoir dans l'oreille, dans les yeux et dans l'âme le son de voix, l'attitude, le visage de l'incomparable actrice qui ressuscita la tragédie il y a quarante ans, et pour laquelle il semble que Racine, deux siècles plus tôt, eût créé exprès le rôle d'Hermione.

Cette dernière entrevue a tout décidé. Le poignard, un instant suspendu, est abandonné à lui-même. Hermione, seule, errant dans le palais, lutte encore un dernier moment avec elle-même. Il est trop tard. Pendant ce temps, le drame s'accomplit. On sait la fin de cette terrible histoire. Pyrrhus meurt assassiné. L'obéissance d'Oreste conduit Hermione au suicide, et les imprécations d'Her-

mione conduisent Oreste à la folie. La passion d'Hermione tue Oreste, et la passion d'Oreste tue Hermione. L'un et l'autre sont les victimes des tristes oscillations de Pyrrhus, qui lui-même obéit, comme un automate, au branle de l'espoir ou de la crainte, suivant ce qu'il se persuade des sentimens d'Andromaque. Seule, celle-ci se montre maîtresse d'elle-même; seule elle conserve sa noblesse et sa dignité, parce qu'elle a devant elle la pensée du devoir, dont les trois autres personnages semblent ignorer l'existence. Elle représente la personnalité morale non sous la forme de l'héroïsme dur et insensible qu'affectionne quelquefois Corneille, mais sous la forme d'une vertu vraiment humaine qui a sa source dans le cœur. Les trois autres n'obéissent qu'aux lois de la passion, lois aussi inflexibles que celles de la chute des corps, lorsque la loi morale, qui est d'un autre ordre, n'intervient pas. On a vu avec quelle science Racine en a calculé et décrit les effets.

III.

Il est une loi bien connue des philosophes, et qui a pris une importance de plus en plus grande dans la science psychologique depuis que Hobbes, Locke, D. Hume, D. Stewart, en ont étudié et fait connaître les conditions : c'est la loi de l'association des idées. On sait que, d'après cette loi, nos idées, nos sensations, nos émotions même, ont une sorte de tendance ou d'affinité à se lier les unes aux autres indépendamment de notre volonté, et à se réveiller mutuellement par une sorte d'influence toute mécanique. Lorsque l'esprit s'abandonne lui-même sans faire aucun effort pour diriger le cours de ses pensées, ce cours ne s'arrêtera pas pour cela : elles sortiront des abîmes où elles étaient cachées dans un ordre dont nous ne savons pas le secret, mais dont la principale condition paraît être que celles qui ont été déjà réunies tendent à se reproduire ensemble : tendance d'autant plus forte que la réunion a été plus fréquente ou la première impression plus vive.

Cette loi, si importante en psychologie spéculative, est encore d'une conséquence extrême dans les affaires humaines et dans le gouvernement des hommes, car ce ne sont pas seulement les idées qui s'associent de cette manière : ce sont les passions, les sentimens et les volitions. Telle idée évoquée fera naître tel désir, telle espérance déterminera tel mouvement de volonté, et réciproquement, en éveillant tel sentiment, on provoquera telle idée. Lorsque l'expérience nous a fait connaître ces sortes de liaisons, il devient facile d'en profiter pour agir sur nos semblables, et c'est ce que l'on appelle la connaissance des hommes. Cette connaissance est ou

générale ou personnelle. Il y a certaines conditions communes à tous les hommes qui permettent d'agir sur tous à peu près de la même manière; il y a en outre une connaissance spéciale des caractères, des âges, des sexes, des individus, des situations, qui fait que l'on agit diversement selon les circonstances. Cet art, qui ressemble si bien à celui de la médecine, et dont on peut user, comme de celui-ci, pour le bien et pour le mal, réussit à manier les âmes en quelque sorte à leur insu et sans qu'elles aient conscience de l'empire exercé sur elles. Tel est l'art de l'escamoteur qui vous fait choisir la carte qu'il a désignée d'avance. Un prestidigitateur remarquable avait inventé, il y a quelques années, des tours qu'il appelait psychologiques et qui consistaient à deviner la pensée du spectateur, précisément parce qu'il avait trouvé le moyen de la lui suggérer infailliblement. On prétend que les femmes sont très habiles dans cette sorte d'art et qu'elles savent faire vouloir à leurs maris ce qu'elles désirent elles-mêmes : c'est ainsi qu'elles concilient l'obéissance apparente qu'exige la loi avec l'amour du gouvernement, qu'elles possèdent au plus haut degré. Cette loi, que nous appelons loi de *suggestion*, est encore le principe de la rhétorique. C'est de là que viennent les principales règles de cet art, qui consistent à tourner les esprits du côté où ils doivent être pliés pour entrer dans nos vues. Enfin l'art d'écrire lui-même est en grande partie fondé sur les mêmes principes.

La loi de suggestion, dérivée de la loi d'association, offrait trop de ressources à l'art du poète pour qu'on n'en trouve pas dans les auteurs tragiques ou comiques de nombreuses applications. Rien de plus intéressant pour un spectateur, rien de plus tentant pour un grand peintre des mœurs et des caractères que le tableau d'une âme faible et aveugle tournée par une volonté forte et savante vers un but fixé d'avance, et où elle croit aller d'elle-même et de son plein gré. C'est le cas de la célèbre girouette de Bayle, qui se croirait libre parce que le vent la tournerait du côté de son propre désir ou de ses passions.

L'art dramatique offre deux grands exemples de cette loi de suggestion ou d'insinuation. C'est, dans Shakspeare, la célèbre scène de Yago, et dans Racine, la scène de Narcisse et Néron. On a souvent comparé ces deux scènes, différentes à tant d'égards, mais dont le mouvement est tout à fait semblable, parce que les deux poètes, sans s'être connus, ont eu devant les yeux la même loi du cœur humain. Yago, dans Shakspeare, Narcisse, dans *Britannicus*, représentent ce qu'on appelle le traître en style de mélodrame (1); ils en

(1) Il est curieux de remarquer que *Britannicus* est construit tout à fait sur le plan

sont l'un et l'autre les deux types immortels. Tous deux ont intérêt à pousser leur maître au crime; mais l'un a contre lui le cœur de sa victime, l'amour d'Othello pour Desdémone, et il ne peut en triompher que par le mensonge; l'autre trouve au contraire un complice naturel dans le cœur de Néron. Il n'a qu'à écarter les faibles scrupules qui lui servent de barrière et à réveiller des passions endormies. Si ce n'est la vertu, du moins le respect humain et une sorte de lâcheté pour le mal, reste d'une longue habitude d'obéissance, défendent encore Néron contre le crime. Il faut donc user d'art et d'insinuation pour l'amener à vouloir ce qu'il désire, et à rompre les liens pesans qui malgré lui tiennent encore sa volonté enchaînée. Quelque noire que puisse être une âme, elle n'arrive jamais à voir le crime tel qu'il est; elle ne veut pas à ses propres yeux être criminelle, il lui faut des prétextes, c'est-à-dire des mobiles qui, en plaisant à son imagination et en flattant ses intérêts, écartent une image qui toute nue lui ferait horreur. C'est pourquoi le conseiller qui veut éveiller la pensée du mal dans une âme combattue, évoquera les passions voisines, tournera autour du cœur qu'il veut corrompre, et, comme Socrate, par des interrogations habiles, faisait naître dans l'âme des autres les pensées qu'il avait lui-même, ainsi le conseiller perfide, par une suite de suggestions savantes, et comme par une sorte de *maieutique* morale (1), accouchera l'âme prête au crime et lui fera enfanter les résolutions qui d'abord lui répugnaient le plus.

Nous voyons en effet que Narcisse, qui a cru Britannicus condamné, apprenant que Burrhus a arraché à Néron la promesse de se réconcilier avec son frère, évite d'abord avec soin de combattre directement cette nouvelle résolution.

Oui, Narcisse, on nous réconcilie.
— Je me garderai bien de vous en détourner.

Mais il s'adresse à la défiance et à la crainte. Le crime était décidé,

d'un mélodrame. Néron est le tyran, Narcisse le traître, Burrhus l'homme vertueux, Junie la victime innocente et persécutée. Mettez ce drame au moyen âge, habillez les héros de costumes romantiques, traduisez en prose déclamatoire la sublime poésie de Racine, ajoutez-y quelques scènes matérielles : Locuste préparant le poison et faisant mourir un esclave pour l'essayer, Britannicus expirant sur la scène, etc., et vous aurez un magnifique mélodrame. Est-ce pour déprécier la pièce de Racine que nous faisons cette remarque? Bien au contraire; c'est pour montrer combien elle est dramatique, et que, si elle laisse le monde un peu froid, c'est qu'un goût supérieur, épurant les moyens d'action, a retranché tous les effets grossiers pour ne retenir que l'essentiel. Telle est la différence de la tragédie et du drame moderne. Au point de vue de la tragédie, le beau monde est peuple, et même le peuple, dans sa naïveté, est encore plus capable de comprendre la tragédie que le beau monde.

(1) On appelle *maieutique* (méthode d'accoucher les esprits) la méthode de Socrate.

le poison préparé : croit-on que rien ne transpirera? Britannicus ne manquera pas d'en être informé,

Et peut-être il fera ce que vous n'osez faire.

Voilà le premier coup porté; mais Néron est prêt à le recevoir : il l'attend, il ne cédera pas. La voix de Burrhus est encore dans son oreille.

On répond de son cœur, et je vaincrai le mien.

Second assaut : appel à l'amour, à la jalousie.

Et l'hymen de Junie en est-il le lien?

Néron ne faiblit pas encore; mais il ne répond plus aussi directement à l'insinuation. Narcisse voit alors qu'un troisième coup est nécessaire. Il sait où il faut frapper « le monstre naissant; » c'est dans son orgueil, dans ses rancunes d'enfant opprimé par une mère impérieuse, et aussi dans une légitime jalousie de son autorité.

Agrippine, seigneur, se l'était bien promis.

Ici la brèche est faite; ce cœur, que la haine de Britannicus, la crainte de sa vengeance, l'amour de Junie, n'avaient pas entamé, le nom seul d'Agrippine suffit pour le vaincre. Narcisse sait que, depuis de longues années, Néron ronge le frein qu'il n'ose pas secouer. Agrippine l'a fatigué du poids de son orgueil. A ce seul nom, Néron fléchit : ses résolutions l'abandonnent; Burrhus a tort et Narcisse l'emporte.

Mais, Narcisse, dis-moi, que faut-il que je fasse?

On le voit, il consulte, il interroge, il demande grâce, il ouvre son cœur, il avoue sa dernière faiblesse : le poids d'une bonne renommée, la crainte de l'opinion et le souvenir fatigant « de trois ans de vertu. »

Narcisse sent bien qu'il a vaincu; mais il ne faut pas que la victoire lui échappe. Il cesse d'insinuer; il attaque en face. Aux scrupules de Néron, il oppose la servitude innée des Romains, leur lâche adulation, leur insolence encouragée par sa bonté. — Néron, de son côté, se sentant vaincu, veut faire une dernière défense : il se couvre du nom et de l'autorité du vertueux ministre. « J'ai promis à Burrhus. » Ce n'est plus qu'une défense pour l'honneur; il attend, il semble demander une réponse qui désarme ses derniers scrupules. Narcisse n'a pas de peine à le satisfaire; c'est encore au

désir d'indépendance, à l'impatience de la domination, à la vanité froissée qu'il s'adresse. Il lui montre Burrhus comme Sénèque, comme Agrippine, se disputant le gouvernement de sa volonté, et exerçant l'empire sous son nom; il lui montre par ce dernier coup leur puissance abaissée. « Vous seriez libre alors. » Dès lors Britannicus est condamné. Le futur tyran a rompu tous ses freins; mais il n'ose pas s'avouer à lui-même tout haut cette terrible résolution; il la dissimule sous une feinte incertitude.

Viens, Narcisse, allons voir ce que nous devons faire.

Pour résumer toute cette évolution psychologique, la scène que nous venons d'analyser nous montre le passage d'une résolution à une autre. Au début, Néron a renoncé à la mort de Britannicus; à la fin, il l'a décidée; mais ce n'est pas de lui-même qu'il passe du premier état de conscience au dernier : c'est par une suite d'instigations qui de proche en proche, en secouant son âme, font reparaître à la surface la pensée supprimée. Néron ne s'aperçoit pas qu'il est le jouet d'un autre. C'est par une suite d'associations d'idées que Narcisse finit par en venir où il a résolu. Le nom de Britannicus ne suffit pas d'abord, celui de Junie pas davantage, celui d'Agrippine est décisif; mais il faut encore écarter celui de Burrhus. Par ces diverses étapes, Narcisse réussit enfin à toucher l'endroit sensible, et, comme le dirait Leibniz, toutes les petites velléités qui se combattaient jusque-là ont fini par se réunir et se fondre dans une volonté dernière et prévalente.

La loi de suggestion se comprendra mieux, si on la compare à une autre loi qui lui ressemble, mais qui s'en distingue, la loi de persuasion. Celle-ci s'adresse à la partie intelligente et rationnelle de l'âme, celle-là à la partie machinale. La persuasion nous présente la chose elle-même, et nous apprend à la choisir pour elle-même, soit parce qu'elle est vraie, soit parce qu'elle est belle, soit parce qu'elle est bonne. La suggestion a pour caractère au contraire d'écarter l'idée même de l'objet pour n'en présenter que les accessoires et les circonstances sensibles qui nous y mènent à notre insu. Ces deux états de conscience sont parfaitement opposés l'un à l'autre dans les deux scènes de *Britannicus*, qui se succèdent : celle de Burrhus et celle de Narcisse. L'un et l'autre en effet essaient de persuader Néron, mais l'un d'une manière directe, l'autre d'une manière indirecte, l'un s'adressant à la raison et au cœur, l'autre à l'imagination et aux passions, l'un montrant hardiment le but, à savoir le bien, l'autre dissimulant au contraire ce but, à savoir le mal. Le premier n'a rien à craindre, et il peut dire tout haut :

Sois honnête homme ; mais le plus coupable des hommes n'a jamais dit à un autre et ne s'est jamais dit à lui-même : Sois criminel. Il lui faut donc pour arriver là employer des chemins détournés.

Le bien lui-même, dans une âme faible, est obligé quelquefois de recourir à la loi de suggestion plutôt qu'à celle de la persuasion, c'est-à-dire d'employer les moyens indirects au lieu des moyens directs. On dit que la méthode des jésuites consiste principalement dans cet art d'enseigner le bien comme s'il était le plaisir, et d'insinuer ce qui devrait être imposé. Une telle méthode ne doit pas être condamnée systématiquement. Les plus grands moralistes, qui ont connu les faiblesses humaines, ont conseillé d'envelopper la passion par des circonvallations habiles au lieu de la combattre par un assaut direct. La foi elle-même, qui semble avant tout une affaire d'âme et de cœur, s'est quelquefois appuyée sur des moyens extérieurs. Pascal, dans son mépris pour l'homme, conseillait de faire entrer la foi dans l'âme par des habitudes purement machinales, imitant en cela les jésuites, qu'il avait en horreur. C'est que les actes extérieurs réveillent involontairement en nous les sentimens dont ils sont les signes. Feignez la colère, nous disent les physiognomonistes, et vous éprouverez involontairement un sentiment de colère ; de même faites comme si vous croyiez, et la foi viendra d'elle-même : ainsi l'hypocrisie sera le chemin de la dévotion.

On voit de quelle conséquence est pour le gouvernement des âmes et la direction des esprits la loi de suggestion. C'est par là que les âmes fortes commandent aux âmes faibles : c'est par là aussi que les complaisans, par une sympathie mal entendue, flattent les maladies des passions : autre exemple admirable que Racine nous offre du même phénomène psychologique. OEnone, dans *Phèdre*, pousse la reine au crime, non comme Narcisse, pour s'assurer l'influence et le pouvoir sur un maître perverti, mais par l'affection aveuglée d'une nourrice qui veut le bonheur de sa maîtresse à tout prix. On sait par quelles insinuations criminelles elle essaie de sauver Phèdre aux dépens d'Hippolyte, et comment, lorsque celle-ci, accablée de remords, ne pense plus qu'à mourir, elle veut encore la justifier à ses propres yeux par l'exemple des dieux eux-mêmes qui, dit-elle,

> Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes.

Mais ici un phénomène nouveau se produit : pour avoir outré la mesure, la suggestion produit un effet contraire à l'effet cherché. L'excitation a dépassé d'un degré la susceptibilité du patient, et

détermine une réaction soudaine; une explosion terrible éclate. De là cette apostrophe célèbre, sans égale au théâtre : *va-t'en, monstre exécrable!* La conclusion est ici l'inverse de celle de *Britannicus.* Néron cède; Phèdre se révolte. L'un ne demande qu'à être entraîné au crime; l'autre s'y laisse aller, mais avec remords, et fait retomber sa colère sur une complice trop dévouée. C'est de part et d'autre la même loi : c'est toujours un conseiller qui plaide pour le vice; mais l'un, maître de lui-même, ne fait pas une faute, et suit jusqu'au bout une tactique irréprochable; l'autre, entraînée par une fausse bonté, oublie qu'elle parle à une âme humiliée et désespérée, pleine de remords, et en voulant caresser sa faiblesse elle ne fait que déchaîner les furies de ses remords impuissans.

IV.

On vient de voir les principales lois qui régissent les passions dans les rapports des hommes entre eux : voyons celles de la passion dans une seule et même âme. Il sera possible d'être plus court sur ce second point, beaucoup de détails étant déjà indiqués dans ce qui précède. Nous trouvons encore ici deux lois principales : l'une que nous appellerons loi de *fluctuation* ou du *flux et du reflux*, l'autre loi de *transformation.* La première consiste dans l'oscillation presque machinale d'une passion à l'autre ou d'une extrémité à l'autre de la même passion, la seconde dans une évolution qui prend toutes les formes, et qui, sous l'apparence de mille passions diverses, nous présente toujours la même.

Nous avons dit qu'on a quelquefois essayé de ramener les phénomènes de l'âme aux lois de la mécanique. Le psychologue allemand Herbart a surtout développé cette pensée : suivant lui, les passions ou les idées (car pour lui tout est idée ou représentation) se comportent comme des forces; elles se composent, elles s'opposent, elles se font équilibre, elles se limitent ou se suppriment réciproquement, et Herbart a cru même pouvoir soumettre au calcul les lois de ces actions et réactions diverses. Lorsqu'une idée domine dans l'âme, elle tient en échec les idées contraires : celles-ci sont « arrêtées, » c'est l'expression de Herbart; elles restent « sur le seuil de la conscience, » prêtes à reparaître lorsque l'idée dominante aura dépensé toute sa force. Nous trouvons dans Racine un admirable exemple de ces « arrêts de conscience, » *Hemmungen*, comme les appelle Herbart : c'est le fameux *qui te l'a dit?* d'Hermione, aussi sublime dans l'ordre des passions que le *qu'il mourût!* dans l'ordre de l'héroïsme généreux. Sans aucun doute, la pensée

d'avoir elle-même commandé le crime ne peut pas être absente de la conscience d'Hermione; mais elle n'est que sur le seuil; elle est arrêtée, tenue en échec, cachée dans les ténèbres par le délire de la passion qui, tout entière au désespoir, oublie la fureur de vengeance et de jalousie qui la possédait un instant auparavant.

Ces suppressions alternatives de mouvemens contraires, ce va-et-vient, ce flux et reflux, sont un des ressorts les plus habituels du théâtre de Racine, et aucun poète n'en a fait un aussi grand usage : cette oscillation est le trait caractéristique de ses héroïnes amoureuses et souvent même de ses héros. C'est dans les monologues surtout que nous voyons ses personnages aux prises avec eux-mêmes, et que les divers mobiles qui les agitent montent et descendent alternativement comme les poids d'une balance ou comme le pendule dans sa course : arrivé au terme de son oscillation, il revient sur lui-même et remonte d'où il est parti. De même, dans le combat des passions, c'est précisément au moment où l'âme semble prendre un parti pour l'une des deux alternatives et s'abandonner exclusivement à l'une des passions contraires, que l'autre à son tour commence à reprendre son empire et reparaît avec ses séductions oubliées. Est-ce l'amour qui triomphe, voici bientôt la haine qui reparaît; est-ce la haine, l'amour se fait entendre. Racine est passé maître dans la peinture de ces contradictions. Il les connaît si bien, cette loi lui est si familière qu'on pourrait presque dire qu'il s'en est fait un procédé. Quiconque comparera ses différens monologues en trouvera la coupe singulièrement semblable; c'est toujours le oui et le non se combattant l'un l'autre et se remplaçant alternativement. Le héros ou l'héroïne vont-ils prendre un parti, on est sûr que leur imagination va leur suggérer immédiatement le parti contraire; s'abandonnent-ils à celui-ci, le premier revient immédiatement jusqu'à ce que ce va-et-vient s'arrête, et qu'une circonstance décisive fasse pencher la balance une dernière fois.

Prenons pour exemple le monologue d'Hermione. Le trouble de l'âme est indiqué dès les premiers vers :

> Ah! ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais?

Cependant il semble que la haine domine, car l'offense est toute récente :

> Le cruel! de quel œil il m'a congédiée!

Et cependant la tendresse combat pour lui,

> Et prête à me venger, je lui fais déjà grâce.

Ce sentiment l'emportera-t-il? Au contraire il suffit d'y avoir cédé un instant pour que la colère reprenne tout son empire :

> Non; ne révoquons pas l'arrêt de mon courroux;
> Qu'il périsse!

Mais c'est précisément cet arrêt une fois prononcé qui va réveiller la clémence de l'amante en furie :

> Eh quoi! c'est donc moi qui l'ordonne?

Elle va prononcer un sursis, attendre encore :

> Ah! devant qu'il expire...

lorsque Cléone vient rallumer sa colère par la description du mariage de Pyrrhus, faite avec des traits qui semblent choisis exprès pour exaspérer Hermione; le sort en est jeté :

> Le perfide! Il mourra.

L'impatience même est telle qu'elle craint la faiblesse d'Oreste :

> Quoi donc! Oreste encore,
> Oreste me trahit!

Ainsi, on le voit, c'est au moment où Pyrrhus semble sur le point d'échapper au supplice qu'Hermione le condamne sans pitié. Heureux, elle le veut mort; mort, elle reporte sa haine sur le meurtrier; toujours en contradiction avec elle-même, voulant ce qui n'est pas et ne voulant pas ce qui est. Rien ne nous montre la passion plus près de la folie; elle ne peut finir que par là ou par la mort. Tel est en effet le double dénoûment d'*Andromaque :* le suicide d'Hermione et les fureurs d'Oreste. Une suite de secousses contradictoires ne peut que briser la corde : c'est ce qui arrive nécessairement lorsque la passion est seule et sans contre-poids.

Racine, nous l'avons dit, s'est laissé un peu entraîner par la facilité de ce procédé, et que le passage du pour au contre devient dans la plupart de ses monologues une sorte de figure de rhétorique un peu monotone, quoique souvent riche en effets puissans. Même la forme extérieure a son moule presque toujours le même. D'abord le personnage commence par s'interroger lui-même : « Où suis-je? » dit Hermione. — « Titus, que viens-tu faire? » se dit Titus dans *Bérénice.* — « Que faut-il que je fasse? » se dit Roxane. — « Tu ne le crois que trop, » se dit Mithridate. — « Que vais-je faire? » dit Agamemnon. Puis les différentes phases de la délibération sont marquées par des *non,* des *oui* et des *mais* qui se succè-

dent alternativement, suivant des lois fixes, comme la bascule d'une machine; par exemple, Roxane vient de découvrir l'amour d'Atalide et de Bajazet, et elle s'écrie :

O ciel! à cet affront m'auriez-vous condamnée?

Bientôt la balance remonte : « *Mais* peut-être qu'aussi... » Puis elle se tranquillise : « *Non, non,* rassurons-nous. » Enfin la bascule a lieu en sens inverse : « *Mais,* hélas! de l'amour... » Voyez maintenant le monologue de Mithridate. N'est-ce pas exactement le même tour et le même mouvement? « *Mais* ne connais-je pas le perfide Pharnace? — *Non,* ne l'en croyons point. — *Mais* par où commencer? — *Oui,* sans aller plus loin... » De même Agamemnon dans *Iphigénie :* « *Mais* ma fille en est-elle à mes lois moins soumise? — *Que dis-je?* que prétend... — *Non,* je ne puis, cédons... — *Mais quoi!* peu jaloux de ma gloire... » Cependant, si ces formes trop peu variées peuvent être critiquées au point de vue littéraire, elles ont un grand intérêt au point de vue psychologique : ainsi que les formes d'une division scolastique, elles marquent avec précision les diverses nuances du développement d'une passion; elles en séparent nettement les articulations distinctes et nous permettent de retrouver la loi qui se dissimule sous le désordre apparent du phénomène. A cet excès de méthode, on reconnaît un élève de Port-Royal.

Une seconde loi qui régit le développement d'une passion dans une seule et même âme est celle que nous avons appelée loi de *transformation.* On sait l'importance qu'a prise la notion de transformation dans la science moderne. Le végétal, a dit Goethe, n'est que la feuille transformée. Le crâne, a dit Oken, est une vertèbre transformée. Condillac disait que toutes nos facultés ne sont que la sensation transformée. On a pu dire de même, et avec plus de vérité, que toutes nos passions ne sont que l'amour transformé, en prenant ce mot dans le sens le plus étendu. Bossuet, dans sa *Connaissance de Dieu et de soi-même,* a exprimé cette doctrine avec beaucoup de netteté et de précision (1). Ce qu'il dit de l'amour en général, c'est-à-dire de l'inclination vers ce qui plaît, Racine nous l'apprend de l'amour passion, et sa tragédie de *Phèdre* est un frappant exemple de la loi précédente. Dans cette œuvre merveilleuse, l'amour apparaît en effet comme le fond et la substance de toutes les autres passions. Séparé de son objet, privé de tout espoir de le posséder, l'amour devient d'abord la *tristesse :*

Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire.

(1) Chapitre Ier, § VI.

Malgré lui cependant il s'abandonne, et, laissant échapper son secret, il rougit de lui-même et se tourne en *honte :*

La rougeur me couvre le visage.

Mais, incapable de se renfermer dans le secret, il éclate et s'avoue lui-même dans toute sa force, dans toute sa folie : c'est l'*amour* proprement dit.

De l'amour j'ai toutes les fureurs...
Je sentis tout mon corps et transir et brûler.
Je reconnus Vénus...

Ce n'est qu'un oubli d'un instant, et, éclairé par l'idée du bien, l'amour bientôt devient le *remords :*

J'ai conçu pour mon crime une juste terreur;
J'ai pris la vie en haine et ma flamme en horreur.

La mort supposée de Thésée ouvre à la passion de Phèdre un nouveau champ. Admise en présence d'Hippolyte, elle laisse échapper son secret, et l'amour déchaîné traduit le *désir :*

Et Phèdre au labyrinthe avec vous descendue
Se serait avec vous retrouvée ou perdue.

Le désir, quoique repoussé, et après un moment de honte, devient de l'*espoir :*

J'ai déclaré ma honte aux yeux de mon vainqueur,
Et l'espoir malgré moi s'est glissé dans mon cœur.

Cet espoir descend jusqu'à la *prière :*

Peins-lui Phèdre mourante,
Ne rougis point de prendre une voix suppliante;
Je t'avouerai de tout...

Une nouvelle péripétie se déclare. Hippolyte est amoureux. Toutes les douleurs précédentes cèdent à cette douleur nouvelle : toutes les angoisses s'emparent de cette âme malade, et l'amour devient *jalousie :*

Œnone, qui l'eût cru? j'avais une rivale :
... Ah! douleur non encore éprouvée!
Ils s'aiment!

La jalousie fait passer l'âme en un instant de l'amour à la *haine :*

Il faut perdre Aricie!

Pourtant l'idée du crime réveille sa conscience engourdie, et l'amour devient *terreur :*

> Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux,

et de la terreur passe au *désespoir :*

> Misérable ! et je vis !

Cependant même alors l'amour fait encore sentir son aiguillon, et semble plus touché de son insuccès que de sa faute. Dans la terreur du remords domine le *regret :*

> Hélas ! du crime affreux dont la honte me suit,
> Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit !

Mais cet oubli ne dure qu'un instant : sur une insinuation d'OEnone, le remords renaît et se tourne en *colère* et en *indignation :*

> Ainsi donc jusqu'au bout tu veux m'empoisonner,
> Malheureuse !...

Enfin la passion, après avoir traversé toutes les formes et épuisé toutes les phases, n'a plus qu'une issue, terminaison ordinaire de tous les conflits tragiques, mais ici commandée par la nature même des choses : le suicide. L'impuissance de vivre, la lassitude de l'être, tel est le dernier mot d'un amour sans espoir et sans consolations possibles. En d'autres temps, un tel amour eût pu trouver une dernière phase dans un amour d'un autre ordre et dans les abîmes de la pénitence ; mais Phèdre ne peut rien connaître de semblable. La nature ne lui permet que deux consolations : avouer et mourir.

Les observations développées dans ces pages ne sont que l'esquisse d'une méthode qui, je crois, pourrait être appliquée avec fruit à l'étude de la littérature. A défaut de lois inconnues, on y trouverait au moins de beaux exemples, vivans et concrets, à la place des exemples vagues ou insignifians qui remplissent nos traités de psychologie. Corneille, étudié à ce point de vue, serait aussi instructif que Racine. Dans celui-ci, la passion domine trop, et l'empire sur soi-même, la victoire morale y est trop rare : Titus, Monime, en sont à peu près les seuls exemples. Combien cet empire sur soi-même est-il plus grand et plus sublime dans Rodrigue, dans Chimène, dans le vieil Horace, dans Auguste, dans Polyeucte, dans Pauline, dans Nicomède, dans Cornélie, dans Sertorius ! C'est là une autre face de la psychologie qui mériterait d'être étudiée et qui fournirait pour la lutte morale d'aussi beaux exemples que Racine pour

la lutte des passions. L'un et l'autre poète réunis nous donnent tout entier l'homme moral, émotions et volonté; l'homme intellectuel reste en dehors.

Il y a aujourd'hui une tendance louable sans doute, mais excessive, de la philosophie à s'alimenter exclusivement dans le domaine des sciences de la nature. On oublie trop les secours que les lettres ont toujours fournis et peuvent fournir encore à la philosophie. Quelque importantes que puissent être pour la connaissance de l'homme la zoologie et la physiologie, il ne faut pas méconnaître l'utilité des études qui ont pour objet l'homme moral. La psychologie est la science de l'homme; la poésie, et surtout la poésie dramatique, repose sur la connaissance des hommes. Dira-t-on qu'il est inutile de connaître les hommes pour apprendre à connaître l'homme? L'étude du cœur, de la vie et du monde doit-elle être exclusivement remplacée pour les philosophes par des études abstraites et sans vie? Les plus grands philosophes ne l'ont pas cru. Qui peut prétendre à plus de sévérité scientifique qu'Aristote? Est-il cependant un moraliste plus délié, plus humain, plus riche en peintures de mœurs et de caractères? Ce n'est pas Théophraste, c'est Aristote qui est le vrai rival de La Bruyère. La nature humaine ne s'étudie pas seulement dans le moi abstrait, encore moins dans les amphithéâtres d'anatomie. Lorsqu'on saura que le cœur est un muscle, comprendra-t-on mieux le cœur d'Andromaque, de Chimène ou de Desdémone? Ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit scientifique (et qui est souvent tout le contraire) tend à détruire toute analyse délicate pour y substituer de grossières hypothèses. Par crainte de la philosophie littéraire, on a séparé violemment la philosophie de la littérature. C'est un sérieux danger. Il y a en philosophie des problèmes où le sentiment et le tact ont plus de part que la méthode scientifique. La philosophie ne sera jamais une science dans le sens absolu du mot : elle doit y aspirer sans doute, mais sans jamais oublier les liens qui la rattachent à des formes plus libres de la pensée. La philosophie remplit l'entre-deux des lettres et des sciences. Ce serait un progrès barbare que celui qui lui imposerait de rompre avec les premières pour obtenir par grâce parmi les secondes une place subordonnée et contestée. Nous avons trop souvent plaidé pour la philosophie la nécessité du commerce des sciences pour qu'il ne nous soit pas permis de lui rappeler, si elle était tentée de l'oublier, sa parenté avec les autres Muses.

PAUL JANET.

L'ÉCOLE SCIENTIFIQUE

SES PROMESSES ET SES PRÉTENTIONS

LES ANTÉCÉDENS DU POSITIVISME.

I. *History of the rise and influence of the spirit of rationalism in Europe*, par W. E. Lecky, 4e édition, 2 vol., Londres 1870; Longmans, Green and Co. — II. *Supernatural religion*, 4e édition, 2 vol., 1874; Longmans, Green and Co.

Il y a grand intérêt, ce me semble, à étudier le mouvement de pensées qui dans les livres s'appelle le *positivisme*, le *cosmisme*, et qui, à l'état d'instincts, travaille plus ou moins toutes les classes de nos sociétés. Qu'il existe un fort courant qui entraîne l'Europe loin des croyances et des institutions de son passé, tout le monde le sent, et beaucoup s'en effraient, non sans raison, car dans une large mesure l'entraînement de notre époque n'est encore que de la répulsion pour les choses d'autrefois : les rancunes aveugles, les illusions des appétits inintelligens et l'impuissance des esprits à concevoir des voies nouvelles le rendent plus capable de détruire n'importe quoi que de conduire n'importe où. Dangereux ou non toutefois, le torrent ne saurait être arrêté. Le mieux est de suivre du regard les idées et les projets qui tentent de lui ouvrir un cours déterminé. Après tout, notre avenir ne dépend pas des passions aveugles qui s'y mêlent : il dépend des plans que les intelligences pourront imaginer pour créer un ordre de choses avec tous les instincts, bons et mauvais, qui sont hors d'état d'avoir une volonté pratique à eux. Or, à l'heure qu'il est, l'école ou les écoles que je me permets de désigner sous le nom de positivisme représentent ce

qui s'est dessiné de plus net, et comme telles elles sont, à mon sens, la puissance avec laquelle il importe le plus de compter; mais le positivisme est un Protée qui ne se laisse pas facilement saisir. Grâce à ce qu'il a encore de flottant et d'indéfini, il possède contre la critique un grand avantage, celui de pouvoir imiter la chauve-souris de la fable. A ceux qui lui reprochent sa philosophie, il répond volontiers que son principe est justement de ne se prononcer en aucune façon sur les questions religieuses et métaphysiques, qu'il est une pure méthode à l'usage des sciences d'observation. L'instant d'après, quand il s'agit de l'éducation à donner aux hommes ou des bases de la morale, il fait ce que faisait récemment M. Littré; au nom de son axiome fondamental, que les *vérités* métaphysiques sont *incognoscibles*, il déclare que, lorsque la foi baisse, la seule ressource qui reste est de chercher la règle des devoirs dans *la règle des choses*, à quoi il ajoute vite : Où apprendre la règle des choses, si ce n'est dans les sciences expérimentales positives, dans la physique, la chimie, la physiologie?

Il faut cependant s'entendre. Le positivisme sans doute est bien une méthode d'observation scientifique, et, en tant qu'il est cela, on ne peut certes pas lui reprocher sa résolution de se tenir en garde contre les théories spéculatives. Peut-être n'est-ce pas une chose aussi facile qu'il le croit d'observer *les phénomènes* sans être influencé par aucune métaphysique; peut-être ces mêmes phénomènes, qu'il regarde comme des *manières de paraître* appartenant aux choses, sont-ils des manières humaines de voir qui résultent d'une métaphysique inconsciente. Peut-être enfin le positivisme ne réussit-il pas à faire ce qu'il croit faire. Toujours est-il qu'il a au moins parfaitement raison de contester à toute doctrine le droit de dicter la loi à l'observateur. Quand il s'agit de connaître les effets qui sont réellement visibles pour nous, nulle présomption déduite des idées préalables que nous pouvons nous être formées des causes invisibles n'a la moindre autorité pour trancher par ses *il faut* la question de fait.

Seulement le positivisme n'est pas sincère ou se rend mal compte de lui-même quand il se donne pour une méthode qui n'a trait qu'à l'étude des phénomènes sensibles. Sous la règle qu'il recommande se cachent des affirmations générales qui impliquent bel et bien une morale, une psychologie, une philosophie de l'histoire, une pédagogie. En fait, il ne se borne nullement à repousser les *a priori* du domaine de l'expérience : il déclare sans réserve que les faits sensibles sont les seuls faits connaissables, ce qui revient à biffer d'un seul trait tous les phénomènes moraux. Bref, il réduit le rôle de notre intelligence à l'étude des impressions de nos sens, et il soutient que les phénomènes chimiques, mécaniques, physio-

logiques sont les seules données dont nous ayons à tenir compte, les seules dont nous devions déduire nos règles de conduite, notre politique et notre morale, aussi bien que notre idée des lois qui gouvernent nos pensées.

Cette philosophie latente ou explicite est certainement ce qu'il y a de plus grave dans le positivisme. Si elle est vraie, elle représente son meilleur titre de gloire; si elle est fausse, elle suffit pour faire de lui un très sérieux danger. Pour ma part, c'est elle, elle seule, que j'entends mettre en cause : non pas pourtant que je me propose aujourd'hui de la discuter directement; comme elle est beaucoup plus qu'une doctrine particulière, l'envisager à part serait le meilleur moyen de ne pas en saisir le sens et la portée. Au préalable, je voudrais chercher les rapports qu'elle peut avoir avec les autres faits généraux de notre époque et avec le mouvement antérieur de notre histoire. On considère volontiers le positivisme comme une innovation de toutes pièces, comme un démenti donné aux croyances et aux morales religieuses qui nous sont venues du passé. Lui-même ou du moins le gros de ses disciples parlent trop souvent comme si jusqu'à ces derniers temps les idées des hommes n'avaient été que des rêves absolument indépendans de leur expérience, et comme si tout à coup une sorte de révélation leur avait récemment appris au contraire à ne plus avoir que des connaissances exclusivement déduites des faits. C'est là une simple illusion d'optique. Des théologies au positivisme il y a, si l'on veut, une scission profonde, un changement de voie, et, par le but qu'il assigne à la vie, il les contredit même directement; mais, quant à sa méthode et à son esprit, quant à ses vues sur l'engendrement des pensées humaines et sur l'art de nous sauver des égaremens, il n'est nullement en désaccord avec elles, tant s'en faut. Pour peu qu'on le compare aux écoles religieuses de nos jours, on est frappé par le parallélisme complet du cours qu'ont suivi et que suivent encore dans notre Europe la religion et la science. Sous les différences apparentes, on reconnaît sans peine que la manière dont notre époque entend les voies de la nature procède du même état moral qui se manifeste par ses manières de concevoir les voies de Dieu, et on n'a pas de peine non plus à s'apercevoir que cet état moral n'est pas autre chose que le dernier résultat d'une tendance qui, depuis l'origine de notre civilisation, n'a jamais cessé d'être l'un des facteurs de son développement ecclésiastique et séculier.

Pour m'en tenir ici au trait le plus saillant, le positivisme et l'utilitarisme n'ont assurément pas eu besoin d'inventer la règle de conduite impliquée dans leurs doctrines. Quand, pour prévenir les erreurs où nous pouvons être entraînés par nos idées générales, ils nous enjoignent de renoncer à toute théologie et à toute métaphy-

sique, quand ils cherchent à obtenir de nous ce renoncement en nous disant que la bonne manière de dépenser nos facultés est de les employer à connaître les choses réelles au point de vue de leurs conséquences, et à rechercher les autres choses qui sont ce que nous avons à faire pour amener les résultats les plus utiles, ils ne font qu'appliquer à un autre but l'habitude et le précepte que l'église catholique s'était efforcée depuis longtemps d'inculquer à ses fidèles. A partir du concile de Trente surtout, on sait que tous les devoirs religieux de l'individu ont été réduits à l'obligation de n'avoir aucune théologie personnelle : pratiquement cela revient à enseigner aux hommes que la bonne règle de conduite consiste pour eux à ne pas se permettre même de demander à leur conscience ce qu'elle peut penser des volontés divines, et à tourner toutes leurs facultés vers l'accomplissement des choses qu'ils ont lieu de regarder comme les plus utiles à leur salut.

Mais ce sont là des mots qui laissent ma pensée fort indécise. Pour savoir au juste en quoi consiste la phase morale que traverse l'Europe, il est indispensable, comme je le disais, de jeter d'abord un coup d'œil en arrière sur ce qui l'a précédée. Un ouvrage de M. Lecky, qui mérite à un haut point d'être signalé, me facilitera ma tâche. Dans l'espace de deux volumes, l'auteur s'est chargé de nous founir un riche tableau du développement intellectuel de l'Europe moderne.

I.

M. Lecky a soigneusement précisé l'intention de son œuvre. Il s'est proposé, nous dit-il, d'étudier la naissance et l'influence du rationalisme en Europe, et ce rationalisme, il le définit lui-même comme l'esprit séculier qui a de plus en plus porté les hommes à juger les questions de fait ou de conduite d'après leur propre raison et leur propre conscience, au lieu de chercher leur norme dans une théologie reçue. Ce qu'il s'était proposé, M. Lecky l'a accompli, et bien accompli. Dans une série de chapitres nourris de documens minutieux et remplis aussi de ces jugemens précis qui ne sont possibles qu'à un esprit largement instruit et profondément scrupuleux, il nous retrace d'une façon fort complète l'historique de la croyance à la sorcellerie et à la magie, — les phases par lesquelles ont passé la foi aux miracles et la tendance à matérialiser l'idéal, — l'invasion du rationalisme dans la morale, la philosophie et l'interprétation de la religion, — les vicissitudes de l'esprit de persécution et d'intolérance, — la sécularisation graduelle de la politique, — et l'histoire du rationalisme dans l'économie politique et l'industrie.

L'auteur a même tenu plus qu'il n'avait promis, car en réalité il

ne se borne pas à raconter les étapes par lesquelles l'Europe s'est éloignée de la foi pour aller à la libre pensée. Chemin faisant, il dit aussi quelques mots sur l'influence durable que la théologie chrétienne a exercée en raison de son caractère spécial, sur les notions qu'elle a fait pénétrer au fond des esprits, par exemple la notion de l'égalité et celle de la charité universelle. M. Lecky a encore, à mon sens, un mérite plus sérieux. Quoiqu'il ne prétende pas nous donner la philosophie de l'histoire moderne, il a rendu à la philosophie historique un vrai service en montrant avec insistance comment le changement des opinions sur telle ou telle question n'est pas amené par des connaissances et des argumens particuliers, comment au contraire les conclusions ne se modifient d'un côté que par l'effet d'une prédisposition générale et publique qui les modifie de tous les côtés à la fois, en un mot comment les divers jugemens d'une époque sont autant de rayonnemens d'un même état moral. Je dois ajouter cependant que, quant à la nature de cette prédisposition centrale, les vues de M. Lecky sont assez indécises, et qu'au fond il reste dans les données de l'école anglaise. S'il ne réduit pas l'homme à la sensation et à la faculté de connaître ce qui agit sur lui, il ne lui accorde guère en plus qu'un sens moral qui est simplement une autre faculté de connaître, et il croit évidemment à une seule humanité invariable à travers laquelle se déroule une science progressive de la réalité et de la morale. A ses yeux enfin, le mouvement de l'histoire ne provient pas d'une transformation de la nature humaine elle-même, de ses puissances actives : ce qui s'étend, c'est plutôt le tarif d'après lequel jugent deux facultés de discernement qui n'ont pas besoin de se former.

En définitive, je dirais que M. Lecky a des coups d'œil dans toutes les directions, qu'il relève lui-même presque tous les faits que l'on pourrait opposer à sa propre philosophie, mais que son livre ne complète pas ce qu'il y a de radicalement étroit dans les théories historiques de notre époque. Certainement il est naturel que les combattans soient préoccupés à l'excès des luttes auxquelles ils prennent part, et à l'heure qu'il est, alors que les intelligences sont en guerre contre une certaine doctrine religieuse qui voudrait les arrêter, qui leur conteste le droit de se faire leur idée des lois d'après ce qu'elles savent des phénomènes, il n'y a peut-être pas à s'étonner qu'elles se laissent emporter jusqu'à ne voir dans l'histoire que le duel de la théologie en général et de la raison en général; mais il ne serait pas étonnant non plus que les penseurs du XXe ou du XXXe siècle eussent peine à comprendre comment de pareilles théories ont trouvé créance chez des esprits réfléchis. Quelque railleur de ces temps à venir pourrait bien dire en haussant les épaules : « Pauvre raison humaine ! qui croit vaincre à jamais la

superstition en retournant sens devant derrière la démonologie de la veille. Parce que le moyen âge avait fait du doute le diable de sa mythologie et de la crédulité le principe du salut, le XIXe siècle décide que c'est la foi qui a seule empêché les hommes d'être intelligens, et qu'il suffit d'être incrédule pour arriver à la connaissance positive. »

Il se pourrait bien encore que le même railleur ne ménageât pas davantage notre axiome favori : que le développement des peuples et celui de l'humanité sont identiques à la série des âges que traverse l'individu. Les phases successives de la civilisation ressemblent sans doute aux divers états moraux que nous parcourons tous en avançant dans la vie; mais se représenter ces phases comme une conséquence des seules causes qui transforment l'enfant en un adulte et l'adulte en un vieillard, c'est raisonner fort imprudemment. Et tout d'abord c'est expliquer ce qui se produit dans les sociétés en supposant qu'elles ne sont pas des sociétés; car, au bout du compte, ce qui distingue une nation, c'est qu'elle est, non pas une seule personne, mais une collection de personnes différentes, une collection même de groupes distincts plus ou moins permanens, et que, par le conflit de ces groupes comme par celui des mille tendances individuelles, il s'y enfante une sagesse impersonnelle, une morale publique, un système de vie enfin que nul n'avait ni voulu ni conçu, et dont les facteurs ne se trouvent réunis chez aucun être particulier. Ajoutons à cela qu'en assimilant les âges des sociétés et les âges physiques, on suppose implicitement que le progrès intellectuel de l'individu ne vient que de lui comme sa croissance physique, et que les institutions, les mœurs, les réprobations publiques sont simplement la réalisation des idées qu'une ou plusieurs personnes avaient pu d'abord se faire par elles-mêmes du juste et du nécessaire. Or tout cela est loin d'être conforme à l'expérience. Ce que les faits attestent au contraire, c'est que d'une génération à l'autre les hommes deviennent plus intelligens en voyant et sentant autour d'eux de nouveaux rapports qui ne se sont créés que par la défaite des intentions injustes et des pensées inintelligentes. Il y a même tout lieu de croire que, si l'individu dans le cours d'une vie parvient à dépasser son égoïsme, c'est seulement grâce à cette sagesse publique.

D'ailleurs que signifie-t-il de nous dire que nos pères croyaient sans penser comme fait l'enfant, et que nous pensons par nous-mêmes comme fait l'homme mûr? Penser par soi n'est pas tout; il y a aussi à considérer la valeur des manières de penser. On ne connaît pas la biographie d'un personnage en sachant seulement qu'il a été enfant, adolescent et homme mûr, comme l'avaient été son père, ses voisins et les pères de ses voisins. On ne connaît pas davantage la

civilisation de l'Europe en sachant seulement qu'elle a passé par un âge théologique et un âge métaphysique, comme cela était arrivé à la Grèce, à l'Inde, à la Chine, à Rome. Pour connaître un individu, il s'agit de saisir l'espèce de caractère qui se manifeste tour à tour par la direction que prennent chez lui les instincts de l'enfance, les désirs de la jeunesse et les calculs de l'âge mûr. Pour connaître l'évolution générale de l'humanité, — s'il y en a une, comme je le crois, — il s'agit de constater et de comprendre l'engendrement des types différens d'esprit que l'histoire nous présente comme s'étant succédé. — En d'autres termes, pour que j'aie une philosophie de l'histoire, ou simplement pour que j'aie une idée de la civilisation moderne, il faut que dans le développement de l'homme moderne je reconnaisse des données venues d'une ou plusieurs civilisations antérieures, des données qui influent déjà sur lui dès les informes bégaiemens de son enfance, qui font que ses premières croyances d'imagination ne ressemblent pas à celles des autres peuples, et qui par là préparent une intelligence dont les pensées ne ressembleront pas à leurs pensées, préparent peut-être l'éclosion d'un nouvel organisme humain capable de s'élever à une phase morale que l'humanité du passé n'avait jamais pu atteindre.

Que M. Lecky n'ait pas mis en lumière ce côté de l'histoire moderne, on ne saurait lui en faire un reproche, — quoique l'on puisse peut-être lui reprocher de l'avoir trop peu laissé soupçonner; — mais, pour ma part, je voudrais essayer au moins de suivre à travers la foi et le rationalisme de l'Europe ces legs des anciennes civilisations qui ont contribué à la formation du caractère que nos pères ont ébauché, et que notre rôle est d'accroître. Il me semble que le plus important pour nous est de savoir ce que nous valons nous-mêmes, et à cet égard l'histoire ne peut rien nous apprendre tant que nous la lirons avec le parti-pris de n'y voir que le champ de bataille de deux personnages mythologiques qui au fond sont purement les fantômes de nos haines et de nos penchans. En considérant la théologie ou la foi comme le contraire de la raison, nous enveloppons dans un même mépris tout ce que renfermaient les croyances religieuses qui, aujourd'hui, par les doctrines fermées et ossifiées où elles ont abouti, sont devenues les ennemies de la raison : nous les rejetons en tant qu'elles signifiaient une incapacité de penser par soi qui tenait à l'âge moral des hommes d'autrefois, et en tant qu'elles impliquaient une substance qu'aucune autre théologie n'avait offerte aux imaginations, et qui pouvait arriver à porter des fruits de libre pensée après n'avoir porté d'abord que des fruits de croyance. De même, en confondant sous le titre générique de libre examen toutes les propagandes qui se font aujourd'hui au nom de la science, nous donnons un brevet indistinct

d'approbation à tous les élémens de progrès ou de recul que peuvent contenir les théories rationalistes du jour. De la sorte nous ne pouvons pas nous juger par rapport au développement spécial de notre race; nous ne pouvons pas reconnaître si le présent tient les promesses du passé, si les mobiles du jour nous poussent dans la grande ligne de notre croissance ou tendent à nous faire dévier. Nous ne distinguons pas entre la santé et la maladie, entre ce qui est réellement un effort de toutes nos aptitudes latentes pour se combiner, ou ce qui est seulement une obstruction que certains plis de notre tempérament opposent à l'achèvement de notre esprit.

II.

Je partirai sans détour des doctrines contemporaines, comme c'est à elles que j'entends revenir, et j'éliminerai d'abord la préoccupation militante qui contribue le plus à obscurcir les jugemens. Que la science soit athée ou la foi superstitieuse, nous laisserons là cette question. Je ne songe pas à décider laquelle des deux a raison contre l'autre; mon attention au contraire se porte sur une disposition qui me semble commune aux églises et aux écoles scientifiques de nos jours. Sous le positivisme et le catholicisme de la France, comme sous l'utilitarisme et les réveils protestans de l'Angleterre, sous notre économie politique, comme sous notre littérature, je retrouve la même défiance aigrie contre la pensée humaine, le même dépit contre ses égaremens passés, la même tendance à conclure que, pour en finir avec les erreurs, c'est avec notre être pensant qu'il faut en finir, et ce qui m'inquiète, c'est que dans cet esprit de nos jours je crois voir comme un avortement ou comme une éclipse de quelque chose qui dans notre passé était en voie de devenir une faculté et d'ajouter une fonction de plus à notre intelligence.

« Il n'y a plus ni Juifs, ni Grecs, ni Scythes, écrivait saint Paul, nous sommes tous un même corps, baptisé dans le même esprit. » Historiquement cela est exact. Le caractère moderne est né en effet d'une union entre la tradition juive, l'intelligence gréco-romaine et le tempérament barbare. A mieux dire, le Juif, le Romain et le Scythe n'ont pas cessé d'exister chez l'homme moderne comme des élémens distincts et imparfaitement unis, ou du moins la religion venue de la Judée et le savoir-faire romain n'ont pas cessé de se disputer le tempérament du barbare pour le former. Le fonds vivant des peuples modernes vient des races indisciplinées qui avaient envahi le vieux monde civilisé et des autres groupes incultes que renfermait ce même monde. Ce sont là les enfans qui ont grandi moralement sous l'influence des institutions romaines encore survivantes, comme sous celle des doctrines et des institutions aussi de l'église

chrétienne, et la cause des divers âges qu'ils ont dû traverser ne doit être cherchée que dans la nature informe et vivace qu'ils portaient en eux; mais à tous les momens de leur croissance ils n'ont pas été abandonnés à eux seuls : les résultats de deux civilisations antérieures étaient là tout autour d'eux pour forcer leurs instincts et leur imagination à s'exercer d'une façon particulière, et ce qu'ils avaient ainsi reçu par leurs sens et leur imagination a passé peu à peu dans leur intelligence.

En quoi consiste ce que j'appelle ici la tradition juive, il est difficile de le préciser, d'autant plus difficile qu'il s'agit d'un sentiment qui jusqu'ici n'est pas arrivé à se connaître entièrement. — Pourtant, si nous repassons notre histoire en regardant surtout à ce qui lui donne sa physionomie propre, nous n'aurons pas de peine au moins à y discerner une tradition qui d'abord n'est qu'une influence externe pesant sur des populations incultes, mais qui tend à pénétrer au sein de leur être et à s'y traduire par un sentiment de plus en plus déterminé. Quand la Bible enseignait aux barbares et aux païens à peine convertis que la souffrance et le mal ont leur source, non point dans des choses malfaisantes, mais dans un vice originel que la race d'Adam porte en elle-même, — quand après l'Ancien-Testament l'Évangile avait défini ce principe intérieur du mal en annonçant que c'est le mauvais esprit qui voue l'homme aux mauvaises pensées, — quand plus tard Luther avait dit que le péché ne réside pas dans des actes ni dans un abus de la liberté, qu'il consiste dans une impuissance innée de la volonté, et que cette impuissance n'est guérie que par une foi qui ne dépend pas de nous, — quand, presque de nos jours, Kant et Fichte ont affirmé que ce n'était pas la nature des choses sensibles qui pouvait expliquer nos idées et nos volontés, que tout au contraire c'était la nature de notre être pensant qui nous imposait nos manières de concevoir, d'évaluer et même de percevoir les choses, — dans toutes ces déclarations, dis-je, on reconnaît l'expression plus ou moins nette d'une même intuition qui remonte au judaïsme et qui est en contradiction, non pas seulement avec telle ou telle opinion de l'antiquité gréco-romaine, mais avec l'essence même de l'esprit païen. A l'envisager dans tout son parcours, l'esprit païen était constamment parti de la conviction que les pensées et les volontés des hommes étaient purement l'effet des forces inhérentes aux choses extérieures. Renversons cette conviction-là, mettons le *non* à la place du *oui*, et nous aurons juste le sentiment qui s'est montré dans notre passé, et qui menace de disparaître en ce moment; cette donnée, évidemment venue de la Judée, c'est la tendance à regarder au-dedans et à sentir que nos conceptions et nos décisions

sont produites par quelque chose qui agit en nous, qu'elles sont les résultats des fonctions de notre être.

Il est à peine besoin de dire qu'au lendemain des invasions germaniques, ou même avant ce déluge de barbarie, le sentiment des faits d'âme exprimés par la religion traditionnelle ne se trouve plus chez aucun des vivans du jour. Eux, ils sont à l'heure du fétichisme, au moment moral où l'homme est encore sous l'empire exclusif de ses sensations immédiates, et où il se fait à lui-même l'effet d'être purement passif. Pour eux donc, il n'existe en fait que des objets matériels qui leur apparaissent comme animés chacun d'une vitalité particulière, d'une sorte d'âme, et les accidens de leur éducation ou la rencontre fortuite de leurs impressions décident si c'est aux vertus magiques de l'eau, ou au geste d'une vieille femme, ou à tel mot d'un prêtre qu'ils attribueront les guérisons, les morts subites, les épidémies. Et cependant, dès ce moment-là, la tradition d'un Dieu esprit, qui est entièrement en dehors des forces physiques et qui s'appelle le Dieu des vivans, porte coup déjà sur les soi-disant chrétiens qui n'y peuvent encore rien comprendre. Sans doute, quand on leur parle du Dieu des vivans, ils sont à cent lieues d'entendre par là une nécessité qui agit au sein des êtres pensans. De même que le pouvoir spirituel pour eux n'est plus qu'une certaine classe d'hommes visibles, le Dieu esprit tel qu'ils l'entendent n'est qu'une force matérielle surnaturelle; c'est un autre agent externe par lequel ils s'expliquent les gros événemens physiques, — les éclipses, les tremblemens de terre. Il n'importe, cette notion mal interprétée ne s'attache que plus fort à eux en se matérialisant; elle s'incorpore à leurs sensations de tous les jours, et, par leurs sensations, elle décide à l'avance de ce que sera leur imagination, de ce que sera aussi leur intelligence. Elle suffit pour qu'un vague sentiment moral se mêle à leur fétichisme, et pour que leurs amulettes, leurs talismans et leurs indulgences entretiennent chez eux le vague sentiment d'une condition que les hommes eux-mêmes ont à remplir.

Et l'œuvre ainsi commencée ne s'arrêtera pas. Plus tard, — et je pourrais dire en même temps, car chaque époque renferme toujours des groupes inégalement développés, — l'homme du moyen âge commencera à dépasser par son esprit ce que voient ses yeux; il se sentira capable de désir et de crainte, capable de répondre aux mille influences du dehors par deux volontés fixes à lui. Dès lors il aura ce qu'on appelle de l'imagination, et ce qui n'est que la pensée au service de l'amour et de la haine. Il ramènera tout ce qui frappe ses sens à deux catégories, celles du désirable et du haïssable, et l'univers ainsi deviendra pour lui comme un ensemble

de résultats produits par deux esprits universels, par un démon qui veut son mal et une puissance qui veut son bien; mais son démonisme aussi, comme le polythéisme, qui s'y mêlera, prendra l'empreinte de la tradition. La notion du Dieu chrétien suffira encore pour qu'au plus fort de ses terreurs le prince de l'air n'efface pas chez lui la foi en un être *suprême* dont l'essence est d'être saint, et pour que le démon et les sorcières lui apparaissent seulement comme de malins pouvoirs sous l'empire desquels on ne tombe que par un péché.

En résumé, le moyen âge a cru superstitieusement à son catholicisme comme il eût cru superstitieusement au bouddhisme ou au mahométisme. Il a été esclave et féroce parce qu'il avait peur du déréglement qu'il sentait en lui-même; il a eu horreur d'un hérétique comme d'un Briarée menaçant d'ébranler le ciel au-dessus de sa tête; mais quant à la doctrine religieuse que l'homme barbare avait reçue du passé, elle a simplement contribué à tourner en partie son effroi contre lui-même, elle a forcé sa conscience du déréglement humain à se changer par momens en remords personnels, en un désir épouvanté de trouver des expiations, des macérations qui pussent détourner de lui une malédiction méritée par son iniquité à lui; et en tant qu'elle a eu ce résultat, — c'est-à-dire en tant que, grâce à elle, le barbare sans souci du vrai et du juste ne s'est pas contenté d'avoir peur de ses voisins et de désirer un pouvoir physique qui le protégeât contre ses voisins, sa religion l'a mis dans la voie du vrai progrès moral. Avant qu'il fût en état de sentir ce qui lui manquait réellement, elle a fait de lui un être que des craintes superstitieuses portaient déjà à user de ses facultés et de ses énergies pour chercher à s'amender lui-même. Toute la civilisation moderne, toute la part de libre action et de libre pensée que nous avons obtenue en apprenant à nous former nous-mêmes une idée de la justice et de la nécessité procède bien moins des douteurs du moyen âge que de ses aveugles croyans.

Des mots mal compris, cela semble bien peu de chose; mais ici les mots s'appuyaient sur des institutions, et en réalité le mot *Dieu des vivans* a été le plus fort. Toutes les fausses idées que le moyen âge y avait attachées ont été l'une après l'autre réfutées par l'expérience. Le mot au contraire est demeuré, et, à mesure que les esprits ont grandi, force leur a été d'employer leurs facultés nouvelles à le mieux comprendre. Le fait est que cette idée du *Dieu des vivans*, qui était sortie de la conscience juive, est positivement ce qui a triomphé même dans le domaine de la philosophie laïque et de la science physique. Pendant des siècles, — jusqu'à David Hume en réalité, — la raison moderne était restée plongée dans le

fétichisme des sens ou le dualisme de l'imagination : elle n'avait pu dépasser l'idée de *propriété* et de *qualité*, l'idée que chaque chose possédait une activité et une valeur à elle. Cette hypothèse aussi s'est écroulée au XVIIIe siècle sous le flot montant des connaissances, absolument comme elle s'était écroulée un jour en Grèce et à Rome. Seulement voyez la différence. Le jour où l'antiquité avait dû reconnaître que les qualités et les propriétés attribuées aux choses n'étaient que les fantômes des sentimens humains, elle n'avait rien pu mettre à la place de l'hypothèse première à laquelle elle ne pouvait plus croire. L'expérience ainsi l'avait simplement conduite au scepticisme en l'obligeant à percevoir des faits qui ne pouvaient s'expliquer par aucune des forces physiques qu'elle continuait à regarder comme les seules causes possibles de tous les événemens. L'intelligence moderne, fécondée par la notion d'un Dieu des vivans, a été plus heureuse. Les idées négatives de Hume, bien que reprises aujourd'hui par le positivisme, ne représentent réellement pas le dernier terme qu'elle ait pu atteindre. Par-delà cette science découragée qui sait que les choses comme elles nous apparaissent sont simplement des apparences, et qui ne peut rien en conclure sinon que la sagesse consiste à ne pas s'inquiéter de ce qui enfante les phénomènes, — l'esprit moderne s'est déjà ouvert de nouvelles perspectives. En tout cas, chez Kant et bien d'autres, on voit s'élaborer une autre manière de concevoir l'engendrement de tout ce qui se produit en nous à l'état de perception et de sensation. Dès aujourd'hui on pressent un moment à venir où la science enlèvera à la nature son prétendu empire sur nous, où elle comprendra du moins que l'être pensant est lui-même le siége des forces actives d'où résultent ses mouvemens, que les choses extérieures, au lieu d'être les agens qui l'ébranlent, jouent simplement à son égard le rôle d'un obstacle immobile, et que c'est lui-même à la lettre qui crée ses perceptions aussi bien que ses pensées et ses volontés, exactement comme c'est le torrent qui se donne à lui-même, par sa propre impulsion, le rebond qui l'emporte, ou le nouveau cours qu'il prend en se heurtant à un rocher.

Du reste il y a une chose encore plus caractéristique, c'est que, dans le domaine de la religion, l'Europe moderne a pu, sans épuiser son génie, se détacher de sa foi traditionnelle, de la croyance *publique* qui pendant ses âges d'irréflexion s'était produite comme d'elle-même, par le jeu des sentimens involontaires et inconsciens. Ainsi que le remarque M. Lecky, le fétichisme et le démonisme, qui malheureusement se sont perpétués dans la doctrine officielle du catholicisme, ont perdu partout leur action sur les intelligences, et dans les pays catholiques les classes éclairées n'ont

guère conservé du christianisme que la notion de l'égalité des hommes et le principe de la bienfaisance sans acception de personnes, de classes et de races. Mais dans une autre partie de l'Europe la réaction contre la religion matérialisée du moyen âge a amené une réforme qui est beaucoup plus qu'une simple réforme, car cette fois nous avons affaire à une religion qui repose directement sur un fait de conscience, sur le sentiment arrêté que les êtres croyans et voulans ont des lois à eux.

Je ne songe point à faire un cours de théologie comparée; cependant, pour l'intelligence du développement général de l'esprit moderne, il importe de relever ici ce que M. Lecky a trop méconnu. Dans ses appréciations, l'historien du rationalisme est égaré par une idée préconçue. La doctrine du salut restreint, c'est-à-dire du salut réservé à une seule opinion, est à ses yeux la principale cause des persécutions aussi bien que des fraudes dévotes dont le moyen âge se faisait un devoir, et, comme il voit que les réformateurs n'ont pas cessé d'admettre une foi nécessaire au salut, il croit retrouver dans le dogme réformé la même erreur qui avait fait dévier le moyen âge; mais en cela il se laisse tromper par une analogie de mots. En réalité, *la foi qui sauve*, suivant le symbole protestant, n'a plus rien de commun avec l'acceptation d'une certaine doctrine connue de tous et que chacun doit adopter en reniant son sentiment personnel du vrai et du juste. Tout au contraire elle consiste à être soi-même, involontairement et irrésistiblement, un esprit où se reflètent en quelque sorte les vraies volontés de l'éternel. A la lettre, il n'y a plus rien de théologique dans la conviction qui s'est exprimée pour la première fois par la formule luthérienne. Théologien, Luther l'était encore, et l'était même beaucoup trop par sa manière de s'expliquer la naissance de la foi; mais en donnant le nom de *foi* à la condition que nous avons tous à remplir pour ne pas nous heurter à la toute-puissance, il ne faisait qu'affirmer une loi de notre être, que la conscience humaine jusqu'à lui avait à peine soupçonnée. Il constatait que, à notre su ou à notre insu, nous avons en nous une persuasion centrale et fixe qui ne fait qu'un avec la tendance fixe de notre volonté; il constatait que ce n'est pas la piété qui nous sauve, ni la sensualité qui nous perd, mais que tous nos mobiles à la fois tournent au mal ou au bien, suivant que nous portons ou non au cœur de notre être une juste conception du pouvoir qui gouverne l'univers. Il voulait dire enfin qu'il y a un lien inévitable entre la destinée totale d'un homme et son propre sentiment de la nécessité suprême, et que ni les commandemens des églises ou des pouvoirs civils, ni les recettes de conduite que la science ou notre propre jugement peut nous recommander comme les meilleures à adopter, ne sauraient nous

garantir du mal tant que le moi qui pense et veut en nous n'est pas en harmonie par ses pensées et ses volontés avec les voies du vrai souverain.

Assurément M. Lecky s'est mépris du tout au tout sur le grand courant du progrès en ne voyant pas que cette intuition-là représentait un accroissement réel de la conscience humaine, et en la confondant avec l'aveuglement doctrinaire d'où étaient sorties les excommunications et les persécutions du moyen âge. A proprement parler du reste, la persécution n'est la fille d'aucune doctrine. Les hommes ont persécuté parce qu'ils croyaient, faute de conscience, à la toute-puissance de la force; ils ont persécuté pour cause politique quand les opinions religieuses ont cessé d'être l'objet de leurs haines et leurs espérances, et si la persécution a reculé, c'est simplement dans la mesure où les consciences ont commencé à s'apercevoir que la contrainte n'avait pas le pouvoir de créer ou de détruire directement les vraies croyances latentes qui décident de ce que les hommes peuvent et ne peuvent pas vouloir. Suivant une des fines observations de M. Lecky lui-même, ce sont les jésuites, ce sont les Mariana, les Sa, les Carnedi, qui ont revendiqué pour les peuples la liberté de déposer leurs rois, qui ont propagé l'idée que la société avait son origine dans un contrat volontaire, qui ont soutenu le libre arbitre contre les jansénistes et les calvinistes. Cela se conçoit. En soutenant toutes ces libertés, ils se ménageaient à eux-mêmes celle de conclure qu'il n'y a rien chez les êtres pensans qui empêche un certain pouvoir religieux de faire croire n'importe quoi à n'importe qui. Toutes les conquêtes qui ont restreint la dictature des églises ou des pouvoirs civils, tout l'espace qu'a gagné la conscience individuelle, nous les devons à ceux qui, au nom de la prédestination bien ou mal entendue, ont affirmé que les croyances ne dépendent de la volonté de personne, que l'on croit ce qu'il plaît à Dieu et parce que l'on ne peut faire autrement.

J'imagine que, d'après le passé, on peut, sans trop de risque, prédire l'avenir. Si jamais l'esprit de dictature doit disparaître, la délivrance ne viendra certainement pas de ce que les intelligences auront encore mieux reconnu les utilités du doute et du libre examen, ni de ce que les F. Bastiat auront proclamé plus haut que l'éducation ne regarde pas l'état, ni surtout de ce que les optimistes auront cru plus aveuglément que le laisser-faire suffit à tout; elle nous viendra seulement en tant que la conscience aura encore mieux senti la prédestination qui réside dans l'état moral des hommes, et en tant que les esprits auront puisé dans ce sentiment-là l'idée d'un nouveau moyen d'ordre : l'idée de remplacer les pouvoirs qui imposent une règle pratique que tous doivent suivre en dépit de leurs irrésistibles volontés par un ensemble d'influences

de nature à développer chez tous, à côté de leurs penchans différens, une même conception de la nécessité et de la justice.

III.

C'est à grand'peine toutefois et fort lentement que la donnée juive, dont j'ai cherché à suivre la trace, est parvenue à pénétrer dans l'esprit même des hommes pour l'élargir. A travers notre histoire, elle fait l'effet d'un mince courant qui menace à chaque instant de disparaître. Elle ne rencontre pas seulement l'espèce de résistance que l'enfant oppose à toute discipline qui lui vient du dehors. On sent que le caractère de l'homme moderne se prononce contre elle, qu'il se forme en lui quelque chose qui la contredit. Derrière la tradition du Dieu des vivans comme derrière la conscience naissante, il y a un genre d'intelligence qui revient sans cesse à l'idée que toutes les nécessités du dedans ne peuvent être que l'effet d'une nécessité extérieure, et qui s'arrange toujours pour expliquer ce que la conscience elle-même découvre par quelque sensation naturelle ou surnaturelle, par une simple action du vieux destin *force des choses.*

M. Lecky a parfaitement indiqué comment le christianisme s'était paganisé sous l'influence de ce que j'appellerai le paganisme naturel des sensations et de l'imagination ; mais ce paganisme, qui tenait à l'âge moral des populations, n'est pas ce qui a le plus entravé le développement de l'esprit moderne. Les gourmandises de l'enfance passent avec l'enfance; les désordres et les sensualités idéales de la jeunesse passent avec la jeunesse. Ainsi s'en sont allés les rêves de l'inintelligence et de l'irréflexion du moyen âge. La foi aux talismans et à la sorcellerie, la croyance en des forces physiques surnaturelles, les petites dictatures locales des seigneurs féodaux, l'ordre par la souveraineté arbitraire d'une volonté individuelle, la soumission servile de l'ignorance, qui prend le pouvoir qu'elle trouve établi sans savoir pourquoi pour une sorte de soleil qui a toujours été et qui ne peut manquer d'être, tout cela s'est évaporé; mais ce qui tient bon encore, ce sont les superstitieux préjugés et les superstitieux moyens de gouvernement dont les racines plongent dans les habitudes intellectuelles que la tradition romaine a données à l'Europe. Et en vérité c'est à la Grèce civilisée d'Alexandrie et à la Rome d'avant les barbares que remonte le christianisme matérialisé qui a fait l'éducation du moyen âge, et qui, en s'emparant de l'imagination des peuples modernes, leur a inoculé ce qui aujourd'hui encore les porte à attribuer tous les phénomènes possibles, moraux ou sensibles, à la seule opération d'une matière active.

Il y a dans le *Paradis perdu* de Milton une scène naïve et caractéristique : celle qui nous peint les Machiavels et les Donquichottes de l'enfer réunis en grand conseil. Tous, il est vrai, repoussent comme une folie la prétention de vaincre l'éternel destin; mais tous jugent très pratique de consacrer leurs énergies à tricher ce même pouvoir irrésistible, à chercher d'habiles moyens pour se rendre indépendans de lui dans leur propre domaine. Évidemment nous avons là quelque chose de plus que l'idéal d'un poète particulier, et le *Paradis perdu*, si factice qu'il soit à certains égards, est encore une véritable épopée, en ce sens que Milton, dans ses démons, a exprimé ce que notre race âryenne, formée à l'école de Rome, a perpétuellement regardé comme l'essence de la sagesse. Une prédominance décidée de l'intelligence au service de la volonté, une nature humaine constamment occupée à se fixer d'après ses désirs seuls les choses ou l'état de choses qu'elle doit se proposer de créer, et constamment résolue à ne penser que pour connaître ce qui fait obstacle à ses desseins ou pour voler au destin l'art de les réaliser; — au bout de cela, une immense force de réflexion dépensée à se donner d'agréables illusions, à inventer des mythologies pour se déguiser sa propre impuissance, à se figurer, parce que l'on s'est en quelque sorte approprié les voies du destin en les concevant et en en faisant des prévisions à soi, que l'on peut échapper à la nécessité de conformer d'abord ses volontés aux lois du possible et de l'inévitable, — voilà à la fois le génie et la maladie du caractère qui s'est constitué à Rome sous l'influence de l'imagination grecque.

Que notre attention se porte sur les destinées politiques de l'Europe moderne ou son développement religieux, nous verrons des deux côtés l'âpre vitalité des races barbares donner les mêmes fruits en se combinant avec cet esprit gréco-romain; nous verrons dans les formes de gouvernement qui se succèdent, comme dans les doctrines ecclésiastiques sur le gouvernement de l'univers, le même génie mythologique et mécanicien se dévorer en quelque sorte en traversant la même série de violentes illusions et de violentes réactions. C'est seulement dans le domaine de la religion que je voudrais suivre les péripéties qui l'ont conduite à une sorte de désespoir. A un certain moment, alors que la société païenne était à bout de ressources et de remèdes, Rome et la Grèce se laissent gagner à une religion entièrement étrangère à leurs habitudes intellectuelles et morales. A peine sont-elles devenues chrétiennes de nom que le christianisme chez elles commence à se détacher de la donnée première dont il n'avait été que l'épanouissement suprême. On y aperçoit une disposition marquée à reléguer dans le lointain le Jéhovah qui est à la fois le Dieu des êtres sentans et des choses sensibles. Ce qui attire les païens et ce qui tend à devenir le centre

de leur foi, c'est l'idée d'un médiateur conçu comme une personnification de la bonté seule de Dieu et par lequel l'homme peut échapper à la nécessité de subir les lois du législateur souverain.

On est trop habitué, je crois, à supposer que c'est là l'essence du christianisme lui-même. Le Nouveau-Testament au contraire nous représente le fondateur du christianisme comme déclarant qu'il ne vient pas abolir un seul ïota de la loi, et ailleurs il nous le montre résumant ainsi sa propre doctrine : « Moïse vous avait dit: Tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas, tu ne convoiteras pas ce qui appartient à ton prochain; moi je vous dis : Aie en toi l'amour de Dieu, le père de tous les êtres, et l'amour de tes frères, toute la loi est là. » De fait, il y avait là plus que la loi, car ces deux préceptes signifiaient que ce n'est pas assez de s'abstenir des actions malfaisantes en sacrifiant sa volonté par crainte d'un châtiment : ils exigeaient que chacun eût les bonnes volontés qui enfantent mille fois plus d'actions bienfaisantes qu'aucune loi n'en peut ordonner. Il me semble que, sous le nom de foi, de grâce, de sauveur, de rédemption, le Nouveau-Testament n'enseigne pas autre chose qu'un moyen de régénération morale. Il annonce que Dieu ne s'est pas contenté de faire connaître aux hommes ce qu'il exigeait d'eux, qu'il leur a encore envoyé un être visible en qui ils peuvent connaître et par qui ils peuvent recevoir le bon esprit, qui, une fois en eux, les sauve du mal en leur donnant des volontés conformes à celles du Tout-Puissant.

Mais dès l'instant où cette doctrine passe chez les races qui n'ont jamais fait qu'une prière : *fiat voluntas mea et non tua*, c'est par leurs propres pensées naturellement qu'elles interprètent les mots du christianisme. En conséquence l'idée du mauvais esprit qui rend inévitables les mauvaises volontés et celle du salut par une régénération morale sont ce qui disparaît, ce qui reste invisible pour l'intelligence des païens christianisés. La Grèce pour sa part s'abandonne à son penchant métaphysique et ne songe qu'à spéculer sur la nature intrinsèque de Dieu. Comme par le passé, elle est résolue à tout voir, à tout se représenter, à se persuader par les représentations de son imagination qu'elle est capable de voir même l'invisible; et déjà chez les Origène, les Clément d'Alexandrie, cette métaphysique imagée dévore ce qui était l'essence commune du judaïsme et du christianisme. Le Juif en effet n'avait pas de théologie spéculative. Il ne se permettait pas plus de se façonner des images intellectuelles que de se tailler des images matérielles de Dieu. Pour mieux dire, son Dieu était en dehors des choses visibles et au *dedans* de l'homme. C'était l'indicible contrainte qu'il sentait agir au sein de son être : c'était en quelque sorte sa conscience de lui-même, sa manière de se confesser qu'il avait été fait

tel qu'il était sans sa participation, et que, sans qu'il en fût la cause, il surgissait en lui des volontés qui, malgré lui, attiraient sur sa tête des conséquences terribles. Du blanc au noir, du passif à l'actif, il n'y a pas plus de distance qu'entre ce sentiment-là, qui était toute la religion de la Judée, et ce que l'intelligence grecque y substitue. Sous la baguette de sa métaphysique, la Grèce transforme Jéhovah, le Dieu vivant, en un fait purement externe. — La nécessité suprême qui ne se laisse pas connaître, mais qui se fait sentir dans nos pensées comme dans nos sensations, devient un agent qui agit sur nous et non en nous. La vérité religieuse n'est plus qu'une connaissance à acquérir, qu'une juste définition de ce qui existe en dehors de notre conscience comme de notre expérience.

Bientôt après l'instinct utilitaire et dominateur de Rome élimine l'autre élément du judaïsme. Rome possède ce qui manquait à la Grèce, la notion d'un devoir public : elle a l'instinct social, la raison législative; mais sa volonté est toute tournée vers les résultats extérieurs, et sa raison ne s'applique qu'à inventer les mécanismes exécutifs qui peuvent le mieux obliger les individus à pratiquer, en dépit de leurs tendances et de leurs impuissances, le système de conduite qu'elle-même juge le plus avantageux à la communauté.

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

La Rome chrétienne s'en souvient si bien que l'église se substitue du même coup à la morale et au sentiment religieux. La foi en la souveraineté immédiate d'une puissance qui regarde aux pensées est remplacée par la foi en une autorité ecclésiastique qui a reçu mission pour dicter seule la loi sur la terre. La conscience d'une nécessité invisible et omniprésente devant laquelle nul ne peut subsister qu'en y conformant ses volontés est remplacée par une législation qui n'impose que des actes, et qui par là laisse à chacun la liberté de rester égoïste par ses mobiles. En un mot, la conversion morale descend sous l'horizon, et en même temps que la religion se concentre dans le devoir de l'obéissance à l'église, la théologie se transforme en un ensemble de promesses et de menaces, en une nouvelle espèce de doctrine qui s'adresse aux désirs et aux craintes pour décider les individus à faire le sacrifice de leur raison et de leur conscience aussi bien que de leurs appétits.

On sait assez que le catholicisme n'est pas sorti de la voie où la Rome d'avant les barbares l'avait jeté, et on sait aussi jusqu'où cette voie l'a conduit. L'autorité avait d'abord enjoint des croyances, et elle a servi la cause du progrès moral aussi longtemps qu'elle a ainsi offert une conception du vrai et du devoir à des êtres qui n'avaient encore que des penchans; mais, quand les esprits se sont

révoltés, l'église, avec sa foi romaine en la toute-puissance des commandemens, en est venue au contraire à enjoindre le renoncement à toute croyance personnelle, et en prenant ce parti elle s'est mise dans la nécessité d'en prendre un autre. Par cela seul qu'elle se séparait des intelligences, il a fallu qu'elle cherchât son point d'appui dans les masses incultes et dans les instincts déraisonnables qui se cachent sous la raison des hommes les plus intelligens. C'est ainsi qu'elle a sanctionné, érigé en dogmes formels un grand nombre des antiques légendes qui à leur heure n'avaient été que les naïves illusions d'une crédulité susceptible de guérison. Des statues miraculeuses, des patrons célestes qui gracient ce que Dieu réprouve, une justice divine qui envoie des calamités et des défaites nationales pour punir à gauche ceux qui ont violé à droite un certain commandement ecclésiastique, ou qui donne la prospérité en récompense d'un temple élevé sous un certain vocable, — en un mot une multitude de moyens de grâce surnaturels dont le clergé dispose et qui assurent aux dociles des faveurs et des indulgences, voilà ce que l'église a repris au passé. En définitive, ce qui s'est parachevé, c'est un système de direction qui, pour des fins autres que celles du positivisme, emploie une méthode analogue à la sienne, car tous les organes dont il s'est armé ont pour but d'éloigner les hommes des mauvaises décisions pratiques en les amenant à n'avoir d'autre souci que d'accomplir par intérêt ce qui leur est commandé par l'autorité, qui connaît le mieux les conséquences des choses.

IV.

Le protestantisme aussi est loin d'avoir rompu avec la tradition gréco-romaine, et il est même sous un rapport une preuve encore plus frappante de l'empire que cette tradition a gardé sur les intelligences; il l'est en ce sens que, tout en se prononçant contre elle, il n'a pas réussi à s'y soustraire. Rien de plus complet cependant que la révolution morale d'où la réforme était sortie. A la considérer dans sa source et son but, elle indiquait bien qu'une faculté nouvelle avait pris le dessus. Si Luther avait cessé de croire aux moyens matériels d'expiation et de propitiation, c'était parce qu'il avait regardé au dedans plutôt qu'au dehors, parce que, au lieu d'être tout préoccupé de ce qu'il faut faire, il avait été obsédé par le sentiment que le salut ou la perte de l'homme dépend du je ne sais quoi qui agit en lui, qui est lui, et qui détermine toutes ses pensées. Aussi la religion avait-elle été comme retournée. Le moyen de salut s'était spiritualisé : il consistait dans une foi, c'est-à-dire dans une conviction de l'esprit et un sentiment de la conscience

qui entraînent nécessairement une transformation de la volonté. Toujours est-il que le réformateur lui-même était mal dégagé des habitudes intellectuelles du passé, et que dans sa propre théologie il avait laissé ouvertes deux portes dangereuses par lesquelles le vieux paganisme devait plus tard rentrer. Fort dominé encore par la crainte ou, si l'on veut, par le besoin d'échapper à une crainte insupportable pour sa nature active, il avait presque réduit la doctrine du christianisme au seul dogme du pardon gratuit par la foi, et par là il avait trop laissé aux individus la liberté de réduire leur propre religion au seul désir de s'assurer un avantage au moyen d'une foi que chacun aussi devait rester plus ou moins libre d'entendre suivant son tempérament. D'autre part, pour s'expliquer la naissance ou la non-naissance de cette foi dont sa conscience sentait l'importance vitale, il n'avait trouvé qu'une réminiscence païenne. Par sa manière de comprendre la prédestination, il en était vraiment resté, comme Calvin d'ailleurs, à la vieille idée d'un *fatum* extérieur qui par des décrets décide ce qui doit arriver aux hommes, quel que soit leur état moral.

De là la double destinée du protestantisme. Grâce au génie organisateur de Luther, grâce à l'heureux équilibre qui existait chez lui entre sa répulsion pour la dictature spirituelle et sa répulsion pour les déréglemens de l'anabaptisme, la réforme a pu fonder de grandes églises nationales qui se sont montrées capables à la fois de développer le moral des hommes et de maintenir entre eux un lien social. En fait, la doctrine luthérienne conciliait le progrès de l'individu et les exigences de la communauté. En même temps qu'elle reconnaissait pour chacun la nécessité d'une conviction personnelle et le devoir d'écouter dans sa propre conscience la voix de l'Esprit-Saint, elle n'admettait pas l'inspiration immédiate et directe. Je veux dire qu'elle contenait le fanatisme et l'extravagance en enseignant que l'Esprit-Saint agit seulement par l'entremise de la Bible et des sacremens, et que la vérité, dont il peut seul donner le sentiment intime, est la même vérité qui s'est énoncée une fois pour toutes dans l'Évangile. De la sorte, les grandes églises avaient pour s'organiser une base déterminée, et pendant longtemps elles ont assez bien résolu le problème pratique. Tout en stimulant les esprits et les consciences, elles ont empêché les individus de retomber dans la superstition en les empêchant d'accommoder aux seules inspirations de leur tempérament leur conception des lois universelles de la nécessité et du devoir.

Il n'est pas moins vrai que les églises nationales s'étaient constituées sur une doctrine qui était encore païenne par un côté, et, les premières ferveurs une fois passées, elles ont versé par ce côté-là dans la conséquence naturelle du paganisme : elles sont tombées dans un

dogmatisme autoritaire qui a de nouveau asservi les consciences. L'idée luthérienne, que la foi qui sauve résulte d'un décret comme ceux du destin antique, a entretenu, par la religion même et par son influence sur les imaginations, la vieille habitude intellectuelle de se représenter tout ce que l'homme peut éprouver comme l'effet direct d'une contrainte extérieure. Après les croyans, qui avaient senti leur propre croyance comme le résultat d'une indicible nécessité agissant en eux-mêmes, sont venus les raisonneurs qui, en cherchant à comprendre, sont partis surtout de l'hypothèse païenne par laquelle Luther s'était rendu compte après coup de son irrésistible sentiment. Pour eux, il n'a plus été question du Dieu des vivans, qui détermine les pensées des êtres pensans en déterminant leur manière d'être. La théologie officielle est revenue sourdement au dieu potentat, au dictateur qui décide d'avance le fruit que chaque arbre doit porter; la religion s'est retransformée en une orthodoxie, en une définition officielle de ce que tous doivent tenir pour vrai indépendamment de leur propre conscience.

Comme *illustration* de ce dogmatisme et comme indice aussi de l'action que la théologie des églises exerce sur la raison laïque, je mentionnerai une polémique dont retentit en ce moment la presse anglaise. En 1874, sous le titre de *la Religion surnaturelle*, il a paru deux volumes qui en sont à leur cinquième édition, si je ne me trompe, et qui ont, dit-on, pour auteur le neveu même d'un théologien fort connu par ses tendances presque catholiques. En tout cas, les négations de l'écrivain ne sont réellement que la contrepartie du même esprit dont il attaque les affirmations. Je n'entends point contester l'importance des questions historiques qu'il discute; mais, à mon sens, ce qu'il y a de plus notoire dans cette polémique, c'est le terrain sur lequel la lutte est portée, avec l'assentiment de toutes les parties, y compris en apparence le public. L'adversaire du surnaturel accepte le débat comme il a été posé par deux des plus célèbres *Bampton lecturers*, c'est-à-dire par deux des principaux théologiens qui, aux termes d'une fondation *Bampton*, ont été appelés à prononcer une série annuelle de discours sur les *évidences* du christianisme. Les deux champions auxquels je fais allusion sont le docteur Mansel, — le disciple de sir W. Hamilton et l'éditeur de ses œuvres, — et le docteur Moseley. Tous deux, avec bien d'autres dignitaires de l'église anglicane, s'étaient appliqués à défendre leur théologie en présentant le christianisme comme une pure doctrine métaphysique appuyée sur des miracles. L'auteur anonyme consacre plusieurs chapitres à démontrer que les deux docteurs ont eu pleinement raison, que le christianisme en effet n'est qu'un ensemble d'assertions relatives à ce qui existe et ce qui se passe par-delà notre expérience intime, comme par-delà l'ex-

périence de nos sens, et qu'il tombe ou subsiste tout entier avec l'authenticité des miracles, qui sont ses seuls titres de créance.

Ainsi l'anti-théologie et la théologie sont entièrement d'accord ici pour ne pas soupçonner ce que c'est qu'une croyance, et elles admettent à l'envi que les croyances chrétiennes, qui ont eu la puissance en tout cas de remuer le monde, n'étaient rien de plus que des opinions adoptées par suite d'une autre opinion. Pour le rationalisme, qui nie le surnaturel, comme pour l'orthodoxie, qui le défend, la vérité dont dépend notre destinée n'est toujours que la connaissance de ce qui est et agit en dehors de nous, et toutes les idées, bien plus toutes les volontés des êtres pensans sont uniquement des images d'objets extérieurs qui entrent en eux par leurs yeux ou par leurs oreilles. De toute façon, concluent les deux parties, l'homme n'est rien pour lui-même, son rôle se réduit à chercher s'il *y a lieu* d'accepter tel témoignage plutôt que tel autre, si c'est aux choses réelles comme ses sens les lui racontent, ou à ces mêmes choses comme ses professeurs de science les lui représentent, ou à d'autres choses relatées par ses instructeurs religieux, qu'appartient en raison le droit de lui faire les opinions qui doivent lui faire ses volontés. Du consentement encore des deux parties, notre seule ressource est de nous en rapporter à un grand juge Raison, qui a pour office spécial de contrôler impassiblement les évidences, et de déclarer au jury de la volonté à quelles conditions un témoignage a légalement autorité pour compter comme une relation authentique des événemens que ledit jury n'a pas pu voir de ses propres yeux.

Voilà où en est l'extrême droite des grandes églises qui ont conservé le sentiment des conditions de la vie sociale, et voilà aussi où va plus ou moins, dans les églises réformées en général, le parti du bon sens et de l'expérience. Tandis que la ferveur des fervens s'abandonne à des espérances mystiques, ceux qui ne peuvent pas partager ces espérances, ceux qui ont la sagesse de sentir que les hommes ne trouvent pas en eux-mêmes le sentiment de toutes les vérités qu'il est dangereux de méconnaître ne sont que trop tentés de se rejeter vers les vieux systèmes de direction. Au lieu de se dire qu'il s'agit de développer les esprits, ils se disent volontiers que le plus sage est de faire enseigner ces utiles vérités par une doctrine, et d'habituer de nouveau les individus à croire par pure confiance en une autorité. Est-il donc possible de se donner une croyance efficace par la seule idée qu'on a lieu de se fier à une autorité qui la recommande? Il me semble que les théologiens, comme les savans, songent bien peu à s'adresser cette question. Et en attendant j'aperçois au sein des grandes églises une masse croissante de ritualistes et de sacerdotalistes qui sont fort occupés à rétablir

des pompes, des rites ou des dogmes de nature à prendre les masses par leur imagination pour les mieux disposer à abdiquer leur sens propre entre les mains d'un directeur spirituel.

Quant à l'autre section du protestantisme, l'écueil sur lequel elle a donné est celui dont les premiers réformateurs s'étaient trop approchés en accordant une place excessive au dogme du pardon gratuit par la foi. Dès le principe, le calvinisme des pays latins s'était montré plus radical que le luthéranisme : il avait fait la part moins large à la tradition, aux liturgies, aux institutions ecclésiastiques, et implicitement, sinon explicitement, il avait ainsi grandi la part de l'individu. Le danger de ce mysticisme latent a été conjuré d'abord par la forte organisation que les églises presbytériennes s'étaient donnée en leurs jours de foi entière; mais en Angleterre, où le calvinisme n'a été qu'une secte dissidente, et dans les autres pays où il n'existe plus qu'à l'état de groupes disjoints, soumis au régime du suffrage universel, l'individualisme exagéré qu'il impliquait s'est donné pleine carrière. Il a surgi nombre de petites églises qui se sont isolées pour abonder plus librement dans le sens de leur penchant, et surtout pour être plus libres de croire, comme les premiers quakers, que les écoles humaines, les formes arrêtées de prière, les précautions terrestres en un mot, étaient seules ce qui empêchait les individus d'avoir tous pour maîtres l'Esprit-Saint lui-même. Bref, les sectes dissidentes ont été si optimistes à l'égard de l'individu et si pessimistes à l'égard de la prudence générale, elles ont si bien fondé non pas la liberté, — qui est excellente, — mais le laisser-faire sans tradition, sans éducation commune, que les idées religieuses n'ont pu manquer, ici ou là, de retomber sous l'empire des sentimens d'intérêt personnel et des illusions d'imagination, qui sont les seules données que les majorités incultes trouvent en elles-mêmes.

Aujourd'hui, sous le vent des doctrines du jour, cette confiance en l'individu a produit un idéalisme de théologiens qui se confond plus ou moins avec le libéralisme et le radicalisme politiques. Chez les uns, il n'est plus guère qu'une sorte de fouriérisme désorganisateur. Il prétend faire cesser les divisions en abrogeant tout devoir, tout engagement, en abolissant les synodes, les confessions de foi, en proclamant au spirituel la souveraineté de chaque commune, que dis-je! de chaque pasteur une fois élu, et en employant la contrainte des lois à nous faire un monde de molécules disjointes qui n'auraient plus que la foi en un Dieu et en un devoir conçus par chacun comme il lui conviendrait. Chez d'autres, ce même anabaptisme est plus mystique; il sent que les individus ont besoin d'être éclairés; mais parce que la sagesse collective a été faillible,

il suppose les yeux fermés que l'individu doit être infaillible et que la vérité complète ne peut manquer de se faire chez tous, pourvu que la société ne fasse rien. Du reste il n'est pas en peine d'inventer une mythologie pour se persuader ce qu'il désire. Il se dit que la vérité éternelle est inconcevable pour l'homme, mais qu'elle s'est objectivée, personnifiée, et qu'elle vient nous trouver, comme un objet surnaturellement sensible, pour entrer en nous par une sorte de sensation spirituelle. Toujours le salut par le renoncement à toute théologie.

Du reste le luthéranisme et surtout l'anglicanisme ont donné naissance à un autre mysticisme qui est beaucoup plus pratique sans doute, qui s'adresse beaucoup moins à la soif d'indépendance et beaucoup plus aux meilleures aspirations morales, mais qui, par ses moyens d'action, n'est malheureusement pas à la hauteur de ses intentions. Je veux parler du piétisme ou plutôt du méthodisme, qui est le piétisme militant, le piétisme *priant*, *voulant et agissant*, le piétisme avec la foi des Anglais en la volonté, et leur tendance à la monomanie. Il y aurait un intéressant chapitre à écrire sur l'œuvre religieuse de l'Angleterre. Nulle nation ne s'est montrée plus généreuse qu'elle, plus zélée pour venir en aide aux besoins moraux et physiques de tous les peuples, et ses dissidens n'ont pas été les moins ardens à payer de leur personne et de leur bourse. A Paris, dans nos quartiers populaires, ils tiennent depuis longtemps déjà des réunions du soir où il se fait, en mauvais français, une immense dépense de bonne volonté pour combattre le cynisme haineux qui couve dans les bas-fonds de la société et que l'ignorance encourage aux rêves les plus insensés; mais, si l'on regarde aux procédés que ce zèle intarissable de l'Angleterre a généralement employés dans ses missions et ses propagandes, on est désolé, choqué par je ne sais quelle étroitesse agressive et têtue. Le croyant, dévoré par le désir de faire le bien, est esclave d'une idée fixe qui lui persuade que son premier devoir est de se borner à répéter scrupuleusement certains versets de la Bible, et à les faire apprendre par cœur même aux bébés. Il se croirait en révolte contre Dieu s'il se permettait présomptueusement d'ajouter quelque chose aux mots du texte et de chercher lui-même à développer l'esprit de ses auditeurs. L'Angleterre, par ses sentimens et sa volonté, a eu le génie d'utiliser les moindres instrumens et de réussir remarquablement à faire pénétrer dans les caractères un sentiment fixe de devoir. Par son intelligence, elle a eu le défaut d'amoindrir les grandes doctrines en ne s'en servant que pour une fin utilitaire et immédiate. Quant à elle, elle a inventé le méthodisme et le ritualisme, et par ces deux interprétations elle travaille de toute sa force

à étouffer le protestantisme spéculatif, celui qui était un effort de la conscience pour embrasser dans son ensemble la nature de l'homme et sa position.

En ce moment encore, pendant que l'ultramontanisme cherche à reconquérir la France par des pèlerinages et des universités libres d'enseigner le *Syllabus*, il se produit à quelques lieues de nos côtes une nouvelle agitation religieuse des plus significatives. Cette fois l'Angleterre reçoit au lieu de donner. Son méthodisme, après avoir émigré aux États-Unis et s'être transformé dans cette patrie du laisser-faire absolu, est revenu chez elle, et depuis deux ans déjà trois missionnaires laïques américains s'appliquent avec une énergie surhumaine à réveiller les royaumes-unis comme ils avaient d'abord réveillé leur propre pays; mais il s'agit ici de choses inconnues au public français, et mieux vaut peindre que d'expliquer. Voyons donc ce nouveau méthodisme à l'œuvre. Il n'importe que nous allions l'observer à Londres ou à Manchester, à Brighton ou à Glasgow, en Irlande ou en Allemagne, car il a aussi tenté de porter ses prédications en Allemagne et jusque chez nous. Partout, sauf le nombre variable des auditeurs, nous retrouverons les mêmes scènes. Rien pour les sens, rien pour l'intelligence non plus; nulle trace de liturgie, de tradition ecclésiastique, de clergé régulier : l'inspiration de la ferveur individuelle est tout. Comme lieu de réunion, un hangar ou des tentes dans un champ, ou une vaste salle construite tout exprès aux frais des fidèles, ou encore un théâtre que des assemblées de 12,000 personnes et plus gorgent deux fois par jour. Sur une estrade, un Hercule de foi et de volonté qui magnétise ces foules énormes, qui s'efforce par les effluves de sa ferveur de leur donner comme une sensation effarée de leur malice cachée et de leur impuissance à s'en guérir. C'est au remords, au sens moral seul qu'il s'adresse, et après de longues prédications remplies d'*expériences*, comme il dit, remplies de confessions intimes, de récits anecdotiques, il s'écriera tout à coup : « Est-ce qu'il n'y a personne ici qui veuille maintenant, à l'instant même, recevoir le don de Dieu et être sauvé? » Ou il dira solennellement : « Qui de vous se sent pécheur et désire que l'on prie pour lui? » Je continue en citant textuellement une relation : « A la fin, un des assistans se lève, les deux mains appuyées sur sa face. — En voilà un! s'écrie solennellement le missionnaire, merci à Dieu pour lui! — Un autre, puis un autre se lèvent. — Chrétiens, continuez à prier, reprend la même voix, encore un, Jésus passe; vous n'aurez jamais une telle occasion. »

Il ne faudrait pas supposer que les hommes qui forcent ainsi les exaltés ou les timides à se lever un à un ne soient que des fanatiques vulgaires. Ce sont des hommes pratiques et fort sensés à certains

égards, des hommes obsédés par un sentiment très exact de la barbarie sans foi ni loi qui se perpétue au sein des multitudes. « Comment atteindre les masses? » lisait-on en tête d'un *appel* publié par le plus célèbre des trois Américains, M. Moody. Et certes l'auteur méritait d'être écouté lorsqu'il répondait : « C'est cette question-là qu'il importe de faire circuler de ville en ville, de village en village, de cœur en cœur. Que chaque homme, chaque femme, sentent que la question regarde non pas les pasteurs, les anciens, les diacres, mais *lui*, mais *elle*. Je puis payer un homme pour faire un travail, mais *ma* tâche à moi, je ne puis payer personne pour la faire à ma place. » Seulement, quant aux moyens d'exécution, l'auteur n'aboutissait qu'à ceci : « On demande à grands cris du nouveau, disons mieux, de la variété. Eh bien! offrons-leur de la variété. Si nous ne pouvons les gagner par les vieilles méthodes, la ligne de conduite sensée est évidemment d'essayer de nouvelles méthodes. Et si la nouvelle *amorce* ne réussit pas, essayons-en une autre, puis encore une autre, *jusqu'à ce que nous ayons trouvé l'amorce qui réussit.* »

C'est bien cela, l'expérimentation, la pure méthode de l'expérimentation positive, mais avec la conviction préalable qu'il doit y avoir un moyen mécanique d'amener n'importe quel résultat moral. Dans ce cas, nous avons en face de nous des expérimentalistes qui veulent que les hommes aient en eux, non pas la connaissance positive de l'engendrement des choses, mais la sainteté. Et où arrivent-ils par leurs procédés? où arrivent du moins quelques-uns d'entre eux? Tout simplement à reprendre sous une nouvelle forme l'ascétisme du moyen âge et son rêve de la perfection surhumaine par la mort à soi-même.

D'ailleurs c'est encore au nom de l'expérience que la nouvelle espérance se justifie. — Quand on demande à ces apôtres de la sanctification instantanée par le renoncement quelle est leur théologie, ils croient être humbles en répondant qu'ils n'en ont aucune. A les entendre, leur conviction est indépendante de toute théorie, de toute doctrine humaine qui pourrait être erronée : elle est affaire *d'expérience*. Ils savent, pour l'avoir éprouvé personnellement, que les choses se passent comme ils les racontent. C'est dire que, s'ils se défendent (autant que le positivisme) d'avoir aucune théologie, ils prétendent, eux aussi, par là avoir le droit d'affirmer (comme le positivisme le fait aussi) que leurs idées sont plus que des idées, qu'elles sont l'expression authentique d'un fait réel, d'un fait qui a intrinsèquement la puissance de se faire connaître tel qu'il est. L'art de saisir les faits en soi! oui, c'est là ce que les savans et les mystiques de nos jours cherchent également, ou plutôt ce qu'ils croient également posséder, et cette agréable certitude a la même source

chez les uns que chez les autres. C'est par leur propre inconscience de ce qui se passe en eux qu'ils se la donnent. Ils ne s'aperçoivent pas que leur intelligence même implique une théorie latente, ils ne se doutent pas que leurs manières de percevoir sont en même temps des manières d'expliquer, et ils croient voir dans les faits mêmes ce qui en réalité est simplement une explication venue de leur théorie inconsciente. Nos mystiques, quant à eux, savent de science certaine le changement qui s'est produit en eux. — Soit; mais savent-ils également de science certaine comment ce changement s'est produit? Nullement. Ils étaient résolus d'avance à croire que toute conversion ne peut être que l'effet d'une pression soudaine exercée par la toute-puissance, et c'est uniquement par suite de cette conception-là que le fait de leur conversion leur apparaît comme le résultat et la preuve d'une espèce d'opération perpétuelle dont le propre est de produire, chez n'importe quel homme, un résultat semblable.

Tel est exactement le procédé de nos savans. Ils croient d'avance que nos perceptions ne peuvent être que l'effet des vibrations imprimées à nos sens par des forces inhérentes à la substance sensible, — et cette métaphysique-là, dont ils n'ont pas conscience, est seule ce qui les mène à croire que par la science physique ils peuvent arriver à des connaissances positives indépendantes de toute métaphysique.

V.

J'espère que je n'ai pas trop à m'excuser d'avoir si longuement analysé ce qui est pour nous plus inconnu, plus inconnaissable surtout, que les religions dont nous n'avons jamais entendu parler, — à savoir les idées religieuses qui nous ont formés nous-mêmes, et celles de nos voisins, que les habitudes d'esprit enfantées par notre éducation nous rendent aussi antipathiques qu'incompréhensibles. Beaucoup considèrent ces croyances comme les restes d'un passé qui s'en va; mais les théologies les plus mortes, les théologies de l'Assyrie, de la Perse, de l'Égypte, — sans parler de celles des sauvages, — sont l'idée fixe de notre époque. Je ne rencontre que des traités sur les mythologies comparées, que des ouvrages sur les contes de fées qui sont les revenans des religions éteintes, et en vérité nos livres d'histoire eux-mêmes, nos études sur les législations, les langues, les littératures, ne sont encore qu'autant de tentatives pour saisir sous toutes ces choses les théologies qui les ont engendrées. Notre époque a entrevu ce que le XVIII[e] siècle ne soupçonnait pas. Lui, il était naïf, il prenait ses propres idées

pour les éternelles vérités, éternellement évidentes pour une raison naturelle inhérente à l'homme. Quant aux religions et aux morales des églises, il n'y voyait que des superstitions contre nature, que des préjugés accidentels qui avaient eu pour unique cause certaines supercheries sacerdotales. A ses yeux, rien n'était donc plus facile que de s'en défaire; il suffisait de souffler dessus. Aujourd'hui on ne croit plus à cette faculté innée et commune de voir face à face les vérités toujours vraies, et on sait au moins qu'il n'est pas si facile de venir à bout des religions. Bien plus, ceux-là mêmes qui les considèrent comme le principe d'erreur qu'il importe d'extirper sont obsédés par le sentiment qu'elles sont sorties au contraire du fond même de la nature humaine, et qu'elles pourraient bien être le produit nécessaire de la pensée. C'est pour cela justement que le radicalisme de notre époque propose de nous en débarrasser en nous débarrassant de notre être pensant lui-même.

Je ne crois donc pas être sorti de ce qui intéresse notre époque en cherchant à relever la longitude et la latitude des églises. Quel que puisse être le sort réservé à leurs doctrines, il me semble qu'en tout cas elles nous donnent un utile renseignement sur l'état général des esprits. Elles nous apprennent d'abord que le positivisme, comme je le disais en commençant, n'est point un renversement de la tradition ecclésiastique, qu'il serait plutôt la continuation du même paganisme romain et de la même défiance envers la pensée qui ont trouvé dans l'ascétisme et le *Syllabus* une de leurs expressions les plus complètes. Notre voyage nous a en outre permis de voir que, sous le dogmatisme de la haute église anglicane, sous le radicalisme du protestantisme libéral, sous l'idéalisme des petites églises calvinistes, se cachait quelque chose de plus ou moins analogue à ce que nous avions rencontré dans le positivisme et le catholicisme. Le mysticisme du réveil enfin a simplement achevé de nous montrer que, chez les spiritualistes comme chez les matérialistes, et jusque chez les héritiers officiels des anciennes intuitions de la conscience, l'intelligence de l'Europe n'a pu se dégager des manières romaines de penser. Les désirs sont différens : les uns placent leurs espérances au-delà de la vie, les autres croient pouvoir dès ici-bas atteindre la satisfaction; ceux-ci aspirent à la sainteté ou à la vérité, ceux-là à la liberté ou à la connaissance positive des choses; mais derrière les désirs divergens il n'y a qu'un seul et même esprit, le vieil esprit qui a toujours admis que notre destinée dépendait uniquement des choses extérieures, et qui s'est toujours obstiné à chercher dans la science des choses extérieures l'art de nous procurer les choses désirables. A l'heure qu'il est, dans toutes

les écoles à la fois, cet esprit termine son roman par l'ascétisme utilitaire qui a partout été, avec le libertinage, le dernier chapitre du paganisme. Après avoir cru tour à tour aux sens, à la raison, à la théologie, il semble maintenant à bout de ressources; il sait, surtout depuis la révolution française, que les individus ne possèdent pas plus que les clergés le don de percevoir la vérité perpétuelle; il est réduit à l'aveu que la *natura naturans* est aussi invisible pour la raison spéculative que pour les yeux, et, faute de pouvoir amender ses manières invétérées de penser, il fait ce qu'il avait fait en Grèce du temps des sophistes et des sceptiques : il se retourne contre la pensée même en décidant que c'est elle qui doit disparaître. Loin d'accepter enfin le fait que les êtres vivans ont leurs lois à eux et que toutes leurs conceptions, leurs volontés, leurs perceptions, sont les résultats de leurs propres fonctions, — loin de conclure que pour éviter les erreurs où nous sommes tombés il s'agit de rectifier et d'étendre de plus en plus notre conception de la *natura naturans*, il proclame avec dépit que, du moment où l'absolu ne peut pas être perçu tel qu'il est, le plus sage est de le laisser dans son coin, de ne plus perdre notre temps à nous en faire une idée quelconque, et de ne songer désormais qu'à chercher un habile moyen d'obtenir directement du dehors ce que nous désirons le plus, ou la sainteté parfaite ou la parfaite connaissance des choses.

Eritis sicut dei scientes bonum et malum, écrivait Méphistophélès sur le carnet de l'étudiant. Voulez-vous être plus que des hommes, nous disent à l'envi le mysticisme et le positivisme, cessez d'abord d'être des hommes. Arrangez-vous pour détacher vos volontés de votre croyance; étouffez en vous votre conscience, votre besoin de vous expliquer tout ce que vous êtes sujets à éprouver, aussi bien que vos autres tendances irrésistibles, et nous nous chargeons du reste. Nous vous indiquerons le sortilége par lequel vous pouvez recevoir miraculeusement la sainteté surhumaine, ou la méthode positive par laquelle vous pouvez vous procurer des connaissances qui ne viendront que des choses, et qui seront par là leur infaillible photographie, si bien que ce sera la nature seule des choses qui vous dictera, en dépit de votre propre nature, ce que vous avez à faire pour vous assurer les choses utiles. Mais cela est-il possible? L'aveugle volonté de notre race ne regarde pas de ce côté : elle est résolue en dépit du destin à ne chercher que sa propre satisfaction. Il reste à savoir comment le positivisme a réussi à nous faire vraiment une science indépendante de toute théologie et de toute métaphysique.

J. MILSAND.

LA

HASARA-RABA

SCÈNES DE LA VIE JUIVE EN GALLICIE.

I.

Qui donc dans tout le cercle de Kolomea ne connaît la petite Chaike Rebhuhn (1)? mais il y a bien des gens hors de Kolomea qui ne la connaissent point, qui peut-être même ne sont pas bien curieux de la connaître. Une pauvre Juive, rien de plus, une pauvre âme qui lutte contre le sort si péniblement et sans cesse, une pauvre mère qui s'épuise pour ses enfans, mais ne se décourage et ne se rend jamais, une pauvre accusée qui, les yeux rouges de larmes, se tient aujourd'hui devant ses juges sous l'inculpation d'un crime, d'un vrai crime, voilà ce qu'est la petite Belette Chaike Rebhuhn.

Son nom bizarre, elle l'a eu d'une manière toute simple et ordinaire. C'est à l'empereur Joseph II que l'idée vint d'obliger les Juifs à porter des noms de famille comme les chrétiens, mais les Juifs sont si nombreux, surtout en Gallicie, que le problème de trouver un nom pour chacun d'eux n'était pas facile à résoudre, surtout si l'on songe au peu d'imagination des fonctionnaires autrichiens. Enfin on fit ce qu'on pouvait! — Choisis! disait-on au Juif. — Et le Juif de réfléchir; s'il doit avoir un nom, il faut que le nom soit beau: — Diamant par exemple? — Va pour Diamant! — D'autres fois les choses se passaient ainsi: — Comment veux-tu t'appeler? — Que Dieu me punisse si je le sais. — Où es-tu né? — Que Dieu me punisse si je m'en doute! — Et ton père? — Que Dieu me punisse si... — Et ton grand-père? — Il venait de Varsovie. — Tu te nommeras donc Varsovien! — Toutes les étoiles du ciel, tous les fruits de la

(1) *Rebhuhn*, perdrix.

terre, toutes les villes, toutes les pierres précieuses passèrent dans cette nomenclature; ensuite l'embarras redoubla. Si le Juif portait un caftan de satin, on lui disait : — Tu te nommes *Atlaș* (satin). — L'aïeul du mari de Chaike venait peut-être d'acheter une perdrix (*rebhuhn*). — Ce fut ainsi qu'elle reçut ce nom d'oiseau auquel fut ajouté par la suite le sobriquet de Belette. Cette bonne habitude de résumer le portrait moral et physique de chacun en une seule épithète expressive, inséparable de sa personnalité, a été empruntée par nos Juifs aux Russes de Gallicie. La façon de courir çà et là pour amasser qui distinguait Chaike, sa précipitation inquiète motiva ce surnom railleur, qui n'avait du reste rien d'injurieux. Elle était fille de Lévi Konaw, homme pauvre, mais considéré; quelques-uns le vénéraient même comme un demi-saint, et il avait la réputation d'être versé non-seulement dans la Thora (1) et le Talmud, mais encore dans le Zohar (2). Chaike enfant ressemblait à ces prunes vertes qui, tombées de l'arbre avant le temps, sont aigres au regard, avant que la bouche même ne les ait goûtées. Devenue grandelette, elle passa du vert au jaune verdâtre; femme et mère aujourd'hui, elle est arrivée à la limite de développement que lui assigne la nature : on dirait un enfant qui ne peut vieillir, mais qui en même temps ne fut jamais jeune. L'expression de ce visage sans fraîcheur est toute candide, mais des plus intelligentes; ses grands yeux étincellent comme s'ils étaient toujours mouillés de larmes; cette petite femme maigre et pâle paraît être la faiblesse même, et pourtant elle nourrit de ses mains trois enfans, tout son orgueil, et pourtant elle comparaît aujourd'hui accusée d'un crime. La chose est difficile à croire, car Chaike a toujours pratiqué ce précepte de Salomon : « ne sois pas pieux à l'excès et ne te crois pas trop sage. » Elle n'est par conséquent ni orgueilleuse, ni impitoyable aux autres, et s'est tenue jusqu'ici à l'écart des passions et des vanités qui nous déshonorent tous plus ou moins. Criminelle, la pauvre Chaike au cœur si doux et si honnête, toujours prêt à secourir le prochain et à déborder d'amour sans rien recevoir en échange ! On dit que nul passereau ne tombe du toit sans que la volonté de Dieu s'en mêle, mais vraiment il semble que Dieu ait tant à faire avec les passereaux, qu'il oublie parfois une bonne âme et que celle-ci glisse et tombe comme il advint à notre pauvre Chaike. La mère de Chaike mourut lorsque celle-ci commençait à marcher; personne ne l'aida donc ni ne la caressa jamais, personne ne fit attention à cette enfant qui passait

(1) La loi de Moïse.
(2) Le livre par excellence des cabalistes.

silencieuse et furtive, personne ne lui dit dans toute sa vie qu'elle fût belle, chose si nécessaire aux femmes; son père, penché sur ses livres, abandonnait le monde et sa fille chérie à la toute-puissante sagesse du Seigneur. D'abord il avait été marchand, mais, la cabale l'attirant de plus en plus dans ses cercles mystiques, il s'en tenait aux fonctions de *faktor* (1) du seigneur de Polawski, encore n'était-ce pas tant à cause du petit avantage pécuniaire que par attachement, son père et son aïeul ayant exercé le même emploi; la dignité de *faktor* se transmettait héréditairement dans la famille Konaw comme la seigneurie de Pisariza dans la famille Polawski; on n'aurait pu imaginer un Polawski sans un Konaw. Quand le père Konaw n'était pas plongé dans l'étude, il s'occupait donc des affaires de son patron; le mince traitement qui lui était alloué suffisait à nourrir ses enfans, Chaike et Jehuda. Ce vieillard mal vêtu était cité comme un modèle par toute la congrégation. Aux prières du matin et du soir, son riche coreligionnaire Rosenstock se plaçait respectueusement auprès de lui, suivant tous ses mouvemens du coin de l'œil pour les imiter : Konaw déposait pour commencer un livre devant lui, — personne, pas même Rosenstock, ne sut jamais quel était ce livre, — puis il se couvrait le chef d'un petit bonnet noir surmonté d'un grand mouchoir blanc, roulait la bande de prière autour de son bras nu et se mettait à invoquer Dieu, tantôt en courbant, tantôt en redressant le corps. Tant qu'il marmottait son hébreu, Rosenstock faisait de même sans jamais oublier d'élever la voix ou de la laisser retomber avec lui; mais si, au milieu du tapage produit par le chant monotone de cent fidèles, Konaw se mettait à crier comme un vrai chassidéen (2), le riche Rosenstock gardait humblement le silence, ces cris lui paraissant être un privilége à part qu'il n'eût osé disputer au pieux Konaw. Cependant le brave homme n'était, nous l'avons dit, qu'un demi-saint, il ne pratiquait pas les austérités de ces chassidéens parfaits, toujours errans et qui se défendent de séjourner plus d'une nuit au même endroit, il ne jeûnait pas sept jours ni même trois jours et trois nuits de suite, mais il s'abstenait de viande, se roulait l'hiver dans la neige, l'été sur les épines, et ses heures les plus douces étaient celles qu'il passait en compagnie du *Zohar* à la triste clarté d'une mauvaise lampe. Alors les anges volaient alentour, alors il foulait du pied les démons comme des serpens écrasés.

Jehuda avait été nourri par lui de la foi et de la sagesse cabalis-

(1) Factotum.

(2) Sectaires qui aspirent à la perfection en faisant plus que Dieu n'exige. Ce nom sert particulièrement à désigner une secte juive répandue en Pologne et dans les contrées slaves méridionales.

tiques. Il l'éleva loin du monde, ne lui fit apprendre aucun métier, ne lui permit jamais de l'aider dans ses affaires : tout cela paraissait à Konaw indigne de son fils; prier, se mortifier, lire, méditer, telle fut l'unique occupation du jeune homme; aussi le jeûne était-il écrit sur ses joues creuses et la réflexion sur son front en tristes hiéroglyphes. Ses yeux brillans d'une sorte de fièvre regardaient pour ainsi dire en dedans, et n'apercevaient rien de ce qui frappe les yeux du vulgaire; comme son père, il portait de vieux habits râpés, et, comme son père, jouissait néanmoins de la vénération générale. Le comble de l'orgueil et du bonheur selon les Juifs vraiment orthodoxes est d'avoir pour fils un rabbin, ou, à défaut de fils, de marier sa fille à un *bachur* (1). Rosenstock était de cet avis et rêvait par conséquent d'avoir Jehuda pour gendre. Sans doute Jehuda était pauvre et Rosenstock était le plus riche de la commune, sans doute aucun Juif ne dédaigne l'argent; mais le Talmud dit : « Quiconque marie sa fille à un *amhaarez* (2) fait autant que de la lier et de la jeter à un lion. » Or Rosenstock n'était pas homme à jeter au lion son unique enfant, et Jehuda était plus qu'un *bachur* ordinaire; il était en train de devenir *zadik* (3). Rosenstock s'y prit pour atteindre à ses fins d'une manière fort adroite, digne d'un grand négociant. Quand le père Konaw sortit de la synagogue, Rosenstock se trouva devant la porte et salua le premier le pauvre facteur. Celui-ci remercia humblement comme il convient à un saint. Rosenstock le prit par le bras, et Konaw se laissa faire. — Ton Jehuda est un grand esprit, commença le richard.

Konaw repoussa cet excès d'honneur. — C'est un grand esprit, insista Rosenstock, Dieu l'a créé pour sa joie et pour notre consolation. Si jeune encore, il connaît déjà tous les saints livres que nous autres nous ne pouvons nommer sans frayeur. Ne crois-tu pas cependant qu'il serait bon, pour couronner ton œuvre, de l'envoyer étudier dans une yoschibah (4) étrangère?

La physionomie du père Konaw s'anima; c'eût été son plus vif désir, mais il manquait d'argent.

— D'argent? Qu'est-ce que l'argent? Le riche Rosenstock n'a-t-il pas assez d'argent pour servir le Seigneur en envoyant un de ses élus étudier à la yoschibah? — Konaw appela sur lui toutes les bénédictions du ciel.

— Et Rosenstock veut faire plus encore pour le grand esprit de ton fils. Un tel homme ne doit s'occuper ni de commerce ni d'af-

(1) Jeune homme adonné à l'étude du Talmud.
(2) Ignorant de la science talmudique.
(3) Les chassidéens nomment ainsi leurs docteurs, pour les distinguer des rabbins.
(4) Université talmudique.

faires, il faut qu'il puisse étudier librement nuit et jour, afin de devenir un *zadik*, le maître des dévots et des justes.

— Ce serait bien en effet, mais l'argent...

— L'argent?.. Rosenstock n'a-t-il pas une fille, une belle fille qui vaut son pesant d'or? Il peut la donner à ton fils et le rendre riche ainsi.

Le père Konaw fut ébloui, mais il ne consentit pas trop vite; un homme tel que lui aurait eu honte de fondre comme un mendiant sur une riche fiancée. Il demanda du temps pour réfléchir, et Rosenstock s'estima heureux qu'il voulût bien au moins prendre sa demande en considération; quelques jours après, il se remit à parler mariage et trouva cette fois une oreille complaisante. Tout fut réglé sans délai : on ne consulta point les enfans; Konaw ne jugea même pas nécessaire de présenter son fils à l'héritière qu'il devait épouser. Jehuda équipé, pourvu d'argent, grâce aux largesses de son futur beau-père, fut conduit jusqu'au chef-lieu par le vieux Konaw, et, là, ayant reçu le bien le plus précieux que pût lui donner ce dernier, une fervente bénédiction, commença seul son chemin dans le monde.

Après avoir passé trois ans à l'université talmudique de Belz (1), Jehuda retourna dans son pays, non pas comme un âne chargé de livres, selon l'expression qu'emploient les vrais savans pour désigner quiconque ne sait que l'hébreu, la sainte Écriture et la loi, mais versé dans tous les secrets de l'interprétation et de la controverse, car ce ne sont pas les connaissances qu'estiment le plus les Juifs érudits, mais le sens subtil de la combinaison, l'aptitude à découvrir une signification nouvelle, cachée, insaisissable. Jehuda, à son retour de Belz, était le type du vrai rêveur talmudique, toujours prêt à faire nager une baleine dans une goutte d'eau. Lorsqu'il se présenta chez Rosenstock pour le remercier, ce garçon de vingt ans avait déjà la mine d'un sage; mais aussitôt que le rideau vert qui voilait l'embrasure de la fenêtre s'écarta et que la belle Pennina apparut en saluant de sa tête chargée de tresses d'ébène, la sagesse de Jehuda s'envola comme le corbeau de Noé pour ne jamais revenir. — C'est la fiancée du cantique, dit-il à son père; il n'y a pas de tache en elle. — Pennina n'avait que seize ans, mais c'était une femme, et une femme digne d'être reine par la beauté comme par l'esprit. Bien que, d'après la loi et la vieille coutume, son opinion n'eût aucun poids dans cette affaire, son père voulut qu'elle la donnât, ce qui prouvait assez le cas qu'il faisait d'elle. La première entrevue avec Jehuda n'avait nullement troublé son cœur,

(1) Ville de la Pologne russe.

mais son orgueil en revanche fut flatté. — Je n'aurais jamais voulu d'un ignorant, dit-elle; tout est donc pour le mieux.

Tandis que l'on procédait aux préparatifs de la noce, un hôte survint qui n'était pas invité : le choléra, parti des déserts de l'Asie, traversa les steppes russes et s'appesantit sur Israël, qui fut saisi de tristesse : les hommes tombaient dans la rue comme les mouches d'été, les porteurs qui emmenaient les morts au cimetière étaient sans cesse requis. Dans leur angoisse, les anciens et les principaux de la commune, Rosenstock parmi eux, vinrent demander le conseil, le secours de Jehuda. — Je sais un remède, répondit aussitôt ce dernier; pour conjurer la peste, il était d'usage autrefois que la commune célébrât au cimetière l'union d'un couple pauvre.

— Tu l'as dit! s'écria un orfévre qui avait aussi la réputation d'être versé dans le Talmud, c'était l'usage, mon père me l'a souvent raconté. Écoutons ce sage et marions un pauvre couple.

L'idée vint immédiatement au riche Rosenstock de secourir à peu de frais par ce moyen la famille de son gendre.

— Qui donc appellerez-vous la plus pauvre de la commune, si ce n'est la petite Chaike Konaw?

— N'est-elle pas trop jeune? demanda quelqu'un.

— Non pas, répliqua le père Konaw, elle est petite et faible, mais elle a de la tête, beaucoup de tête, et c'est une brave enfant; que Dieu la récompense!

— Reste à trouver le fiancé.

— Il n'y a que Baruch Korefflle Rebhuhn qui puisse convenir.

Le père se récria. — Un homme frivole!

— Parce qu'il erre toujours d'un endroit à un autre? C'est son métier.

— Et dont les bandes de prière ne sont pas selon la règle...

— Bah! fit observer Rosenstock, il n'est pas donné à tout le monde d'être un chassidéen, nous le doterons comme compensation, et il aura en toi un bon modèle à suivre.

On convint donc de célébrer le même jour les deux mariages, celui de Baruch et de Chaike au cimetière pour chasser l'épidémie, celui de Pennina et de Jehuda dans la synagogue.

Le jour venu, tout le quartier juif fut en émoi. De grand matin, Jehuda et Baruch procédèrent aux prières et à la *vido* (confession) d'usage. Vers onze heures du soir, les amies des deux jeunes filles arrivèrent de leur côté pour les parer; ensuite eut lieu la cérémonie de la séparation; tandis que Chaike pleurait amèrement, Pennina, majestueuse, se conduisait comme une souveraine qui congédie ses dames d'honneur; elle remit en souriant à la plus jeune la couronne de myrte qui couvrait sa tête, demanda pardon à ses parens avec

beaucoup de grâce, et reçut leur bénédiction d'un air digne. Ceci se passait dans le salon du riche Rosenstock. Dans la pauvre demeure des Konaw, un vieux père imposait cependant ses mains tremblantes à son enfant, qui sanglotait; les paroles parties de son cœur n'arrivèrent qu'entrecoupées, presque inintelligibles, à l'oreille tendue respectueusement pour les recevoir. — Puis les deux fiancées se mirent à leur tour en prière. Leurs compagnes revinrent les chercher pour les conduire au siége élevé, où Pennina prit place comme sur un trône, ses noirs cheveux épars sur les épaules. Jehuda en fut intimidé lorsqu'il entra suivi de ses amis et trébucha gauchement sur le seuil, ce qui fit sourire la belle fille. Il le vit, et, perdant tout à fait la tête, butta de nouveau contre les marches du trône, de telle sorte qu'il parut se coucher à ses pieds en lui jetant le mouchoir brodé d'or.

Les jeunes filles éclatèrent de rire et le chassèrent de la chambre nuptiale en le poursuivant de sarcasmes, non-seulement pour satisfaire à l'usage, mais de bon cœur. Au même instant, un beau garçon de haute taille entrait chez Konaw, et avec l'autorité d'un prince jetait à Chaike le mouchoir qui couvrit à la fois son visage et ses cheveux pendans en queues de rat. Les jeunes filles le regardèrent étonnées, n'osant se moquer de lui, et la petite Chaike oublia de pleurer; ses sanglots s'éteignirent comme font les plaintes d'une flûte brisée. Le bouffon des noces s'élança dans la chambre, affublé d'oripeaux, surchargé de clochettes, et chevrota sa chanson, célébra la fiancée, l'amour, les joies, les peines du mariage, jusqu'à ce que le *schames* (1) fût venu annoncer que tout était prêt au cimetière pour Chaike, à la synagogue pour Pennina. De chez les Rosenstock partit un cortége solennel, le fou en tête, lutinant les filles qui se trouvaient sur leurs portes; les flambeaux brillaient, la musique des violons se mariait à celle des flûtes nuptiales. Pennina, le visage voilé, en robe de soie jaune, couverte de bijoux, marchait fière et calme. Tout le monde suivit cette royale fiancée, de sorte que personne ne resta pour accompagner la pauvre Chaike; personne n'entendit les lugubres lazzis du bouffon de son cortége, un affamé que la perspective du repas avait seule attiré et dont les jambes maigres flageollaient de peur du choléra. Les quatre musiciens avec leurs instrumens faux s'étaient enivrés pour s'aguerrir contre les horreurs du cimetière; deux pauvres filles formaient toute l'escorte, outre un boucher, homme énergique qui marchait auprès du vieux père en nasillant des prières avec lui. Chemin faisant, l'intrépide boucher se rappela que le taureau qu'il venait

(1) Sacristain de la synagogue.

d'acheter n'était lié que par une corde, et retourna changer celle-ci contre une chaîne. Avant d'atteindre le cimetière, les deux jeunes filles avaient disparu, elles aussi. Minuit sonnait lorsque la mariée entra dans le champ sinistre où de rares flambeaux n'éclairaient que des tombes, et près d'une fosse fraîchement creusée apparut le rabbin, pâle comme la mort, ayant à ses côtés Baruch Rebhuhn, un sourire dédaigneux sur ses traits superbes, car Baruch ne craignait ni la mort ni la vie. A deux pas de là on enterrait un cholérique; un peu plus loin on entendait la bêche du fossoyeur creuser une nouvelle tombe; Chaike ne put s'empêcher de frémir. Le rabbin les bénit en toute hâte et s'enfuit. Alors on coupa les cheveux de la pauvre petite femme, qui tombèrent en gage d'expiation au plus profond de cette fosse béante; on noua un voile autour du front dépouillé, puis Baruch prit la main de sa femme, qui tremblait encore, et l'emmena.

Pennina, de son côté, était entrée la tête haute dans la synagogue, éclairée par cent cierges et remplie d'un mystique brouillard argenté; l'acte de mariage avait été lu, et les questions prescrites par la loi prononcées avec une solennelle lenteur : « Loué soit Dieu notre seigneur, le maître du monde, qui a créé l'homme à son image et qui lui a construit une demeure pour l'éternité. Que la *pessula* (1) Pennina Rosenstock soit bénie dans le mariage, qu'elle soit dans sa maison future comme la vigne en fleur, que ses enfans croissent autour d'elle comme des plants d'olivier. Béni celui qui craint le Seigneur; que le Seigneur te garde et te soit miséricordieux, qu'il te donne sa paix! *Amen!* »

La belle Pennina fut conduite au pâle Jehuda sous un dais de soie, et le rabbin remit au marié l'anneau qui se porte à l'index de la main droite. La jeune fille s'en saisit plutôt qu'il ne le lui passa, tant il était agité par la vue de cette main blanche qu'on eût crue taillée dans l'ivoire. A grand'peine balbutia-t-il les mots hébreux : « Je te presse contre mon cœur, je me voue à toi pour l'éternité, je me voue à toi en vertu, en justice, en fidélité, en vérité, afin que tu reconnaisses le Seigneur. » Quand la bénédiction fut prononcée, le verre brisé en signe de fait accompli et irrévocable, quand la synagogue eut retenti des félicitations de l'assemblée, les jeunes filles coupèrent la splendide chevelure de la nouvelle épouse et la parèrent d'un caftan de velours rouge, d'un large ruban noir et d'un bandeau chamarré de pierreries. Pennina brillait au milieu d'elles comme la reine de Saba ou comme Judith. A la clarté des flambeaux, au son de la musique, on regagna la maison de Rosen-

(1) Jeune fille.

stock. En route, les deux cortéges se rencontrèrent; pour la première fois, Baruch, revenant du cimetière, aperçut cette belle femme enveloppée d'une pompe éblouissante, et cette femme appartenait à son beau-frère, à ce songe-creux. — C'était la première fois aussi que Pennina voyait Baruch; tandis que les yeux noirs du jeune homme la dévoraient de loin, les siens flamboyèrent sous le voile sombre de ses cils soyeux. — Qui donc, eût voulu demander Baruch, qui donc est celle qui s'annonce comme l'aurore, belle comme la lune, terrible comme un démon?.. — car la beauté de Pennina avait en effet un caractère funeste comme celle de Naamah, le diable femelle. Il se fût volontiers approché d'elle en disant : — Fleur de Saron, rose de la vallée, toi dont les lèvres sont comme un cordon de roses et les joues comme l'écorce d'une grenade, toi la plus belle d'entre les femmes, tu m'as ravi le cœur, je suis malade d'amour! — Mais les paroles ne trouvèrent pas le chemin de sa bouche, qui murmura lentement : — Un jardin fermé, une fontaine scellée!

Et Pennina? — Elle poussa un long soupir : — Quel est cet homme?

— Ton beau-frère Baruch Koreffle Rebhuhn.

Elle soupira encore; un sentiment inconnu s'était glissé dans son cœur à la fois triste et joyeux, humble et fier; elle croyait le printemps venu et s'imaginait entendre la tourterelle amoureuse chanter pour la première fois au sommet de l'érable. Elle entra dans la maison comme en rêve, et comme en rêve assista aux danses du haut de son siége nuptial; elle ne dansa pas, elle eut un sourire moqueur en voyant danser, selon la coutume juive, les femmes avec les femmes, les hommes avec les hommes, et songea qu'il serait beau de danser avec Baruch.

L'étoile du matin brillait au ciel bleu pâle, lorsque les invités se dispersèrent après avoir reconduit le riche couple jusqu'au seuil de la maison que Rosenstock avait meublée avec un vrai luxe israélite. Le dernier regard de Pennina en y entrant fut pour Baruch; ses yeux semblaient le supplier; il l'aborda, saisit sa main blanche et froide, la baisa, et cette altière beauté tressaillit.

— Que Dieu te garde, dit Baruch.

Elle balbutia quelques mots que personne ne sut comprendre.

Chaike, son mari et son père rentrèrent chez eux seuls et en silence. Arrivé dans la petite chambre que des cloisons de bois divisaient en trois compartimens, Konaw bénit encore ses enfans, puis les laissa seuls. Baruch, debout, les mains sur les hanches, regardait en souriant autour de lui; mais la petite Chaike, timide et frissonnante, n'osait l'observer qu'à la dérobée. Assise ainsi sur sa chaise

boiteuse, elle ressemblait à un enfant malade; à coup sûr on ne l'eût pas prise pour la femme de cet homme. Baruch la contemplait de haut, avec pitié peut-être, mais sans mélange de tendresse, quoique le cœur de Chaike, ce bon et fidèle cœur si plein de dévoûment, battît pour lui de toute la puissance d'un amour fort comme la mort. — Allons! dit enfin Baruch avec un mouvement de tête insouciant, allons, femme, débarrasse-moi de mes bottes.

Un joyeux effroi précipita le sang dans les veines de Chaike; elle se leva toute rouge et s'acquitta de son office de servante avec empressement, car elle l'aimait.

Chez la belle Pennina, les choses se passaient de manière toute différente. Sur des degrés recouverts de tapis turcs, on lui avait dressé un lit dont le ciel rouge était suspendu à des colonnes dorées. Au plafond était soutenue par des chaînes d'or une lampe verte, dont la lueur mystérieuse pâlissait encore le front pensif de la mariée, assise le coude sur son genou, le menton dans sa main. Jehuda, debout, tourné vers la fenêtre, priait les yeux fermés; on eût cru entendre le murmure sourd et continu d'un ruisseau. — Est-il vrai que les mariages soient écrits au ciel? demanda tout à coup sans bouger la belle Pennina.

Jehuda acheva sa prière avant de répondre. — Assurément, c'est dans le Talmud. Quarante jours avant la création d'un enfant, une voix céleste se fait entendre. Lorsque tu es née, elle cria : Pennina, fille de Rosenstock, appartient à Jehuda Konaw.

— Vraiment? la preuve?..

Jehuda emprunta force citations au *Pentateuque*, aux prophètes et aux hagiographes.

— Tu dois avoir raison, soupira Pennina, nous ne sommes pas capables, nous autres humains, de comprendre les desseins de Dieu et ne pouvons que nous y soumettre. Approche donc! — Et elle lui tendit son pied avec une fière nonchalance.

— Que veux-tu?

— Que tu me déchausses.

Le jeune sage la regarda surpris, mais procéda cependant à tirer l'une après l'autre deux pantoufles brodées d'or. Tandis qu'il les rangeait au pied du lit, un éclat de rire étouffé partit derrière son dos.

— Pourquoi ris-tu, femme?

— Parce que ton sort est décidé, homme. Tu as étudié, mais il semble que tu ignores l'ancienne croyance, que celui des deux époux qui la nuit des noces ôte les souliers de l'autre lui sera soumis. Tu m'as ôté mes souliers. Ainsi...

— Tu tiendras donc le sceptre, serpent, mais par bonheur le Talmud dédaigne ces contes.

— Que le Talmud les dédaigne ou non, je régnerai, répondit Pennina, et toi, ne blasphème pas contre Dieu, qui t'a donné une femme sage, car je sais que Salomon dit : « Par une femme sage est édifiée la maison, elle est détruite par une folle. »

Pennina se leva, croisa les mains sur sa nuque, s'étira tout assoupie, les yeux à demi clos et moqueurs pourtant : — Le matin va venir, dit-elle, dormons.

Jehuda rougit. Pennina l'avait surpris à se demander par habitude des méditations et des recherches abstraites en quels termes Séméi avait pu injurier David après le triomphe d'Absalon.

Lorsque Pennina sortit de son sommeil, une lumière dorée se répandait à travers les rideaux sur les arabesques des tapis. Jehuda, assis sur le lit, réfléchissait déjà. — Eh bien! lui demanda-t-elle, à quoi penses-tu?

— Je cherche en quels termes Séméi a dû maudire David.

La jeune femme haussa les épaules. — Évidemment, pensa-t-elle, ce Séméi l'intéresse plus que moi.

Tandis qu'il s'égarait de plus en plus dans ces subtilités de commentateur : — N'est-ce pas, dit Pennina, n'est-ce pas au *Cantique des cantiques* que se trouvent ces paroles : « J'ai cherché dans mon lit, la nuit, celui qu'aime mon âme, je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé? »

— En effet.

— Et n'est-il pas écrit encore que la flamme de l'amour est brûlante, que c'est une flamme du Seigneur?

— Sans doute.

Pennina était étendue sur le dos, les bras croisés sous sa tête. — Oui, murmura-t-elle, oui, elle est brûlante au point que l'eau ne peut l'éteindre ni les fleuves la noyer. Quiconque pour remplacer l'amour voudrait donner toutes les richesses de sa maison n'y parviendrait pas. — Puis, saisissant le bras de son mari : — Où as-tu lu que les mariages étaient écrits au ciel?

— Dans le Talmud.

— Il faut que tu me le fasses voir, sans quoi je ne te croirai pas.

La nuit d'après, le savant Jehuda réveilla en sursaut la belle Pennina.

— Qu'y a-t-il? s'écria-t-elle effrayée, le feu?..

— Ce n'est pas le feu, mais j'ai trouvé.

— Trouvé quoi?

— Les injures de Séméi à David, répondit le sage, dont les prunelles étincelaient dans l'obscurité. J'ai découvert la clé du texte.

— Au bout de mille ans?

Jehuda expliqua longuement à sa femme l'opération du *natari-*

kon (1), qui consiste à séparer les lettres d'un seul mot pour former les initiales de plusieurs autres, puis il prononça un mot du texte sacré dont il avait tiré les cinq épithètes suivantes : adultère! moabite! meurtrier! tyran! monstre!

— Et c'est pour cela que tu m'as éveillée?

— Ai-je eu tort?

— Non pas, dit Pennina d'un ton de suprême mépris, tu m'auras au moins appris quelque chose.

II.

L'existence des deux époux continua de la sorte. Pendant que Jehuda s'isolait au milieu des bouquins de sa bibliothèque, comme une araignée au milieu de sa toile, guettant les pensées oisives qui bourdonnaient autour de lui à la façon de mouches inutiles, sa femme active et avisée s'occupait tout le jour du commerce que le père Rosenstock avait installé au rez-de-chaussée de la maison, et gouvernait toutes choses. On obéissait à un geste, à un coup d'œil venu d'elle, tandis que personne ne faisait attention au savant taciturne claquemuré dans sa chambre haute, ni ne tenait compte de ses ordres. Le petit magasin où trônait Pennina, environnée du rayonnement de son bandeau comme d'une auréole, ne manquait jamais de chalands. Elle savait les attirer sans employer les mêmes moyens que ses coreligionnaires, qui se ruaient sur chaque étranger au risque de le déchirer, traînant pour les lui faire voir toutes leurs marchandises dans la rue, et demandant des prix fous pour se contenter à la fin du dixième. Pennina prenait moins de peine. Les acheteurs venaient une première fois par curiosité voir la belle Juive dont on parlait de tous côtés, puis ils revenaient volontiers, car Pennina mettait une grâce insinuante à faire valoir sa marchandise, et maintenait le prix une fois fait avec certaine nonchalance noble qui convainquait le plus méfiant du mérite réel de ce qu'on lui vendait. Aussi les chrétiens s'adressaient-ils à elle de préférence; le cuivre, l'argent et l'or roulaient sans cesse sur son comptoir. Pour la femme qui gouverne ainsi une maison de commerce, un rêveur n'est qu'un sot. Pennina se contenta d'abord de faire entendre ceci à Jehuda par des railleries; la prétendue sagesse de ce mari, tout admirée qu'elle fût, lui était de plus en plus suspecte.

(1) La cabale symbolique propose trois procédés pour découvrir au moyen de différentes combinaisons ou permutations de lettres un sens mystique en dehors du sens littéral; ce sont la *themoura*, la *guematria* et le *natarikon*.

Quand elle se plaignait trop haut : — C'est un savant, disait son père pour la consoler.

— C'est un âne, ripostait-elle avec emportement.

— Le proverbe dit, reprenait le père, qu'on peut faire tout d'un *bachur;* fais de lui un marchand, si le savant t'ennuie.

La rusée avait bien cette intention, mais pour l'exécuter elle s'y prit à sa manière, elle ne le força pas de manier l'aune, non, ce fut elle qui s'appropria la sainte Écriture et le Talmud avec cette sagacité juive qui s'alliait chez elle à un bon sens parfait. Bientôt elle fut initiée aux tours d'adresse où se complaisait l'esprit de Jehuda, maîtresse de la *guematria* et du *natarikon* comme elle l'était de ses commis et de ses valets. Dès lors le pauvre époux n'eut plus une minute de repos : à table, au lit, partout, il fallait discuter, et jamais leurs disputes ne portaient sur les affaires du commerce ni du ménage, mais toujours sur le sens ésotérique des Écritures. Pennina harcelait son adversaire pied à pied, brisant ses argumens comme autant de fétus de paille. — Qu'est-ce donc que ton esprit? lui dit-elle une fois. Si tu ne peux l'employer à rien d'utile, il n'est plus un instrument à ton service, il se joue de toi au contraire. Salomon compare justement l'homme qui ne sait pas tenir son esprit en bride à une ville sans murs.

— Salomon dit cela dans un autre sens, répliquait Jehuda, mais je vois au même chapitre qu'il vaut mieux être assis sur un coin du toit que de demeurer dans la même maison qu'une femme querelleuse.

— Il ajoute, s'écriait Pennina : Au cheval le fouet, à l'âne la bride, au fou les coups de verge! — Et de proverbe en proverbe la dispute continuait jusqu'à l'entier triomphe de Pennina; elle avait toujours le dernier mot, Jehuda ayant pris l'habitude de céder. En revanche, elle vantait outre mesure devant le monde son mari absent, car elle était jalouse de l'honneur de la maison. Parlait-on au contraire de son beau-frère Baruch, Pennina ne le nommait point sans les épithètes de vaurien, de fainéant, de meurt-de-faim. — Il vit grâce à nous, — se plaisait-elle à répéter. Et il lui eût été plus doux encore de dire : — Grâce à moi. — C'était peut-être pour pouvoir le dire qu'elle guettait Baruch de grand matin quand il passait devant sa boutique, et le soir quand il revenait, adossée contre sa porte, les lèvres entr'ouvertes comme sur un mot qu'elle ne prononçait pas; enfin un jour, — il était déjà tard, il n'y avait plus de chalands au magasin et elle avait renvoyé ses commis, — la belle marchande fit signe à son beau-frère d'entrer. Il fut surpris, car elle n'avait pas paru prendre garde à lui depuis le jour de ses noces, mais néanmoins il obéit.

— Écoute, commença-t-elle en s'asseyant et le laissant debout, écoute, Baruch; le bruit court que vous ne prospérez guère ni toi ni elle...

— Les gens modestes se contentent de peu, répondit le beau-frère, et nous sommes modestes.

— Vous pourriez faire mieux. Je serais disposée par exemple à te prendre dans le commerce, pourvu que tu consentisses à changer de vie.

— Je suis déjà trop vieux pour changer, et il me serait aussi impossible de devenir dévot qu'à toi de devenir laide. Toujours je resterai un joyeux vagabond, et Pennina une beauté.

La jeune femme rougit de plaisir.

— Ton mari est un fou, continua Baruch; à sa place, je fermerais le Talmud et ne lirais que dans tes yeux.

— Mon mari est un savant, interrompit Pennina pour dire quelque chose.

— Plutôt un ergoteur, un éplucheur de mots, un pédant...

— Voyons, ne veux-tu pas changer, prendre des habitudes d'ordre et de travail? Tu devrais me servir une année seulement, Baruch, une année. Je t'enseignerais ce qui te manque.

— Force, en attendant, ton mari à faire quelque chose qui vaille.

— Je ne parle pas de mon mari, je parle de toi. Tu me serviras une année...

— Pas une heure.

— Pourquoi?

— Parce que mon cœur se gonflerait, parce que je ne le pourrais pas.

— L'orgueil d'un mendiant!

— Ce n'est pas de l'orgueil.

— Qu'est-ce donc?

Baruch la regarda gravement : — Tu secoues l'arbre de la vie à ton gré, lui dit-il, et ses fruits tombent pour toi en abondance, le bonheur est à ta droite, à ta gauche la richesse et la considération, tout en toi est beauté. Tu es sur un trône; pourquoi veux-tu faire de moi l'escabeau de tes pieds?

— Quelle arrogance! s'écria Pennina en se levant. Tu aimes mieux souffrir de la faim et vivre dans la fainéantise!

— Suis-je un fainéant? s'écria Baruch, dont les yeux étincelèrent.

— Tu l'es! répliqua Pennina en se rapprochant, et un vagabond, un gueux, un ver de terre,... tu ne seras jamais autre chose.

— Et que seras-tu donc, toi, reine de l'aune, lionne attelée à un baudet?..

Ils continuèrent d'échanger des injures, Pennina criant et crachant, fermant les poings, exaspérée par l'imperturbable sourire de Baruch. Lorsque celui-ci s'éloigna, elle le poursuivit de ses vociférations jusqu'à ce qu'elle l'eût perdu de vue. Leur premier entretien finit ainsi; ils se séparèrent pleins de haine et de rage.

Baruch sembla en prendre son parti. Quelque pénible que fût la vie pour lui et pour sa femme, rien n'aurait pu fléchir son orgueil; en haillons, il eût gardé l'air d'un prince : aussi tout le monde était-il contre lui. Personne n'aime moins que le Juif à reconnaître la supériorité d'autrui; toutes ses railleries se tournent contre celui qui le surpasse en quoi que ce soit, et souvent la raillerie ne suffit pas, la calomnie s'en mêle. L'étroite et haute maison où demeurait depuis longtemps le père Konaw, et qui était désormais celle de Baruch, regorgeait d'habitans comme une fourmilière. Chaque étage était divisé en chambres nombreuses, chaque chambre subdivisée en compartimens; trois, quatre, cinq familles se partageaient le moindre galetas, et, séparées par des cloisons de planches, vivaient à côté, au-dessous, au-dessus les unes des autres. D'ailleurs la maison ressemblait à une lanterne, aucune porte ne fermant et les murs étant percés à jour avec un œil, une oreille pour chaque fente. — Seul, un saint comme le père Konaw pouvait impunément habiter pareil gîte. Or Baruch n'était pas un saint; il suffisait qu'il remît un manche neuf à son fouet le samedi pour entendre au-dessus, au-dessous et tout autour de lui : — Baruch a profané le sabbat, Baruch est un païen! — Il fallait bien cependant que le fouet de Baruch fût en bon état, puisque Baruch était cocher; c'était du moins la seule occupation qu'on lui connût : un cocher sans chevaux ni voitures, mais ce fouet lui servait apparemment de baguette magique pour se procurer le reste. Quiconque s'adressait à lui pouvait être sûr de le voir arriver sur le siége d'une belle britska bien attelée.

Chose étrange, le choléra s'était apaisé aussitôt après les noces de Baruch célébrées au cimetière, et on en louait Jehuda non-seulement dans le quartier des Juifs, mais aussi parmi les chrétiens. Un hasard qui ressemblait à une vengeance fit que le pauvre Baruch, après s'être absenté quatre jours avec un seigneur, revînt de Lemberg sans chevaux et sans voiture, mais en compagnie du choléra : — Dieu l'a puni, le païen! — cria-t-on dans toute la maison. L'habitude qu'ont les Juifs de s'entr'aider l'emporta cependant sur la réprobation générale, et bientôt l'alcôve où Baruch râlait, se tordait convulsivement, fut remplie de braves gens qui voulaient absolument le secourir; mais une force surhumaine était venue à la petite Chaike; elle repoussa tout le monde et s'enferma seule

avec son mari. — Il mourra! gémissait-on à la porte, il mourra... Elle ne permet pas qu'on le soigne.

— Il mourra! répétait l'écho à droite, à gauche et en haut. — Cent yeux cherchaient à voir par autant de fentes, cent oreilles écoutaient.

— Que fait-elle? demanda une vieille qui ne pouvait découvrir aucun trou pour y coller son œil.

— Elle lui donne à boire, dit quelqu'un.

— Elle lui donne à boire! — Ces mots couraient comme un bruissement de feuilles sèches.

— Et elle le frotte...

— Elle le frotte, se répéta la fourmilière.

— De toutes ses forces.

Une sorte de chant nasal abominable éclata de nouveau. Le chœur reprit : — De toutes ses forces!

Peu à peu un grand silence se fit.

— Est-il mort?

— Il ne mourra pas, dit la petite femme ouvrant la porte, il est en transpiration, il ne mourra pas.

Baruch dut la vie à sa faible et courageuse femme, il le comprit, mais ne l'en remercia pas d'un seul mot. Il était honteux; seulement il commença dès lors à lui témoigner plus d'égards. Quelle reconnaissance que celle de Chaike lorsqu'il lui rapporta de son prochain voyage un cornet de bonbons! A peine osait-elle en manger; elle tenait le cornet entre ses mains et le regardait avec une joie si enfantine! Chacun dans la maison, dans la rue, plus loin encore, tous les Juifs du pays, louaient la petite Chaike : — Elle a, disait-on, du courage pour dix hommes.

— C'est une bonne âme, répliquait Pennina, mais bien laide.

Un jour, Baruch prit sa femme sur ses genoux comme on fait d'un enfant et la regarda attentivement : — Notre belle-sœur, dit-il, prétend que tu es laide.

— Elle doit avoir raison, répondit Chaike souriant, les yeux baissés.

— Mais non, tu n'es pas bien laide, tu es mal vêtue plutôt. Si tu avais ses robes de soie, son caftan de velours et son diadème... — Il s'interrompit.

Dans le cours de son premier voyage, il ne prit pas d'eau-de-vie, pas même un petit verre, mais acheta à la Serwanitza (1) toute sorte de belles choses qu'une dame noble avait vendues sans les avoir presque portées. En arrivant, il dénoua le paquet d'un air

(1) Quartier des Juifs à Lemberg.

fier, en sultan qui fait des cadeaux à sa favorite, et en tira des pantoufles de satin, une robe rose, un manteau de velours vert et deux cordons de perles.

Chaike resta muette d'admiration.

— Eh bien! n'es-tu pas contente?

— Je n'oserai jamais porter ces robes de princesse.

— Tu les porteras! Je veux qu'au sabbat tu sois aussi parée que ta belle-sœur.

Elle essaya encore d'une objection timide, puis se tut, et le soir même commença de découdre, de tailler, de recoudre.

Le sabbat venu, Baruch l'emmena sur le vieux rempart où les Juifs se promenaient dans l'après-midi entre deux rangées de marronniers.

— Regardez Chaike Rebhuhn, disait-on, comme son mari l'habille magnifiquement! Elle l'a bien gagné du reste.

Pennina vint à passer, marchant avec une majestueuse lenteur entre deux vieilles Juives fort riches. En apercevant sa belle-sœur, elle fronça le sourcil, puis, d'un air indifférent : — Elle est presque jolie aujourd'hui, mais les perles sont fausses.

Baruch, qui avait entendu ces derniers mots, s'arrêta : — Les perles sont fausses en effet, dit-il, mais le cœur est de bon aloi.

III.

Le père Konaw eut la joie de recevoir un petit-fils entre ses mains tremblantes, un beau garçon que Chaike donna à Baruch et nomma de son nom. — Les gens qui n'ont pas de pain ne manquent jamais d'avoir beaucoup d'enfans, dit avec dédain Pennina. — Six mois après la naissance du petit Baruch mourut le père Konaw; il vit sa fin venir, s'étendit sur son grabat, et, appelant son gendre : — Je m'en vais, dit-il avec un calme sublime, promets-moi de n'abandonner jamais ta femme ni ton enfant. Maintenant va tout préparer, emmène ma fille, je ne veux pas l'entendre pleurer. — Le vieux Juif se préparait à la mort non-seulement avec courage et piété, mais avec cette observance de l'étiquette qui caractérise les Orientaux jusqu'au dernier moment. — Bientôt Baruch revint accompagné de dix hommes, pauvres gens comme lui-même, qui formèrent un demi-cercle autour du mourant. On aperçut par les fentes des cloisons la lueur de leurs cierges, on entendit prier le pieux Konaw, et la maison tout entière s'émut, le couloir fut encombré de Juifs en prière, l'escalier garni d'une grappe de femmes éplorées. Chaike, son enfant sur le bras, voulut entrer. — Il le dé-

fend, dit Baruch avec douceur. — Au moment même, le vieillard prononçait tout haut les treize articles de foi.

— Je ne pleurerai pas, murmura Chaike dans une angoisse touchante, je ne pleurerai pas, mais il faut qu'il me bénisse moi et mon enfant. — Elle ne pleura pas en effet, seulement deux grandes larmes pendaient à ses cils, immobiles et comme engourdies. — Lorsqu'elle eut baisé pour la dernière fois la main de son père, elle alla chercher loin, bien loin de la maison un coin pour y pleurer.

Le moribond dit la *vido*, puis les dix hommes commencèrent leurs psaumes; il se joignait à eux; peu à peu ce ne fut plus qu'un sourd murmure qui expirait avec son haleine. Alors commença la belle prière pour les agonisans. « Tu es juste, ô Dieu, quand tu nous tues comme quand tu nous donnes la vie. Le sort de toutes les âmes est entre tes mains. N'efface pas notre souvenir, mais dis à l'ange de la mort : Assez! arrête-toi! — Tu es grand dans le conseil, puissant dans l'exécution, tu vois la marche et le chemin des hommes, tu donnes à chacun selon sa conduite et son mérite. Que ta miséricorde tombe sur nous, car chez toi, Seigneur, est le pardon et la miséricorde. Que l'homme ait vécu une année ou mille ans, qu'importe? Le temps écoulé, il semble n'avoir jamais été là. Loué soit celui qui juge avec justice, qui tue et qui fait vivre. »

Baruch s'approcha de son beau-père, tenant un miroir qui ne fut pas terni : — Il est mort! — Il est mort! répéta l'assistance, et la prière des défunts s'éleva de nouveau. « Dieu donne et Dieu reprend, que le nom de Dieu soit loué! Qu'est-ce que l'homme? Tous ses efforts sont vains, il passe comme une ombre. Au matin, il est semblable à une fleur; le soir, il se flétrit. Celui qui meurt n'emporte rien avec lui, rien de ce qu'il a gagné ne le suit au tombeau; seule l'innocence lui prépare une dernière heure tranquille et ensuite l'éternel repos. Dieu sauve son âme, car nul ne se perd qui a confiance en Dieu. »

Le père Konaw est mort! Ce bruit courut de bouche en bouche par toute la rue, et les cris retentirent; en même temps chacun se hâtait de répandre de l'eau, car le Talmud dit que l'ange de la mort lave son épée sanglante dans l'eau la plus proche. On laissa le cadavre un quart d'heure sur son lit, puis on l'étendit sur le plancher, les poings fermés, on le couvrit d'un drap, on alluma une lampe au-dessus de sa tête, et le miroir suspendu au mur fut enlevé, car c'est un mauvais présage si dans une chambre on voit deux morts au lieu d'un. Alors Baruch ouvrit la fenêtre; un parfum printanier monta du dehors, et l'âme s'envola vers sa patrie. La famille obtint l'autorisation, — quelle autorisation le riche Rosenstock n'aurait-il pas obtenue? — d'accomplir les funérailles avant le le-

ver du soleil. Une heure d'avance, le mort fut lavé, peigné, arrosé de vin; ses enfans l'habillèrent pour la fête de la réconciliation, chacun toucha les orteils du mort, lui demanda pardon, et le *yochef bessesser*, cette prière suprême qui semble déchirer tous les cœurs et broyer toutes les poitrines, s'éleva, tandis qu'on partait pour le cimetière. — Puis-je vous accompagner, Jehuda? demanda la pauvre Chaike.

— Il vaut mieux, répondit celui-ci, que les femmes ne se montrent pas aux funérailles. C'est d'elles que la mort est née. L'ange exterminateur se réjouit à leur vue et cherche de nouvelles victimes.

— Qui demande beaucoup reçoit rarement une bonne réponse, interrompit Pennina en prenant la main de la petite femme avec une sorte de compassion, aucune loi ne nous défend de suivre de loin. Viens avec moi.

Le mort, étendu sur une planche, fut porté solennellement dehors, et Jehuda eut soin que les pieds sortissent avant la tête, car, lorsque le contraire arrive, on compte bientôt un autre mort dans la maison. Le cortége était long : il n'y avait personne qui ne tînt à suivre ce juste. Devant le tombeau ouvert, on déposa le corps, le rabbin dit la prière; alentour on nasillait un chant monotone, puis Jehuda, Baruch ensuite, et tous les autres après eux, vinrent prononcer la formule de soumission : « Dieu l'a donné, Dieu l'a repris, béni soit le nom de Dieu. » Chacun s'inclina et déchira ses vêtemens, mais en ayant soin de ne pas laisser tomber sur le mort une larme qui l'eût oppressé. Accompagné de lamentations chantées du caractère le plus lugubre, le père Konaw descendit dans son tombeau; Rosenstock tira une serrure de sa poche, la ferma et la mit près de celui qu'il avait vénéré, en ayant soin de jeter la clé au loin par-dessus le mur du cimetière. De cette façon, il croyait éloigner la mort. Les autres, en sortant, arrachaient de l'herbe et la jetaient derrière eux sans se regarder, en murmurant : — Que ce soit la fin de la mort. Souvenons-nous que nous ne sommes que poussière.

Rentrés chez eux, Baruch et Chaike, assis sur le même escabeau, se partagèrent un œuf dur en souvenir du défunt; pendant les sept jours de grand deuil, ils ne quittèrent pas la maison. Le huitième jour venu, Chaike dit à son mari : — Ne veux-tu pas aller chez M. de Polawski et prier le seigneur de te donner la place de notre père?

— Non, Chaike; ce ne serait pas là un métier de mon goût. J'aime les chevaux et la liberté. Comment pourrais-je marchander avec des pharisiens?

Chaike n'eut garde de le contredire; mais elle alla elle-même

chez le seigneur de Polawski, sans s'inquiéter ni du long chemin, ni des rencontres dangereuses, ni des grands chiens de garde qui aboyèrent à son approche, ni du cosaque qui criait après elle, ni de la mine rébarbative du vieux maître. Le propriétaire de Pisariza était marié depuis peu; il avait épousé la fille d'un gentilhomme pauvre, la belle Lubine, qui, sans l'aimer d'amour, estimait ses hautes qualités. Les jeunes filles ont souvent plaisir à rendre heureux un homme d'âge et d'expérience qui, imposant à tous, plie cependant devant elles, et ces vieux maris sont toujours pleins d'attentions délicates, toujours aimables et généreux, ils s'efforcent de comprendre le moindre battement de cils de leur femme. Lubine régnait donc à Pisariza, où tout ne semblait respirer que pour elle. Lorsque Chaike entra, un rapide coup d'œil fut échangé entre les deux femmes, qui se plurent instinctivement. La grande dame en *kasabaïka* de velours bleu charma la petite Juive, et celle-ci, sous ses humbles vêtemens de cotonnade, frappa Lubine par son air d'honnêteté. Chaike s'était mise à genoux pour baiser le bord de la belle robe traînante. — Que veux-tu?

— Mon pauvre père est mort, et je viens solliciter son emploi.

Le regard de Lubine interrogea M. de Polawski. — Si Mme Rebhuhn te convient, dit ce dernier, la chose est faite.

— Elle me convient tout à fait.

Chaike baisa la manche de la *kasabaïka*, le cœur débordant de gratitude. — Que Dieu me punisse si je ne sers pas fidèlement sa seigneurie.

— Les Konaw furent toujours d'honnêtes gens, interrompit M. de Polawski.

— Et les Polawski de bons maîtres.

— Merci du compliment, madame Rebhuhn.

Ce fut ainsi que la petite Chaike devint *faktorka*; vers le même temps, elle mérita le surnom de *belette* par son activité prodigieuse et son entente des affaires, qui faisait l'admiration des trafiquans les plus consommés. — Il fallait, disaient-ils, qu'elle eût le prophète Élie à ses côtés pour lui apprendre à tirer ainsi deux, trois ou même dix *kreutzers* d'un seul. Malheureusement Baruch dépensait parfois en une heure ce qu'elle mettait la semaine à gagner; le gaspillage du mari n'était pas moins étonnant que l'épargne de la pauvre femme, bien que le prophète Élie n'y aidât sans doute pas. Baruch Rebhuhn était une sorte de sceptique parmi ses coreligionnaires; il avait été soldat et soldat intrépide, mais les commandemens de Dieu lui importaient médiocrement; il aimait le jeu et les femmes. Sa vigueur extraordinaire empêchait qu'on ne le lui reprochât en face; mais, lorsqu'il était trop loin pour entendre, les

hommes s'attroupaient en gesticulant et en l'appelant païen, les femmes venaient plaindre Chaike. — Quel malheur d'avoir un homme qui dépense tout à boire! — S'il dépensait tout à boire, répondait invariablement la petite Chaike, comment pourrais-je monter une boutique? — En effet, elle amassait en secret un petit trésor, qui fut caché successivement dans sa paillasse, au fond d'un vieux pot et sous le plancher; un jour vint où la boutique dont elle parlait toujours s'ouvrit. Chacun s'étonna, Baruch tout le premier, et la pauvre Chaike plus que tous les autres. Elle se tenait rayonnante derrière son comptoir, craignant toujours un peu de voir s'envoler l'aune, les grands ciseaux, les pièces d'étoffe et le reste des marchandises. — On mit son bonheur sur le compte d'Élie, qui devait protéger la fille d'un si saint homme. Pennina vint voir et trouva tout fort bien choisi, ce qui fit rougir d'aise la petite Chaike. La fière épouse de Jehuda changea de tactique sur ces entrefaites; on la vit plus souvent chez sa belle-sœur, mais elle ne venait qu'en l'absence de Baruch. Un soir cependant elle le rencontra par hasard assez mal à propos. En sortant de chez Chaike, elle avait senti que le cordon de son soulier s'était détaché. — Lie-moi ce cordon, dit-elle à sa belle-sœur sans y entendre malice, habituée qu'elle était à se faire servir, et Chaike, sans y penser davantage, mit un genou en terre pour obéir. Au moment même rentrait Baruch. Il vit sa femme dans cette attitude, et le rouge de la colère lui monta au visage. La relevant avec vivacité : — Que fais-tu là, s'écria-t-il, à servir cette superbe? Je te le défends! Je te défends même de lui parler.

Chaike restait debout tremblante, les paupières baissées. Avec une arrogante palpitation des lèvres, Pennina s'éloigna, le cœur plein de fiel contre Baruch et aussi contre sa femme, quoiqu'elle ne comprît pas elle-même pourquoi cette pauvre timide créature lui était devenue soudain antipathique. Sa haine augmenta lorsque Chaike eut donné à son mari un second garçon, puis une petite fille qu'on nomma Esterka, tandis qu'elle n'avait point d'enfans. Point d'enfans, y a-t-il rien de plus humiliant pour une Juive? Le sort de Chaike n'était cependant pas enviable; elle avait grand'peine à nourrir une famille qui augmentait ainsi, et pleurait souvent la nuit en allaitant son dernier-né. Baruch s'éveillait-il, elle essayait de l'exhorter, non pas au travail, — elle ne l'eût point osé, — mais à un peu plus d'économie. Baruch se taisait confus, attendri, et prenait en secret les meilleures résolutions, mais pour ne jamais les tenir.

IV.

A cette époque vivait dans nos contrées un gentilhomme du nom de Kalinoski. Qui ne le connaît en Gallicie? Qui n'a entendu raconter de lui quelque trait insensé ou cynique, mais toujours plaisant? Il s'est formé autour de cette étonnante figure un cadre de légendes comme autour du Cid espagnol. Ce Kalinoski, propriétaire de Haray, était un vrai magnat de la fière et turbulente république; on eût dit que quelque enchantement l'eût saisi sous le règne d'Auguste III, qu'il eût dormi pendant les troubles du règne de Stanislas-Auguste et jusqu'après le partage de la Pologne pour s'éveiller d'un sommeil de cent ans, lui le franc, l'impétueux gentilhomme polonais, au milieu des fonctionnaires allemands, de paysans qui refusaient d'être esclaves et de Juifs qui ne voulaient plus se laisser battre. Cette dernière prétention l'indignait sans doute par-dessus tout, car c'était son grand plaisir de rosser les Juifs, de sorte que ses démêlés avec la justice se renouvelaient sans cesse; il payait volontiers l'amende, mais à la condition de recommencer les mêmes tours : aussi les Juifs l'évitaient-ils du plus loin qu'ils le voyaient venir dans son ancien costume polonais, à cheval comme un staroste, accompagné de son cosaque et dardant des regards avides de ci de là comme un vautour qui cherche une proie. Bien que Kalinoski fût galant avec les femmes, celles-ci le redoutaient; elles redoutaient son audace, comme les hommes redoutaient son épée, les Juifs son fouet et les fonctionnaires allemands son humeur irascible en révolte contre la loi. A peine craignait-on moins que lui son cosaque, vieille moustache farouche d'un dévoûment aveugle. L'hiver, Kalinoski habitait Lemberg et ne traitait guère mieux la société de ce chef-lieu que les rustres de ses terres. On parle encore de son apparition dans le costume où Dieu l'avait créé sur le balcon de son petit palais, tout près du rempart où se promenaient les belles dames avec leurs cavaliers, à l'heure de la musique. Ce fut une fuite générale; la vieille comtesse Motschinska se trouva mal; elle passait pour la plus vertueuse dame de toute l'aristocratie, car on ne lui avait jamais connu qu'un amant à la fois. Un autre fois Kalinoski couvrit de confusion l'archevêque, qui avait chez lui la réunion la plus choisie pour une solennité extraordinaire. Son éminence rapportait d'Italie une madone de Carlo Dolci, et ce tableau magnifique devait être après le dîner dépouillé des voiles qui l'enveloppaient. Lorsque le rideau tomba devant un demi-cercle d'amateurs recueillis, on aperçut sur un chevalet au lieu de la fameuse madone une Phryné bien connue de Lemberg dans l'at-

titude la plus profane, et la comtesse Motschinska dut s'évanouir de nouveau. Le vaurien savait être aimable à l'occasion. Par exemple on le vit rapporter lui-même du marché le lourd panier d'une cantatrice de talent qui, étant aussi une pauvre et vertueuse ménagère, allait elle-même aux provisions, tandis que les autres dames de théâtre recevaient leurs amans; mais les Juifs des environs de Haray, où il passait l'été à pêcher et à chasser, ne le connaissaient que par ses mauvais côtés. — Rencontrait-il une voiture chargée d'enfans d'Israël, il s'arrêtait et procédait malgré les cris et les supplications à compter du doigt ces malheureux, qui ne haïssent rien autant depuis le dénombrement d'Égypte. Ou bien il feignait de mettre en joue un pauvre Juif qui passait. — Hélas! criait la victime, ne tirez pas sur les gens!

— Imbécile! un bâton est-il chargé?

— Si Dieu le veut, le bâton tue, répondait le Juif, — et il n'avait pas tort, une de ces plaisanteries ayant eu l'issue la plus sinistre. Kalinoski s'était amusé à effrayer un pauvre diable endormi le visage contre terre sur la lisière d'un bois : il avait tiré en l'air tandis que son cosaque assénait un coup de fouet au dormeur, qui ne s'était pas relevé, atteint sous l'influence de la terreur par cette balle imaginaire aussi sûrement que si elle eût été réelle. Kalinoski n'échappa pas sans peine à la justice. Tel était l'homme que le hasard mit en relations avec Baruch. Celui-ci vint remplacer provisoirement le cocher de Haray, tombé malade, et la première fois qu'il parut devant son nouveau maître, Kalinoski était à table.

— Allons, Moschkou! s'écria-t-il en l'interpellant par le sobriquet que les chrétiens donnent aux Juifs en Gallicie, allons, vide ce verre! — Baruch but l'eau-de-vie d'un trait à la santé du seigneur. — Et mange aussi! reprit Kalinoski, qui lui passa malicieusement une tranche de jambon.

— Mon Dieu me défend de goûter à la chair de porc, répondit Baruch.

— Ton Dieu est un sot, m'entends-tu?

— Ce n'est pas sa faute, répliqua Baruch avec calme, il n'a pas eu comme le vôtre des parens pour le mieux instruire.

Kalinoski le regarda sans ajouter un mot; mais, sur cette riposte piquante, il le prit en soudaine amitié. A peu de temps de là, tout ce qu'il complotait d'extravagant fut exécuté avec l'aide de Baruch, et une aiguille ne tombait pas à terre dans la seigneurie de Haray sans que Baruch en eût connaissance. Il n'y avait point jusqu'au vieux cosaque qui ne l'appelât cousin quand il était à jeun et frère quand il était ivre; or il était ivre les trois quarts du temps.

Jehuda, apprenant l'estime dont jouissait son beau-frère chez l'ennemi du peuple de Dieu, — car tout le monde en parlait, — vint avertir Chaike, et Chaike conjura son mari de l'aider dans le négoce plutôt que de prêter main-forte aux extravagances de ce Kalinoski.

— Pourquoi ne le servirais-je pas? dit Baruch. Parce qu'il assomme les Juifs? Les Juifs m'ont-ils jamais servi en quoi que ce soit? Au contraire ils m'ont calomnié, injurié, envié; mais, pour ce qui est des affaires, j'en ferai, Chaike, et de bonnes. Tu en seras tout étonnée. — La pauvre Chaike dut s'étonner en effet, car de quelle manière Baruch entendait-il les affaires? On aura peine à le croire. Par exemple, il vendit son nez. Voici comment :

Kalinoski avait fait connaissance, dans une chasse, avec Mme de Polawski, et s'était laissé prendre au piége comme le plus sot gibier. Mme de Polawski en était du reste à ne plus compter ses amoureux et savait les tenir tous en bride sans les rebuter, car elle avait besoin de leurs hommages pour se distraire, sa tristesse étant grande parfois de n'avoir pas d'enfans. Elle ne leur opposait jamais de ces vertueuses maximes à la solidité desquelles les hommes ne croient guère; mais, chez chacun de ses adorateurs, elle trouvait quelque chose, une bagatelle à critiquer.

— Vous n'êtes pas heureuse, lui disait Kalinoski, vous n'avez pas d'amour pour votre mari, pourquoi ne me permettriez-vous pas de vous aimer? — La prudente Lubine ne discuta pas son bonheur plus ou moins complet, c'eût été maladroit, elle s'en tint à répondre, fidèle à sa tactique ordinaire : — Si vous voulez tout savoir, votre nez ne me plaît pas. Je ne pourrai jamais aimer qu'un homme qui ait le nez grec.

Il ne pouvait pas l'en faire démordre.

Rentré chez lui, il étudia longuement son nez devant le miroir et le trouva du type polonais le plus pur. — N'y aurait-il pas un moyen? pensait l'amoureux aux abois.

Le moyen lui parut être de tirer ce nez récalcitrant du matin au soir, et la nuit en outre, quand il lui arrivait de s'éveiller. Après une semaine de ce régime, il se rendit à Pisariza, un sourire triomphant sur les lèvres : — Eh bien! que dites-vous de mon nez, madame? Ne tourne-t-il pas au grec?

Lubine éclata de rire : — Je n'en sais rien, mais il est fort enflé, rouge comme une betterave!

— Quelle mine de cuivre as-tu donc aujourd'hui au milieu du visage? demanda M. de Polawski, entrant sur ces entrefaites.

— Tu nies que mon nez soit bien fait? demanda Kalinoski piqué.

Ce fut un duo de rires moqueurs.

— Eh bien! dit tout à coup l'effronté en se mordant les lèvres, je parie que demain je posséderai un nez grec admirable.

— Toi? — Nouvel accès de gaîté insultante.

— Paries-tu cent ducats?

— Soit!

— Non pas ainsi, je veux l'écrire.

Le pari enregistré, Kalinoski alla trouver Baruch.

— Veux-tu me vendre ton nez?

— Sans doute, s'il vaut quelque chose.

— Il vaut entre frères vingt ducats.

— Reste à savoir ce que vous en voulez faire.

— Sois tranquille, je ne le couperai pas, je veux seulement qu'il m'appartienne par contrat.

Le prodigieux contrat fut rédigé en double, tous deux le signèrent, Baruch amena un témoin de sa religion, et le cosaque s'immortalisa en cette circonstance par trois grandes croix qui rappelaient le calvaire.

Le lendemain, Kalinoski reparut assez sombre à Pisariza, au milieu des plaisanteries de Lubine et de son mari, car la betterave, la mine de cuivre était devenue flambeau, brasier, incendie.

— J'ai peur d'avoir perdu, soupira-t-il.

— Je tremble pour toi en effet, répondit Polawski.

— Mais procédons par ordre et d'abord relisons nos conventions. Tu t'es engagé à payer cent ducats, si je possédais aujourd'hui un beau nez grec...

Baruch entra négligemment.

— Que dites-vous de ce nez-là? Est-il assez beau, assez grec?

— Le nez de ce Juif est sans défaut, déclara Lubine.

— S'il était à toi, j'aurais certainement perdu, ajouta Polawski.

— Paie donc les cent ducats.

— Es-tu fou?

— Nous n'avons pas écrit *avoir*, il y a *posséder*; or je possède ce nez que vous avez tous deux proclamé parfait; il est ma propriété, voici l'acte de vente.

Polawski trouva que la farce valait bien cent ducats, et Lubine conseilla au gagnant de troquer avec le Juif. Ceci mit Kalinoski de mauvaise humeur contre Baruch, il était ennuyé d'ailleurs d'avoir à lui payer vingt ducats pour si peu de chose, et résolut de les lui faire gagner. Sous prétexte que Baruch devait tenir sa propriété en bon état, il lui défendit donc de boire autre chose que de l'eau pure, lui imposa de porter en guise de fourreau une sorte de masque qui le faisait huer par les gamins; cet étui ayant provoqué une

éruption quelconque, le tyran prétendit qu'un malade devait se coucher; or le nez ne pouvait se coucher sans Baruch, et il faisait une chaleur de trente degrés qui rendait les lits de plume incommodes. — Comment se porte mon nez? venait demander Kalinoski trois fois par jour. — C'en était trop pour Baruch, il finit par sauter hors du lit et jeter le fourreau à l'autre bout de la chambre. — Reprenez vos vingt ducats, moi, je reprends mon nez.

Kalinoski déchira le contrat. — Il s'agit de savoir, dit-il, qui a été dupe dans ce marché.

— C'est moi, parbleu! s'écria Baruch.

— Tu en conviens, cela suffit, garde l'argent.

La bonne intelligence rétablie entre eux, ils redoublèrent de méchanceté envers les autres. Chaque Juif maudissait le seigneur d'Haray, mais plus encore son complice; on l'accusait de mille abominations, de manger des choses immondes, de parler contre la loi de Moïse, de commettre l'adultère, aucune femme n'étant en sûreté avec lui. Ce dernier propos n'était malheureusement pas une calomnie. La petite Chaike pleurait souvent en secret, et Baruch feignait de ne pas s'en apercevoir, mais prenant son petit Baruch sur un genou et son petit Israël sur l'autre, tandis que leur sœur passait ses mignons doigts roses dans sa barbe noire : — Comment les uhlans vont-ils à cheval? disait-il en les faisant galoper. — Et Chaike souriait comme sourit une mère qui voit le bonheur de ses enfans. Baruch ne pouvait souffrir que sa femme pleurât; mais quant à l'indignation des Juifs, il ne s'en souciait guère et y prenait même plaisir. Les exhortations de son savant beau-frère tombaient comme de l'huile sur du feu. Le plus grand scandale qu'il donna fut par sa liaison publique avec une chrétienne; il est vrai de dire que Baruch n'eut pas précisément l'initiative de ce crime.

Kalinoski avait été dans sa jeunesse amoureux d'une de ses voisines qui l'avait repoussé, Dieu sait pourquoi. Depuis elle s'était mariée, elle avait divorcé selon la bonne vieille coutume polonaise, mais Kalinoski, quoiqu'il prétendît être désormais un ami pour elle, lui gardait toujours rancune de son refus. Henryka, c'était le petit nom de la dame, vivait dans sa terre de Rakow, très courtisée, inaccessible du reste, assurait-on; nul ne trouvait grâce devant elle, l'idéal la tentait, et elle allait jusqu'à écrire des vers. Sa haine contre les Juifs ne le cédait pas à celle de Kalinoski; aussi fut-ce par l'entremise d'un Juif que ce dernier s'avisa de la punir. S'adressant d'abord à la vanité d'Henryka, il lui persuada que le bruit de sa beauté était allé jusqu'en Orient, et qu'un prince turc venait de débarquer à Kolomea avec des trésors sans prix pour la voir et lui baiser les pieds. En effet, un Turc richement vêtu entra un matin

dans le village avec sa suite; il montait un cheval blanc, et les présens qu'il apportait étaient huchés sur un éléphant et un chameau empruntés à certaine ménagerie du voisinage. Henryka n'eut garde de s'apercevoir que les prétendus Maures sentissent l'ail comme de vrais Juifs, et que certain nègre habillé de rouge ressemblât étrangement à Kalinoski, venu sous cet accoutrement pour assister à la comédie. Cette comédie avait coûté quelques mille florins, mais la vengeance procure des plaisirs qui ne se paient pas. Le prince Baruch joua merveilleusement son rôle. La dame déclara n'avoir jamais imaginé de héros plus poétique; elle couvrit de bijoux, de soie et de velours ses jupes sales et ses bas déchirés, — quelle Polonaise s'arrêta jamais à ces minuties? — et fut en un clin d'œil sur son perron avec la majesté gracieuse particulière aux dames de sa race.

Le prince daigna accepter le repas qui lui fut offert par signes, car il ne parlait aucune langue que comprît sa charmante hôtesse; il consentit même à passer quelques jours à la seigneurie de Rakow et mit le temps à profit, car d'emblée les faveurs que tant d'autres avaient implorées inutilement vinrent à lui comme par magie. Il lui suffit pour cela de ne pas parler. La spirituelle Henryka, ne pouvant s'entretenir avec lui ni de littérature, ni de politique, ni d'aucune autre chose, en eut bientôt assez d'une pantomime banale, et certain langage, commun aux bohémiens et aux rois, sous la tente comme dans les palais, permit à la conversation de ne pas languir. Jamais Rakow n'avait reçu autant d'hôtes, on accourait de toutes parts pour voir l'heureux prince turc, tous les hommes l'enviaient, toutes les femmes étaient jalouses d'Henryka. Au bout de trois semaines de délices ineffables, celle-ci eut de nouveau recours à la pantomime pour communiquer au modèle des amans le désir le plus intime de son cœur. Elle prit deux bagues, lui en donna une, passa l'autre à son propre doigt, et d'un geste expressif montra le côté de l'Orient.

Le prince comprit aussitôt. — Il est fâcheux, répondit-il, que j'aie une femme, autrement je vous épouserais sur l'heure aussi vrai que je m'appelle Baruch Korefile Rebhuhn.

Henryka le regarda pétrifiée; elle n'avait pas encore compris quand le nègre accourut pour lui dire avec la voix de Kalinoski :
— Permettez, madame, que je me lave la figure, je suis noir depuis assez longtemps. De l'eau, Baruch!

Tous les tours de Kalinoski sont populaires en Gallicie. — Celui-ci était trop extravagant pour que le bruit ne s'en répandît pas à la ronde. La pauvre Chaike l'entendit comme les autres et laissa tomber sa tête sur sa poitrine. Elle pensa bien faire des reproches

à l'infidèle, mais quand elle le revit, la parole s'arrêta sur ses lèvres, tant son cœur était oppressé, elle eût voulu crier et ne le put, ses lèvres remuèrent sans qu'un son en sortît : — Où as-tu été si longtemps? — Voilà tout ce qu'elle put dire, et Baruch ne jugea pas nécessaire de lui répondre.

Au milieu de la nuit, elle poussa en dormant une exclamation déchirante.

— Qu'est-ce que tu dis? demanda Baruch.

— Ai-je dit quelque chose? C'était donc le chagrin qui parlait en moi.

V.

Le jour des expiations, Chaike dit à son mari : — N'iras-tu pas à la synagogue? Si tu y vas, je te donnerai un cierge que j'ai acheté sur mes épargnes.

Baruch ôta ses souliers, revêtit la chemise funèbre et le bonnet blanc, se rendit à la synagogue et alluma son cierge pour le mettre auprès de l'arche d'alliance.

Lorsque les autres l'aperçurent, ils se détournèrent; sans en tenir compte, Baruch alla tranquillement prier à l'écart. Tout à coup il entendit murmurer derrière lui : — Dieu l'a réprouvé! — et, jetant un regard rapide sur l'arche d'alliance, vit que tous les cierges brûlaient, sauf le sien, qui venait de s'éteindre. La colère le saisit, il prit le cierge, le jeta sur le sol avec violence, puis il quitta la synagogue : — Son cierge s'est éteint, mauvais présage! murmura son beau-frère. — Les autres se disaient entre eux : — Il a brisé son cierge, il blasphème.

Baruch cependant courut jusque chez lui comme un enragé, lança de tous côtés le talar, le bonnet, la chemise de mort, et s'habilla pour sortir.

— Juste Dieu! que veux-tu faire? s'écria Chaike. Y penses-tu Le jour de la réconciliation!

— Crois-tu que j'ignore la loi? dit Baruch tremblant de rage. Il est écrit : Le dixième jour du septième mois, vous devez tourmenter et macérer votre corps. Chaque Juif aujourd'hui jeûne et prie dans la synagogue, il ne touche aucune femme et ne porte point de souliers; mais il n'est pas dit qu'on doive exercer la méchanceté contre son prochain. Ils ont soufflé mon cierge et crient maintenant : Dieu l'a réprouvé! — Qu'il en soit donc ainsi! Puisque je suis réprouvé, je veux l'être tout à fait! — Et il s'échappa.

En revenant de la synagogue et en passant devant un cabaret, le boucher, voisin de Baruch, entendit de la musique et des chan-

sons; il colla son large nez à la fenêtre éclairée; que vit-il? La cabaretière polonaise, une belle fille effrontée, assise sur les genoux de Baruch, une guitare à la main, et Baruch qui chantait et buvait comme un fou entre deux soldats et un charretier chrétiens: — Regardez-le! Il pèche le jour de la réconciliation! cria le boucher appelant deux de ses coreligionnaires, qui passaient.

— Il blasphème! — Ce mot vola de bouche en bouche dans tout le quartier juif.

Lorsque Baruch, à la pâle lueur de l'aube, rentra en chancelant au logis, il s'arrêta devant sa porte, et ses yeux, s'y étant fixés par hasard, ne purent s'en détacher; il fut dégrisé en un clin d'œil. Sa main se porta frémissante à son front, puis sur la porte, comme pour épeler le mot terrible qu'on y avait tracé : *hairem*, malédiction. Il était maudit, proscrit, mis au ban, et les siens avec lui!

Chaike avait reconnu son pas, elle sortit, le vit debout, pétrifié, lut à son tour, mais ne pleura ni ne trembla : — Il devait en être ainsi, tu l'as voulu; viens, réfléchissons, tout le monde te condamne et te fuit, mais moi, je reste.

Ils eurent beau tenir conseil, ils ne trouvèrent rien; le jour s'était levé, les gens de la maison, voyant l'arrêt inscrit sur la porte, se rassemblaient dehors, criaient, exigeaient que Baruch s'éloignât.

Le propriétaire envoya sa servante chrétienne lui signifier de partir; mais où aller? Les expulsés chargèrent le peu qu'ils possédaient sur une charrette à bras et s'y attelèrent. Les deux plus jeunes enfans étaient dans la charrette, l'aîné courait à côté. La foule suivit en maudissant jusqu'à ce que Baruch eût pris le parti de distribuer des coups de fouet qui la dispersèrent, de sorte que les vociférations ne se firent plus entendre qu'à distance.

Hors de la ville, sur la route impériale, se trouvait un petit cabaret délabré tenu par un Juif qui avait été uhlan avec Baruch. Ce Juif, Jainkew Maimon, était justement sur le pas de sa porte lorsque passa le triste cortége. — Que signifie ceci? où allez-vous? s'écria-t-il.

— Nous nous en allons droit devant nous.

— Prends d'abord un petit verre, camarade.

— Ne me parle pas, je suis maudit.

— Et c'est pour cela que tu t'en vas? Un vrai soldat n'abandonne pas celui qui a servi sous le même drapeau, je me moque des pharisiens; entre là dedans, tu resteras chez moi, Baruch; ta femme y tiendra sa boutique, et tes enfans ne pleureront plus.

— Si cela ne doit pas te faire de tort, j'accepte.

Jainkew haussa les épaules. — Comment cela me ferait-il tort? Je reçois des seigneurs, moi, parfois des paysans et des rouliers;

mon eau-de-vie n'est pas pour les Juifs. Je me passe de pareils hôtes.

Chaike sourit et déballa ses petites marchandises. La chambre qu'on leur donna avait une porte sur la route, et un rideau sépara l'alcôve de la boutique. Baruch planta derrière la porte tout ce qu'il possédait, son fouet. — Jusque-là personne ne paraissait plus s'occuper des réprouvés, mais Chaike, en sortant le matin pour faire son étalage, vit le sinistre *hairem* marqué sur le seuil; elle l'effaça vite, afin que Baruch ne s'en aperçût pas.

Baruch semblait avoir changé, il n'allait plus chez Kalinoski, et aidait tantôt sa femme, tantôt le brave Jainkew dans leur commerce; malheureusement la malédiction pesait sur sa femme comme sur lui-même, et la pauvre petite source qui avait tout alimenté tarit bientôt. On n'achetait plus rien chez Chaike; les paysans n'avaient pas, il est vrai, de préjugé contre elle, mais que peut acheter un paysan de la Petite-Russie? Il fabrique lui-même tout ce dont il a besoin. Si Chaike portait sa marchandise à Pisariza ou ailleurs, les Juifs l'évitaient comme la peste et se cachaient le visage pour ne la point voir; elle supportait humblement cette humiliation. Baruch était moins patient; un jour, son ancien voisin le boucher, qui ramenait un veau du marché, lui ayant tourné le dos, il le secoua d'importance et lui arracha une poignée de sa barbe. Tout allait chaque jour de mal en pis; quoique ce soit chose inouie pour un Juif de labourer et de battre le blé, Baruch se résigna enfin à travailler en grange à la journée dans une seigneurie des environs; il ne pouvait plus voir pleurer sa pauvre Chaike.

Depuis cinq semaines, il gagnait ainsi sa vie, lorsqu'un vieux Juif vint à passer devant la grange où il battait le blé avec une sorte de fureur, et le reconnut. — C'est donc toi! s'écria-t-il, toi païen, toi maudit! Tu vois maintenant que Dieu t'a châtié! Le malheur et la maladie prendront gîte dans la maison qui t'a reçu; ton hôte unique sera l'ange de la mort, des rêves pénibles pèseront sur toi la nuit, et mille tourmens t'attendront à ton réveil; tu tomberais foudroyé, si tu osais toucher au seuil du temple. Maudite soit ta femme! maudits soient tes enfans!

Baruch ne répondit pas et continua sa tâche comme s'il avait eu à battre pour dix. Kalinoski, passant à cheval avec son cosaque, le surprit dans ce beau zèle.

— Diable! as-tu perdu la tête?

— Parce que je travaille?..

— Vends plutôt ton nez.

— Je ne suis pas d'humeur à plaisanter.

— A quoi es-tu d'humeur?

— A travailler. Si j'avais des chevaux et une voiture, les choses iraient mieux.

— C'est là tout ce que tu souhaites, imbécile? Je t'enverrai aujourd'hui même le cheval qui te convient.

Après le départ de son bienfaiteur, Baruch se mit à rire de joie et à chanter une chanson de soldat, tout en battant la mesure avec le fléau. Il se berça des projets les plus honnêtes sans s'apercevoir qu'une tête barbue avait regardé dans la grange et que de noires lévites couvraient la route comme un nuage menaçant. Chaike, qui attendait, assise sur sa porte dans le crépuscule, entendit au loin un bruit étrange et formidable, pareil au hurlement de loups affamés; elle se dressa éperdue au moment où un homme nu-tête, les cheveux en désordre, hors d'haleine, accourait, poursuivi par les Juifs, qui lui jetaient des pierres.

— Baruch! s'écria-t-elle en le poussant dans la boutique, tandis que le vieux soldat, pâle, malgré son courage, barricadait les portes, — ils le tueront, ils le tueront!

— Nous verrons bien! répliqua Baruch dont l'œil étincelait de haine et de désespoir.

Déjà les projectiles volaient, brisant les vitres, faisant craquer les portes; les enfans jetaient des cris d'effroi.

— Où est mon fusil? demanda très haut Baruch dans l'intérieur, femme, mon fusil, vite, et la poudre, les balles...

Il s'arma d'un vieux tuyau de fer-blanc qui servait de gouttière, l'ajusta précipitamment à une perche, puis, avec cette arme étrange, parut derrière une lucarne.

— Sur qui dois-je tirer, Jainkew?

On l'entendit : — Waï! waï! Il a un fusil, il va tirer! — Le nuage noir s'envola; quelques secondes après, la route était déserte, et le silence de la nuit régnait autour du cabaret isolé.

Baruch, assis dans la chambre, tenait sa tête à deux mains.

— Nous ne pouvons rester ici davantage, dit Chaike, ils nous tueraient.

Point de réponse.

— Je vais coucher les enfans, reprit la pauvre femme, — et elle s'étendit auprès d'eux.

Vers minuit, elle s'éveilla, le petit Israël criait; elle aperçut Baruch penché sur lui, ses larmes, qui tombaient goutte à goutte, avaient réveillé l'enfant. — Que fais-tu là? demanda-t-elle avec angoisse.

— Rien, rien, endors-toi. — Il l'embrassa tendrement; même le jour de ses noces, il ne l'avait pas embrassée ainsi.

Le lendemain matin, elle chercha en vain Baruch dans toute la

maison. Il avait disparu. Jainkew la trouva assise, muette, sans larmes, dans cette profonde douleur qui nous abasourdit.

— Il est parti, dit-elle, parti pour nous sauver.

— Il reviendra, répliqua le cabaretier en guise de consolation; — mais elle secoua la tête.

VI.

Il est sans exemple qu'un Juif abandonne sa femme et ses enfans; ce qui n'était arrivé à personne arriva à la pauvre Chaike : Baruch avait disparu, et nul ne savait où il était allé.

De nouveau les lévites noires fourmillèrent devant le cabaret de Jainkew. — Il n'a pas de fusil, criaient les Juifs, il ne pourra se défendre. — Entrant dans la maison, ils cherchèrent partout sans qu'on les en empêchât. — Il est parti, dit seulement Jainkew. — S'il était ici, ajouta Chaike, il ne se cacherait pas. — N'importe, les Juifs descendirent jusque dans la cave et fouillèrent tous les coins du petit jardin derrière le cabaret. Là un âne gris leur apparut attaché à la haie et broutant paisiblement. — A qui appartient cette bête? demanda Jainkew.

— N'est-elle donc pas à toi?

— Non vraiment.

Il fut impossible de découvrir le propriétaire de l'âne. Sur ces entrefaites survint le sage Jehuda Konaw avec sa femme. — Grand Dieu! soupira-t-il, tu es juste dans tes récompenses et dans tes punitions, j'affirmerais volontiers par serment que cet âne n'est autre que mon beau-frère Baruch.

— Comment cela?

— Ne savez-vous pas que les hommes sont changés selon leurs péchés en animaux ou en objets inanimés? L'âme d'une épouse infidèle devient une meule à moudre le grain, celle du boucher qui n'a pas tué selon la loi habite le corps d'un chien, et l'âme d'un adultère le corps d'un âne. Pourquoi Moïse disait-il : « Si tu vois succomber sous le faix l'âne de ton ennemi, relève-le? » Lisez plutôt le livre d'Emek Hameluch, celui du rabbin Isaac Luria, qui comprit mieux qu'aucun autre le langage des âmes métamorphosées... — Il se mit à citer Isaac Luria, et tout le monde le crut, même sa femme, qui avait commencé par dire à demi-voix : — Si l'âme de ton beau-frère est entrée dans un baudet, l'âme d'un baudet est entrée en toi. — Détachant la corde : — Qu'il en soit ou non comme tu le dis, reprit-elle, j'ai un compte à régler avec Baruch, et celui-ci paiera la dette.

— Que peut-il te devoir? demanda Jehuda étonné, je n'en savais rien.

— Est-ce que tu entends quelque chose au commerce? Il suffit que je sache ce qu'il me doit. — Elle emmena l'âne sans plus de façon, l'attacha dans l'étable, coupa une forte gaule, ferma la porte derrière elle, et se posant devant l'âne : — Je te tiens aujourd'hui, orgueilleux mendiant! vagabond! adultère! s'écria-t-elle enflammée de colère et de vengeance, tu me serviras maintenant; à force de coups, je tuerai ta fierté! Attends! — Et elle se mit à frapper de toutes ses forces la pauvre bête. Désormais, quand Pennina avait une course à faire, l'âne était toujours attelé; s'il se montrait têtu comme sont ceux de son espèce, elle le fouettait sans pitié; fatiguée de le battre, elle le faisait assommer par d'autres; tout ce qui peut se charger sur un chariot, l'eau, les denrées, les marchandises, était traîné par le malheureux. Dès qu'il s'arrêtait, les Juifs, hommes, femmes et enfans, accouraient pour l'injurier et le frapper. Tout le monde le nommait Baruch, jamais autrement. Cela n'empêchait pas que la malédiction écrite à la porte de son mari ne continuât de peser sur Chaike. Il est vrai qu'on ne l'évitait plus, qu'on daignait même lui répondre, mais personne n'achetait chez elle, et, lorsqu'il lui arrivait de se plaindre, on l'accablait de moqueries cruelles. En dépit de ses efforts, il semblait impossible qu'elle se relevât, Jainkew étant trop pauvre pour lui venir en aide; à peine chez M. de Polawski gagnait-elle de quoi vivre au jour le jour. Son frère l'eût aidée volontiers, mais, lorsqu'elle s'adressa timidement à lui, Pennina intervint. — Qu'elle aille mendier, si elle est incapable de gagner quelque chose, ou qu'elle prenne du service. Je ne donne pas aux fainéans.

La pauvre Chaike, après ce refus, sortit de la maison de Jehuda en retenant ses larmes; dans la cour, elle rencontra l'âne hérissé, meurtri et souillé de boue; des enfans juifs lui jetaient des pierres. Elle s'arrêta saisie de compassion, et profita de ce que personne ne la regardait pour lui passer les bras autour du cou et le baiser en pleurant. Chaike ne pouvait croire que ce fût là son mari, mais il suffisait que tout le monde s'obstinât à le nommer Baruch pour qu'il lui fît grande pitié.

Puisque personne ne voulait l'aider, elle résolut de s'aider elle-même; mieux valait cesser d'être honnête que de voir mourir de faim ses enfans. Une voix criait dans sa poitrine : — Tu as le droit de vivre comme les autres; si l'on te refuse la part que Dieu te destinait, prends-la toi-même, et, si tu es trop faible pour la ravir de force, emploie cette ruse dont la nature a doué la femme la plus chétive. Use de fraude, dupe ceux qui t'oppriment, trompe-les chaque fois que tu le pourras, trompe!

Elle fit taire sa conscience, ne s'attachant qu'à une chose désormais, ne jamais perdre. L'âme de Chaike, son âme des jours ordi-

naires, avec laquelle toute la semaine elle courait comme une petite belette de village en village, de seigneurie en seigneurie, était une véritable âme de Juive rapace, âpre et rusée; mais, quand le vendredi soir elle rentrait au logis, c'était pour secouer avec la poussière de ses souliers toute fange morale, et l'âme du sabbat, qui entrait chez elle avec la pure étoile du soir, était bonne et fidèle autant que jamais. Assise au milieu de ses enfans sous la lampe sainte, à la clarté des cierges attachés aux murailles, elle racontait comment leur père était allé à Jérusalem en vue de plaire à Dieu, — on ne sait pourquoi cette idée lui était venue, — elle expliquait le Talmud comme le lui avait expliqué son propre père, et enseignait tout ce qui pouvait former ces jeunes intelligences. Elle prenait particulièrement soin de la mémoire des deux garçons, car il n'y a rien que les Juifs estiment autant qu'une belle mémoire; pour cela, elle n'aurait eu garde de laisser manger au petit Baruch ou au petit Israël du cœur, du foie ou de la cervelle d'un animal quelconque; elle leur donnait en revanche des œufs, de l'huile et du beurre, qui passent pour fortifier cette faculté. Tout en les exhortant aux plus hautes vertus, elle ne négligeait pas de leur inculquer ces finesses qui permettent aux Juifs d'esquiver la loi sans la violer, et dont l'étude constante développe chez eux une sagacité si merveilleuse. — Aucune nourriture ne t'est permise hors celle que tu fais cuire toi-même, disait-elle par exemple au jeune Baruch. Comment t'y prendrais-tu donc, si en voyage un chrétien t'offrait de manger avec lui?

— Je ne mangerais pas, répondait l'enfant avec conviction.

— Mais si tu n'avais pas d'autres alimens et que la faim te pressât? Dieu ne veut pourtant pas que tu abréges ta vie. Voici ce que tu feras. Tu verras si le chrétien ne cuit que des choses permises, et puis, ramassant un petit morceau de bois, tu le jetteras dans le feu. De cette façon tu auras, selon le Talmud, fait cuire ta nourriture.

Ou bien encore Chaike disait : — Quiconque n'a pas de viande un jour de fête peut tuer un animal pour son usage, mais non pas saler de viande plus qu'il n'en mangera ce jour-là. S'il ne mange cependant qu'une petite portion, devra-t-il laisser le reste se gâter?

— Mieux vaut souffrir de la faim, disait le petit Baruch, à la fois économe et honnête.

— Non, souffrir est inutile. Mieux vaut après avoir tué la bête en couper un morceau, le saler, puis réfléchir et prendre un autre morceau en faisant cette observation : — Celui-ci est meilleur; c'est celui-ci que je préfère cuire aujourd'hui, — se raviser encore, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la viande soit salée.

— C'est dans le Talmud, maman?

— Sans doute, mon fils!

Ainsi enseignait la petite Chaike à la clarté de la lampe du sabbat.

VII.

Des années s'étaient écoulées depuis que Baruch Korefile Rebhuhn avait délaissé sa famille, ou plutôt, à en croire les Juifs, depuis qu'il avait été changé en âne. Jehuda s'égarait toujours dans ses rêves talmudiques, et le mépris de sa femme pour lui allait toujours en croissant. Elle le méprisait parce qu'il lui laissait tout le soin du commerce, qui prospérait d'ailleurs, et plus encore peut-être parce qu'elle n'avait pas d'enfans; c'était pour la même cause sans doute qu'elle haïssait sa belle-sœur, dont les enfans faisaient l'admiration de tous par leur vigueur, leur esprit et leur beauté.

De maîtresse, Pennina était devenue tyran avec les années; Jehuda lui laissait le champ libre; il était d'ailleurs déplorablement amoureux, et chacun sait qu'un homme épris de sa femme est perdu, quoi qu'il fasse. Jehuda sentait l'étendue de son malheur : le dernier retranchement qu'il se fût réservé était certain petit coin encombré de livres, mais la voix de Pennina y retentissait à l'improviste comme une cloche. — Qu'est-ce que tout cela? s'écriait cette altière personne en repoussant du pied le Talmud. Oisiveté, fainéantise, vanité! J'attends depuis si longtemps que tu fasses quelque chose qui nous procure de l'argent ou qui soit utile au monde! Qu'est-ce que toute la sagesse du Talmud? Pur verbiage, qui n'émerveille que les sots toujours plus nombreux que les gens raisonnables.

— Je fais ce que je crois bon, répondait timidement Jehuda; en cela je suis le maître.

— Toi, le maître!

— Il est écrit...

— Je vais te dire ce qui est écrit, interrompait Pennina : « Femme, l'homme sera ton maître; » mais auparavant il est dit : « Tu enfanteras dans la douleur, » et après : « L'homme mangera son pain à la sueur de son front. » — Eh bien! les choses chez nous sont-elles dans l'ordre? C'est à la sueur de *mon* front que tu manges ton pain, et puisque je n'ai point d'enfans, c'est moi qui suis ton maître, comprends-tu?

Voyant que sa femme ne lui laissait ni trêve ni refuge, Jehuda prit l'habitude d'errer à travers la campagne pour y méditer à son aise. Un jour, il rencontra un beau jeune garçon qui, assis sur une

pierre près d'un ruisseau, contemplait l'herbe comme pour y découvrir un grand secret.

— Que fais-tu là? demanda Jehuda.

— J'apprends.

— Tu apprends? répéta le sage surpris, et comment peux-tu apprendre sans livre?

— Es-tu donc aveugle, répliqua le jeune garçon en fixant sur Jehuda ses yeux noirs, es-tu donc aveugle que tu ne vois pas le grand livre ouvert par Dieu à notre intention? J'apprends dans ce livre.

Jehuda regarda longtemps avec stupeur cet étrange enfant : — Tu dis vrai, murmura-t-il enfin, mais combien ont négligé d'y lire!

— Et pourtant il y a plus de choses dedans que dans le Talmud.

— Sais-tu ce que le Talmud renferme?

Le jeune gars secoua la tête.

— Veux-tu le savoir?

— Je désire savoir tout ce que peut apprendre un homme.

— Eh bien! je te l'enseignerai.

— Tu es un savant?

Le beau garçon se leva et se promena dans les champs avec Jehuda; depuis il l'attendit chaque jour à la même place, vers l'heure où le soleil se couche, et le savant instruisait l'enfant, qui lui donna aussi plus d'une leçon à sa manière, car ce qu'il savait, il l'avait lu sur les feuilles fraîches, sur la nappe argentée du ruisseau, sur les tablettes du firmament dont les caractères d'or sont des étoiles.

Ils s'asseyaient sur la lisière des bois, à l'ombre mouvante des tilleuls et des bouleaux; devant eux ondoyaient les champs de blé, la plaine ensoleillée s'étendait à perte de vue; la ligne bleue des Carpathes fermait l'horizon, mais ils ne voyaient plus rien, ils n'écoutaient plus le chant de la caille, leurs yeux étaient tournés vers les beautés intérieures, car Jehuda parlait; il parlait de l'Écriture, qui, comme une femme voilée, ne se prodigue pas à tous, mais qui exige que son amant prenne la peine de lever le voile; il parlait de la Kabbale, le plus puissant auxiliaire pour atteindre ce but, le livre des secrets écrit par Dieu même et reçu par Adam avec les quinze cents clés de la sagesse, il parlait des persécutions infligées aux meilleurs, à ceux qui ont cherché la sagesse et la vérité; mais aucune épreuve, aucun supplice n'eût effrayé l'ardent élève que le hasard avait donné à Jehuda. Un jour que celui-ci revenait des champs, sa femme le saisit par le bras : — Rêveur incorrigible! je te prends à enseigner aux enfans des vagabonds! Sais-tu seulement qui tu instruis?

— Peu m'importe.

— C'est le petit Baruch, ton neveu. Comptes-tu l'aider à devenir un fainéant comme son père?

— Si son père était un fainéant, je le trouve assez puni d'avoir été changé en bête de somme et d'être tombé dans tes mains. Il faut des gens comme mon beau-frère Baruch; plus il y en aura, mieux cela vaudra.

— Voici une nouvelle sottise! ricana la belle marchande furieuse.

— Le Talmud dit, expliqua Jehuda, que le Messie doit venir lorsque les Juifs seront tous bons ou tous pervers. Il serait difficile d'inspirer la vertu à tous les Juifs, les rendre tous méchans paraît plus aisé; donc les hommes comme Baruch aident à l'avénement du Messie.

— A la bonne heure! fit Pennina en s'apaisant, et moi aussi j'y veux aider en commençant par te défendre de t'occuper à l'avenir des livres saints. Tu ne dois plus être dévot, entends-tu? cela retarderait l'avénement du Messie.

Elle courut à sa bibliothèque, prit les douze volumes du Talmud, le *Zohar*, toutes les belles mystérieuses reliées en parchemin, dont Jehuda se proposait de soulever les voiles, et les jeta au feu. Jehuda eût pleuré volontiers, si sa femme ne lui eût fait peur. — Et maintenant, ajouta celle-ci, tu deviendras un homme comme les autres; puisque je ne peux t'employer dans mes affaires, tu seras *faktor* tout simplement. M. Kalinoski a besoin d'un *faktor*. Va chez lui.

Jehuda se défendit d'abord, mais comme toujours il finit par obéir. Kalinoski, on le sait, n'était pas endurant avec les Juifs; sans permettre à l'intrus de s'expliquer, il leva sur lui le long tuyau de sa pipe turque, et Jehuda n'eut que le temps de s'échapper.

— As-tu la place? lui demanda Pennina au retour.

— J'ai failli recevoir des coups, répondit-il, — et elle éclata de rire.

A cette époque, il n'était bruit que des merveilles opérées par le rabbi de Sadagora. Les Juifs se portaient en masse vers ce saint homme pour demander son conseil ou son secours. Pennina résolut d'entreprendre le pèlerinage. — Je veux des enfans, dit-elle à son mari. — Jehuda l'accompagna chez le rabbi, et, lorsque le cas eut été exposé à ce dernier : — Femme, prononça l'oracle, va toi-même chez Kalinoski et envoie-lui une fois de plus ton époux; retournez en paix tous deux dans votre maison; toi, tu auras des enfans, et lui, il sera heureux.

VIII.

Le lendemain matin, Kalinoski était encore au lit, fumant sa première pipe, lorsque son cosaque vint annoncer qu'une Juive demandait à lui parler.

— Vaut-elle la peine qu'on se lève?

Le cosaque fit un signe affirmatif des plus énergiques, et l'invincible magnat, passant sa robe de chambre en soie chamarrée, alla trouver Pennina. Un seul regard de ces grands yeux profonds suffit pour le captiver. Il la pria de s'asseoir sur le divan. — Le seigneur a placé la Juive sur le divan, murmura le cosaque à l'oreille du valet de chambre.

— La fin du monde ne tardera guère, soupira la cuisinière, la Juive a pris place sur le divan.

Quand une femme veut être belle, elle l'est toujours, et Pennina eût été séduisante même involontairement. Affaissée sur les coussins, dans son caftan de velours rouge qui laissait découverte sous les pierreries sa poitrine de marbre, elle promenait les doigts effilés de sa main droite dans les houppes de soie qui ornaient le sofa; ses cheveux, qui avaient repoussé depuis son mariage, se tordaient noirs et luisans dans leurs liens de perles; ses dents blanches brillaient un peu longues entre des lèvres roses, tandis qu'un sourire rêveur passait dans ses yeux voilés par des cils demi-clos. — Ni le beau magnat, ni la belle Juive ne parlaient, ils ne faisaient que se regarder; enfin Kalinoski prit lentement la main gauche de Pennina, qui le laissa faire. — Il me semble que celle-ci ne trouve rien à redire à mon nez, pensa-t-il en roulant avec satisfaction sa moustache noire. — Que puis-je faire pour vous être agréable? reprit-il tout haut du ton le plus gracieux.

— Je suis venue demander pour mon mari la place de *faktor* à votre service.

— Elle lui est accordée.

— Ce n'est pas pour le salaire, continua fièrement la Juive; Dieu soit loué! nous avons plus d'argent qu'il n'en faut, mais tout le commerce est entre mes mains...

— Heureux commerce! interrompit galamment le gentilhomme

— Tandis que mon mari est pour ainsi dire une taupe talmudique, un songeur kabbaliste qui passe la journée dans son coin à faire défiler des chameaux par le trou d'une aiguille. Je veux mettre ordre à cela et qu'il soit un homme comme les autres.

— Il n'a qu'à venir chez moi.

— Il est déjà venu, vous avez voulu le battre.

— Bah? Eh bien! je vous promets de le traiter désormais à merveille.

— Bon Dieu! qu'entendez-vous par là? s'écria Pennina avec un effroi comique. Si vous le traitez si bien, comment deviendra-t-il jamais un honnête homme?

— Il faut peut-être que je le roue de coups? demanda en riant Kalinoski.

— Si vous voulez me rendre service, répliqua Pennina baissant la voix et se penchant vers lui si près que son haleine effleura sa joue, ne gardez avec lui aucun ménagement jusqu'à ce que la dernière chimère se soit envolée de sa tête folle.

— Je le guérirai, repartit Kalinoski; mais vous, belle dame, ne ferez-vous rien pour mon cœur, que vos yeux ont réduit en cendres?

— Où il n'y a plus que des cendres, dit en souriant la Juive prudente, que reste-t-il à faire?

— Oh! vous seriez capable de réveiller les morts!

— Ce serait dangereux; si les morts ressuscitaient, ils divulgueraient nos secrets.

— Je serai muet comme le tombeau.

— Le tombeau n'est pas muet.

— Vous avez réponse à tout.

— Une réponse juste vaut un baiser, dit la Juive avec son plus voluptueux sourire.

— En ce cas, vous m'avez déjà donné trois baisers, s'écria Kalinoski.

— Si vous vous en plaignez, rendez-les-moi.

Par malheur survint au moment même le cosaque, et après le cosaque le mandataire, puis après le mandataire le curé.

— Vous viendrez me voir, dit tout bas la Juive en sortant.

— Demain?

— Non, aujourd'hui même.

Kalinoski vint ce jour-là et tous les jours désormais sous prétexte d'acheter quelque chose chez elle. Il s'asseyait dans la boutique, s'amusant à suivre la pantomime ridicule des Juifs qui marchandaient et les mouvemens souples de la belle Pennina. Jehuda, qui avait déclaré avec les sermens les plus terribles qu'il ne remettrait jamais le pied chez Kalinoski malgré les ordres du rabbi de Sadagora, s'enfuyait par la petite porte aussitôt qu'apparaissait celui-ci, pour gagner les bois où l'attendait son élève; il ressemblait ainsi, courant dans sa lévite flottante, à un grand corbeau noir.

Jehuda cependant remarquait que sa femme restait souvent depuis peu absorbée dans ses pensées, le menton dans sa main, pa-

raissant ne rien voir, ne rien entendre de ce qui se passait autour d'elle. — Es-tu malade? lui demanda-t-il un jour.

— Je ne suis pas malade.

— Qu'as-tu donc?

Elle se tut.

— Alors tu aimes, dit Jehuda avec émotion. — Et comme Pennina haussait les épaules : — L'amour, quand il entre dans un cœur, prend toute la place, chasse tout le reste... Tu es devenue indifférente à ce qui t'intéressait autrefois, tu rêves... Qui donc aimes-tu?

— Que t'importe! Ta femme, c'est la Kabbale. De quoi te plains-tu?.. Nul ne marche sur des charbons ardens sans se brûler les pieds.

— Cette femme me rendra fou! s'écria Jehuda. Arrache-moi les cheveux et la barbe, malheureuse, plutôt que de me parler ainsi.

— Ah! tu commences à connaître la jalousie, taupe talmudique? Et tu veux que j'aie pitié de toi! As-tu donc eu pitié des belles années de ma jeunesse, alors que tu t'ensevelissais dans tes livres poudreux? Mieux vaut s'entretenir avec les vivans qu'avec les morts. Ton Talmud est mort et il est affreux, tandis que Kalinoski est un bel homme.

— Qu'il est bien vrai que le diable est venu au monde avec la femme! cria Jehuda en crachant de colère.

— Pourquoi me dire des injures? répliqua Pennina d'un ton moqueur en croisant légèrement ses bras sur sa poitrine. Oublies-tu tes propres enseignemens? J'aide de mon mieux à ce que le monde devienne pervers pour hâter la venue du Messie.

— Non, tu n'es pas une femme, s'écria Jehuda, tu es Lilith, qui commande à quatre cent quatre-vingts légions de mauvais anges.

Pennina le regarda de telle sorte qu'il se mit à trembler devant elle. — Soit, je suis Lilith; mais sais-tu bien ce que tu dis? Lilith n'a-t-elle pas été la première femme d'Adam, tirée de la boue elle-même, et que Dieu sépara de lui parce qu'elle était acariâtre? — Moi aussi je me séparerai de toi!

— Je ne le veux pas!

— Je le veux!

— Pennina, tu m'arraches le cœur!.. Jamais je n'accorderai la lettre de divorce.

— A quoi bon la lettre? — demanda la belle créature en riant, ses longs yeux à demi fermés. Le supplice de ce mari fou d'amour et de jalousie la divertissait singulièrement. — A quoi bon? Tu peux rester dans la maison, je ne te chasse que de ma chambre. Si tu n'es plus mon époux, rien ne t'empêche d'être encore mon valet comme les autres.

Jehuda se mit à la supplier, tel qu'un condamné qui demande la vie. — Que faire de toi? dit-elle enfin avec un méchant sourire. Je ne peux te punir comme tu mériterais d'être puni, mais demain tu iras chez Kalinoski.

— Si tu l'exiges, j'irai au diable.

Kalinoski vint le soir, et bien que Jehuda ne fût pas aux champs cette fois, Pennina le fit monter sans aucun scrupule dans son boudoir, où le savant amoureux les entendit rire ensemble. Ces rires le pénétrèrent d'angoisse. Pennina riait encore le lendemain en lui recommandant d'aller chez Kalinoski.

— J'irai, dit-il. — Et il courut d'abord du côté de la seigneurie; mais aussitôt qu'il eut aperçu la cime des hauts peupliers dont elle était entourée, il ralentit le pas. Pour arriver au bout de l'allée, il lui fallut un quart d'heure, et une heure entière pour aller de la grande porte à l'appartement du seigneur. Enfin il frappa. L'accueil de Kalinoski fut des plus affables. Jehuda, encouragé, s'avança un peu, tremblant toujours, jusqu'au milieu de la chambre. Alors Kalinoski lui coupa la retraite d'un bond, ferma la porte à clé, puis glissa cette clé dans sa poche.

— Grand Dieu! que voulez-vous faire? gémissait le Juif. Prenez garde... je crie!..

— Crie donc; plus tu crieras, plus je m'amuserai. Je prétends voir de quoi tu es capable. Et d'abord nage, ici, sur-le-champ.

Jehuda, qui savait que son beau-frère avait acquis par un trait d'esprit la faveur de Kalinoski, essaya de faire bonne contenance. — Nager, répondit-il, pourquoi pas? — Et, se jetant sur le plancher, il fit des mouvemens de bras et de jambes comme dans la plus belle rivière.

— Très bien! Plonge maintenant!

— Comment?.. c'est impossible...

— Ah! tu te fais passer pour nageur et tu ne sais pas plonger? gronda Kalinoski saisissant une houssine, alors il ne me reste qu'à chasser tes lubies!

Il les chassa en effet à coups redoublés. Quand la porte s'ouvrit de nouveau, Jehuda était plus mort que vif.

— T'a-t-il bien battu? demanda Pennina en le revoyant.

Il s'assit tout honteux sur un petit escabeau dans le coin le plus sombre du magasin, accablé par cette ironie; mais la soirée n'était pas achevée que le misérable dit en courbant humblement la tête: — Tu ne me chasseras pas de ta chambre au moins?

La houssine de Kalinoski fit merveilles. A un an de là, Jehuda, devenu facteur de la seigneurie d'Haray, ne s'occupait plus que d'affaires de commerce, aidant sa femme au magasin, voyageant pour acheter et pour vendre; il n'avait plus le dos voûté, la joue

creuse ni l'œil terne; l'argent affluait dans la maison, et Pennina tenait un bel enfant suspendu à son sein d'ivoire. La prophétie du rabbi s'était accomplie; mais Jehuda ne pouvait oublier tout à fait cependant sa première amante, sa belle voilée, comme il la nommait, la Kabbale, et, quand il entreprenait quelque tournée à travers le pays, son plaisir était d'emmener avec lui le petit Baruch pour lui enseigner ce qu'il cachait désormais aux autres comme un trésor secret gardé par les anges.

IX.

Cependant tout allait de mal en pis pour la pauvre Chaike. Elle ne parvenait pas à payer les marchandises qu'elle avait tant de peine à revendre, et, ses dettes grossissant, elle finit par ne plus pouvoir passer sans rougir devant aucun des magasins qui alimentaient son commerce. Bientôt ils lui refusèrent crédit; en vain s'évertuait-elle toute la semaine. Certain sabbat vint où elle n'osa rentrer chez elle, n'ayant pas même de quoi éclairer la chambre : que serait un sabbat sans cierges? — Les enfans l'attendirent en vain. — Sans doute elle est allée loin, dit le jeune Baruch, et elle a dû interrompre son voyage à cause du sabbat.

Les enfans cherchèrent quelque croûte à manger et n'en trouvèrent point. Fermant donc la porte, ils se pressèrent les uns contre les autres dans l'obscurité, et l'aîné se mit à raconter des histoires tirées de l'Écriture jusqu'à ce que les deux plus petits se fussent endormis, l'un soutenant l'autre. Ce fut un triste sabbat. Plus triste encore fut le retour de Chaike. Un clerc asthmatique et un huissier ivre vinrent prendre note de tout ce que renfermaient la maison et la boutique pour enlever jusqu'aux dernières bribes. —Que ferai-je sans marchandises? criait la petite Chaike. Si vous m'enlevez mes marchandises, autant me jeter à l'eau avec mes enfans.

— Voilà, dit l'huissier, des phrases absurdes.

Jainkew apporta une table et des chaises, mais il ne put prêter de lit, et Chaike dormit sur le plancher avec ses enfans. Quand le vieux soldat eut donné un peu d'eau-de-vie à la famille de son ancien camarade, ses moyens de consolation furent épuisés.

Chaike se glissa le long des murs le lendemain, frappant à toutes les portes et demandant du travail, mais aucun Juif ne voulait recevoir la femme d'un maudit; elle continua son chemin et arriva dans une rue habitée par les chrétiens; ses enfans avaient faim, fallait-il mendier? Non, elle eût préféré mourir. Voler alors? Justement Chaike se trouvait devant une boulangerie, l'odeur des pains frais flattait son odorat, et le boulanger tournait le dos en causant au

fond de la chambre avec quelques voisins. Elle n'avait qu'à étendre la main, ses enfans seraient rassasiés. Soudain les larmes la suffoquèrent, et elle s'enfuit à toutes jambes; que penserait son père dans le tombeau? Mieux valait encore s'humilier devant sa fière belle-sœur. Elle trouva cette dernière seule au magasin : — Mes enfans n'ont rien à manger, commença-t-elle en sanglotant, aie pitié d'eux, donne-moi du pain, un petit morceau de pain.

— Pas de cris ni de comédie ici! répondit durement Pennina.

— Je te dis qu'ils mourront de faim, si tu n'as pitié, reprit plus bas la malheureuse mère; se prosternant devant son ennemie, elle embrassa ses genoux comme Aman embrassa les genoux d'Esther, et sans plus de succès.

— Je n'ai pas de pain pour les fainéans, dit Pennina avec une impitoyable froideur. Si tu veux que je te nourrisse, sers-moi, consens à te vendre.

— Perds-tu la tête? s'écria Jehuda, qui entrait.

— Selon la loi, reprit Pennina sans se déconcerter, tout Juif peut vendre son enfant et se vendre lui-même, pourvu que la servitude ne dépasse pas quarante-neuf années. Les pauvres profitent de cette loi.

— J'y réfléchirai, soupira Chaike, mais pour aujourd'hui donne-moi du pain.

— Réfléchis et décide-toi d'abord, répondit sa cruelle belle-sœur.

Trop faible pour faire acte d'autorité, Jehuda s'en alla furieux, fermant la porte derrière lui avec fracas.

— Tu es riche, dit Chaike en le suivant du regard, mais je ne t'envie pas. Mieux vaut du pain sec avec la charité qu'un bœuf gras avec la haine.

Elle secoua la tête et sortit. Au coin de la rue des Juifs se trouvait un tas de briques; elle s'y laissa tomber, le front entre ses mains. Une heure après, elle était encore là, quand quelqu'un lui toucha doucement l'épaule tandis qu'une voix bien connue disait à son oreille : — Qu'as-tu, Chaike? Un malheur t'est-il arrivé? un de tes enfans est-il mort?

C'était Mme de Polawski, qui se tenait debout devant elle comme un ange consolateur.

Chaike raconta sa peine en pleurant.

— Allons! viens, interrompit Lubine, achetons un bon dîner pour tes enfans. — Où demeures-tu?

— Bien loin, madame, hors de la ville.

Lubine remit sa bourse à Chaike. — Attends-moi donc ici, dit-elle, ma voiture est à l'hôtel. Je t'emmènerai.

Ainsi arriva-t-il qu'au grand étonnement de tous les Juifs la pauvre Chaike monta dans le carrosse de la grande dame et s'éloigna avec elle.

Quelle joie ce fut pour Chaike de voir manger ses enfans! Lubine, assise sur une chaise à dossier cassé, souriait en assistant au repas. — Tu es heureuse, Chaike, dit-elle enfin avec un long soupir, tu es mère.

— N'êtes-vous donc pas heureuse? demanda la Juive; elle se reprit et ajouta : — Que madame me pardonne d'avoir parlé trop vite.

— Tu peux me comprendre, répondit tristement Lubine, mon mari est le meilleur des hommes; mais à défaut d'amour on a besoin de la maternité. Si j'avais des enfans, tout serait bien; je n'en ai pas et je t'envie ta misère. Tu es plus riche que moi. — Elle attira sur ses genoux la petite Esterka avec une sorte de violence, la baisa et se mit à pleurer.

— Dieu du ciel! pourquoi pleurez-vous? dit après quelques instans la pauvre Juive, pourquoi, puisqu'il y a remède à votre chagrin?

— Remède?..

— Sans doute, n'avez-vous jamais entendu parler des chassidéens?

— Souvent, mais que peuvent-ils pour moi?

— Tout, si vous voulez faire ce que je vous dirai. Les chassidéens ne sont que des Juifs comme nous autres, seulement leur vie est pieuse, et ils connaissent les secrets que Dieu a cachés dans la Thora. Leurs chefs, les zadiks, disposent des forces de la nature et ont même du crédit auprès de Dieu, car ils sont saints et communiquent avec lui au moyen des esprits. Le fondateur de leur secte, Iraïl, était de Podolie, et ils l'avaient surnommé Baalschem, parce qu'il faisait des miracles, réveillant les morts, délivrant les damnés et les âmes changées en bêtes, guérissant les infirmes, rendant la vue aux aveugles, la langue aux muets, et donnant des enfans aux femmes stériles. Il faisait tout cela par la force de la prière; le rabbi de Sadagora est aussi un zadik, un saint. Allons le trouver, et vous aurez autant d'enfans que vous en pourrez désirer.

— J'irai, dit Lubine songeuse, mais tu m'accompagneras, et je me déguiserai en Juive. Surtout que mon mari n'en sache rien, il déteste tout ce qui ressemble à une superstition.

Chaike se mit à broder une paire de babouches, car elle voulait profiter de l'occasion et obtenir le secours du zadik; elle broda jour et nuit, et la petite Esterka l'aidait de son mieux. — Comme

le saint va être content! dit cette dernière lorsque les babouches furent achevées.

— Oui, répliqua sa mère, et je lui dirai que tu y as travaillé aussi.

On était au temps dit des contrats, où les propriétaires galliciens vendent leur récolte sur les champs mêmes aux israélites marchands de blé, et M. Polawski dut se rendre à Lemberg. Lubine profita de son absence, revêtit chez sa confidente de magnifiques robes juives qu'elle avait fait faire en toute hâte et se rendit avec elle à Sadagora. La maisonnette du saint homme se trouvait située à l'extrémité orientale de la petite ville et isolée sur une hauteur. Les chrétiens y affluaient presque autant que les Juifs, de sorte que la foule était déjà grande alentour; il y avait là des malades de tout pays et de toute condition qui venaient se faire guérir : de braves paysans de la Petite-Russie dont les figures mornes et basanées à moustaches pendantes semblaient fondues dans l'airain, de pauvres diables en lévites déteintes ou rapiécées, des Juives richement parées, des Arméniens, des Polonais, des colons allemands, — Souabes en chapeau feutre et en hautes bottes à glands, — des soldats et des bohémiens. Les deux femmes atteignirent à l'aide de quelques pourboires la porte basse couverte de sentences du Talmud et de signes cabalistiques que gardaient deux chassidéens à longue barbe, pâles et amaigris. — Le zadik est en prière, répondaient-ils invariablement à tous ceux qui se présentaient. — Lubine eut recours alors à un billet de banque, et put pénétrer dans le sanctuaire. La petite belette essaya bien de s'insinuer derrière elle, mais elle se sentit retenue par la manche : — Où vas-tu donc?..

— Trouver le saint.

— Tu m'as entendu : il prie.

Heureusement Lubine était derrière la porte entr'ouverte et put passer un second billet de banque au gardien en lui disant tout bas : — Cette femme est avec moi.

— Alors entre, fit en souriant le chassidéen.

Lubine fut frappée de l'aspect vénérable d'un vieillard à longs cheveux et longue barbe blanche, étendu sur un divan turc très bas. Il était tout de noir vêtu, et sans faire la moindre attention aux disciples qui l'entouraient, des hommes hâves et livides dont les yeux brillaient d'une flamme inquiétante, ni aux visiteurs étrangers dont la salle était remplie, il lisait dans un grand livre relié de vieux cuir jaune flétri. — Longtemps un profond silence régna, puis l'un des chassidéens murmura quelques mots à l'oreille de son maître en lui présentant un Juif pauvrement vêtu. Le zadik leva de grands yeux clairs d'une expression étrangement douce sur le nou-

veau venu et demanda d'une voix sonore, bien qu'un peu tremblante : — Qu'est-ce qui t'amène?

— O zadik! commença le suppliant, ton nom est grand, et ta gloire remplit toute la terre...

— Ne parle pas de moi, interrompit le saint, parle de toi-même.

— Je viens de Hongrie pour mon enfant malade. Tous les médecins ont été appelés de près, de loin; ils ne peuvent le sauver.

— A quoi servent jamais les médecins! Amène-moi ton fils.

— D'où savez-vous que je l'ai ici avec moi? demanda le Juif surpris.

— Je le sais, que cela te suffise. Fais-le entrer.

Le Juif alla chercher son enfant dans l'antichambre.

— Approche! dit le zadik.

Le père fit approcher l'enfant qui s'était mis à pleurer. Le saint regarda longuement ce petit être chétif, lui imposa les mains et commença de murmurer des prières, les yeux levés au ciel. Tout à coup il sembla pris de convulsions, son corps se courba, ses lèvres frémirent, ses yeux devinrent vitreux, et de profonds gémissemens lui échappèrent; il poussa des cris perçans et prononça des paroles cabalistiques inintelligibles. Tout le monde fut effrayé, même ses disciples, qui baissèrent leurs pâles visages vers la terre, les bras croisés sur la poitrine; puis il sembla s'endormir. Se levant enfin, il regarda autour de lui et dit au père du petit malade : — Allez en paix, Dieu vous aidera! — Les traits altérés de l'enfant s'illuminèrent d'un joyeux sourire, et le père, ayant baisé la main du saint homme, déposa quelques pièces d'argent sur la petite table avant de s'éloigner.

Après lui vint une femme pâle qui, sous son caftan de velours bleu, les bijoux qui chargeaient son cou, ses bras, et le diadème de perles qui recouvrait ses tresses noires, ressemblait à une princesse d'Orient. Elle parla tout bas au zadik, qui s'écria en l'interrompant : — Ta coupable vanité en est cause, coupe tes cheveux comme il t'est recommandé de le faire, et ton mari te sera fidèle. Quiconque viole la loi ne peut s'attendre à ce qu'on le traite mieux qu'il ne traite le Seigneur. — Il remit à la pauvre femme, qui était devenue toute rouge, un parchemin avec des signes cabalistiques pour qu'elle le portât sur la poitrine, et la congédia d'un signe de tête.

Alors parut le brave boucher Regenbogen, véritable Goliath du Nouveau-Testament, accompagné de ses deux fils, non moins robustes que lui-même. Ils étaient suivis d'un petit homme mal vêtu qui se tenait modestement à distance.

— Que me voulez-vous? demanda le zadik.

— Tu dois juger entre nous, lumière d'Israël, couronne de l'uni-

vers, toi que des anges ailés environnent! Tu dois juger entre moi et le mauvais voisin qui est là-bas, et qui a ensorcelé mes deux fils avec l'aide du diable! Regarde-les, ces deux jeunes géans que le Seigneur a créés pour sa joie... Ne sont-ils pas sourds-muets, grâce à lui?

— Qu'as-tu à dire? demanda le juge à l'accusé.

— Que dirai-je? répondit le voisin. Tu sais la vérité : je suis en querelle avec celui-ci depuis des années, c'est vrai; mais, si j'avais la puissance de rendre quelqu'un muet, crois-moi, j'aurais pris avant la langue des enfans celle du père, sa méchante langue qui est redoutée partout.

Les assistans ne purent s'empêcher de rire. — Allez et vivez en paix! c'est ce que je puis vous dire de mieux; mais toi, Regenbogen, prie le bon Dieu afin que tes fils sourds-muets soient une bénédiction pour toi et pour la commune.

Enfin le tour vint de la tremblante Lubine. Lorsque le zadik vit cette belle personne, il fit signe à tous de quitter la chambre. — Elle veut me parler seule à seul, dit-il. — Et les témoins s'étant écartés : — Tu es chrétienne et d'un haut rang, reprit tout bas le vieillard, comment pourrai-je t'aider et te conseiller, si la vraie foi te manque?

— Je crois en Dieu comme toi-même, et je crois en ta puissance, ô juste, répondit vivement la dame.

— Tout le monde vient à moi, les catholiques, les protestans, les Arméniens, les Grecs, comme les Juifs. Il est vrai que j'ai secouru bien des gens par mes prières, mais je ne suis pas Dieu, et ne puis que l'implorer, lui qui est tout-puissant tandis que je suis faible. Je sais ce qui t'amène, femme. Tu t'es mariée sans amour.

Lubine fit un signe affirmatif.

— Ton mari est déjà vieux, et jusqu'ici Dieu ne t'a pas accordé d'enfans. Si tu m'en crois, va et fais ce que je te dis : aime ton mari comme il le mérite, ton désir se réalisera, je t'envelopperai dans ma prière. Va-t'en avec Dieu, chrétienne!

Lubine émue saisit la main du saint vieillard et voulut la baiser, mais il la retira en souriant. Elle mit plusieurs pièces d'or sur la table où les autres avaient déjà mis leurs dons et s'éloigna le cœur plus léger. Aussitôt la petite Chaike se glissa prestement dans la chambre, et, craintive, incapable d'articuler un seul mot, offrit les babouches au zadik.

— Qu'en ferais-je? murmura-t-il en haussant les épaules, et il les lui jeta devant les pieds. Je n'ai pas besoin de tes dons, Dieu t'a éprouvée assez sévèrement; mais je vois venir sur toi l'éclat du soleil. Va en paix!

X.

Lorsque Lubine rentra chez elle, son mari était déjà de retour; elle fut donc forcée de lui avouer qu'elle avait entrepris comme tant d'autres le pèlerinage de Sadagora. M. de Polawski, dont elle avait redouté le mécontentement, ne fit, contre son attente, aucune observation. Il se promenait à grands pas par la chambre; enfin il prit avec tendresse la main de sa jeune femme : — Je ne veux pas, dit-il, — et c'était le meilleur de son cœur qui parlait, — je ne veux pas que tu sois punie d'une faute qui est mienne. Mon tort a été grand de te demander en mariage : s'il a une excuse cependant, cherche-la dans mon amour pour toi; mais tu ne m'aimes pas, Lubine, je le sais, tu n'es pas heureuse, autrement je n'aurais pas vu presque chaque jour tes yeux baignés de larmes, autrement tu ne serais pas allée à Sadagora. Aussi te rendrai-je ta liberté; c'est, Dieu merci, en mon pouvoir. Séparons-nous de bonne amitié.

Lubine regarda longtemps son mari dans une surprise silencieuse. — Tu veux que je te quitte, balbutia-t-elle enfin, et pour toujours?

— Pour toujours, répéta son mari avec le plus triste sourire.

— C'est donc que tu ne m'aimes plus?..

— Non, Lubine, c'est parce que je t'aime plus que moi-même, plus que mon bonheur, plus que ma vie, et que je veux tout sacrifier pour te voir satisfaite de ton sort.

— En ce cas, je ne te quitterai pas! s'écria la jeune femme; je ne le pourrais, car je t'aime... Je sais aujourd'hui pour la première fois avec quelle force!

Elle se jeta sur ce cœur fidèle et dévoué, pleurant et riant, à demi folle, et les bras de M. de Polawsky se refermèrent sur elle, pour toujours cette fois.

Plus d'un an s'était écoulé depuis le pèlerinage, quand une belle et heureuse femme reparut à Sadagora portant sur le bras son premier-né, qui, loin de s'effrayer de la longue barbe blanche du rabbi aux miracles, lui tendit en souriant ses petites mains, et l'ascète le bénit. Sa prédiction s'était réalisée pour Mme de Polawsky; mais pour la pauvre Chaike l'éclat du soleil levant se fit longtemps attendre. En revenant de leur voyage, sa noble protectrice lui avait bien donné deux beaux ducats tout neufs; ce n'était pourtant pas encore le soleil, tout au plus un petit rayon qui s'égara dans la pauvre demeure pour s'éteindre vite. Elle acheta de quoi nourrir ses enfans et des cierges en vue du sabbat qui allait venir. — Ensuite il faudra nous séparer, dit-elle aux trois petits. Je n'ai plus

d'argent pour renouveler mes marchandises et plus de crédit, comment faire? Baruch est d'âge à entrer en apprentissage, Esterka sera confiée à une femme qui lui apprendra la couture, et Israël restera chez notre ami Jainkew pour servir au cabaret. Moi aussi, je prendrai du service. — Elle était résignée à se vendre comme esclave chez sa belle-sœur.

— Le faut-il vraiment? demanda le jeune Baruch.

— Il le faut, à moins que le prophète Élie n'ait pitié de nous.

— Et qui te dit qu'il n'aura pas pitié? fit l'enfant avec une foi profonde. Ne marche-t-il pas toujours parmi nous, épiant nos faits et gestes afin de récompenser les bons et de punir les méchans? Et notre mère est de ceux qu'on récompense. Il faut croire ce que dit le Talmud de ses visites aux braves gens qui mettent sur leur table un gobelet pour lui.

— Mettons-lui aujourd'hui un gobelet sur la table, dit la petite Esterka.

— Bien dit, ma fille! — Et Chaike dépensa son dernier sou à l'acquisition du vin qu'elle plaça au plus haut bout de la table. Les feux bleuâtres de l'étoile du soir, large et calme, brillèrent bientôt dans le ciel. — Le sabbat commence, prononça le jeune Baruch. — Après la prière, tous deux prirent place à table sous le lustre allumé. Le poisson exhalait une bonne odeur dans sa sauce de raisins secs, il y avait aussi le gâteau que l'on nomme *stritzel;* la place d'honneur néanmoins restait vide pour le prophète Élie.

— Viendra-t-il? murmura Esterka.

— Peut-être est-il déjà parmi nous invisible, répondit son frère. Prions qu'il nous délivre de toute peine et de toute honte.

Tandis qu'ils priaient dévotement, la porte s'ouvrit, et un grand vieillard déguenillé, la barbe en désordre, appuyé sur un bâton, apparut sur le seuil.

— Voulez-vous recevoir un passant à la fête du sabbat? demanda-t-il d'une voix qui leur remua singulièrement le cœur, un homme qui pour l'amour de Dieu se refuse jusqu'au nécessaire, qui fait pénitence pour les péchés de tous et n'a goûté d'aucun aliment durant la semaine, voyageant d'un pays à l'autre, sans gîte pour la nuit et toujours en prière?

— Entre, homme pieux, dit Chaike, et mange avec nous.

— Je vois que vous avez déjà mis le couvert à mon intention, que Dieu vous bénisse! — Il ferma la porte, rangea son bâton dans un coin et s'assit parmi eux. Lorsqu'il eut bu et mangé, le vieillard appela le jeune Baruch, le prit par la main, et plongea dans ses yeux son regard étincelant d'une flamme spirituelle. — Veux-tu que je t'éprouve? demanda-t-il.

— Éprouve-moi, et que l'épreuve soit rude, répondit le brave garçon, je ne m'en plaindrai pas.

L'étranger sourit, et procéda aussitôt à lui faire subir un examen serré sur les Écritures et le Talmud. L'élève de Jehuda s'en tira si bien que celui qui l'interrogeait dit à la mère : — Tu auras de la joie par ce garçon, il deviendra un vrai *bachur*, un docteur. — Ils s'entretinrent quelque temps encore, puis se couchèrent, le visiteur céleste ayant accepté de dormir dans leur maison. Il y resta encore le jour suivant jusqu'à la fin du sabbat, instruisant le jeune Baruch. Les cierges brûlèrent jusqu'au bout, et, tant qu'ils brûlèrent, un sentiment de paix, de bien-être inoui, régna dans la pauvre demeure. Quand le sabbat fut près de finir, le vieillard, debout à la place qu'avait occupée le père autrefois, récita la prière d'usage, bénit le vin qui débordait du gobelet en signe d'abondance, et y trempa pour l'éteindre le dernier cierge, puis il prit la boîte d'aromates, la respira et la fit respirer aux autres, car il faut fortifier l'âme de chaque jour contre les soucis qui recommencent pour elle aussitôt que s'enfuit l'âme du sabbat; tous se lavèrent ensuite avec le vin dans lequel s'était éteint le cierge, et le vieillard entonna l'antique invocation : « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, — garde ton peuple d'Israël pour ta gloire; — puisque le sabbat s'envole, — que du moins la semaine apporte à tous les tiens — bonheur, gain et bénédiction. »

Ils répétèrent ce chant trois fois, puis Chaike alluma la lampe afin que la fin du sabbat fût éclairée comme l'avait été le commencement. Alors le vieillard se leva et reprit son bâton. — T'en vas-tu déjà? demanda le jeune Baruch.

— Il le faut, c'est la volonté de Dieu que je marche. — Il bénit les enfans et leur mère. — Restez tous pieux et bons, car la vie passe comme une ombre sur l'eau, mais la voie du juste brille comme une lumière. Toi, femme, sois active et vigilante; une femme vigilante est la couronne de son mari.

— Hélas! mon mari m'a délaissée, soupira Chaike, et il ne reviendra plus.

—Qui donc dit cela? Ton mari s'appelle Baruch Koreffle Rebhuhn, n'est-ce pas?

— En effet.

— Eh bien! je te promets qu'il reviendra, et le bonheur reviendra avec lui.

Encore une fois il secoua sa tête blanche et s'en alla; on l'aperçut comme un fantôme au milieu des champs de blé. Tout à coup il disparut.

Peu d'instans après, on frappa de nouveau à la porte, et, Chaike

l'ayant ouverte, un petit homme maigre et jaune comme de la cire, vêtu d'une lévite couleur de rose qui traînait jusqu'à terre, se glissa par la fente. Chaike le regarda étonnée.

— Ne reconnais-tu plus Salomon Yarmurek Atlas? demanda le petit homme d'une voix de fausset; c'était cependant un ami de ton père, à qui Dieu veuille donner le repos éternel!

— Je te connais bien, mais je suis surprise que tu viennes dans la maison d'un maudit.

— Pourquoi n'y viendrais-je pas, puisqu'il s'agit d'affaires?

— Des affaires avec moi? — Chaike sourit douloureusement.

— Je connais ta position, dit Salomon, mais je sais aussi que quatre yeux voient mieux que deux yeux et que quatre mains font plus de besogne que deux mains. Je viens donc te soumettre une proposition, Chaike. Ma femme s'est fait enlever par un capitaine de hussards, je lui ai envoyé une lettre de divorce, et, si tu y consens, je t'épouserai volontiers. Qu'en dis-tu?

Chaike continuait de toiser, à demi moqueuse, à demi effarée, son singulier adorateur : — J'ignore si mon mari est mort ou vivant, comment me remarierai-je?

— Ton mari est changé en âne, tu le sais bien.

Elle secoua la tête : — Le prophète Élie, qui est venu chez moi sous la figure d'un vieux mendiant, m'a promis qu'il reviendrait.

— Pauvre femme! le malheur lui a troublé l'esprit! gémit Salomon; enfin, si tu foules aux pieds ton bonheur en repoussant un mari tel que moi, fais-moi donc connaître du moins en quoi je puis te secourir, car je me suis mis en tête de t'être utile, aussi vrai que j'ai été l'ami de ton digne père.

— Merci; mais comment pourrais-tu me secourir, étant pauvre toi-même? Le seul moyen serait de me procurer des marchandises pour mon commerce.

— Je peux te procurer sinon des marchandises, en tout cas l'argent pour en avoir, car je connais à Kolomea un homme riche qui te prêtera contre une lettre de change.

— Il me prêtera si je lui offre des garanties, répondit Chaike, mais c'est justement ce qui me manque.

— Une idée! fit Salomon, regardant autour de lui et inclinant son museau de renard vers l'oreille de la petite femme. Il y a un gros propriétaire de Sadagora du même nom que moi, Salomon Atlas, qui se porte garant pour les lettres de change d'autrui. Que penserais-tu d'aller avec moi chez le richard dont je t'ai parlé? Je lui dirais : — Je suis Salomon Atlas... Ne serait-ce pas vrai? — Et il nous prêterait n'importe quelle somme.

— Quelle fourberie! s'écria Chaike.

— Il la donnerait, continua l'homme à la lévite rose, feignant de n'avoir point entendu. Tu reconnaîtras par exemple avoir reçu cent florins, il t'en donnera quatre-vingt-dix, et tu en paieras cinq pour sa peine au pauvre Salomon.

— Ce serait une fourberie, répéta Chaike.

— Qu'appelles-tu fourberie? Tu achètes des marchandises, tu les revends et tu rends la somme. Vois donc ce que le boucher Regenbogen fait de ses fils, de qui le zadik a dit qu'ils lui porteraient bonheur : il les conduit devant le conseil de recrutement en qualité de remplaçans et gagne ainsi une belle pièce. Y a-t-il tromperie quand il y a gain?

— Je réfléchirai, dit enfin Chaike.

— Encore réfléchir! Cette femme a perdu le sens, glapit Salomon, sautant comme un bouc dans la petite boutique.

— Pourquoi réfléchir, maman? dit le jeune Baruch. C'est bientôt la nuit de Hasara-Raba, où l'on peut interroger et recevoir des réponses. Tu sauras alors si tu auras ou non du bonheur en affaires.

— Cet enfant parle comme un docteur, dit Salomon émerveillé, suis son conseil.

Le jour de l'an arriva; ce jour-là, Chaike sortit avec ses enfans pour prier à l'écart des autres, et après la prière du soir ils allèrent au bord d'un étang poissonneux vider les miettes et la poussière de leurs poches en disant : — Que tous nos péchés soient noyés au plus profond de la mer! — Ensuite Chaike, coupant une mèche de ses cheveux, la jeta aussi dans l'eau en murmurant : — Que le péché que je commettrai soit noyé au plus profond de la mer. — Le jour des expiations se passa, puis commença la fête des Tabernacles. Chaike et ses enfans construisirent derrière la maison un berceau de branches vertes où ils restèrent assis tout le jour et aussi une partie de la nuit. Lorsque vint la septième nuit de la fête, qu'on appelle la nuit de Hasara-Raba, et que la lune se fut dessinée distinctement sur le ciel noir, le jeune Baruch tira sa mère par la manche : — Ne vas-tu pas interroger? demanda-t-il.

— Je le ferai au nom de Dieu.

Et se levant, elle traversa lentement la prairie, puis monta au sommet d'une colline qu'éclairaient les rayons de la lune : elle y resta debout en prière, puis, se tournant, vit que son ombre était découpée sur le sol comme sur du papier sans qu'il y manquât la moindre partie du corps, ce qui est bon signe. Elle ne s'en contenta pas et renouvela la même épreuve au bord de l'étang, puis, retournant chez elle, prit un cierge, l'alluma et le plaça sous le berceau, où il brûla sans s'éteindre une fois jusqu'à l'aube. Déci-

dément Hasara-Raba lui avait envoyé trois réponses favorables; elle dit donc à ses enfans : — Je ferai des affaires avec Salomon Atlas.

En effet, le premier jour qui suivit la fête des Tabernacles, le petit homme à la lévite couleur de rose entra, clignant son œil rusé et faisant claquer sa langue : — Partons-nous?

— Je te suis, répondit Chaike. — Et tous deux prirent le chemin de Kolomea.

Le prêteur, qui se nommait Feiglstock, ouvrit d'abord de grands yeux et fourra ses mains grasses dans sa ceinture noire : — Je ne prête que contre de bonnes garanties, dit-il après s'être fait longtemps prier.

— Aussi quelqu'un répondra-t-il pour moi, répliqua Chaike.

— Est-ce un honnête homme?

— Assurément.

Elle alla chercher son complice qui était resté dehors et qui entra, ses doigts maigres dans sa ceinture, lui aussi, comme un homme bourré d'argent, et son bonnet sur la tête pour mieux jouer le personnage.

— Il faut que ce gaillard soit bien riche, pensa Feiglstock, pour avoir autant d'insolence.

Chaike ne respirait qu'avec effort.

— Veux-tu être garant de cette femme?

Le Juif interpellé fit un signe de tête.

— Quel est ton nom?

— Salomon Atlas, répondit le petit homme tout naturellement, mais non sans se redresser de manière à grandir de deux pouces pour le moment décisif.

Feiglstock se découvrit avec respect : — L'honneur est grand pour moi d'entrer en rapports avec Salomon Atlas, dit-il, offrant une chaise au prétendu propriétaire, qui s'assit sans façon, le bonnet toujours sur la tête. — Comment vous portez-vous, monsieur Atlas? Vous paraissez fatigué.

— Un peu, la multitude des affaires, — vous comprenez, c'est un tel casse-tête,... — mais finissons-en, je suis pressé.

— Un homme tel que vous est toujours pressé. Combien vous faut-il?

— Donnez à cette femme quatre-vingt-dix florins pour un mois; elle reconnaîtra en avoir reçu cent : je fais toujours ainsi.

— Nous ferons selon votre habitude, reprit le marchand d'argent, comptant la somme, tandis que Chaike écrivait la lettre de change, qui fut endossée par l'homme à la lévite rose. — Je serai bien aise de vous servir de nouveau, monsieur Atlas.

— Je ne demanderais pas mieux pour ma part, répondit Salomon avec une dignité dont il n'eut garde de se départir tant que Feiglstock put l'apercevoir; mais, ayant gagné le coin de la rue, il reprit ses allures ordinaires et, se cramponnant au bras de Chaike :

— Mes dix florins, vite! bégaya-t-il avec une avidité fiévreuse.

— Dix?.. tu avais dit cinq.

— Je veux mourir à l'instant, si nous ne sommes pas toujours convenus de dix.

— Veux-tu ruiner une pauvre femme? N'as-tu pas de conscience?

Le calme de Chaike lui imposa : — Je me contenterai de cinq, mais nous étions convenus de dix.

Chaike lui remit l'argent en le remerciant. Il ne cessait de répéter : — J'avais pourtant demandé dix florins, dix... — Et ils se séparèrent.

Chaike alla s'approvisionner chez un marchand chrétien qui la connaissait, et son cœur s'épanouit devant toutes ses emplettes. Elle en fit un gros paquet, l'enveloppa soigneusement comme on emmaillotte un enfant, le chargea sur son dos et quitta ainsi la ville. Salomon, qui demeurait à Tulawa, l'avait quittée pour prendre une autre direction.

Chaike ployait donc sous le fardeau qu'il lui fallait porter seule, mais elle ne le trouvait pas lourd, elle pensait à tout autre chose, à ses enfans, dont elle ne serait pas forcée de se séparer, à son mari, qui devait revenir selon la promesse d'Élie, et elle avançait vite sans essuyer la sueur qui ruisselait de son front. Chaque fois qu'il lui arrivait de faire halte pour reprendre haleine, elle hâtait le pas ensuite, car il lui fallait être rentrée avant le coucher du soleil.

Vers le soir, de sombres nuages s'amassèrent. Chaike marchait toujours sans se soucier du tonnerre ni des éclairs qui déchiraient la voûte noire au-dessus d'elle. Les cataractes du ciel s'ouvrirent soudain; ce n'était pas de la pluie, c'était une averse qui eut vite inondé tout le chemin en le rendant impraticable.

La pauvre Chaike ne pouvait plus ni avancer ni reculer; elle regardait autour d'elle, éperdue, sans apercevoir une maison ou seulement un hangar où elle pût abriter son paquet, car pour son pauvre corps elle n'y songeait guère. Ses marchandises, voilà tout ce qu'il importait de sauver. Enfin un éclair sillonnant l'obscurité lui montra un petit pont de bois arrondi au-dessus d'un ruisseau à peu de distance. Ceci lui rendit des forces; elle se mit à courir et l'atteignit heureusement. La voici sous le pont, abritée contre l'orage, mais avec de l'eau jusqu'à mi-jambes.

Le ruisseau grossissait de plus en plus; n'importe, elle respirait

soulagée, riant de joie, bien que le froid et l'humidité la fissent trembler. Elle resta ainsi jusqu'à ce que l'eau, montant toujours, commençât de lécher son paquet derrière elle. Alors une nouvelle angoisse la saisit; elle n'avait nulle peur de se noyer, celle de perdre ses marchandises dominait tout; par une inspiration soudaine, elle se mit à prier et à crier tout haut comme son père l'avait fait jadis à la synagogue, et il sembla que les élémens furieux se prissent de compassion pour celle qui trouvait les hommes sans pitié.

La pluie s'apaisa, les grondemens du tonnerre s'affaiblirent dans le lointain. Chaike sortit de l'eau, et put continuer sa route en louant Dieu. Il faisait nuit maintenant, mais elle connaissait les chemins; tout danger était passé. Une demi-heure après, elle vit briller une petite lumière derrière les vitres de sa chère boutique. Elle entra, un triomphant sourire sur son visage émacié par les privations et le chagrin, ne prit pas le temps d'embrasser ses enfans, ouvrit son paquet : rien n'était gâté... Elle pouvait s'asseoir. En s'asseyant, elle s'aperçut que ses forces étaient épuisées; elle frissonnait et haletait. Baruch courut chercher le bon cabaretier Jainkew. En voyant ce dernier, Chaike lui montra les marchandises étalées, puis tomba évanouie.

On lui arracha ses vêtemens mouillés, on la mit au lit. Jainkew lui fit boire de force du vin chaud comme il avait appris à en préparer au régiment. Elle finit par se réchauffer, mais divagua toute la nuit. Au matin, elle était la proie d'une fièvre ardente. Il n'y avait pas d'argent pour aller chercher le médecin. A quoi bon un médecin d'ailleurs? Jainkew se rappelait les fièvres de Mantoue, qui avaient décimé jadis ses camarades les uhlans; c'était pour lui un ennemi connu, il n'en avait pas peur. Son tort fut peut-être de traiter une femme délicate comme il eût traité un uhlan, mais la crise fut précipitée ainsi, et une fois de plus le vieux soldat resta vainqueur. Quinze jours après celui où elle était tombée malade, Chaike entra en convalescence. Elle était bien faible naturellement et ne se rétablit qu'à la longue malgré les fortes doses d'eau-de-vie que lui administrait Jainkew. Quant à courir la campagne, un paquet sur le dos, il n'y fallait pas songer encore. De temps en temps elle se demandait ce qui allait arriver. L'infortunée ne tarda pas à le savoir. L'huissier vint de nouveau saisir le peu qu'elle possédait; cette fois c'était plus qu'un malheur, c'était le désastre absolu, irrémédiable, le coup de pied sous lequel se tord le pauvre ver de terre écrasé sans miséricorde.

La malheureuse assiste pétrifiée à l'enlèvement des marchandises; encore quelques jours, et le mois serait écoulé; il fallait s'acquitter; avec quoi?

Feiglstock attendit un jour et même deux; mais le troisième il alla trouver poliment le riche Atlas de Sadagora, qui ne comprit rien à la lettre de change qu'on lui présentait. La supercherie fut ainsi découverte. Feiglstock cracha de colère; il n'alla pourtant pas en justice: ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'un Juif traîne un autre Juif devant les tribunaux; mais il accusa Chaike devant le rabbin, et cria dans la rue si haut que tous les Juifs s'ameutèrent, maudissant avec lui la voleuse.

— A-t-on jamais entendu pareille chose? disait Pennina, laisser protester une fausse lettre de change! On devrait la jeter en prison.

— Moi, j'ai appris une autre nouvelle, dit Jehuda, quelqu'un qui revient de Czernowitz a vu notre beau-frère.

— Comment l'aurait-il vu, puisqu'il est changé en baudet? fit observer judicieusement Pennina.

XI.

La pauvre Chaike va donc comparaître devant le rabbin, pâle, exténuée, mourante; on doit la juger néanmoins, et la juger avec sévérité, car elle a commis un crime. Personne ne se soucie de la défendre; une multitude irritée se presse devant la maison du rabbin, qui attend derrière une table, revêtu de sa longue robe de soie, la Thora ouverte devant lui.

— Elle approche, elle est là! crient cent voix courroucées. La coupable est amenée par le *schames* (sacristain de la synagogue, sorte d'huissier). Elle rase les murailles et tire sur son visage éploré le fichu qui lui couvre la tête, mais les femmes lui arrachent ce voile.

— Regardez l'hypocrite! la faussaire! — Les hommes ramassent des pierres et la menacent: — Qu'elle soit maudite! — que maudits soient les parens qui l'ont engendrée!

— La mendiante! s'écrie Pennina en lui barrant le chemin, elle ne voulait pas me servir, mais elle n'est pas trop fière pour voler!

Les frères de Pennina, Abraham et Jephté Rosenstock, empoignèrent Chaike par le bras, chacun de son côté, la secouant avec une brutalité révoltante.

— Tu as apporté la honte sur nous, vociféraient-ils. Que le malheur prenne gîte sous ton toit.

— Frappez-la, frappez donc! criait Pennina les excitant.

Chaike se tourna sur les Rosenstock comme un animal forcé: —

Vous parlez de honte? Ne m'y avez-vous pas conduite? M'avez-vous jamais secourue? Qu'elle retombe sur vous, cette honte, avec toutes les malédictions que vous avez prononcées contre moi!

Les deux Rosenstock reculèrent presque intimidés; au milieu des injures et des coups qu'on lui prodiguait de tous côtés, Chaike atteignit la maison du rabbin. — Me voilà, s'écria-t-elle, se posant devant lui, condamnez, punissez-moi, mais jugez par la même occasion ceux qui, étant de mon sang, m'ont abandonnée aux périls de la pauvreté, au froid, à la faim et au désespoir!

— Il n'y a que toi qui sois en cause, dit le rabbin.

Pendant quelque temps, personne n'entendit rien qu'un murmure confus, car la foule s'efforçait de faire irruption dans la salle, on eût dit l'assaut d'une ville assiégée. Bientôt il n'y eut plus le plus petit coin vide; les moins agiles ou les moins vigoureux, refoulés au dehors, se dressaient sur la pointe du pied, regardant par-dessus la tête des autres.

— Je sais de quoi l'on m'accuse, commença Chaike, qui avait recouvré son intrépidité. J'ai trompé cet homme, je l'avoue, c'est vrai; mais il est vrai aussi que mon mari m'a abandonnée avec trois enfans, que personne ne m'a tendu la main, ni mon frère, ni ma belle-sœur, ni les autres parens qui sont riches, tandis que je suis pauvre. Ce sont tous d'honnêtes gens, tous, car ils ont de l'argent; pourquoi seraient-ils malhonnêtes, n'y étant pas forcés pour vivre? Quant à celui qui n'a rien, et qui malgré ses efforts reste pauvre, il ne vaut pas la peine, je vous le déclare, que l'on crache sur lui. Tuez-nous donc! Salomon l'a dit: « Le riche règne sur le pauvre, et celui qui emprunte est l'esclave de celui qui prête. » Quiconque ne possède rien n'a pas le droit d'être au monde! A vous l'argent, la probité, la considération et toutes les jouissances. A nous autres que reste-t-il? Le dénûment. Il nous faut être honnêtes sous nos guenilles, les cris de nos enfans affamés dans l'oreille, tandis que votre vertu s'enveloppe de soie et de velours. Je suis coupable, mais quiconque jette une pierre aux coupables de ma sorte verra cette pierre retomber sur lui. Fallait-il donc mourir dans la rue? J'ai préféré prendre le superflu du riche, quitte à rendre ensuite sept fois autant. Ce que j'ai fait, je l'ai fait parce que j'y ai été autorisée dans la nuit de Hasara-Raba, parce que le saint homme de Sadagora m'a prédit que le soleil brillerait sur moi, et parce que le prophète Élie est venu le soir du sabbat me promettre que mon mari et le bonheur avec lui allaient rentrer dans ma maison. J'ai voulu vivre pour attendre cela. Voilà tout, je ne dirai pas un mot de plus.

— Écoutez! criaient les Juifs. C'est nous qu'elle accuse et qu'elle menace!

— Le prophète Élie est venu dans sa maison, fit en ricanant Pennina; comme elle sait mentir, la fourbe!

— Il est venu! s'écria Chaike; que je meure s'il n'est pas venu! et, si je dis la vérité, qu'il apparaisse pour porter témoignage en ma faveur!

Elle parlait avec tant de conviction que tous les assistans regardèrent malgré eux du côté de la porte, où il y avait au moment même un certain tumulte, et l'on vit un vieillard, le bâton à la main, écarter la foule pour s'approcher de Chaike. Celle-ci serait tombée, si le nouveau-venu ne l'eût saisie par le bras.

— Pourquoi persécutez-vous cette pauvre âme? demanda-t-il, Dieu m'envoie pour la défendre.

— Qui es-tu? demanda le rabbin stupéfait.

Il tira de sa robe un vieux livre tout jaune : — Le connais-tu? Alors tu sais aussi qui je suis.

Le rabbin ne jeta qu'un regard sur le livre, puis il se leva et baisa la robe du vieillard avec vénération : — Comment oserais-je juger, dit-il, quand il y a ici quelqu'un de plus grand que moi? Prends ma place, envoyé de Dieu, et prononce sur cette femme au nom du Seigneur.

Quelque serrés que fussent les Juifs, ils reculèrent tous respectueusement. — Chacun doit être jugé selon ses œuvres, fit le vieillard, mais il n'y a que le pécheur qui méprise son prochain; béni soit au contraire celui qui a pitié des misérables, car quiconque fait violence aux petits blasphème son créateur, tandis que l'homme compatissant honore Dieu. Le juste tombe sept fois par jour et se relève pourtant, l'impie périt dans le malheur. Vous accusez cette femme d'avoir péché, vous la maudissez pour cela; mais moi, je vous le dis, la malédiction imméritée s'envole comme l'hirondelle et sans porter préjudice. Cette femme a fait le mal par votre faute, car vous l'avez abandonnée, méprisée, raillée. Le mal qu'elle a fait retombera sur vous dix fois, cent fois...

La foule reculait de plus en plus; chacun regardait son voisin craintif et confus. En ce moment, Feiglstock expia tous les péchés de sa vie. — Je retire ma plainte, dit-il, le front couvert d'une sueur froide, et je consens à perdre mon argent.

— Qui te demande cela? Tu seras payé. Le mari de cette femme acquittera sa dette. Je le vois, avec l'œil de mon âme, entrer en ce lieu même.

Les lévites et les caftans serrés les uns contre les autres se mirent à ondoyer comme la mer; en bas on entendit des cris retentir : — Il vient! il vient!

Chaike poussa un cri plus vibrant que les autres et qui fit tressaillir tous les cœurs.

Son mari se tenait debout au milieu du passage qui s'était formé devant lui, richement vêtu, les bras ouverts. Chaike courut s'y jeter, mais d'abord tomba sur les deux genoux. — Mon maître! voilà tout ce qui sortit de sa poitrine oppressée.

— Ma femme! s'écria Baruch, ma pauvre femme! — Tandis qu'il la pressait contre lui en laissant tomber des larmes brûlantes sur son front humilié, tout le monde s'effrayait de l'apparition; Pennina surtout, les yeux fixes, semblait changée en statue. — Que vient faire chez nous cet être exécré? s'écria-t-elle enfin. A-t-on déjà oublié ses iniquités?

— Elles sont oubliées et pardonnées, lui répondit le vieillard; cet homme que tu vois n'est plus l'homme que vous avez tous connu; je l'atteste, moi qui fus témoin de son expiation, moi qui l'ai vu à Jérusalem.

Baruch demanda tranquillement : — Quelle est la dette?

— Elle est de cent florins.

Baruch déposa les cent florins sur la table, puis il compta de nouveau cent florins pour les pauvres.

— D'où viens-tu? demanda le rabbin étonné.

— Je viens de terre-sainte, j'y ai fait pénitence, et le Seigneur m'a reçu de nouveau dans sa miséricorde, il m'a comblé de toute sorte de dons; il m'a donné le pouvoir de lire les péchés sur le front de chacun.

— Il est temps de partir, murmurèrent entre eux plusieurs Juifs.

— Restez! s'écria Baruch, j'ai encore quelque chose à vous dire. — Il s'adossa contre la porte. — Vous avez abandonné ma femme dans le malheur, vous avez dénoncé sa chute. Le deviez-vous en conscience? Qui donc parmi vous est sans faiblesse? Je lis sur vos fronts, dans les caractères que Dieu m'a permis de déchiffrer, qu'il ne faut pas accuser autrui, si l'on ne veut être accusé soi-même. — Il arrêta par le bras un homme qui cherchait à s'esquiver. — Toi par exemple, mesure désormais avec une autre aune que celle dont tu t'es servi jusqu'ici et pèse avec un autre poids, puisqu'il est encore temps de sauver ton âme, toi, coquin, qui falsifies tout ce qui passe par tes mains! Et toi, continua-t-il, prenant un autre Juif au collet, misérable recéleur, cesse d'acheter du bien volé; la gueule de l'enfer s'ouvre déjà pour t'engloutir!

— Nous te croyons! crièrent plusieurs autres, nous sommes tous pécheurs, et nous connaissons nos torts comme tu les connais toi-même. Pourquoi insister davantage?

Pennina voulut profiter de cette interruption pour sortir; mais Baruch mit la main sur son épaule. — Laisse-moi passer, s'écria-t-elle, toujours arrogante.

— Toi moins que personne, adultère, voleuse!

— Voleuse? répéta Pennina.

— Crois-tu que je ne lise pas sur ton beau front comme sur tous les autres? Tu as volé un âne qui m'appartient, M. Kalinoski me l'ayant donné le jour même de mon départ pour Jérusalem.

— C'est vrai, elle a pris l'âne, s'écria le chœur, espérant ainsi trouver grâce devant le terrible repenti.

— J'ai des témoins, tu l'entends, des témoins de ton vol, et c'est à la justice impériale que je m'adresserai.

Pennina suffoquait. — Je te le rendrai, ton âne, et je t'offre un dédommagement. Que te faut-il de plus?

— Ce qu'il me faut? repartit Baruch avec un calme ironique, que tu sois humiliée à ton tour, beauté orgueilleuse et impitoyable. Tu iras en justice, car l'argent n'est rien pour toi, pas plus que pour moi-même. Je veux te voir huée, avilie; je veux te voir en prison.

— Veux-tu me perdre? balbutia Pennina en levant sur lui un regard auquel nul n'avait jamais résisté.

— Oui, je le veux.

— Pardonne-lui, Baruch, pour l'amour de moi! supplia la petite Chaike.

— C'est à cause de toi qu'elle doit être écrasée; cependant, dit-il après une pause, puisque tu demandes sa grâce, je ne m'adresserai pas aux tribunaux. — Se tournant vers sa belle-sœur : — Remercie-la vite à genoux, en lui baisant les pieds, entends-tu, vipère?

La superbe regarda Baruch d'abord, puis la petite Chaike; enfin tremblant de tout son corps, pâle comme une morte, elle toucha de ses lèvres décolorées les pieds de cette dernière. Ce fut avec effort qu'elle se releva pour gagner la porte en chancelant. On s'aperçut alors que le vieillard avait disparu. — Qui donc a vu partir le prophète Élie? s'écria Chaike.

— J'étais debout devant la porte, il n'aurait pu passer, fit Baruch surpris.

— Il est monté au ciel dans un char de feu, s'écria Jainkew Maimon, le brave cabaretier. Je l'ai vu de mes yeux!

Comme les enfans groupés sur le seuil de la boutique attendaient leur mère avec inquiétude, deux personnes parurent au bout de la rue, suivies d'une autre qui conduisait un âne par une corde. L'homme qui marchait devant étendit les bras. — Mon Dieu! c'est le père! s'écria l'aîné des garçons se suspendant à son cou. — Israël et Esterka, qui ne le reconnaissaient point, se laissèrent embrasser d'un air honteux. Bientôt ils furent tous assis à table, où les rejoignit le cabaretier après avoir installé l'âne dans l'étable. Personne ne parlait, le bonheur rend silencieux aussi bien que le deuil; ils se re-

gardaient en revanche. Baruch était émerveillé de la beauté de ses enfans. La figure de la petite Chaike elle-même brillait comme une lampe du sabbat. Elle éprouvait la vérité de cette sentence de Salomon : « avant d'atteindre aux honneurs, il faut souffrir. »

Enfin Janikew, se caressant la barbe : — Camarade, tu as une digne femme, une perle, et si je te le dis, c'est la vérité, car je ne suis pas un plat gueux comme les autres.

— Non, tu n'es pas un gueux, répliqua Baruch, tu es mon ami, et je n'oublierai jamais ce que tu as fait pour les miens; je bâtirai ici une grande auberge, et tu seras l'aubergiste.

— Avec quoi donc bâtiras-tu?

— Avec quoi? — et Baruch mit fièrement les mains sur ses hanches, — avec mon argent; oui, étonnez-vous : je ne suis pas seulement devenu sage, je reviens riche. Dieu soit loué! il y a eu trop de misère et de chagrin dans cette maison! Désormais le bonheur et l'abondance l'habiteront pour toujours. Je le répète, je bâtirai une auberge, camarade, non pas dans la ville où sont les Juifs, mais à cette place même. Dans un an ou deux, le chemin de fer y passera et nous ferons de bonnes affaires. Tu ne manqueras de rien, Jainkew, et j'aurai une maison de commerce pour moi et pour mes enfans; je fonderai un hôpital et un refuge pour les pauvres où tout le monde sera reçu, juif, chrétien ou musulman, car j'ai vu à Jérusalem que les fils d'Ismaël valaient souvent mieux que nous.

— Mais moi, Baruch, interrompit Chaike timidement, tu ne parles pas de moi : que ferai-je donc?

— Tu as eu assez de peine dans ta pauvre vie, bonne âme; tu seras mon épouse chérie et la mère vénérée de ceux-ci, voilà tout ce que tu dois être et tout ce que peut être la meilleure d'entre les femmes. Je veux te parer de perles et de diamans, étaler des tapis sous tes pieds, et te rendre heureuse enfin.

— La nuit de Hasara-Raba n'a donc pas menti, murmura Chaike en souriant à travers ses larmes.

Ils restèrent quelque temps encore assis l'un auprès de l'autre, muets et ravis. Dehors un vieillard, appuyé sur son bâton, les regardait en souriant par la fenêtre éclairée.

Et les Juifs se demandèrent : — Pourquoi donc avons-nous battu ce pauvre âne?

SACHER-MASOCH.

(Traduit par M. TH. BENTZON.)

LA RÉVOLUTION

DANS UNE VILLE DE PROVINCE

Histoire de Troyes pendant la révolution, par M. Albert Babeau, 2 vol. in-8°; Paris 1873-74.

Lorsqu'un voyageur, après avoir gravi le flanc d'une montagne, contemple une vaste étendue de pays, il discerne sans peine les grands traits du territoire qu'il a sous les yeux. Là, c'est une forêt dont les masses sombres s'estompent à l'horizon; ici, c'est une grande ville dont les monumens brillent au soleil, ou bien un village dont le modeste clocher domine les arbres; à droite se déroule un ruban argenté qui décèle une rivière, à gauche des hauteurs que la perspective rend plus inaccessibles qu'elles ne le sont en réalité; mais ce voyageur ne distinguera dans un coup d'œil d'ensemble ni ce que sont les habitans, ni quelles cultures ou quelle industrie les font subsister, ni s'ils sont heureux et paisibles ou querelleurs et misérables. S'il a le désir de s'en informer, il faut qu'il séjourne au milieu d'eux, qu'il s'assoie à leurs foyers, les interroge et partage quelque temps leur mode de vie ou s'associe à leurs travaux.

Il en est de même de l'historien. L'histoire de la révolution de 1789 a déjà été écrite bien des fois. Chaque auteur en retrace les événemens principaux, et, suivant le point de vue qu'il adopte, en juge diversement les mérites et les conséquences. Aucun d'eux n'omet de dire ce qui s'est passé durant cette époque mémorable à Paris et à Versailles, à Lyon ou dans la Vendée, tandis qu'il ne s'occupe guère de ce que la masse du peuple devint pendant ce temps de crise, comment on a vécu, quelles impressions la foule de ceux qui

vivent à l'écart a reçues des idées nouvelles, et jusqu'à quel point elle s'est imprégnée de l'esprit révolutionnaire. Ce qu'il faut entendre ici par la foule, ce n'est pas celle des gens qui encombrent la place publique dans les grandes villes, c'est la masse d'individus passifs dont se compose la population des villages et des petites villes. Il y a bien des départemens de la France où la révolution s'est accomplie sans bruit ni fracas, se développant néanmoins avec des circonstances que l'histoire générale néglige, que les annalistes locaux seuls ont la patience d'enregistrer. En somme, ces pays favorisés sont parvenus cependant au même résultat, bien que la crise ait été chez eux moins violente. Aussi n'est-il pas sans intérêt d'étudier leur histoire. Le livre de M. A. Babeau nous en fournit l'occasion pour la ville de Troyes et pour le département dont cette ville est le chef-lieu. C'est une œuvre d'érudition, dont les élémens ont été puisés avec patience dans les archives officielles ou dans les notes manuscrites des contemporains. Quelques-uns trouveront que l'auteur montre trop de défiance envers les partisans de la révolution et trop de sympathies pour ceux qui lui voulaient résister : du moins cette prévention, — et qui peut se flatter d'en être exempt? — ne l'empêche pas de faire un tableau impartial des scènes qu'il s'est donné la mission de retracer.

I.

D'abord qu'était Troyes sous le règne de Louis XVI? La qualité que l'on eût dès lors le plus vainement cherchée dans cette ville de province, c'est l'originalité. La raison en est simple : les vastes plaines de la Champagne, dont elle occupe le coin sud-oriental, n'ont échappé à aucune des invasions dont l'histoire a conservé le souvenir; les armées n'y rencontrent aucun obstacle, ni larges rivières, ni grandes forêts, ni défilés, ni montagnes. Où les armées avaient passé, les marchands passaient à leur tour avant qu'il y eût des routes, des canaux et des chemins de fer. Ce fut donc de bonne heure une ville de commerce, un entrepôt, le siége de foires périodiques où les négocians étrangers arrivaient des divers points de l'Europe. Aussi, suivant que le commerce est plus ou moins prospère, on y compte tantôt 40,000 âmes, comme sous Henri IV par exemple, tantôt la moitié seulement, comme pendant la guerre de cent ans et plus tard encore, pendant les années désastreuses du règne de Louis XIV. On serait tenté de croire, mais à tort, que la population, au milieu de ces alternatives de richesse et de décadence, n'était adonnée qu'aux intérêts matériels. On ne saurait médire d'une ville où vivait le spirituel Grosley, sorte de Voltaire

champenois, disposé, lui aussi, à se moquer des gens qu'il avait le plus loués, Grosley, qui ajoutait sérieusement, après avoir fait un portrait élogieux de ses concitoyens : « On est sot à Troyes autrement que dans les petites villes des environs, » ce qui ne l'empêchait pas d'être qualifié d'illustre auteur par un poète du temps sous le motif qu'il avait vengé l'outrage

D'un proverbe trop en crédit
Qui du Champenois bon et sage
Fait un animal sans esprit.

Cependant nous verrions plus volontiers une preuve de culture intellectuelle dans le goût que les habitans de cette vieille cité eurent toujours pour les arts. La ville, pleine de monumens publics aussi remarquables par leur aspect extérieur que par les trésors qu'ils renferment, se vante d'avoir produit une série ininterrompue d'artistes dont Mignard, Girardon et Simart ne sont que les plus connus. Les écrivains d'élite n'y firent pas défaut non plus : c'est de là que vinrent Passerat et Pithou, ingénieux auteurs de la *Satire Ménippée*.

Quoiqu'elle conservât par une assez futile vanité le titre de capitale de la Champagne, Troyes n'était plus depuis longtemps un centre administratif; l'intendant de la généralité, Rouillé d'Orfeuil, résidait à Châlons-sur-Marne. Troyes n'était que le chef-lieu d'une élection, avec un subdélégué, assez petit personnage qui ne différait guère des sous-préfets de nos jours que par une prodigieuse stabilité. Le subdélégué Paillot, qui conserva cette charge jusqu'à la suppression de l'emploi en 1790, avait remplacé son père cinquante ans auparavant. C'était ailleurs que chez ce modeste représentant du pouvoir ministériel qu'il fallait chercher les honneurs et les dignités. La municipalité n'avait pas non plus grand éclat. Un maire nommé par le roi pour trois ans, quatre échevins et seize notables qui se recrutaient eux-mêmes dans certaines catégories de citoyens, géraient les affaires de la cité. Le corps municipal jouissait par tradition d'une prérogative fort appréciée, quoique rarement exercée; il représentait la ville lors du passage des princes et des souverains. Hormis le prestige accidentel que cela lui donnait, il comptait peu, ce qui ne doit pas étonner, car son budget était modeste. En réalité, si l'échevinage avait perdu l'importance dont il jouissait autrefois, c'est que l'intendant et le bailliage le tenaient en tutelle chacun de son côté. Cependant le maire avait encore sous ses ordres la milice bourgeoise divisée en quatre compagnies, comme au moyen âge, et commandée par des officiers dont les charges étaient vénales ou héréditaires; mais, sauf les cérémonies publiques, où elle figurait à son rang, et les cas d'incendie, où elle

faisait la police, cette milice ne se réunissait guère. Toutes ces institutions locales étaient caduques, détournées de leur but primitif, elles ne se soutenaient que pour satisfaire la vanité de quelques personnes.

Quelle était la situation relative des trois ordres, la noblesse, le clergé, le tiers-état, dans cette ville de province? La noblesse, il faut en convenir, faisait mince figure. Quelques-uns des grands seigneurs du temps, les Larochefoucauld, les Crillon, les Praslin, les Aumont, propriétaires de vastes domaines aux environs, s'y montraient si peu qu'on ne les connaissait plus, triste conséquence de l'habitude qu'ils avaient prise sous les derniers règnes de toujours vivre à la cour. Les nobles qui séjournaient en Champagne s'étaient vus réduits à une existence médiocre par une autre cause : les comtes de Champagne avaient établi jadis l'égalité des partages; aussi certains d'entre eux s'adonnaient-ils au négoce. Il y avait en plus les familles de robe ou d'épée anoblies récemment; les plus illustres de cette catégorie, par exemple les Colbert et les Molé, avaient quitté le pays; celles qui restaient se trouvaient représentées par d'anciens officiers, chevaliers de Saint-Louis, qui ne pouvaient acquérir une bien grande influence sur leurs concitoyens. On rangeait encore dans la même catégorie les bourgeois enrichis à qui leur fortune avait permis d'acquérir des charges de secrétaire du roi ou de trésorier de France, charges qui conféraient des privilèges, des exemptions d'impôts, telles que la dispense des logemens militaires. Tous ces privilégiés, bourgeois vivant noblement ou nobles vivant *marchandement*, jouissaient sans doute d'une haute considération dans une province où il n'y avait ni grands seigneurs ni parlement; il est juste de dire que la plupart étaient animés d'un esprit libéral, et qu'ils s'avouaient presque tous partisans des réformes, dont on parlait déjà beaucoup; mais ils n'étaient pas disposés à aller loin dans cette voie, et les réclamations timides dont le parlement de Paris donnait le signal étaient, à leur avis, une part suffisante donnée aux idées modernes. On peut voir en eux le germe de cette classe moyenne qui se prétendit plus tard autorisée à représenter la France, même seule apte à la gouverner. A cette époque déjà, cette classe recherchait avec ardeur les emplois publics, les achetait lorsqu'ils étaient vénaux, — ce qui était le plus fréquent, — s'en parait comme de dignités. L'avocat Grosley, avec la finesse qui le caractérise, s'en moque volontiers. « Tout petit bourgeois a dans sa ville son petit office comme chaque moine a le sien dans son cloître. Ces petits offices s'adaptent comme une chaussure aux petites facultés de ces petits bourgeois, facultés purement pécuniaires, à l'exclusion des intellectuelles, qui n'entrèrent jamais dans ces sortes de marchés. » Grosley exagère, dira-

t-on; que l'on se souvienne que la mairie de Troyes, rendue charge héréditaire en 1693, fut vendue alors 50,000 livres, et que la ville la reprit treize ans après en indemnisant le titulaire. Ajoutons que Louis XIV, dans une autre année de détresse, en 1707, voulut créer dans le corps municipal une seconde charge vénale, celle d'adjoint au maire; mais il ne se trouva personne qui la voulût payer, circonstance fort heureuse pour la ville, que l'on eût mise dans l'obligation de la racheter plus tard.

On s'en étonnera peut-être, le clergé devait, au moment de la crise, se mettre en avant avec plus d'ardeur et de décision que la bourgeoisie; c'est que dans cet ordre les priviléges de l'ancien régime étaient encore plus abusifs. Dans une cité où les monumens religieux étaient alors plus nombreux qu'à présent, l'évêque avait une haute situation par l'étendue de son diocèse, qui dépassait les limites de l'élection, par ses revenus, qui atteignaient 70,000 livres, surtout par la tradition. Habitant une partie de l'année son château de Saint-Lyé, en dehors de Troyes, il restait peut-être trop à l'écart de son clergé. Autour de lui vivaient des vicaires-généraux, des chanoines, des abbés, tous bien pourvus; puis venait le clergé des paroisses, subsistant péniblement des dîmes et de la portion congrue. Au surplus près de la moitié des prêtres du diocèse n'étaient pas nommés par l'évêque; sur 372 cures, il y en avait 175 à la collation de chapitres, d'abbés, de prieurs, voire d'abbesses du diocèse ou des diocèses étrangers. Une circonstance particulière explique aussi en partie pourquoi il existait alors entre le prélat et les prêtres un défaut d'entente que la révolution mit en relief. Le siége de Troyes avait été occupé de 1716 à 1742 par Jacques-Bénigne Bossuet, un neveu de l'auteur des oraisons funèbres, qui avait pris parti pour les jansénistes et qui sans doute s'entoura des partisans de cette doctrine. Il est certain du moins que les disciples de Nicole et d'Arnaud furent alors fort nombreux dans la Champagne méridionale. Bossuet fut contraint d'abdiquer à la suite de démêlés avec son supérieur, l'archevêque de Sens. Son successeur, Poncet de la Rivière, orateur distingué, mais d'un tempérament trop vif, voulut réagir contre la prétendue hérésie à laquelle une partie du diocèse s'était abandonnée. Il n'y réussit point. Toutes les doctrines ascétiques et sévères, — le jansénisme est dans ce cas, — ont cela de commun, qu'elles inspirent de vigoureuses convictions. Les moyens auxquels le prélat avait recours étaient parfois trop violens; ainsi il fit refuser les sacremens aux fidèles qui n'adhéraient pas à la bulle *Unigenitus*. La magistrature se prononça contre lui en mainte circonstance. Enfin il dut abdiquer à son tour, en 1758, après seize années de lutte. Champion de Cicé, nommé par le roi au siége épiscopal, ne parut dans son diocèse que pour habiter le château de

Saint-Lyé; il fut transféré de Troyes à Auxerre en 1761. Vint alors Joseph de Barral, parent du cardinal de Tencin, ancien conseiller au parlement et aumônier du roi. Devenu vieux, il avait obtenu pour coadjuteur, à la veille de la révolution, son neveu Louis-Mathias de Barral, l'un des membres les plus distingués de l'église de France. On admet aisément qu'il n'y ait eu qu'un lien fragile entre ce prélat grand seigneur, ces abbés et ces chanoines pourvus de grosses prébendes et les simples curés de campagne, dont beaucoup, outre que l'évêque n'était pour rien dans leur nomination, professaient de plus une doctrine différente. De même que les curés, les membres du clergé séculier étaient accessibles aux idées nouvelles. Les oratoriens furent des premiers à saluer les réformes de 1789; au contraire l'évêque devait résister dès le premier jour aux empiétemens de l'assemblée nationale sur les vieilles prérogatives dont l'église était en possession.

A l'instar de la noblesse et du clergé, le tiers-état s'était organisé, s'était donné une hiérarchie. « Dans les villes surtout, nous dit M. Albert Babeau, si personne n'était libre, nul n'était isolé, chacun appartenait à une corporation qui avait ses statuts, ses prérogatives et ses droits. Après les corps judiciaires venaient les bourgeois vivant noblement, puis les avocats en cour laïque, qui précédaient les avocats en cour d'église, les médecins, les notaires, les procureurs et les huissiers ou sergens royaux. Les nombreuses corporations du commerce arrivaient ensuite; elles avaient leurs lieux de réunion, leurs syndics, leur conseil, leurs règlemens particuliers. » Troyes, alors la seizième ville du royaume par le chiffre de sa population, prospérait par le commerce et par l'industrie. Les tisserands, les tanneurs, les bonnetiers, les papetiers, les fabricans de drap et leurs ouvriers formaient les trois quarts des habitans; mais, si les corporations étaient favorables aux patrons qui s'élevaient par cette filière aux honneurs de l'échevinage ou de la magistrature consulaire, il est à croire que le menu peuple y faisait rarement entendre sa voix. Il était en dehors des affaires communes, dépourvu d'influence, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, où le seigneur du village et le curé étaient seuls à recevoir les plaintes des paysans. Dans cette société organisée du haut en bas sur le privilége, des institutions, efficaces sans doute à l'origine, mais vieillies sans se modifier, ne donnaient plus à chacun les garanties qu'il convient. La masse de la nation était bonne assurément, elle était digne d'obtenir des conditions meilleures. Sans distinction de classes, tous ou du moins presque tous comprenaient que de grands changemens étaient devenus nécessaires; les privilégiés apportaient de plus un généreux esprit de sacrifice. Par malheur, personne ne savait au juste sur quelles bases il serait

sage d'établir le nouveau régime, et jamais on ne vit tant d'inexpérience unie à de si vifs désirs de réformes.

L'exil du parlement, regardé par les historiens comme le premier acte de la révolution, amenait à Troyes, au mois d'août 1787, tous ces magistrats de Paris que leur résistance à l'autorité royale décorait d'une popularité passagère. Troyes ne possédait que des tribunaux inférieurs, un bailliage et une prévôté pour les causes civiles ou criminelles, une élection pour les affaires de finances, une maîtrise des eaux et forêts, un tribunal du point d'honneur pour les différends qui s'élevaient entre les membres de la noblesse, sans compter les innombrables justices seigneuriales que l'on retrouvait en chaque commune et presqu'en chaque faubourg. Bien que ces juridictions multiples dussent avoir quelque peine à vivre d'accord en temps ordinaire, elles s'entendirent à merveille pour faire honneur au parlement exilé. Tant de familles possédaient des charges judiciaires plus ou moins importantes que le respect de la magistrature était très développé. D'ailleurs le parlement de Paris, disgracié pour avoir refusé d'enregistrer de nouveaux impôts, était soutenu par l'opinion publique. Aussi reçut-il l'accueil le plus chaleureux. Tous les corps organisés s'empressèrent de lui tenir des discours où l'on approuvait sa résistance, en ayant bien soin de louer le roi et de blâmer les ministres, car c'était à ceux-ci seulement que s'en prenaient les divers orateurs. On ne sait pas assez ce que fit la première cour du royaume pendant son séjour à Troyes. Entendre des allocutions et y répondre, telle fut toute son œuvre. Cette manifestation parlementaire en laquelle la France mettait alors son espoir fut aussi vaine par la forme qu'inutile au fond. Le parlement montra dans cette occasion solennelle que le droit de remontrance dont il était si fier était un contre-poids insuffisant contre les abus de l'autorité royale.

Les discours que les autorités civiles ou judiciaires et les corporations adressèrent au parlement, soit à son arrivée, soit au moment de son départ, ne révèlent rien non plus des vœux et des aspirations du pays, dont on retrouve au contraire l'expression vivace dans les cahiers de 1789. Sur l'ordre du roi, le bailliage avait convoqué le 26 mars les trois états pour élire les députés et dresser les cahiers de leurs plaintes, doléances ou remontrances. L'assemblée de la noblesse fut peu nombreuse : 84 membres y assistaient, sous la présidence du comte de Mesgrigny-Villebertain, ancien maire de Troyes, qui portait le titre honorifique de grand-bailli d'épée. A côté des petits nobles du pays, habitués à la vie paisible de province, figuraient quelques-uns des grands noms de France, le duc d'Aumont, le duc de Larochefoucauld-Liancourt, le marquis de Crillon; ces derniers, initiés aux idées de l'époque, philosophes et

quelque peu sceptiques, dévoués au roi sans contredit, mais hostiles aux ministres, se montrèrent partisans décidés des réformes. Leur cahier débutait ainsi : « A la nation seule appartient le pouvoir de faire des lois, et au roi celui de les sanctionner. » Sous leur inspiration, la noblesse du bailliage abandonnait toute exemption d'impôt, sauf de la taille, considérée comme l'équivalent du service militaire, auquel elle était assujettie en tout temps; mais elle réclamait le maintien des priviléges honorifiques, elle protestait contre les titres obtenus par l'acquisition de charges vénales. En somme, elle semblait s'être fait un idéal de gouvernement modelé sur celui de la Grande-Bretagne. Il eût été difficile de lui demander davantage. Les deux députés élus étaient le marquis de Mesgrigny, fils du grand-bailli, et le marquis de Crillon.

Dans l'assemblée du clergé, présidée de droit par l'évêque, les dissentimens furent plus graves, les discussions plus animées. On l'a vu, le clergé manquait de cohésion. Les abbés, les bénéficiers et les députés des chapitres ou des communautés, qui formaient ce que l'on appellerait aujourd'hui le parti conservateur, étaient moins nombreux que les curés de campagne partisans des réformes. La majorité se disait mécontente de voir les bénéfices, c'est-à-dire le plus clair des revenus ecclésiastiques, attribués à de jeunes nobles, les dîmes absorbées en partie par le haut clergé au détriment des prêtres sur le territoire desquels elles se percevaient, les prébendes des chapitres données à des favoris au lieu d'être réservées pour les ecclésiastiques infirmes, des évêques choisis plus à la naissance qu'au mérite et résidant plus souvent à la cour que dans leur palais épiscopal, les conciles et les synodes diocésains devenus rares. En politique, cette même majorité émettait des vœux d'un libéralisme incontestable : elle réclamait par exemple l'accession du tiers-état à tous les emplois militaires et civils; cependant la distinction des trois ordres lui paraissait nécessaire dans une monarchie bien organisée. On peut dire en un mot que le cahier du clergé était empreint d'un esprit de corps très marqué. L'évêque et les bénéficiers en désapprouvaient la rédaction par d'autres motifs, prétendant qu'on y avait mis des articles contraires à l'honneur et aux droits de l'épiscopat. Ce qui les choqua le plus peut-être fut que l'assemblée élut pour députés, à l'exclusion de l'évêque, deux simples curés, hommes modérés du reste, qui siégèrent à l'assemblée à côté des plus timides. De cette infraction à la hiérarchie ecclésiastique ne conclurons-nous pas volontiers qu'il y avait eu des abus graves et que des réformes étaient nécessaires? C'était au surplus une conséquence du droit nouveau que chacun admettait, et que l'assemblée d'élection du bailliage de Troyes venait de formuler dans une de ses délibérations : « personne n'est député de droit aux états-généraux; il n'y a

ni dignité, ni charge, ni emploi qui donne ce droit; on ne peut l'être que par voie d'élection. »

L'étude des cahiers que fournirent les communes et les corporations ne donne pas une mauvaise impression de ce qu'était le tiers-état à cette époque; on en conclurait plutôt que la nation était mûre pour un gouvernement plus libéral. Si les vœux politiques sont le plus souvent copiés sur des formules, il n'en est pas de même des réclamations locales qui en sont le principal intérêt. Dans les villes, les corporations réclament avec énergie le maintien des priviléges qu'elles possèdent; ce sont les maîtres de chaque métier qui parlent en leur nom, tandis que les compagnons invoquent la liberté du travail. Les uns et les autres s'entendent à merveille pour protester contre l'introduction des mécaniques : ils demandent aussi que le travail industriel soit interdit dans les campagnes; cette fois c'est bien l'intérêt personnel qui se fait entendre. Les bourgeois jansénistes n'ont pas à s'occuper de ces querelles de métier, ils supplient les états-généraux de déclarer non avenue la bulle *Unigenitus*. En résumé, à part quelques hérésies économiques, les cahiers du tiers-état s'inspirent d'idées sages et modérées; il s'y manifeste presque toujours des sentimens de respect et de dévoûment pour la royauté qui paraissent sincères. Rien n'y fait prévoir les excès auxquels la révolution se livra plus tard.

Toutefois au jour de l'élection les suffrages des représentans des villes et des campagnes ne se portèrent sur aucune des notabilités de l'ancien régime; ils dédaignèrent les conseillers au bailliage et les échevins du corps municipal de Troyes aussi bien que les petits fonctionnaires. Des quatre députés élus, deux étaient des avocats de petite ville; le troisième était un négociant d'Arcis, Jeannet, oncle de Danton. Le quatrième devait, en vertu d'un règlement royal, appartenir à la ville de Troyes. Les électeurs choisirent Camusat de Belombre, un négociant, juge-consul, c'est-à-dire membre d'une magistrature que les autres juridictions traitaient avec dédain.

Au reste toutes ces discussions des cahiers et ces opérations électorales, qui occupèrent le mois de mars et une partie du mois d'avril 1789, s'accomplirent avec l'ordre le plus parfait. Il parut tout le temps que les trois ordres étaient disposés à marcher d'accord. En Champagne, — sans doute il en était de même ailleurs, — la nation était animée d'un souffle généreux; on pouvait croire que les sacrifices auxquels les privilégiés se résignaient d'avance seraient suffisans pour maintenir la concorde; mais nous, qui voyons ces événemens à distance, nous discernons bien que la nation, pour la première fois qu'elle parlait, dans l'énoncé de ses vœux et dans le choix de ses députés faisait table rase des institutions du passé.

Ces événemens s'accomplissaient dans des circonstances défavo-

rables à la paix publique, car la récolte précédente avait été mauvaise et l'hiver très rigoureux. Malgré les avis de l'intendant, la municipalité, ne voulant pas croire qu'une disette fût imminente, n'avait pris aucune mesure de prévoyance pour assurer la subsistance de la ville. Lorsque dans le courant de mai elle voulut s'occuper des approvisionnemens, les paysans ne voulaient plus vendre leurs grains qu'à des prix exorbitans. Chaque jour aggravait la situation; en juillet, des scènes de désordre se produisirent dans les rues. Les ouvriers s'en prenaient de la cherté du pain au maire, Claude Huez, et au commandant militaire, Fadate de Saint-Georges; ce dernier n'avait d'autre tort que de se montrer fort sévère envers les émeutiers. Quant au maire, c'était un conseiller au bailliage, homme honnête et bienfaisant, mais trop défiant des idées nouvelles. Comme il arrive en pareille occurrence, la populace attribuait la disette aux marchands de grains et à de prétendus accapareurs. Peut-on l'en blâmer bien fort après avoir vu les mêmes illusions se reproduire encore tout récemment? Il s'y ajoutait alors cette circonstance aggravante, que l'autorité se trouvait affaiblie. Les troupes régulières que Saint-Georges avait sous ses ordres ne suffisaient pas à maintenir l'ordre; alors, à l'instar de Paris, des compagnies de garde nationale se formèrent en absorbant l'ancienne milice bourgeoise, qui par ses allures aristocratiques avait perdu toute influence. La municipalité ne représentait par tradition que certaines classes de citoyens; les agitateurs élurent, par quartier, un comité qui lui fut adjoint, toujours comme à Paris. Cette dernière mesure au moins n'avait rien de légal, et cependant l'autorité n'eut pas la puissance de s'y opposer. La garde nationale organisée, il lui fallait des armes. Au lieu de se résigner à lui en donner, le maire se les laissa enlever de force après une résistance inutile qui ne fit qu'irriter ses adversaires.

La population était donc aigrie contre Claude Huez, lorsqu'un incident de peu d'importance vint susciter un soulèvement général contre cet infortuné magistrat. Un négociant avait fait venir des farines de riz d'Angleterre sur la demande des boulangers et avec l'approbation du maire. Quand elles arrivèrent, ces farines furent jugées suspectes, et en effet des experts, les ayant analysées, déclarèrent qu'elles étaient avariées. L'agitation fut alors extrême dans la ville; le tribunal de police, saisi de l'affaire, ordonna que les farines seraient brûlées. Claude Huez, qui présidait en l'absence du lieutenant-général de police, venait de proclamer ce jugement lorsqu'au sortir de l'audience il fut poursuivi par la foule, frappé par les perturbateurs malgré les efforts des personnes qui l'entouraient, et traîné dans les rues même après qu'il avait rendu le dernier soupir. Les émeutiers, parmi lesquels les femmes se comp-

taient en grand nombre, pillèrent ensuite la maison de leur victime et celles de plusieurs autres citoyens réputés hostiles à la révolution. Ces scènes de meurtre et de dévastation se passaient en présence d'une garde nationale mal armée qui n'osait intervenir. Le bailliage, les officiers municipaux, ne se montraient pas. Enfin le comité requit la troupe de rétablir l'ordre, ce qui ne fut pas long, car les honnêtes gens de tous les partis, que de tels excès indignaient, étaient en majorité. Des arrestations furent opérées en grand nombre, puis les poursuites commencèrent par les soins de l'avocat du roi au bailliage, qui par malheur ne sut pas s'affranchir de tout esprit de parti dans l'accomplissement de ce devoir. Des hommes que l'on avait vus s'interposer entre Claude Huez et ses bourreaux le jour du crime furent mis en prison sous le prétexte qu'ils avaient pris le parti du peuple dans les troubles du mois précédent. En somme, cinq individus furent condamnés à la peine de mort pour cet attentat et huit autres aux galères ou à l'emprisonnement.

C'est une conséquence naturelle d'un crime de rehausser les mérites de celui qui en est la victime et de faire oublier ses fautes : aussi le souvenir de Claude Huez est-il toujours honoré par ses concitoyens; mais, bien que M. Babeau le loue sans réserve, il résulte du récit des faits tels que son livre les expose que le maire et ses amis voulaient résister à outrance à toutes les réclamations de la foule, qu'ils étaient devenus impopulaires et néanmoins ne voulaient pas céder le pouvoir. Camusat de Belombre, le député de la ville aux états-généraux, n'était pas un énergumène, seulement il voyait à Versailles, sans doute mieux qu'à Troyes, la portée des événemens; il leur écrivait de ne pas éluder toutes les demandes par crainte que le peuple ne prît de force ce qu'on refusait de lui accorder de bonne grâce.

Au moment où les institutions de l'ancien régime s'écroulaient de toutes parts, ce que la population voulait avant tout était de reconquérir ses franchises municipales, d'avoir en un mot un corps municipal qui la représentât. Elle le voulait sans mesure, convenons-en, parce qu'elle était sans expérience, elle inventait un comité qui n'était que le produit d'élections illégales; puis, lorsqu'une municipalité issue du suffrage populaire eut été installée, celle-ci, non satisfaite de ses attributions, prétendit empiéter sur les pouvoirs du département ou de la nation. De là une autre lutte que M. Babeau raconte avec des détails minutieux et fort intéressans, lutte pacifique d'ailleurs et qui révèle assez bien les tendances de l'époque, quoique les historiens l'aient négligée dans l'ensemble de ces prodigieux événemens.

II.

La Champagne, sous l'ancienne monarchie, était un pays d'élection, autrement dit elle était gouvernée par un intendant; les élus n'avaient d'autre mission que de répartir les contributions, ils n'en fixaient pas la quotité, à l'inverse de ce qui se faisait dans les pays d'état, le Languedoc, la Bourgogne, où des assemblées des trois ordres votaient chaque année le chiffre des impôts. Un édit de juin 1787 avait établi dans toute la France des assemblées provinciales, réforme tardive, incomplète au surplus, qui cinquante ans plus tôt, accomplie avec moins de réserve, eût prévenu peut-être les excès de la révolution. Les membres de l'assemblée provinciale de Champagne étaient au nombre de 48, dont 24 pour le tiers-état et 12 pour chacun des autres ordres : le roi en nommait la moitié, et ceux-ci choisissaient le restant de leurs collègues; ils élisaient en outre moitié des membres des assemblées d'élection appelées à se compléter de la même façon. Si les philosophes du XVIII[e] siècle avaient beaucoup disserté sur les droits du peuple, il est une question pratique qui leur avait échappé, à savoir le partage des attributions entre les représentans du pays et le pouvoir exécutif à ses divers degrés, question épineuse à tel point que l'on ne peut dire qu'elle soit encore résolue. Chaque assemblée de province ou d'élection choisissait une délégation de 4 membres avec 2 procureurs-syndics qui, sous le nom de bureau intermédiaire, devait concourir aux actes de l'administration avec l'intendant ou son subdélégué pendant l'intervalle des sessions. C'était ici qu'était le péril, on le comprend. Au lieu d'un tuteur, les communes se trouvaient en avoir deux et ne savaient auquel obéir. Le mal n'était pas grand après tout parce que les assemblées, recrutées uniquement dans les classes privilégiées, ne représentaient guère que le roi, qui les avait nommées; elles avaient plus de maturité que d'initiative. Quelques-unes cependant se trouvaient, par le hasard des choix, animées d'instincts libéraux. Ainsi celle de Bar-sur-Aube avait dans son sein un jeune officier enthousiaste, le comte de Dampierre, qui, rallié aux idées nouvelles, périt quelques années après en combattant pour la république, un curé Raverat, que l'on revit plus tard, prêtre constitutionnel, siéger longtemps au directoire du département. Elle avait pour syndic Beugnot, qui fut depuis comte de l'empire et ministre de la restauration, et qui, grâce à un esprit souple et réservé, était destiné à faire son chemin par les laborieux travaux de l'administration plutôt que par la faveur publique. A Troyes au contraire l'assemblée d'élection et le bureau intermédiaire sont composés de gens timorés qui s'effacent dès les premiers troubles. Au jour de

l'assassinat de Claude Huez, nul d'entre eux n'ose se mettre en avant; ils disparaissent aussi bien que les échevins et les officiers du bailliage pour ne se montrer que quelques jours après lorsque la force armée aura rétabli l'ordre. Déjà l'année d'auparavant, quand elle avait été consultée sur le mode d'organisation des états-généraux, cette assemblée s'était prononcée pour une égale représentation des trois ordres. En tout, elle avait des instincts aristocratiques, comme on disait alors; elle tenait pour les traditions d'un régime que la nation voulait détruire.

En général, les assemblées issues de l'édit de 1787, et les bureaux qui en étaient la délégation permanente, créèrent par la confusion des pouvoirs plus d'embarras qu'elles ne rendirent de services; elles formèrent plus de projets qu'elles ne prirent de résolutions, et ces projets allaient le plus souvent à l'encontre de l'opinion publique. Cependant l'autorité des intendans et de leurs subdélégués en avait été ébranlée sans que rien fût prêt pour mettre à leur place. Ces institutions fausses et mal éprouvées étaient l'entrée de jeu de la monarchie au jour de la révolution. L'assemblée nationale jugea bien vite que des réformes étaient indispensables. Les lois de décembre 1789 et de janvier 1790 établirent des municipalités élues et une nouvelle division administrative de la France.

Pour les élections municipales, tous les citoyens payant une contribution directe équivalente à trois journées de travail, soit 3 fr. au total, recevaient le droit de vote. Les échevins de Troyes, toujours disposés à restreindre les libertés nouvelles, avaient voulu fixer à 30 sols le prix de la journée de travail qu'un décret subséquent de l'assemblée nationale réduisit à 20 sols. Bien qu'il n'y eût guère que 1,500 votans, les opérations furent laborieuses. On réussit d'abord assez vite à nommer le maire. Le député Camusat de Belombre fut investi de ces fonctions: par des concessions modérées, il s'était concilié la sympathie de toutes les opinions. On eut plus de peine à s'entendre pour le choix des autres officiers municipaux, d'autant plus que, par inexpérience ou par toute autre cause, les scrutins ne durèrent pas moins de trois semaines. En somme, le parti de l'ancien régime y éprouva un échec complet. Un seul des nouveaux élus avait appartenu à l'administration précédente. L'influence qui dominait était celle du comité provisoire, dissous après le meurtre de Claude Huez, et de la garde nationale, dont les tendances étaient révolutionnaires à Troyes comme à Paris. La liste des élus n'avait pourtant rien de menaçant à en juger par leurs professions : la plupart étaient marchands ou fabricans, quelques-uns bourgeois, on y comptait même deux chanoines. Leur défaut principal était plutôt de peu connaître les affaires, défaut

d'autant plus grave en un pareil temps, que les autorités supérieures au corps municipal étaient en complet désarroi, et que celui-ci devait éprouver par conséquent une vive tentation d'outrepasser la limite de ses pouvoirs.

Quatre mois après, le moment arrivait d'organiser la France en départemens suivant les décrets de l'assemblée nationale. Les intendans et leurs subdélégués disparaissaient sans être regrettés, car l'opinion publique, injuste à leur égard, oubliait les services que la plupart avaient rendus pour ne se souvenir que de les avoir vus l'instrument d'un pouvoir despotique. La circonscription départementale de Troyes était taillée dans les anciennes généralités de Châlons-sur-Marne, de Dijon et de Paris, sans autre motif en apparence que d'arrondir le territoire autour du chef-lieu. Remarquons en passant que cette division administrative par département, par une exception singulière, n'a pas été touchée depuis quatre-vingts ans. Trois commissaires du roi avaient mission de présider à l'installation des nouvelles autorités; c'étaient trois hommes du pays : le comte de Mesgrigny, grand-bailli d'épée, que l'on a vu d'abord présider l'assemblée de la noblesse, Pavée de Vendeuvre, conseiller à la cour des aides, un partisan des réformes, qui joua plus tard un rôle honorable dans les assemblées politiques, et enfin Beugnot, qu'un mérite peu commun commençait à mettre en relief. La municipalité de Troyes, organe des idées avancées, déclara tout d'abord que ces commissaires, porteurs d'ordres ministériels, ne pourraient que gêner la liberté des électeurs. En réalité, ils firent peu de besogne. Beugnot, qui voulait se faire une place dans l'administration départementale, se mêla de donner des conseils aux électeurs, conseils fort honnêtes d'ailleurs. Cela lui réussit; il fut nommé procureur-général-syndic. Les électeurs avaient à désigner trente-six administrateurs pour le département entier, et en outre dans chaque district, — on dit aujourd'hui arrondissement, — douze autres administrateurs. Il est à noter que l'élection était à deux degrés. Les choix furent en vérité très sages pour une population qui avait si peu l'habitude du suffrage universel. Sur les trente-six administrateurs du département, on comptait quinze avocats, ce qui était trop peut-être; il y avait en outre d'anciens officiers des élections ou des tribunaux, personnages expérimentés en affaires; le comte de Dampierre en était aussi, parce qu'il plaisait à tout le monde, aux uns par son origine aristocratique, aux autres par la fougue de ses idées révolutionnaires. Chaque assemblée nommait dans son sein un directoire chargé des attributions du pouvoir exécutif. Dampierre eut tout à la fois la présidence de l'assemblée et du directoire du département, fonction administrative encore plus qu'honorifique qui ne lui allait guère; il en convint

lui-même en l'abandonnant pour reprendre le service militaire dès que la guerre fut déclarée.

Si l'on veut bien se rappeler que les intendans avaient déjà des attributions plus étendues que n'en ont les préfets de nos jours, c'est-à-dire qu'ils s'occupaient de la tutelle des communes, de l'entretien des routes et chemins, du recouvrement de l'impôt et de mille autres affaires à propos desquelles, avec des pouvoirs mal définis, mais constamment soutenus par l'autorité ministérielle, ils étaient en lutte incessante contre les parlemens, les bailliages et les titulaires d'offices vénaux, on se rendra compte que ces directoires improvisés, quel que fût le mérite des membres qui les composaient, fussent dès le début au-dessous de leur tâche. Outre qu'ils cumulaient les pouvoirs exécutif et délibératif, ce qui est un tort, ils avaient au-dessous d'eux des corps municipaux, issus comme eux de l'élection populaire, jaloux d'étendre leurs prérogatives, surtout dans les occasions où la loi n'avait pas déterminé de limites précises. Ce n'était pas d'ailleurs du roi et des ministres que venait l'impulsion (1), elle venait de l'assemblée nationale; c'était à l'assemblée aussi qu'aboutissaient les conflits, puisqu'elle s'était saisie de tous les pouvoirs. Il en advint que cette organisation nouvelle à laquelle succéda, lorsque les préfectures furent créées, un prodigieux instrument de centralisation, au contraire donna tout à l'influence locale. Chaque ville accomplit la révolution à sa manière, suivant le tempérament de sa population, ardente ici, paisible ailleurs, et trois ans après, lorsque la terreur régnait à Paris, la convention, malgré l'envoi de commissaires extraordinaires, ne put mettre en œuvre ses terribles décrets dans les provinces qu'autant que l'opinion ou les passions lui prêtaient leur appui.

A peine installés, le directoire du département et la municipalité du chef-lieu se trouvèrent en lutte. Autour de la municipalité se groupaient les partisans de la révolution, qui, sous le titre de Société des amis de la constitution, fondaient un club affilié à celui des jacobins. Ce n'étaient pas du reste des révolutionnaires bien méchans, car presque tous appartenaient au commerce ou à la bourgeoisie et même au clergé. Les oratoriens et beaucoup de prêtres séculiers qui avaient été persécutés jadis à cause de leurs opinions jansénistes se rangeaient du côté des patriotes. Il y régnait cependant un certain esprit de défiance, puisque Dampierre n'y fut

(1) Le directoire de l'Aube écrivait le 26 septembre 1790 au garde des sceaux : « Depuis que la chose publique nous est confiée, nous n'avons reçu des ministres du roi ni leçons ni encouragemens, et l'on nous a abandonnés à nous-mêmes au milieu d'un champ immense dont les routes nous étaient inconnues. Il semblait que les ministres du roi eussent pris à tâche de nous laisser tomber dans de graves erreurs pour se ménager le barbare plaisir d'y insulter. »

pas admis malgré les gages qu'il leur avait déjà donnés. L'état-major de la garde nationale et le plus grand nombre des hommes qui la composaient en étaient aussi. Le parti aristocratique, qui soutenait les administrateurs du département, quoique moins nombreux, avait encore pour lui, en outre des anciens privilégiés et de la majorité du clergé, les compagnies d'élite de la garde nationale. Battu dans les élections à cause de son infériorité numérique, il se défendait avec vigueur non-seulement au moyen d'un journal, mais aussi d'une façon moins noble par la distribution clandestine de grossiers pamphlets anonymes pleins d'allusions personnelles, de médisances et sans doute aussi de calomnies. Entre le directoire et la municipalité, la mésintelligence avait commencé sur une question de préséance; c'était de peu de conséquence. Un plus sérieux sujet de discorde se présenta bientôt. La ville avait une garnison de Suisses et de hussards dont la population se plaignait parce que, faute de casernes, ces soldats étaient logés chez les habitans; à l'entendre, la garde nationale suffirait à maintenir l'ordre. Les officiers municipaux demandèrent donc le départ des troupes tandis que le directoire s'y opposait. Des deux côtés, on signait des pétitions, on se dénonçait, on envoyait des réclamations à l'assemblée nationale. Le plus grave fut que la municipalité et la garde nationale faisaient imprimer et afficher les délibérations qu'elles prenaient à ce propos. Quand le directoire du département ou celui du district voulaient répliquer, la commune refusait de publier leurs proclamations ou leurs décisions. Enfin intervint un décret de l'assemblée qui blâmait la municipalité pour cause d'insubordination envers les corps administratifs supérieurs. Ce n'était que justice; mais la lutte, un instant apaisée sur ce terrain, allait reprendre bientôt d'un autre côté.

Ce qu'il est intéressant de chercher dans le livre de M. Babeau, c'est moins le récit d'événemens locaux, assez futiles en eux-mêmes, que la peinture du mouvement révolutionnaire dans une grande ville de province. Quel effet les réformes décrétées à Versailles produisaient-elles à quarante lieues de là, quelles protestations ou quels encouragemens l'assemblée constituante recevait-elle en réponse, voilà ce qu'il nous plaît de savoir et ce que seuls peuvent nous apprendre les travaux d'érudition locale. A ce titre, il est curieux de voir comment fut accueillie la loi sur la constitution civile du clergé. La question en vaut d'autant plus la peine que jamais loi ne fut préparée avec de meilleures intentions et n'aboutit à un pire résultat. Ce fut l'œuvre, on le sait, des jansénistes de l'assemblée qui, s'inspirant de la manie d'organisation de l'époque, voulurent organiser la religion, ce que le parti des philosophes, assez incrédule par nature, se serait volontiers dispensé de faire. D'abord

l'assemblée avait attribué les biens du clergé à la nation, sous réserve de pourvoir aux frais du culte; puis elle décréta la suppression des communautés religieuses. L'exécution de ces mesures, confiée au directoire du département, ne semble pas avoir soulevé de protestations bien vives à Troyes. Les religieux recevaient, en compensation de leurs revenus séquestrés, des pensions presque équivalentes; bien plus, la plupart quittaient leur monastère d'assez bon cœur. De la part des chanoines, il y eut moins de résignation; mais ils étaient, eux aussi, des privilégiés; après avoir excité l'envie, ils inspiraient peu de compassion. Lorsque survint la loi sur la constitution civile du clergé, ce fut autre chose. Les circonscriptions épiscopales étaient atteintes, les paroisses même étaient modifiées; les évêques aussi bien que les curés devaient à l'avenir être élus par leurs paroissiens; enfin le pouvoir civil demandait aux prêtres, non plus seulement de se soumettre à la loi, mais en outre de manifester leur adhésion par un serment solennel. C'était la répétition, — mais avec moins de gravité, car cette fois le dogme était hors de cause, — des mesures violentes par lesquelles l'ancienne monarchie avait imposé l'observation de la bulle *Unigenitus*. L'évêque, Louis de Barral, refusa le serment sans hésitation. Dubois, qui était député du clergé à la constituante, revint à Troyes et rassembla dans son église les adversaires de la constitution civile afin de protester bruyamment contre les décrets de l'assemblée dont il faisait partie. Dans cette réunion, qui ne fut pas aussi calme que le commandait la sainteté du lieu, on eut le spectacle singulier d'un laïque, le lieutenant-général de police Sourdat, montant en chaire pour affirmer ses croyances. Les officiers municipaux, aidés de quelques gardes nationaux, dispersèrent les fidèles; mais il n'y eut aucune poursuite. Le sage Beugnot, que l'affaire regardait en sa qualité de procureur-syndic, sut convaincre ses collègues du directoire qu'une procédure aigrirait les esprits. La plupart des prêtres de campagne, les oratoriens, adhérèrent sans difficultés aux décrets constitutionnels. Il n'y eut en somme que vingt et une cures vacantes dans le district de Troyes par refus de serment. Les électeurs, convoqués à la cathédrale, élurent pour évêque un curé de la ville, Sibille, homme âgé et bienfaisant, dont les qualités morales n'étaient pas contestables. Louis de Barral dut quitter alors le palais épiscopal; il le fit du moins avec dignité, et, retiré d'abord à Nangis, ensuite à Trèves et en Suisse, il s'occupa de venir en aide aux ecclésiastiques insermentés que la perte de leur traitement réduisait à l'indigence. Au fond, malgré quelques protestations bruyantes de la part des réfractaires et quelques manifestations exaltées des partisans de la constitution civile, la réforme s'opéra d'une façon assez

paisible. Le directoire permit aux insermentés d'ouvrir des oratoires particuliers; il en laissa même plusieurs en fonctions faute de pouvoir les remplacer. Lorsque d'autres événemens rendirent plus tard la population hostile au clergé, on ne fit plus guère de différence entre ceux qui avaient prêté le serment et ceux qui l'avaient refusé.

L'imminence d'une intervention étrangère, que les royalistes désiraient secrètement, — il ne faut pas le cacher, car cela explique en partie les excès des patriotes, — vint modifier la situation politique des partis. Déjà l'arrestation du roi à Varennes avait excité les esprits. Dans un moment où l'on ne parlait que de complots royalistes, le hasard fit que l'on trouva dans la rue une lettre adressée à l'un des curés de la ville, et dont l'écriture paraissait être de Dubois, ce député qui six mois auparavant avait manifesté dans son église une hostilité ouverte contre la loi sur la constitution du clergé. Cette lettre, assurément blâmable, se réjouissait des troubles de Saint-Domingue et de l'arrivée prétendue prochaine des troupes victorieuses de la coalition. Au contraire plusieurs des prêtres assermentés excitaient les jeunes gens à se faire inscrire dans les compagnies de la garde nationale mobilisée. A cette époque aussi, c'est-à-dire dans les derniers mois de 1791, passaient à Troyes de nombreux bataillons de volontaires animés pour la plupart de sentimens exaltés. Les sociétés populaires, sans avouer tout à fait leurs opinions républicaines, les laissaient volontiers deviner. Les émigrés, que l'on détestait jadis comme adversaires politiques parce qu'ils regrettaient leurs anciens priviléges, devenaient de véritables ennemis, puisqu'ils s'apprêtaient à prendre les armes contre la France; la majeure partie du clergé était avec eux de cœur; le roi les approuvait, disait-on. Comment la population serait-elle restée calme dans le département de l'Aube, l'un des premiers exposés à l'invasion? Sur ces entrefaites, l'assemblée nationale se retirait après avoir voté la constitution, et les électeurs étaien, appelés à nommer une assemblée nouvelle. Malgré les circonstancest les nouveaux députés furent des gens modérés; l'un d'eux seulement mérite d'être cité, Beugnot, qui arrivait enfin à une situation appropriée à son mérite; sauf lui, le parti libéral n'avait pas encore révélé d'hommes de grand talent. Dampierre, qui s'était acquis l'estime générale tout au moins par la franchise et la noblesse de son caractère, abandonnait les fonctions électives pour reprendre un grade dans l'armée. En même temps, l'administration du département, celle du district, la municipalité de Troyes, se renouvelaient en partie. Les idées révolutionnaires s'affermissaient dans ces assemblées; non point toutefois que les élus fussent des gens de rien. C'étaient des officiers ministériels, des négocians, des professeurs.

On y comptait plusieurs ecclésiastiques. En somme, la révolution était encore entre les mains de ceux qui l'avaient commencée, et qui, l'ayant adoptée avec conviction, ne la voulaient point laisser revenir en arrière, tandis que le parti royaliste ne ménageait pas ses efforts pour retirer les sacrifices auxquels il avait été forcé de consentir.

La grande affaire du moment était de se préparer à la guerre. Le directoire du département avait à puiser dans les gardes nationales les élémens de bataillons de marche; mais, ces gardes nationales n'étant pas armées, souvent même pas organisées, il fallait avoir recours aux enrôlemens volontaires. Les autorités faisaient de chaleureux appels au patriotisme des jeunes gens; les royalistes s'efforçaient au contraire d'arrêter leur élan en exagérant les forces de l'ennemi, le dénûment de nos places fortes, l'insuffisance des préparatifs. Néanmoins le département fournit sans trop de retard les soldats que le gouvernement lui demandait. Seulement ces jeunes gens, réunis à Troyes, où s'organisaient les bataillons de marche, se livraient à de fréquens actes d'indiscipline. Au lendemain du 10 août 1792, l'émotion fut extrême. Surexcitée par les événemens de Paris, la foule accusait les parens et les amis des émigrés de conspirer contre la patrie. La municipalité prit alors sur elle de faire désarmer les personnes suspectes. Au cours des visites domiciliaires que cette mesure exigeait, on découvrit un oratoire chez un chanoine insermenté. Ce malheureux prêtre avait fait parler de lui trente et quelques années auparavant au sujet d'un refus de sacrement à l'une de ses paroissiennes jansénistes. Était-il d'un caractère trop ardent? irrita-t-il la foule par son attitude? Les volontaires s'emparèrent de lui malgré les officiers municipaux qui voulaient le faire conduire en prison, l'égorgèrent et promenèrent sa tête dans les rues. Ce crime resta impuni : on se contenta de faire partir les compagnies de volontaires les plus indisciplinées; c'était un châtiment bien insuffisant.

Il est vrai que la France était envahie. L'armée de Brunswick marchait vers les défilés de l'Argonne. Une nouvelle expérience nous a enseigné par malheur quelle frénésie excitent de tels événemens contre ceux que l'on soupçonne, à tort ou à raison, de se faire les complices de l'ennemi. La municipalité, contrainte de prendre des mesures vigoureuses, délégua à un comité de cinq membres le soin de veiller sur les personnes connues par des opinions anti-constitutionnelles; il ne s'agissait plus seulement de les désarmer, il fallait encore les empêcher de partir par crainte qu'elles ne portassent à l'armée prussienne des secours ou des avis. Il y eut donc une première liste de suspects, liste peu nombreuse, car elle ne conte-

nait que treize noms. Si peu que ce fût, il est vraisemblable qu'il y avait abus, et que tous ou presque tous les citoyens ainsi désignés pour être royalistes n'en étaient pas moins patriotes. On sait quels affreux massacres furent commis alors dans les prisons de Paris. L'assemblée législative avait banni en masse tous les prêtres insermentés. A Troyes, de même qu'en d'autres villes de la frontière de l'est, les officiers municipaux leur refusaient des passeports, prétendant qu'ils allaient, eux aussi, conspirer avec l'étranger. L'assemblée, réprimant cet excès de zèle, fit du moins respecter la loi qu'elle avait édictée.

C'était sur ces impressions qu'avaient lieu les élections pour la convention nationale. On conçoit que les amis des émigrés et les rares partisans de l'ancien régime n'avaient guère envie de se mettre en avant. Aussi les nouveaux députés de l'Aube furent-ils d'opinion plus avancée que leurs prédécesseurs. Néanmoins Danton, originaire du département, ne fut élu qu'à Paris. Les élus, presque tous assez obscurs, appartenaient plutôt au parti des girondins. La proclamation de la république ne souleva, ni dans la population ni dans les corps électifs, aucune protestation.

III.

Jusqu'ici les récits de M. Babeau conservent une physionomie locale, une couleur provinciale très marquée. Après avoir montré ce qu'était une grande ville dans les années qui précédèrent 1789, ils font voir comment les idées révolutionnaires ont gagné du terrain au point d'occuper enfin toute la place. Il importe peu du reste que l'auteur s'en afflige ou que d'autres s'en réjouissent. Chacun tire des faits la conclusion qu'il lui convient. Le plus certain est qu'en ces trois années la révolution s'était opérée, qu'une société jusqu'alors passive s'était ouverte à la vie politique, que le pouvoir était passé en d'autres mains. En même temps la centralisation s'était établie. Dans ce qu'il nous reste à raconter, le département de l'Aube et son chef-lieu n'ont pour ainsi dire plus d'histoire, parce que ce qui s'y passe n'est qu'un pastiche anodin de ce qui se passe à Paris. L'histoire de la terreur à Troyes n'a rien des horreurs par lesquelles s'est signalée cette sinistre époque en d'autres provinces.

A ce moment, une même phrase revient sans cesse dans les discours et dans les rapports des meneurs du parti extrême : « Troyes n'est pas à la hauteur de la révolution. » C'est qu'en effet les diverses administrations de la ville, du district et du département, pour avoir été modifiées par de nouvelles élections, se composaient sinon des mêmes hommes, du moins d'hommes animés du même

esprit. Dans le conseil-général du département, Pavée de Vendeuvre avait été le premier élu en dépit de ses attaches aristocratiques; Raverat, ancien curé d'une paroisse rurale, en était le président. Parmi les officiers municipaux se trouvaient des professeurs, des négocians, un chirurgien. La Société des amis de la constitution, où se réunissaient les plus ardens patriotes, le prenait de haut avec les fonctionnaires, blâmant les uns, dénonçant les autres, prétendant même obliger les administrations à congédier les employés dont elle se défiait; mais les citoyens se réunissaient aussi par section. Dans ces clubs de quartier, des avis plus modérés dominaient quelquefois, s'imposaient même par un vote. En général, durant toute cette période de temps, l'attitude des hommes du pays que le hasard des événemens avait appelés au premier rang fut d'affecter une exagération qu'ils ne ressentaient pas. Ils faisaient volontiers beaucoup de bruit pour être dispensés de faire une besogne qui leur répugnait. Autant que possible ils réparaient d'avance par des avis officieux le mal qu'ils se croyaient obligés de faire comme administrateurs.

La grande affaire du moment était de réunir des troupes pour combattre les armées étrangères. Le premier bataillon des volontaires de l'Aube, organisé depuis près de deux ans, avait été envoyé à Saint-Domingue, où il avait mérité des félicitations par sa belle conduite. Les second, troisième et quatrième bataillons s'étaient mis en route pour la frontière de l'est avant la bataille de Valmy. A l'automne de 1792, de nouvelles levées devinrent nécessaires. Les plus enthousiastes étaient partis; l'enrôlement ne s'opérait plus qu'avec peine malgré les efforts des autorités. On indiquait à chaque commune le nombre d'hommes qu'elle devait fournir. Le plus souvent, dans les communes rurales, le contingent était alors désigné par l'élection; de là des abus sans nombre. Ici, les citoyens pauvres, se trouvant en majorité, nommaient exclusivement les enfans des familles aisées; ailleurs les riches s'entendaient pour faire partir les fils d'ouvriers; puis les municipalités intervenaient pour soutenir que le départ de tant de jeunes gens nuirait aux travaux agricoles. D'ailleurs tout manquait aux recrues; non-seulement l'esprit militaire et l'instruction pratique, mais aussi les habits, les souliers et surtout les fusils. Alors on ouvrait des souscriptions en nature ou en argent pour vêtir et armer ces soldats improvisés. Cependant, comme il y avait de l'enthousiasme au fond, tout cela marchait, s'équipait et se trouvait bientôt en mesure d'entrer en ligne contre la Prusse ou contre la Vendée.

Néanmoins la convention, qui jugeait sans doute que le département de l'Aube n'allait pas assez vite, expédia à Troyes l'un de

ses membres, l'ancien oratorien Fouché, afin d'accélérer de nouveaux armemens contre les rebelles de la Vendée. Le futur duc d'Otrante, dont la mission était surtout militaire, ne sut que faire des discours patriotiques avec marche en musique et fanfares pour exciter le zèle des citoyens. C'était assez, paraît-il, car il revint satisfait des administrateurs et des administrés. Plus tard, en novembre 1793, ce n'était plus seulement l'ardeur militaire qu'il fallait développer, c'était l'esprit révolutionnaire, auquel la population était assez rebelle par nature. Sous l'inspiration d'un député de l'Aube, Garnier, plus violent dans son langage que dans ses doctrines, un comité révolutionnaire s'était formé au sein de la société populaire. Ce comité de douze membres s'arrogeait la suprématie sur toutes les autorités, il dépossédait les administrateurs légalement élus; mais, pour briser les résistances passives des modérés, les gens du pays ne suffisaient pas. Ils demandèrent un chef; le comité de salut public leur délégua un jeune homme de vingt-trois ans, Rousselin, l'ami et le protégé de Danton. Ce personnage, qui était alors l'un des orateurs les plus applaudis du club des jacobins, devenu plus tard comte de l'empire, est mort journaliste influent sous la restauration.

D'abord tout alla bien au gré du délégué. La commune avait déjà fait incarcérer des suspects ou les avait mis en surveillance. Toutefois des prêtres insermentés restaient encore libres, et les prêtres constitutionnels continuaient ostensiblement leur sacerdoce. Rousselin ordonna par un arrêté la fermeture des « maisons nationales connues sous le nom d'églises; » l'évêque Sibille dut renoncer à ses fonctions. Cela ne suffisait pas au délégué; il fit dresser la guillotine et voulut transformer le tribunal criminel en commission prévôtale pour juger les suspects. Sur le refus des membres de ce tribunal, il institua de son autorité propre un jury révolutionnaire. Alors les résistances commencèrent. De même que les magistrats, les jurés refusèrent de siéger à moins d'un décret de la convention. En attendant, Rousselin se donna la satisfaction de faire incarcérer tous ceux que l'on appelait les modérés, les royalistes, les ci-devant nobles. Les prisons ne suffisant pas, on enfermait les détenus dans le séminaire et dans les autres couvens. Pourtant il ne paraît pas que la discipline intérieure de ces lieux de détention fût bien sévère. On laissait quelquefois sortir les suspects pour vaquer à leurs affaires; ceux qui étaient ou se disaient malades ou infirmes obtenaient la permission de rentrer chez eux.

Au milieu d'une population taxée de modérantisme suivant une expression de l'époque, de telles persécutions ne pouvaient s'opérer que contre le vœu des autorités élues. Aussi Rousselin ne tarda-t-il

pas à épurer les administrations. Dans le directoire du département, dans celui du district, auquel un décret de la convention avait donné des attributions étendues, les membres les plus sages se virent congédiés. Ils étaient remplacés non par des ouvriers, comme on serait tenté de le croire, mais par des hommes des classes bourgeoises, comme leurs prédécesseurs, seulement plus dociles ou signalés par la violence de leurs opinions. Le suffrage universel, mal inspiré cette fois, avait nommé maire un certain Gachez, maître d'école de conduite équivoque et de réputation douteuse. Ce n'était pas tout à fait la faute des électeurs s'ils n'avaient pas mieux choisi : en ces temps troublés, personne n'acceptait volontiers une fonction si difficile. Gachez était mal vu sans doute des autres membres de la municipalité. Le délégué révoqua ceux qui déplaisaient au maire et au comité révolutionnaire.

Le terrain ainsi préparé, Rousselin décréta qu'un emprunt forcé serait perçu sur les riches à proportion de leur fortune et du degré de malveillance que chacun avait montré à l'égard de la révolution. De plus on confisquait chez les citoyens l'argenterie armoriée, sous prétexte que la convention avait proscrit l'usage des signes de féodalité. Que devint le produit de ces impôts extraordinaires? On ne le sut trop. Rousselin signait des mandats, autorisait des dépenses secrètes; une forte part fut attribuée, il est vrai, à la ville et au département pour assurer l'approvisionnement en farines et secourir les ouvriers, car l'année avait été mauvaise, les cultivateurs ne venaient guère sur les marchés et le pain était cher. Toutefois ces actes iniques indignaient la majorité de la population. Les citoyens continuaient de se réunir par section le décadi dans chaque quartier de la ville, ils trouvaient là une tribune, l'occasion de faire entendre leurs plaintes, à la condition, bien entendu, d'en avoir le courage. Ce fut là que s'organisa la résistance.

Depuis qu'un décret de la convention avait attribué au district la direction et la surveillance des mesures révolutionnaires, le procureur-syndic de cette administration, que l'on désignait alors sous le nom d'agent national, était devenu le principal personnage de la ville. François Loyez, qui exerçait cette fonction, avait contrecarré les actes de Rousselin autant qu'il l'avait pu. Pendant un voyage à Paris que fit celui-ci au mois de décembre 1793, Loyez encouragea les adversaires de Rousselin; aussi dès son retour, voyant que la population lui était hostile, le délégué révoqua le procureur-syndic. Là-dessus, les sections manifestèrent leur mécontentement, se prononçant même avec une énergie d'autant plus louable que ceux qui parlaient ainsi savaient, à n'en pas douter, qu'ils risquaient leur tête dans une lutte contre le commissaire

de la convention. Les sectionnaires réclamaient la révocation du maire Gachez comme complice des actes arbitraires de Rousselin; ils osaient demander compte de la taxe levée sur les riches. Se sentant soutenus par la conscience publique, ils voulaient élargir des prisonniers, remettre en place les administrateurs que leur adversaire avait évincés. Ils avaient au surplus envoyé à la convention des commissaires qui se rencontrèrent à Paris avec ceux que Rousselin expédiait de son côté pour rendre compte de la situation au comité de salut public. Barère, qui fut chargé du rapport sur cette affaire, fit voter l'envoi d'un représentant à Troyes pour « réduire à la soumission l'aristocratie marchande qui avait levé la tête. » Le député Bô, investi de cette mission, partait avec l'intention de donner tort aux sectionnaires. Ceux-ci eurent cependant le courage de maintenir leurs précédentes délibérations. Bô décida la suppression des assemblées de section, il fit arrêter les membres les plus résolus et donna l'ordre de les conduire dans l'ancienne école militaire de Brienne afin de les éloigner d'une ville où leur influence était dangereuse pour ses partisans; enfin il dispersa la société populaire qui, après avoir été au début l'auxiliaire de la révolution, refusait alors d'en partager les excès. Cela fait, Bô, Rousselin et Gachez, leur protégé, quittèrent la ville, laissant le pouvoir aux mains des gens qu'ils avaient choisis, mais convaincus sans doute qu'il était impossible de plier cette population au régime qu'ils comptaient établir.

Avant de partir, Bô avait livré quatre suspects au tribunal révolutionnaire de Paris. C'étaient un médecin et trois anciens magistrats que l'ardeur de leurs opinions royalistes avait mis en relief quelques années auparavant. On leur reprochait, comme à tant d'autres, d'avoir signé une adresse en faveur de Louis XVI ou d'avoir correspondu avec des émigrés. Courtois, représentant de l'Aube, qui avait voté la mort du roi et qui était l'ennemi personnel de l'un des accusés, fit toutes les démarches possibles pour leur sauver la vie. Déjà, lorsqu'on avait voulu retrouver l'adresse incriminée afin d'en poursuivre tous les signataires, Courtois, dont les démagogues ne se défiaient pas, avait adroitement soustrait cette pièce dans les cartons de l'assemblée, puis il avait répandu le bruit qu'elle était perdue. Cette fois encore il s'interposa généreusement en faveur de ses compatriotes. Ce fut inutile; tous quatre, condamnés à mort, furent exécutés.

Ce que l'on peut appeler la terreur à Troyes continua plusieurs mois après le départ de Rousselin. Le nombre des suspects incarcérés s'accroissait sans cesse : c'étaient la plupart des prêtres, des parens ou amis d'émigrés. Le régime intérieur de la prison était

tantôt sévère à l'extrême pour ces malheureux, tantôt d'une singulière tolérance, suivant l'humeur des autorités. Sauf un vieillard presque imbécile que la municipalité eut la faiblesse de livrer au tribunal révolutionnaire pour avoir affiché devant sa porte un placard inoffensif, il n'y eut aucunes poursuites contre les détenus. Le caractère des habitans y répugnait. Bien que les sectionnaires les plus influens fussent toujours enfermés, leurs partisans conservaient une certaine influence dans la ville. En toutes choses, le tempérament local répugnait aux mesures de rigueur. En vain Rousselin, de retour à Paris, encourageait de loin les hommes qui avaient été ses complices. Lui-même il eut bientôt à se défendre. Les modérés, que soutenait le procureur-syndic Loyez, obtinrent enfin au mois de juillet la mise en liberté des sectionnaires enfermés sept mois auparavant. Bien plus, Rousselin et ses adhérens, au nombre de quinze, se virent cités devant le tribunal révolutionnaire comme ayant usurpé des pouvoirs, exercé des concussions, désorganisé les administrations. Acquittés après de courts débats, ils croyaient reprendre leur rôle et leur influence, lorsque survint le 9 thermidor, qui mit fin à la terreur dans toute la France. La ville de Troyes, plus heureuse, en était débarrassée depuis six semaines; elle n'en avait pas connu d'ailleurs les excès les plus extrêmes, grâce sans doute au bon sens, à la prudence de ses habitans. Quel spectacle avait-elle donné en effet? Après que des émissaires venus de Paris ont épuré les assemblées électives, la résistance s'organise dans les sections; après l'arrestation des sectionnaires, c'est la population tout entière qui résiste par l'inertie, la force qu'ont en réserve les faibles et les opprimés : aussi la guillotine dressée sur une place publique reste inoccupée; le culte, chassé des églises, se continue en secret dans l'intérieur des maisons. Des hommes violens dans la rue, lorsqu'ils sont en présence de la foule, offrent un asile dans leur propre domicile aux suspects que la loi oblige de se cacher; les plus bruyans en public n'ont souvent d'autre but que de se faire passer, aux yeux des révolutionnaires étrangers, pour plus méchans qu'ils ne sont. N'est-ce pas un honneur pour cette ville d'avoir su franchir une terrible crise avec si peu de mal, et depuis d'avoir traversé tant de révolutions sans que la tranquillité de la rue fût une seule fois troublée?

Cependant Troyes se ressentait des crimes de la révolution, comme toutes les villes d'art et d'industrie. Lors de la suppression des couvens et de la fermeture des églises, on prit soin de rassembler dans un musée les tableaux, les sculptures et les livres que renfermaient les édifices religieux, mais les objets d'or et d'argent étaient livrés à la Monnaie, quel qu'en fût le mérite; beaucoup de

ces vénérables reliques du passé, entassées sans ordre et sans soin, se détériorèrent en attendant que l'on en eût reconnu la valeur, ou bien des dépositaires infidèles les firent disparaître. L'industrie ne souffrit pas moins, faute de bras, parce que les hommes valides étaient aux armées, et faute de matières premières, car le crédit était restreint, les routes mal entretenues et les transports difficiles. De 3,000 métiers de toilerie que l'on comptait en 1791, il en restait 1,200 en activité en 1795. Une industrie disparut alors presqu'en entier, celle du tissage; une autre, celle de la bonneterie, prit une grande extension dès que le calme se rétablit. Les villes, de même que les hommes, se transforment avec l'âge.

Le récit de M. Babeau se continue jusqu'en l'an 1800, au milieu d'événemens de peu d'intérêt. Les trois épisodes auxquels se borne notre étude caractérisent bien, ce semble, trois périodes distinctes: la situation instable de l'ancien régime, l'anarchie des pouvoirs qu'institue avec trop de hâte l'assemblée nationale, la désorganisation des autorités électives par des agens révolutionnaires. On s'étonnerait avec raison que le calme se fût ensuite rétabli tout d'un coup; le désordre continue en effet pour ne s'éteindre que dans les premières années du consulat. Alors on revit sur le siége de Troyes un évêque institué par le pape, avec une circonscription diocésaine identique à celle du département; alors une loi de l'an VIII créa l'organisation administrative qui subsiste encore aujourd'hui, avec des préfets, des sous-préfets et des maires, avec des conseils consultatifs aux divers degrés de cette hiérarchie. Après tant de bouleversemens, s'il restait encore au fond des choses beaucoup de traces de l'ancien régime, comme M. de Tocqueville l'a démontré, du moins les abus les plus graves avaient disparu. Combien devait être modifiée la vie sociale d'une ville de province d'où avaient disparu les corporations religieuses, le bailliage, les corporations de métier, qui tenaient tant de place auparavant, où la masse de la population, jadis à l'écart, s'était mêlée quelque temps aux affaires publiques avec plus d'ardeur, il est vrai, que de succès! Dorénavant tous étaient égaux devant la loi; le clergé s'était retrempé par la persécution; l'acquisition par les bourgeois et par les paysans d'une immense quantité de biens ruraux inspirait le goût de l'économie aux classes laborieuses. Bien des hommes que leur foi monarchique ou religieuse avait jetés à la traverse des réformes avaient éprouvé sans doute de longues et pénibles souffrances dont le souvenir douloureux se conserve encore au sein des familles; mais en somme si la révolution n'avait été nulle part plus cruelle que dans la capitale de la Champagne, on en aurait oublié bien vite les mauvais jours pour ne s'en rappeler que les bienfaits.

H. Blerzy.

LES

CONGRÈS CATHOLIQUES

I.

Le 18 août 1863 s'ouvrait à Malines la première assemblée générale des catholiques. Une agitation extraordinaire régnait dans cette paisible cité, où l'herbe verdit le pavé des rues les plus fréquentées. Dès le matin, de nombreux convois avaient amené de Bruxelles et de toutes les parties de la Belgique les 2,000 ou 3,000 adhérens à l'œuvre du congrès; à onze heures, une messe solennelle célébrée par Mgr Engelbert Sterckx, cardinal-archevêque, les réunissait dans l'imposante cathédrale de Saint-Rombaut. Dans l'assistance, composée pour les trois quarts de membres du clergé séculier ou régulier, on remarquait Mgr Ledochowski, nonce du pape, le cardinal Wiseman, les évêques de Namur, de Tournay, de Gand, plusieurs évêques anglais, l'évêque de Jérusalem (du rite arménien), dont le chapeau de haute forme recouvert d'un voile violet et la longue barbe blanche attiraient tous les regards. La messe dite, les membres du congrès se formèrent en cortége pour se rendre dans la salle du petit séminaire, où l'assemblée allait siéger, les deux cardinaux en robe rouge marchant en tête, escortés d'une escouade de jeunes commissaires revêtus d'une écharpe aux couleurs papales, blanc et or, à qui était confiée la mission, aisée d'ailleurs, de maintenir l'ordre. La salle des séances, d'une architecture fort simple, mais vaste et commode, avait été ornée de guirlandes et de drapeaux aux couleurs nationales belges. Sur l'estrade réservée au bureau s'élevait un dais de velours rouge avec un christ d'ivoire; au-dessus, un portrait de Pie IX. Un simple pupitre servait de tribune. A une heure, le cardinal-archevêque de Malines

ouvrait la session du congrès par un discours, dans lequel il rappelait les services que l'esprit d'association avait rendus au catholicisme. Au milieu de cette allocution, écoutée avec un silence religieux, un incident jeta le désordre dans l'assemblée, et des esprits superstitieux en auraient pu tirer un fâcheux présage : une estrade élevée dans le fond de la salle fléchit sous le poids des spectateurs; il s'ensuivit une panique qui s'apaisa à grand'peine. Le calme s'étant rétabli, le cardinal-archevêque termina son discours en annonçant qu'une messe serait célébrée tous les jours à l'intention des membres du congrès et en leur donnant dans la formule sacramentelle la bénédiction qu'ils reçurent à genoux: *benedictio Dei omnipotentis et filii et spiritus sancti descendat super vos et maneat.* M. de Gerlache, un des fondateurs de l'indépendance de la Belgique et la personnalité la plus considérable du parti catholique, qui avait accepté la présidence du congrès, se chargea ensuite de développer le programme des travaux de l'assemblée, puis celle-ci se sépara pour se rendre dans les locaux préparés pour les sections. Il y en avait cinq entre lesquelles les membres étaient libres de choisir et qui comprenaient les œuvres religieuses, les œuvres de charité, l'instruction et l'éducation chrétiennes, l'art chrétien et la musique religieuse, la liberté religieuse, publications, associations, etc.; mais les travaux des sections ne devaient avoir qu'une importance secondaire. Tout l'intérêt allait se concentrer dans les séances publiques : en effet, la réunion comptait dans son sein plusieurs orateurs illustres, M. le cardinal Wiseman, M. Cochin, M. Adolphe Deschamps et le plus illustre de tous, M. de Montalembert, qui, rompant pour la première fois depuis douze ans le silence auquel les événemens l'avaient condamné, se proposait de développer la maxime fameuse: « l'église libre dans l'état libre. » Son discours ou plutôt ses discours, car il y en eut deux et ils remplirent les deux séances publiques du 20 et du 21, furent l'événement du congrès. Prononcés en présence d'un auditoire laïque, ils auraient eu sans doute un long retentissement; mais, s'adressant à une assemblée composée presque exclusivement de membres du clergé, au milieu d'un appareil solennel, ils acquéraient une importance et une signification exceptionnelles, que l'attitude de l'assemblée devait accentuer encore davantage.

Salué à son entrée par des applaudissemens enthousiastes qui éclataient surtout avec une bruyante vivacité dans le fond de la salle, occupé par les simples prêtres et les élèves du séminaire, M. de Montalembert s'inclina, en s'excusant de n'apporter qu'un discours écrit et en demandant la permission de parler assis. Il dé-

roula un manuscrit volumineux et en commença la lecture au milieu d'un silence absolu. Sa voix, d'abord hésitante, s'éleva par degrés, son accent se passionna, et, si l'on n'avait point vu les feuillets que sa main enlevait d'un geste fébrile, on aurait pu croire à une improvisation; mais l'auditoire était plus intéressant encore à observer que l'orateur : tandis qu'une curiosité ardente et sympathique se peignait sur les visages de la foule des prêtres et des laïques, on pouvait remarquer une certaine préoccupation et une certaine gêne dans l'attitude des hauts dignitaires du clergé, et à mesure que l'orateur avançait dans sa lecture, cette différence entre l'expression des sentimens de ces deux catégories d'auditeurs devenait plus marquée. Dès les premières pages, l'ancien collaborateur de Lamennais entrait avec une âpre véhémence au cœur de son sujet :

« Les catholiques sont partout, dit-il, excepté en Belgique, inférieurs à leurs adversaires dans la vie publique, parce qu'ils n'ont pas encore pris leur parti de la grande révolution qui a enfanté la société nouvelle, la vie moderne des peuples. Ils éprouvent un insurmontable mélange d'embarras et de timidité en face de la société moderne. Elle leur fait peur : ils n'ont encore appris ni à la connaître, ni à l'aimer, ni à la pratiquer. Beaucoup d'entre eux sont encore, par le cœur, par l'esprit, et sans trop s'en rendre compte, de l'ancien régime, c'est-à-dire du régime qui n'admettait ni l'égalité civile, ni la liberté politique, ni la liberté de conscience. Cet ancien régime avait son grand et beau côté : je ne prétends pas le juger ici, encore moins le condamner. Il me suffit de lui connaître un défaut, mais capital : il est mort, il ne ressuscitera jamais ni nulle part. »

Un véritable frémissement parcourut l'assemblée à ce début, et malgré l'attitude réservée des dignitaires de l'église l'orateur put s'apercevoir qu'il était en pleine communion d'idées et de sentimens avec l'immense majorité de son auditoire. Insistant encore sur sa pensée, comme un chirurgien qui sonde une plaie à fond, l'orateur invita les catholiques à renoncer au vain espoir de voir renaître un régime de privilége, il les engagea à se tourner résolûment du côté de la démocratie et de la liberté.

« Sans doute il ne faut pas, dit-il, être idolâtre de l'esprit moderne. Je n'ai pas plus de confiance dans le suffrage universel que dans l'infaillibilité royale. Rien dans les pouvoirs d'ici-bas n'est infaillible, rien n'est absolu, rien n'est parfait; mais l'essentiel est de reconnaître parmi les forces sociales et les principes politiques ce qui est déjà hors d'âge et hors de service, bien que toujours digne de nos respects et de nos re-

grets. L'essentiel, dans tous les arts, et surtout dans la politique, qui est le premier de tous, est de distinguer le possible de l'impossible, la fécondité de la stérilité, la vie de la mort. »

L'impossible, c'est la résurrection du vieux système de la protection de l'église catholique par l'état, à l'exclusion de toute autre église. Il faut renoncer à ce régime du privilége; il faut y renoncer sincèrement et absolument :

« Et il ne suffit pas que cette renonciation soit tacite et sincère, il faut qu'elle devienne un lieu-commun de la publicité; il faut nettement, hardiment, publiquement protester à tout propos contre toute pensée de retour à ce qui irrite ou inquiète la société moderne... Désavouons donc sans relâche tout rêve théocratique, afin de n'être pas stérilement victimes des défiances de la démocratie, et, pour mettre à couvert des orages du temps cette indépendance du pouvoir spirituel qui est plus que jamais le suprême intérêt de nos âmes et de nos consciences, proclamons en toute occasion l'indépendance du pouvoir civil... »

De nouvelles acclamations interrompirent ici l'orateur; elles redoublèrent quand il déclara avec une nouvelle insistance que l'église ne pouvait être libre désormais qu'au sein de la liberté générale, et que, pour ce qui le concernait personnellement, il voyait dans cette solidarité de la liberté du catholicisme avec la liberté publique un progrès immense. « Je conçois très bien, reprit-il avec un accent moitié révérencieux, moitié ironique, qu'on en juge autrement et que l'on regrette ce qui n'est plus avec une respectueuse sympathie. Je m'incline devant ces regrets; mais je me redresse et je regimbe dès que l'on prétend ériger ces regrets en règle de conscience, diriger l'action catholique dans le sens de ce passé évanoui, dénoncer et condamner ceux qui repoussent cette utopie. »

Au surplus, ajoutait-il avec un redoublement d'ardeur véhémente, il n'y a pas lieu de regretter ce passé à jamais évanoui, car l'église a toujours, en dépit des apparences, beaucoup plus souffert de la protection du bras séculier qu'elle n'en a profité. Chaque fois qu'elle a dû vivre et lutter seule contre ses adversaires, elle a retrouvé avec une merveilleuse rapidité les beaux jours de sa force et de sa jeunesse. Comme exemple à l'appui, il n'hésitait pas à citer l'époque qui suivit la concession de l'édit de Nantes :

« Aussitôt éclata cette magnifique efflorescence du génie, de la discipline, de l'éloquence, de la piété, de la charité catholiques, qui place le xvii[e] siècle au premier rang des siècles de l'église. »

Louis XIV révoque l'édit de Nantes :

« Tout le monde y vit le triomphe de l'église. On crut l'orthodoxie à jamais garantie et l'hérésie extirpée. Or c'est précisément le contraire qui arriva. C'est l'église catholique qui, après un siècle tout entier de décadence, se vit à la veille d'être extirpée du sol de la France. La révocation de l'édit de Nantes ne donna pas seulement le signal d'une odieuse persécution. Avec le cortége d'hypocrisies et d'inhumanités qu'elle traînait à sa suite, elle fut l'une des principales causes du relâchement du clergé, des débordemens et des profanations du XVIIIe siècle. La foi et les mœurs disparaissaient graduellement quand la révolution vint proscrire l'église. Celle-ci ne se releva que dans le sang. »

Poursuivant jusqu'au bout cette thèse, l'orateur rappelait que, sous la restauration, l'église était au pouvoir, que le ministre de l'instruction publique était un évêque, que les instituteurs de toutes les paroisses étaient nommés par les évêques, que les professeurs de tous les colléges étaient épurés par Mgr Frayssinous. Or à quoi avait abouti toute cette protection donnée à la religion? Elle n'avait abouti qu'à lui faire atteindre les dernières limites de l'impopularité, au point qu'en 1830 les prêtres, l'abbé Lacordaire entre autres, étaient réduits à ne sortir dans la rue que sous un déguisement laïque. Sous le gouvernement sceptique et indifférent de Louis-Philippe au contraire, on voit le clergé regagner une partie de la légitime influence que les faveurs de la restauration lui avaient fait perdre. Après le 2 décembre, des catholiques imprévoyans se précipitent aux pieds du pouvoir absolu, en lui disant : « Soyez à nous, nous sommes à vous! » Aussitôt le clergé est remis en suspicion, la situation de l'église redevient périlleuse, et l'orateur conclut par ces paroles cruellement prophétiques :

« S'il éclatait aujourd'hui une nouvelle révolution, on frémit à la pensée de la rançon qu'aurait à payer le clergé pour la solidarité illusoire qui a semblé régner pendant quelques années entre l'église et l'empire. »

Donc plus de protection, plus de priviléges pour l'église, la liberté! L'une et l'autre, l'église et la liberté, ont également à gagner à cette alliance sous l'inévitable règne de la démocratie. L'écueil de la démocratie, c'est la démagogie, et celle-ci conduit au césarisme. La religion empêchera la démocratie de tomber dans les abîmes de la démagogie et du socialisme, et au besoin elle résistera au césarisme. Le pape n'a-t-il pas seul tenu tête à Napoléon? Refouler les envahissemens de l'état, consacrer le droit de propriété, respecter la liberté individuelle, établir et maintenir le droit d'association, voilà ce qu'exigent les progrès et la consolidation de

la démocratie, voilà aussi ce que doit vouloir l'église, car nul n'en profitera autant qu'elle! Il faut accepter sans retour et sans crainte les principes et les institutions de la société moderne, y compris même le suffrage universel.

« Dût-elle même n'y rencontrer qu'un perpétuel mécompte, s'y exposer avec bonne foi et avec confiance dans son droit serait mille fois moins humiliant que de tout attendre soit de la faveur d'un prince, ce qui est le plus grossier des piéges, soit de la reconstruction d'une aristocratie, ce qui est la plus chimérique des utopies. » (Très bien! très bien!)

Enfin l'orateur faisait acclamer par cette assemblée cléricale un éloge déjà à la vérité un peu ancien des « principes de 89 » par un homme « qui est devenu, disait-il, le plus illustre de nos évêques : »

« Ces libertés si chères à ceux qui nous accusent de ne pas les aimer, nous les proclamons, nous les invoquons pour nous comme pour les autres... Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés proclamés en 1789. Vous avez fait la révolution de 1789 sans nous et contre nous, mais *pour nous*, Dieu le voulant ainsi malgré vous (1). » (Applaudissemens prolongés.)

M. de Montalembert terminait ce premier discours en transportant son auditoire au pied de la colonne commémorative que la Belgique a élevée en l'honneur du congrès auquel elle doit sa constitution libérale. Quatre statues assises au pied de ce monument représentent les libertés essentielles : la liberté de l'enseignement, la liberté d'association, la liberté de la presse et la liberté des cultes. Après une apologie passionnée des trois premières, l'orateur renvoyait à la séance suivante pour traiter de la dernière, qu'il considérait comme la plus importante et la plus nécessaire : la liberté des cultes.

Avons-nous besoin de dire combien fut grande l'émotion causée par ce discours, qui dépassait tout ce qu'on avait pu attendre de l'illustre champion de l'alliance du catholicisme avec la liberté? Il n'y eut aucune protestation; mais, tandis que l'affluence de la foule des auditeurs appartenant aux rangs inférieurs du clergé se trouvait encore augmentée le lendemain, on remarquait quelques vides sur les siéges réservés aux dignitaires de l'église. Une acclamation immense accueillit, à son entrée dans la salle, l'orateur qui

(1) Dupanloup, *De la Pacification religieuse*, 1844.

avait traduit en un langage magnifique les aspirations secrètes de la masse du petit clergé, chez lequel les traditions libérales de 1830 étaient demeurées vivantes. On savait qu'il allait aborder des questions ardues et semées d'écueils; une curiosité passionnée et anxieuse se peignait sur les visages. L'orateur irait-il se briser contre ces écueils redoutables, ou réussirait-il à y échapper? En tout cas, il ne craignit point de les affronter. Comme il l'avait fait la veille, il alla droit au cœur de la question, en déclarant qu'il demandait la liberté entière, absolue, non-seulement pour les catholiques, mais encore pour tous les cultes et toutes les opinions, non-seulement pour la vérité, mais encore pour l'erreur. Que la liberté morale me donne, dit-il, la faculté de choisir entre le bien et le mal, et non le droit de choisir le mal, c'est une vérité de foi et de raison; mais, pour éclairer et déterminer mon choix, je ne veux écouter que l'église et non l'état. Je ne veux pas être contraint par l'état de croire ce qu'il croit vrai, parce que l'état n'est pas juge de la vérité, parce que l'état, le pouvoir civil et laïque, est souverainement incompétent en matière religieuse. Sa compétence se borne à ce qui importe à la paix publique, aux mœurs publiques. Elle ne va pas au-delà. L'état n'a donc pas à intervenir dans les questions qui intéressent la liberté de conscience; il n'a d'autre mission que d'en garantir les manifestations. Après avoir cité cette noble maxime de M. Guizot : « le principe de la liberté religieuse consiste uniquement à reconnaître le droit de la conscience humaine à n'être pas gouvernée dans ses rapports avec Dieu par des décrets et des châtimens humains, » il y ajoutait cette glose : « la force publique doit me protéger contre celui qui m'empêcherait d'aller à l'église, mais la force publique qui voudrait me mener à l'église malgré moi serait, à juste titre, aussi ridicule qu'insupportable. » Ainsi donc plus de recours à l'état pour protéger la vérité contre l'erreur; plus d'intervention du bras séculier, plus de loi de protection en matière de cultes, encore une fois la liberté pour tous, rien que la liberté!

« Peut-on aujourd'hui demander la liberté pour la vérité, c'est-à-dire pour soi (car chacun, s'il est de bonne foi, se croit dans le vrai) et la refuser à l'erreur, c'est-à-dire à ceux qui ne pensent pas comme nous? Je réponds nettement : non! Ici, je le sens bien, *incedo per ignes.* Aussi je me hâte d'ajouter encore une fois que je n'ai d'autre prétention que celle d'exprimer une opinion individuelle : je m'incline devant tous les textes, tous les canons qu'on voudra me citer. Je n'en contesterai ni n'en discuterai aucun; mais je ne puis refouler aujourd'hui la conviction qui règne dans ma conscience et dans mon cœur. Je ne puis pas ne pas l'exprimer après avoir lu depuis douze ans ces essais de réha-

bilitation d'hommes et de choses que personne dans ma jeunesse, personne parmi les catholiques ne songeait à défendre. Je le déclare donc, j'éprouve une invincible horreur pour tous les supplices, et toutes les violences faites à l'humanité, sous prétexte de servir et de défendre la religion. Les bûchers allumés par une main catholique me font autant d'horreur que les échafauds où les protestans ont immolé tant de martyrs (mouvement et applaudissemens). Le baillon enfoncé dans la bouche de quiconque parle avec un cœur pur pour prêcher sa foi, je le sens entre mes propres lèvres et j'en frémis de douleur (nouveaux applaudissemens)... L'inquisiteur espagnol disant à l'hérétique : *La vérité ou la mort* m'est aussi odieux que le terroriste français disant à mon grand-père : *La liberté, la fraternité ou la mort* (acclamations). La conscience humaine a le droit d'exiger qu'on ne lui pose plus jamais ces hideuses alternatives. » (Nouvelles et immenses acclamations.)

Au surplus, quoi qu'on fasse et quels que soient les regrets qu'inspire le passé, le passé ne peut pas renaître. L'église catholique ne peut plus prétendre qu'à la liberté. Les uns peuvent soutenir que c'est là un malheur, les autres que c'est un bonheur et un immense progrès. Ni les uns ni les autres ne peuvent nier que ce soit « un fait. » L'orateur se garde de le regretter. Il pense que le monopole est mortel à l'église, et il fait à l'appui une peinture ardemment colorée de la décadence du catholicisme, dans les pays où il a joui le plus longtemps et le plus complétement des bienfaits illusoires de la protection exclusive de l'état.

« L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont là pour nous prouver l'impuissance radicale du système compressif, de l'antique alliance de l'autel et du trône pour la défense du catholicisme. Nulle part ailleurs, de nos jours, la religion n'a reçu de blessures plus cruelles; nulle part ses droits ne sont ou n'ont été plus méconnus. Les gouvernemens des deux péninsules avaient prétendu y établir un blocus hermétique contre l'esprit moderne, et nulle part cet esprit n'a fait plus de ravages. Nous qui ne sommes plus jeunes, nous les avons connus avant leur chute, ces gouvernemens absolutistes et catholiques; nous avons connu le despotisme plus ou moins éclairé, mais essentiellement *clérical*, de Ferdinand VII en Espagne, de Ferdinand Ier et II à Naples, de Charles-Albert en Piémont. Qu'en est-il résulté dans leurs royaumes? Un engourdissement universel des âmes et des intelligences chez les honnêtes gens, une colère impuissante chez un petit nombre de gens zélés, chez les autres la passion fanatique du mal. On avait garrotté et étouffé l'esprit public, qui ne s'est réveillé que pour se livrer à l'ennemi. L'orage n'y a trouvé que des cœurs atrophiés par la suppression de la vie politique et

incapables de suffire à des circonstances nouvelles. Le faux libéralisme, l'incrédulité, la haine de l'église, avaient tout envahi. Sous la croûte superficielle de l'union de l'église et de l'état ou même de la subordination de l'état à l'église, la lave révolutionnaire avait creusé son lit et consumait en silence les âmes dont elle avait fait sa proie (mouvement). Au premier choc, tout a croulé, tout, et pour ne plus jamais se relever. Ces paradis de l'absolutisme religieux sont devenus le scandale et le désespoir de tous les cœurs catholiques. » (Mouvement général d'adhésion. Applaudissemens.)

En regard de ce tableau, l'orateur montre les progrès que le catholicisme réalise tous les jours dans les pays où il ne peut invoquer que le bénéfice du droit commun, où il est exposé sans protection, sans privilége d'aucune sorte, à la concurrence des autres cultes, en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis. Il fait ressortir encore la supériorité morale des triomphes de la religion catholique dans les pays « où tout est permis contre elle » sur l'empire « équivoque et éphémère » qu'elle a dû ailleurs à l'emploi de la force; puis il conjure les catholiques de renoncer à ce système de protection décevant et funeste, il les conjure d'entrer dans la société moderne sans arrière-pensée, sans esprit de retour, et de se conduire de telle sorte que personne n'ait le droit de révoquer en doute leur sincérité.

« N'ayons pas les apparences de vouloir nous introduire dans la société moderne en arborant ses couleurs, en invoquant ses principes, en réclamant des garanties tant que nous sommes les plus faibles, afin de pouvoir nous retourner à un jour donné contre les droits de nos adversaires sous prétexte que l'*erreur n'a pas de droits*. Après avoir dit en d'autres temps : « L'église ne demande rien de plus que la seule liberté, la liberté de tout le monde » (*Univers*, mars 1848), ne nous laissons jamais entraîner à dire sous l'empire d'une protection illusoire : *L'église seule doit être libre...* Comment ne voit-on pas qu'agir ainsi, parler ainsi, c'est fournir aux ennemis, aux faux libéraux, précisément le prétexte dont ils ont besoin contre nous?

« C'est colorer, je dis mieux, c'est autoriser, c'est justifier toutes les exclusions, toutes les oppressions, toutes les iniquités dont ils ne se feront pas faute pour nous empêcher d'acquérir ou de jouir pleinement et paisiblement de la liberté dont on leur annonce d'avance qu'on les privera dès qu'on sera plus fort qu'eux. (Mouvement général d'adhésion.)

« Oui, catholiques, entendez-le bien, si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne nous l'accordera ja-

mais : donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne là, où vous êtes des esclaves. » (Applaudissemens unanimes et longuement prolongés.)

Cette brûlante apologie de l'alliance du catholicisme avec la liberté, M. de Montalembert la terminait en déclarant qu'il soumettait toutes ses expressions comme toutes ses opinions à l'infaillible autorité de l'église, mais non sans ajouter ces fières paroles empruntées au comte de Maistre : « Quand même ma respectueuse voix s'élèverait jusqu'à ces hautes régions *où les erreurs prolongées peuvent avoir de si funestes suites*, elle ne saurait y être prise pour celle de l'audace ou de l'imprudence. Dieu donne à la franchise, à la fidélité, à la droiture, un accent qui ne peut être ni contrefait, ni méconnu. » Les acclamations qui saluèrent l'orateur au moment où il se leva après avoir prononcé ces dernières paroles retentissent encore à nos oreilles. L'assemblée tout entière se leva en proie à une indicible émotion, et les cris mille fois répétés de vive Montalembert ! éclatèrent dans la salle et jusque sur l'estrade. Ce merveilleux manifeste sembla, ce jour-là et même les jours qui suivirent, avoir conquis jusqu'aux cardinaux. Mgr Wiseman prononça un discours où l'on retrouvait un écho des paroles de l'illustre apôtre du catholicisme libéral. En constatant les progrès du catholicisme en Angleterre, il fit l'apologie de la liberté dont jouissent les catholiques sur le sol britannique. Après lui, M. Cochin, dans une vive et spirituelle allocution, entreprit de réconcilier les catholiques avec la science et le progrès matériel. Il parla en d'excellens termes des chemins de fer qui avaient permis aux membres de l'assemblée de se réunir, de la télégraphie qui leur donnait les moyens de communiquer à chaque heure du jour avec leurs familles ; il n'oublia pas même la photographie, grâce à laquelle ils allaient pouvoir faire un échange fraternel de leurs portraits. Les progrès matériels, dit-il, sont la rédemption terrestre de l'humanité. Dieu moins sévère et l'homme moins faible, voilà le résultat du christianisme. Jésus-Christ, qui a effacé la distance qui séparait l'homme de Dieu, ne peut pas trouver mauvais que nous effacions les distances qui nous séparent les uns des autres. — Les votes du congrès se ressentirent de ce souffle libéral. On adopta une série de résolutions ayant pour objet l'observation du dimanche, la multiplication des journaux et des associations catholiques, mais par la seule vertu de la liberté ; la résolution relative aux associations était rédigée de cette façon particulièrement significative.

« Il est de l'intérêt des catholiques comme de tous les citoyens qui

veulent sincèrement la liberté de substituer autant que possible à l'intervention et à l'omnipotence de l'état l'énergie créatrice et le principe d'expansion de l'esprit d'association. »

Ces discours et ces résolutions n'eurent point cependant tout le retentissement qu'ils méritaient. Les libéraux, qui redoutaient, dans un intérêt de parti, les progrès du catholicisme libéral, affectèrent de ne voir dans le congrès de Malines qu'une démonstration excentrique sans importance et même sans sincérité ; les dignitaires du clergé qui s'étaient jetés dans cette aventure, sans en prévoir peut-être toutes les suites, se demandaient, non sans inquiétude, ce qu'on en penserait à Rome. Leurs craintes ne tardèrent pas à se trouver justifiées. Le 21 décembre 1863, le pape écrivait à l'archevêque de Munich une lettre dans laquelle, exprimant son opinion sur les congrès en général, il manifestait la surprise « extraordinaire » que lui avait causée la convocation de ces assemblées et les appréhensions de toute nature qu'il en avait ressenties. Il frappait d'un blâme formel et absolu l'audace de ces catholiques qui, « dupes de malheureuses illusions, » osent vouloir pour la science « une liberté trompeuse et très peu sincère ; » il insistait enfin sur la nécessité de ne pas borner aux articles de foi l'obéissance due au chef de l'église. Cette lettre causa naturellement une vive émotion parmi les adhérens du congrès de Malines. Elle ne les empêcha pas cependant de se réunir de nouveau en session, au mois d'août 1864 ; mais M. de Montalembert n'assista pas à ce second congrès, dont le ton n'en resta pas moins libéral. Mgr Dupanloup y prononça un éloquent discours sur la question de l'enseignement, et il n'hésita pas à déclarer, aux applaudissements enthousiastes de 3,000 ou 4,000 auditeurs, que *le plus mauvais des maîtres, c'est l'ignorance*. Enfin parmi les résolutions du congrès, il s'en trouvait une recommandant d'une façon toute spéciale l'introduction ou le développement de l'enseignement de l'économie politique dans les établissemens catholiques. Malgré l'abstention de M. de Montalembert, il semble que l'on n'ait pas été à Rome plus content de ce deuxième congrès qu'on ne l'avait été du premier, et ce n'est pas émettre une simple conjecture que d'avancer que ces deux réunions du catholicisme libéral hâtèrent, si elles ne déterminèrent point la publication de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*. Ces deux pièces, où toutes les propositions qui avaient servi d'étoffe au manifeste de M. de Montalembert et dont l'esprit avait inspiré les délibérations et les résolutions des assemblées des catholiques libéraux étaient condamnées, parurent le 8 décembre, trois mois après le second congrès de Malines. Nous n'avons pas besoin de rappeler

l'effet qu'elles produisirent dans le monde catholique, et la consternation où elles plongèrent cette foule de membres du petit clergé qui avaient acclamé les doctrines libérales du grand orateur du congrès de Malines. Quelques catholiques libéraux opiniâtres et subtils ne perdirent pas néanmoins tout espoir. N'allèrent-ils pas jusqu'à se flatter de concilier avec ces doctrines si formellement réprouvées l'encyclique et le *Syllabus?* Ce fut sous l'empire de cette illusion que les promoteurs de l'assemblée générale des catholiques convoquèrent à Malines un troisième congrès en septembre 1867. Mgr Dupanloup, M. de Falloux et le père Hyacinthe y assistèrent; mais dès le début on s'aperçut que la situation avait changé du tout au tout. Une adresse au pape mit le feu aux poudres. L'encyclique n'y était pas nommée, et cette omission provoqua d'aigres réclamations de la part de la minorité syllabisante; en vain le président de l'assemblée, M. Dellafaille, déclara que « nul ne pouvait douter de l'adhésion absolue et sans réserve de tous les membres du congrès à l'encyclique de Pie IX et à l'encyclique interprétée au sens de Pie IX : » il était visible que le congrès ne pouvait, sans se renier lui-même, adhérer à un document qui condamnait des idées et des principes qu'il avait naguère acclamés avec un enthousiasme si ardent et si sincère. D'un autre côté, comment protester sans tomber dans le schisme? Que faire donc? Se dissoudre, cesser de se réunir; il n'y avait pas d'autre parti à prendre. C'est à ce parti en effet que s'arrêta l'assemblée générale des catholiques. Le catholicisme libéral avait vécu, l'encyclique et le *Syllabus* l'avaient tué, et avec lui le congrès de Malines.

II.

Le catholicisme libéral ayant eu ses congrès, le catholicisme syllabisant a voulu avoir les siens, et on peut ajouter qu'il a calqué leur organisation sur celle de cette « assemblée générale des catholiques de Malines » dont nous venons de rappeler les tristes destinées. Comme à Malines, les congrès catholiques qui viennent de tenir leur session à Poitiers et à Reims, précisément à la même époque où l'assemblée de Malines tenait la sienne, étaient divisés en sections ayant chacune une série particulière d'œuvres et de questions à étudier. Les sections nommaient des commissions et celles-ci faisaient des rapports ou présentaient des résolutions que l'on discutait et que l'on votait en séance publique; mais là s'arrêtait l'analogie, et ce n'est pas à Poitiers ou à Reims que l'on aurait pu entendre vanter les mérites de la liberté religieuse ou même de la liberté d'enseignement. Il est assez malaisé de s'expliquer pourquoi

ces deux congrès ont été tenus en même temps; un seul aurait suffi à la rigueur, car leurs programmes ne différaient point d'une manière sensible. Toutefois, en dépit des programmes, et quoique le principe moderne de la division du travail eût pu paraître entaché d'hérésie à des gens qui veulent revenir à la société et même à l'industrie du moyen âge, chacune de ces assemblées poursuivait un but spécial : à Poitiers, on s'occupait principalement de la question de l'enseignement et des moyens pratiques de tirer parti de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur; à Reims, on s'occupait presque exclusivement des œuvres ouvrières catholiques. Nous avons peu de chose à dire du congrès de Poitiers, dont nous ne connaissons d'ailleurs les travaux que par les comptes-rendus fort incomplets des feuilles religieuses. Nous savons que Mgr Cartuyrels, vice-recteur de l'université libre de Louvain, y a exposé dans un discours substantiel l'histoire de la fondation et des progrès de cette institution; nous savons aussi que Mgr Nardi, auditeur de rote, a jugé à propos de protester contre l'enseignement libre qui « lui donne le frisson » et qu'il a assimilé à l'empoisonnement des rivières. On s'est étonné de cette protestation, dont il était permis de contester tout au moins l'opportunité. Ne venait-elle pas en effet à l'appui de cet argument d'ailleurs peu libéral de ces libéraux doctrinaires qui refusent le bénéfice de la liberté aux ennemis de la liberté? Mais Mgr Nardi pouvait-il laisser passer sans protestation une hérésie formellement condamnée par l'encyclique et le *Syllabus?* Pie IX n'a-t-il pas, dans cette dernière pièce, qualifié de « liberté de la perdition » le droit prétendu que les citoyens posséderaient « de répandre publiquement et extérieurement leurs pensées soit par la parole, soit par la presse, soit par tout autre moyen? » Mgr Nardi s'est borné à rappeler, en matière d'enseignement, la pure doctrine de l'église. Sa protestation n'était-elle pas en quelque sorte obligée? En revanche, le R. P. Sambin, de la compagnie de Jésus, n'a-t-il pas été au-delà du nécessaire en faisant, dans un rapport sur l'importance et la nécessité des nouvelles facultés de droit au point de vue catholique, l'apologie du droit divin? On a vu plus haut que M. de Montalembert avait engagé les catholiques à ne pas reculer devant le suffrage universel, sans se montrer d'ailleurs plus épris de la souveraineté du peuple que du droit divin. Selon le P. Sambin au contraire, tout le mal social dont nous souffrons provient uniquement de ce faux principe, en vertu duquel « le pouvoir ne descend plus de Dieu, sa source première, mais du peuple qui le délègue. » Où était la nécessité de cette profession de foi, personne n'ayant, que nous sachions, défendu le suffrage universel et la souveraineté du peuple au con-

grès de Poitiers? A quoi bon signaler ainsi par avance les facultés de droit catholiques comme des foyers de propagande de la cause du droit divin? N'était-ce pas trop de zèle?

Mais ne nous laissons pas attarder au congrès de Poitiers. Il se peut sans doute que bien des choses intéressantes y aient été dites sur les moyens de mettre à profit cette « liberté d'enseignement » qu'on ne doit pas confondre avec « l'enseignement libre, » à moins de donner le frisson à Mgr Nardi; mais rien n'en a transpiré dans les comptes-rendus de la presse religieuse, et nous sommes réduits sur ce point à de simples conjectures. Il faut croire toutefois qu'après mûres délibérations « l'œuvre des universités catholiques » n'a point paru aussi aisée qu'elle l'avait semblé d'abord, et qu'au lieu de couvrir la France d'universités catholiques, on se contentera d'en fonder une ou deux tout au plus. Nous n'y trouvons rien à redire, et nous passons au *congrès des œuvres ouvrières catholiques* de Reims.

Ici, nous nous trouvons en présence d'un fait nouveau, et qui mérite d'être étudié, quoique l'importance en ait été exagérée. Nous voulons parler de l'œuvre des *comités* et des *cercles d'ouvriers*, dont M. le capitaine de Mun s'est fait l'apôtre, et qui est née en 1871, au lendemain de la commune. Le but des « comités » est de fonder des cercles d'ouvriers, ainsi que d'autres œuvres d'enseignement, de prévoyance ou de charité. Un comité central établi à Paris est chargé de la direction générale de l'œuvre. Il a partagé la France en sept zones, et dans chacune des comités locaux ont été successivement institués. Chaque comité local est partagé en quatre sections comprenant, 1° la propagande, 2° la fondation et l'entretien des cercles, 3° les finances, la création et l'administration des ressources, 4° l'enseignement. Le président du comité et les chefs des sections constituent le *secrétariat*, qui gouverne l'œuvre d'une façon tout autoritaire, nous pourrions dire même toute militaire, car l'armée a fourni une bonne partie du personnel actif des comités. Les *comités* sont, comme on voit, le rouage moteur qui donne l'impulsion et la vie à toutes les autres œuvres. Il en existe aujourd'hui environ 50 qui ont fondé une centaine de cercles. Quant aux œuvres de toute sorte, actuellement en fonctions, un rapport de M. le comte Gaston Yvert nous en donne le chiffre. Elles sont au nombre de 1,127 avec un total approximatif de 136,000 adhérens. Parmi ces œuvres, les plus importantes sont les cercles et l'œuvre des conférences ou de *Jésus ouvrier*, consacrée à l'enseignement. Les cercles offrent quelques points de ressemblance avec les *mechanics institutions* d'Angleterre; ce sont des lieux de réunion où les ouvriers affiliés trouvent des distractions destinées à

remplacer pour eux celles du club ou du cabaret, toutefois en dehors de la famille, les femmes et les enfans n'étant pas admis aux réunions des cercles. Divers avantages matériels leur sont en outre offerts; on leur délivre des diplômes qui leur servent de recommandation auprès des chefs d'industrie catholiques; on se charge de trouver du travail à ceux qui sont sans emploi, de leur distribuer des secours en cas de maladie et de chômage, etc., etc. L'œuvre de *Jésus ouvrier* ne se borne pas seulement à organiser des conférences au sein des cercles; elle répand aussi par centaines de mille des petites feuilles ou *tracts* sur toute sorte de sujets religieux, moraux ou économiques.

Telle est l'organisation dans laquelle il s'agit d'englober successivement la classe ouvrière en la plaçant sous une tutelle à la fois militaire et cléricale; mais les chiffres que nous venons de citer attestent que, malgré des efforts dont on ne peut que louer la persistance, les résultats sont demeurés jusqu'à présent assez minces. Notons encore à ce propos que les « cercles » n'ont pas réuni plus d'une dizaine de milliers d'adhérens : à Paris, où ils sont au nombre de 7, ils n'en comptent pas plus de 1,100 à 1,200; à Lyon, il y en a 5 avec 700 ou 800 adhérens. C'est peu, on en conviendra, et les secrétaires de l'œuvre ne dissimulent pas les difficultés que l'on éprouve à surmonter les défiances et le mauvais vouloir manifeste des masses ouvrières. Cependant les rapports présentés au congrès sont empreints de l'optimisme le plus confiant, et les imaginations échauffées par les résultats acquis enfantent les plus vastes projets. Il ne s'agit plus seulement de fonder des cercles d'ouvriers, il s'agit de créer des « ateliers catholiques, » mieux encore, de ressusciter les corporations avec les confréries, telles qu'elles florissaient au moyen âge. « Ne voyez-vous pas, disait naguère le promoteur des comités catholiques, M. de Mun, dans une assemblée générale de l'œuvre, ne voyez-vous pas que tout cela est la reconstitution du vieil édifice, que tout cela, c'est le passé qui va revivre? Et alors, quand vous entendrez les rhéteurs du jour s'écrier que la vieille France est morte et qu'elle ne peut plus renaître de ses cendres, vous les conduirez dans un de nos cercles, puis vous leur demanderez à ces rhéteurs si, alors que dix-huit mois ont suffi pour produire de tels résultats, il n'est pas vraisemblable que dans quatre-vingts ans nous aurons relevé l'édifice qu'on a mis quatre-vingts ans à détruire. » Au congrès de Reims, le R. P. Marquigny s'est chargé de donner un corps à ces espérances passionnées en déposant une série de conclusions tendantes au rétablissement des corporations et des confréries.

Nous ne voudrions point certes décourager M. de Mun et le

R. P. Marquigny, mais se sont-ils bien rendu compte de ce qu'était cet ancien régime industriel qu'ils se proposent de rétablir? Ont-ils quelque idée des conditions dans lesquelles ce régime avait pris naissance et s'était développé? Et d'abord en quoi consistait la corporation? C'était une association, ou plutôt une coalition d'artisans ou de marchands qui s'étaient attribué ou avaient obtenu à prix d'argent le privilége, nous dirions aujourd'hui la propriété d'une branche de travail. La corporation des maîtres boulangers possédait l'industrie de la boulangerie, celle des drapiers était propriétaire de l'industrie de la draperie, et nul, hormis les maîtres faisant partie de la corporation, ne pouvait pétrir du pain ou fabriquer du drap dans l'enceinte de la cité. Mais qu'aurait valu ce privilége, s'il n'avait pas été corroboré par l'impossibilité d'introduire sur ce marché approprié du pain ou du drap fabriqué au dehors? Il fallait donc non-seulement que chaque industrie incorporée se protégeât contre les empiétemens de ses voisins, que les boulangers défendissent aux pâtissiers de faire du pain, et que les pâtissiers, à leur tour, interdissent aux boulangers la confection des brioches, que les cordonniers surveillassent les empiétemens des savetiers, et les drapiers ceux des chaussetiers, mais encore que tous se réunissent pour entourer leur marché d'une muraille assez haute pour que ni pains, ni brioches, ni hauts-de-chausses, ni souliers, ne pussent passer par-dessus. Il est vrai qu'en ce bon vieux temps les routes n'étaient ni bien commodes ni bien sûres. Il est vrai aussi que les seigneurs châtelains, embusqués dans leurs donjons, tenaient lieu de douaniers en faisant payer aux marchands trop aventureux des droits et redevances dont leur bon plaisir fixait le taux. Voilà les conditions principales sans parler de bien d'autres dans lesquelles il faudrait replacer la société avant de songer à rétablir les corporations. Il faudrait démolir les chemins de fer et relever les donjons! Ni M. de Mun ni le R. P. Marquigny ne reculeraient, sans aucun doute, devant ces travaux préparatoires; mais que diraient les actionnaires des chemins de fer? et les marchands et les gendarmes? Ah! il n'est pas si facile qu'on le croit de refaire la société, fût-ce avec les intentions les plus pieuses, et nous avons bien peur que les quatre-vingts ans dont parlait M. de Mun ne puissent y suffire.

Nous ne nous étonnerons pas cependant que M. de Mun et le R. P. Marquigny entreprennent une pareille tâche. Puisque l'église ne veut pas s'accommoder de la société moderne, n'est-il pas naturel qu'elle songe à refaire la société ancienne et à ressusciter ce moyen âge qui, toujours au dire de M. de Mun, « fut le temps de la plus grande gloire de la France? » Seulement on peut se demander

s'il y a en ce point quelque différence substantielle entre les utopistes des clubs et les coryphées des œuvres ouvrières catholiques? Les uns et les autres ne se proposent-ils pas de refaire la société suivant leur fantaisie, et ceux qui veulent reconstruire le passé sont-ils des esprits plus raisonnables et plus pratiques que ceux qui veulent construire l'avenir? Nous ne doutons pas des bonnes intentions des promoteurs des œuvres ouvrières catholiques; mais en vérité nous ne voyons pas en quoi ils se distinguent des socialistes, et si le congrès de Reims non plus que celui de Poitiers n'a rien eu de commun avec le congrès de Malines, ne pourrait-il en revanche avoir un certain degré de parenté économique avec les trop fameux congrès internationalistes de La Haye, de Lauzanne et de Genève?

III.

Nous avons remarqué que le congrès de Malines avait été institué par l'initiative d'un petit groupe de catholiques se rattachant par leurs opinions et leurs antécédens politiques à cette *Union des catholiques et des libéraux*, de laquelle était sortie l'indépendance de la Belgique. En dépit de l'encyclique de Grégoire XVI, condamnant toutes les libertés qu'avait consacrées sous leurs auspices la constitution du nouveau royaume, ils étaient demeurés fidèles à leurs convictions libérales, et ils n'attendaient pour les manifester que des circonstances opportunes. En 1863, l'encyclique de Grégoire XVI, vieille de plus de trente ans, commençait à être oubliée, et l'on n'avait pas perdu encore toutes les illusions qu'avaient fait éclore les premières années du pontificat de Pie IX. En outre la liberté des associations et des réunions, après être demeurée pendant vingt-cinq ans à peu près stérile, venait de donner naissance à une association en faveur de la liberté du commerce, qui s'efforçait de populariser en Belgique les *meetings* et les autres moyens de propagande usités en Angleterre. Un congrès tenu à Bruxelles en 1856 avait inauguré une brillante campagne libre-échangiste. Ces procédés nouveaux dont le succès de la *Ligue contre les lois céréales* avait constaté d'une manière si éclatante l'efficacité, les catholiques libéraux voulurent se les approprier à leur tour en les employant à battre en brèche le système de la protection appliqué à la religion. En allant au fond des choses, n'y avait-il pas une analogie singulière entre les doctrines et les vues des promoteurs de la liberté commerciale et celles des partisans de la liberté religieuse? Ce qu'ils voulaient les uns et les autres, n'était-ce pas la substitution de la concurrence au monopole? Le système qu'ils attaquaient n'avait-il pas été appliqué par les mêmes procé-

dés grossiers et barbares, soit qu'il s'agît de l'industrie ou du culte? L'inquisition par exemple était-elle autre chose qu'une douane? Les auto-da-fé qui servaient à protéger le culte privilégié n'avaient-ils pas été imités plus tard au profit de la protection de l'industrie? Aux auto-da-fé d'hérétiques n'avait-on pas vu succéder des auto-da-fé de marchandises anglaises? Si la prohibition religieuse et la prohibition industrielle employaient les mêmes instrumens, on retrouvait aussi les mêmes argumens dans la bouche de leurs adversaires. Quel avait été le principal argument de Cobden et de ses associés dans la campagne du *free-trade?* N'était-ce pas l'intérêt bien entendu de l'industrie elle-même? N'avaient-ils pas démontré que la faveur prétendue de la protection engourdissait et débilitait l'industrie? Ne citaient-ils pas à l'appui l'exemple de l'Espagne que M. de Montalembert devait invoquer, presque dans les mêmes termes, contre le système de la protection religieuse? L'analogie n'était-elle pas frappante? Elle l'était à ce point qu'au lendemain du congrès de Malines l'organe attitré du libre-échange félicitait l'illustre orateur de sa courageuse initiative en le qualifiant de « Cobden de la liberté religieuse. »

Mais, si les deux causes procédaient du même principe, leurs destinées devaient être bien différentes. La cause de la liberté commerciale a fini par être gagnée auprès des industriels, celle de la liberté religieuse a échoué auprès de l'église. Le pape Pie IX a confirmé la condamnation portée par Grégoire XVI contre les doctrines qui tendent à séparer l'église de l'état, et à la soumettre à la loi commune. L'encyclique et le *Syllabus* ont mis fin à l'agitation du libéralisme catholique. Les catholiques libéraux ont dû y renoncer sous peine de tomber dans le schisme, et, comme si cette épreuve n'était pas suffisante, il leur a fallu, après avoir subi l'encyclique et le *Syllabus*, accepter le dogme de l'infaillibilité du pape. Quelques-uns se sont révoltés comme le père Hyacinthe, d'autres se sont soumis, comme M. de Montalembert, en se résignant à un douloureux silence; mais les doctrines libérales du congrès de Malines ont-elles cessé de vivre dans les âmes? Ces 3,000 auditeurs du petit clergé qui les acclamaient avec un enthousiasme si naïf et si sincère dans la bouche de M. de Montalembert ont-ils cessé d'y avoir foi? Ils se sont soumis extérieurement; mais ces brûlantes paroles de liberté n'ont-elles laissé aucune trace au fond des consciences? N'y a-t-il plus de catholiques libéraux? Il y en avait encore après l'encyclique de 1832 : il est permis de croire qu'il en est resté après l'encyclique de 1864, et on peut augurer même que la force des choses leur donnera tôt ou tard gain de cause.

Ils auraient tort cependant de se bercer de l'illusion d'un triomphe prochain. Leurs devanciers avaient prudemment attendu pour commencer leur campagne libérale que la prescription trentenaire eût couvert l'encyclique de Grégoire XVI ; il n'y a guère plus de dix ans qu'a paru l'encyclique de Pie IX avec le *Syllabus*, et la proclamation du dogme de l'infaillibilité du pape ne date que de cinq ans. Ces déclarations et cet acte dogmatiques n'ont encore rien perdu de leur vertu. Nous sommes en pleine réaction cléricale, et qui oserait parler aujourd'hui comme on parlait au premier congrès de Malines serait tenu pour schismatique. Moins que jamais, les doctrines libérales sont en odeur de sainteté auprès du gouvernement de l'église. Depuis la proclamation du dogme de l'infaillibilité, ce gouvernement n'est-il pas devenu une pure dictature, une sorte de césarisme religieux? Ne serait-il pas facile de retrouver aussi dans sa politique les procédés et les tendances de la politique césarienne, les coups de surprise destinés à éblouir et à entraîner les imaginations, les séductions exercées sur les masses besoigneuses par l'appât d'un accroissement de bien-être matériel? Jamais les miracles se sont-ils plus multipliés? Les vierges apparaissent dans les grottes, les images miraculeuses se signalent à l'envi par des guérisons qui menacent d'une concurrence sérieuse la médecine laïque, et de toutes parts les pèlerins accourent, attirés par ces manifestations surnaturelles. Ces légions dévotes ne dédaignent point toutefois d'emprunter à la société moderne ses inventions et son confort. On ne se met plus en route, pieds nus, avec l'écuelle à la ceinture et le bissac sur l'épaule. On voyage en chemin de fer, non sans avoir demandé aux compagnies la faveur du prix réduit ; la distinction des rangs et des fortunes s'est maintenue dans ces trains pieux ; on y trouve des voitures de 1re, de 2e et de 3e classe, comme dans les trains ordinaires. Mieux encore : grâce à un perfectionnement ingénieux, on peut se faire remplacer dans ces excursions de piété et gagner des indulgences par procuration.

Aux manifestations surnaturelles viennent se joindre les « œuvres populaires » que nous ont fait connaître les comptes-rendus annuels des *comités* et les rapports du congrès de Reims. Le patronage de « Jésus ouvrier » a succédé à celui du prince impérial, et de même que l'auteur des *Idées napoléoniennes* avait rêvé une vaste enrégimentation des classes ouvrières sous la tutelle de l'état césarien, on rêve, dans les secrétariats des comités et dans les commissions des congrès catholiques, la reconstitution de l'industrie, le rétablissement des corporations et des confréries sous la bannière de l'église. Voilà par quels procédés on entreprend de ramener la foi dans les âmes et de restituer à l'église catholique la direction suprême de la

société. Que cette entreprise soit vouée à un échec inévitable, que le césarisme religieux ne réussisse pas mieux que ne l'a fait le césarisme politique à imposer à la société ses rêveries rétrogrades, cela ne souffre aucun doute; on peut s'étonner même qu'une pareille tentative soit vraiment prise au sérieux, et la crainte d'un retour au moyen âge ne fait pas plus d'honneur aux lumières, ajouterons-nous aussi à la sincérité de ceux qui la ressentent qu'à l'intelligence de ceux qui nous en menacent. Mais, si chimérique qu'elle soit, cette entreprise ne suivra pas moins son cours; on complétera selon toute apparence, dans les futurs congrès, l'œuvre ébauchée à Poitiers et à Reims, on dressera un programme de l'enseignement du droit dans les universités catholiques, conforme aux doctrines du père Sambin, on rédigera les statuts des corporations reconstituées selon les vues du révérend père Marquigny; de pieuses dames broderont les bannières des confréries, et on chantera plus que jamais dans les agapes des cercles placés sous le patronage de Jésus ouvrier :

Sauvons Rome et la France
Au nom du sacré cœur.

En attendant, ce qu'ont de mieux à faire les catholiques libéraux, devenus, hélas! des schismatiques à l'état latent, c'est de prendre patience. Leur heure reviendra. Comme le disait M. de Montalembert au congrès de Malines, l'ancien régime est mort, il ne ressuscitera jamais, ni nulle part. Le jour où le gouvernement de l'église s'apercevra enfin qu'en s'attachant à ce cadavre il expose sa propre vie, il se retournera du côté des vivans, et l'alliance du catholicisme avec la liberté, qui a été la généreuse utopie de Montalembert, deviendra alors une féconde réalité.

G. DE MOLINARI.

DEUX CHANCELIERS

IV.

L'ÉCLIPSE DE L'EUROPE (1).

I.

Dans les premiers jours du triste mois de novembre 1870, le petit salon de la maison Jessé, située rue de Provence à Versailles, voyait réunis le soir au coin du feu deux illustres interlocuteurs dont l'Europe haletante épiait à ce moment avec anxiété les moindres démarches. Accoudé à une table de travail sur laquelle « deux bouteilles garnies de bougies à leur goulot faisaient office de flambeaux (2), » M. de Bismarck avait demandé à M. Thiers la permission de fumer un cigare, et se reposait des négociations poursuivies pendant toute la journée au sujet de l'armistice et de la paix, dans une causerie pleine d'abandon et de médisance sur les événemens de la guerre. Entre autres choses, il racontait que l'empereur Napoléon III, retiré dans un petit jardin après la capitulation de Sedan, avait pâli en le voyant arriver armé de deux pistolets à la ceinture : « il m'a cru capable d'une action de mauvais goût. » On ne se tromperait guère en supposant que l'homme qui depuis l'attentat de Blind n'avait cessé de montrer une préoccupation très nerveuse de sa

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er juillet et du 15 août.

(2) Ce détail ainsi que tous ceux qui suivent sont empruntés à la narration faite par M. Thiers lui-même, quelques jours plus tard, à l'évêché d'Orléans, et recueillie par M. A. Boucher dans ses intéressans *Récits de l'invasion* (Orléans 1871), p. 318-325.

personne (1) prêtât ici dans la circonstance, et peu généreusement à coup sûr, au malheureux monarque des sentimens qui furent loin de son cœur. Quoi qu'il en soit, le ministre prussien se complut pendant des heures entières dans des réminiscences et des historiettes où il fit briller tout son esprit, et de son côté M. Thiers, à peine revenu de ce voyage de quarante jours pendant lequel il avait deux fois traversé l'Europe et négocié avec tant de souverains et de ministres, n'était pas en reste d'anecdotes piquantes et d'aperçus ingénieux. Il pensa cependant devoir rappeler après un certain temps les affaires sérieuses qui l'amenaient au quartier-général; mais M. de Bismarck, — ce « sauvage plein de génie, » comme devait l'appeler bientôt l'homme d'état français dans ses épanchemens à l'évêché d'Orléans, — semblait vouloir prolonger autant que possible un babil délicieux, et, prenant la main de M. Thiers, il s'écria : « Laissez-moi, je vous en supplie, laissez-moi, il est si bon de se trouver un peu avec la civilisation! » La *civilisation*, admise à la fin à plaider de nouveau sa cause, n'en retrouva pas moins l'ancien « comte de fer » sous le causeur affable et disert de tout à l'heure : les arts n'avaient décidément en rien adouci les mœurs politiques du *sauvage*. Alors M. Thiers se souvint des dispositions favorables qu'il avait rencontrées en Russie, et il crut utile de les faire valoir dans un moment aussi critique. Déjà pendant son séjour à Saint-Pétersbourg il avait adressé à la délégation de Tours une dépêche télégraphique singulièrement optimiste. « Il avait tout lieu, y disait-il, d'être très satisfait de l'accueil de l'empereur, de la famille impériale, du prince Gortchakof et des autres dignitaires aussi bien que de celui de la société russe en général. L'empereur et son chancelier s'étaient chaudement exprimés contre l'exigence par la Prusse de conditions de paix exorbitantes; ils avaient déclaré que la Russie ne donnerait jamais son consentement à des conditions qui ne seraient pas équitables, que par conséquent le consentement des autres puissances ferait également défaut : les exactions de la Prusse ne seraient de la sorte que l'effet de la force et ne reposeraient sur aucune sanction (2). » Sans entrer

(1) « Il (M. de Bismarck) ne sort plus qu'accompagné, et des agens de police français viendront jusqu'à la frontière pour le suivre pendant tout le voyage, » mandait M. de Barral de Berlin, le 1er juin 1866, trois semaines après l'attentat de Blind. M. Jules Favre (*Histoire du gouvernement de la défense nationale*, t. Ier, p. 163-164) parle des inquiétudes manifestées par le ministre de Guillaume Ier lors de l'entrevue au château de Haute-Maison à Montry : « Nous sommes très mal ici; vos francs-tireurs peuvent m'y viser par ces croisées. » On se rappelle aussi le langage du chancelier d'Allemagne dans les chambres prussiennes concernant l'attentat de Kulmann.

(2) D'après l'analyse de lord Lyons, à qui M. de Chaudordy communiqua ce télégramme. Dépêche de lord Lyons, du 6 octobre 1870. — Il est curieux de rapprocher

dans de tels développemens, M. Thiers parla cette fois en termes généraux des marques de sollicitude que lui avait données « son ami le prince Gortchakof, » et finit par assurer que la Russie s'alarmait et s'irritait. A ce mot, M. de Bismarck se leva et sonna : « Apportez le carton où sont les papiers de la Russie. » Le carton apporté, « lisez, dit-il, voici trente lettres venues de Saint-Pétersbourg. » M. Thiers n'eut garde de ne pas profiter de la permission : il lut, il sut et il fut désabusé.

Du reste, il n'a tenu qu'à l'illustre historien du consulat et de l'empire de s'épargner cette cruelle déception, d'éviter aussi plus d'une fausse démarche dans sa course rapide à travers l'Europe, pour peu qu'il eût voulu consulter les hommes compétens ou seulement leur accorder la moindre attention. M. de Beust par exemple était parfaitement en mesure de l'édifier sur les rapports réels de la Russie et de la Prusse; mais c'est surtout M. Benedetti qui eût pu lui dire la date précise et bien ancienne déjà de l'accord survenu entre les deux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg en prévision d'une guerre avec la France, ainsi que les circonstances bien extraordinaires qui avaient accompagné cet accord. Rappelons ici brièvement ces circonstances en essayant de les dégager autant que possible de certaines obscurités dont les parties intéressées continuent à les entourer, et reportons-nous encore une fois au lendemain de Sadowa, aux transactions publiques ou secrètes qui suivirent ce jour lugubre. La plupart des combinaisons politiques qui devaient être si fatales à la France dans la guerre de 1870, elles furent nouées et consolidées pendant cette période aussi funeste qu'accidentée, pendant les deux mois de juillet et d'août de l'année 1866.

« Aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France, » avait déclaré l'empereur Napoléon III le 11 juin 1866 dans un document solennel produit devant le corps législatif, et parmi ces questions toute « modification de la carte de l'Europe au profit exclusif d'une grande puissance » était naturellement placée en première ligne. Or, usant de la victoire aussi immense qu'inespérée du 3 juillet 1866, la Prusse entendait changer la carte à son profit exclusif. Au lieu de « maintenir à l'Autriche sa grande position en Allemagne, » ainsi que l'avait réclamé la lettre

de ce singulier télégramme de M. Thiers l'opinion exprimée par le prince Gortchakof devant l'ambassadeur anglais « que les conditions indiquées dans la circulaire de M. de Bismarck du 16 septembre ne pouvaient être modifiées que par les événemens militaires, et que rien n'autorisait une semblable conjecture. » (Dépêche de sir A. Buchanan du 17 octobre.) Or les conditions indiquées dans la circulaire prussienne du 16 septembre étaient déjà *l'Alsace et Metz*.

impériale du 11 juin, la Prusse exigeait que l'empire des Habsbourg fût totalement exclu de la confédération germanique; au lieu d'accorder aux états secondaires « un rôle plus important, une organisation plus puissante, » elle prétendait à l'hégémonie complète sur l'Allemagne entière, et voulait en outre exécuter de larges annexions dans les pays occupés par ses troupes. En fomentant cette guerre qui devait aboutir à des résultats si imprévus, la politique impériale avait avant tout poursuivi deux buts : l'affranchissement de Venise et le règlement équitable des affaires d'Allemagne. Venise était cédée, cédée même avant tout commencement d'hostilités, et en acceptant cette cession, en annonçant dans *le Moniteur* cet « événement important » après le grand désastre du général Benedeck, l'empereur Napoléon, au jugement de son minstre des affaires étrangères, était d'autant plus tenu de ne pas laisser écraser l'Autriche et ses alliés qu'il s'y agissait des intérêts vitaux de la France elle-même. Le ministre demanda en conséquence à son auguste maître de convoquer le corps législatif, d'envoyer à la frontière de l'est une armée d'observation de 80,000 hommes que le maréchal Randon se faisait fort de réunir très rapidement, et de déclarer à la Prusse qu'on occuperait la rive gauche du Rhin, si elle ne se montrait pas modérée dans ses exigences envers le vaincu, et si elle réalisait des acquisitions territoriales de nature à déséquilibrer l'Europe.

Assurément, après les expériences terribles de l'année 1870, on peut élever des doutes très légitimes sur l'efficacité des mesures proposées par M. Drouyn de Lhuys au mois de juillet 1866; il est bon toutefois de rappeler que le prestige de la France était encore grand et presque intact, que l'Autriche pouvait en huit jours faire revenir d'Italie 120,000 ou 130,000 soldats encore tout chauds de la victoire de Custozza, et que les troupes du général Moltke déjà commençaient à éprouver les conséquences naturelles de toute guerre même heureuse. « La Prusse est victorieuse, mandait l'ambassadeur de France près la cour de Vienne, mais elle est épuisée. Du Rhin à Berlin, il n'y a pas 15,000 hommes à rencontrer. Vous pouvez dominer la situation par une simple démonstration militaire, et vous le pouvez en toute sécurité, car la Prusse est incapable en ce moment d'accepter une guerre avec la France. Que l'empereur fasse une simple démonstration militaire, et il sera étonné de la facilité avec laquelle il deviendra, sans coup férir, l'arbitre et le maître de la situation. » Dans les lettres intimes adressées par M. de Bismarck à sa femme pendant cette campagne, on retrouve quelques traces des préoccupations qui assaillaient à ce moment son esprit, de ses efforts surtout pour parler raison aux exaltés, « aux bonnes gens qui ne voyaient pas plus loin que leur

nez et *nageaient à leur aise sur la vague écumante de la phrase.* » Six jours après Sadowa, en marche sur Vienne, il écrivait de Hohenmauth : « Te rappelles-tu encore, mon cœur, que nous avons passé par ici il y a dix-neuf ans, en allant de Prague à Vienne? Aucun miroir ne montrait à ce moment l'avenir, ni en 1852 non plus, alors que je traversais cette ligne ferrée avec le bon Lynar!.. Pour nous, tout va bien, et nous aurons une paix qui en vaudra la peine, si nous n'exagérons pas nos demandes et ne croyons pas avoir conquis le monde. Malheureusement nous sommes aussi faciles à nous enivrer qu'à désespérer, et j'ai la tâche ingrate de mettre de l'eau dans un vin bouillant et de faire valoir que *nous ne sommes pas seuls en Europe* et que nous avons trois voisins. » Enfin, dans son discours célèbre du 16 janvier 1874 au *Reichstag*, le chancelier d'Allemagne, en parlant de ces jours décisifs, a fait l'aveu important que, « si la France n'avait alors que très peu de troupes disponibles, néanmoins un petit appoint peu considérable de troupes françaises eût suffi pour faire une armée très respectable en s'unissant aux corps nombreux de l'Allemagne du sud, qui de leur côté pouvaient fournir d'excellens matériaux dont l'organisation seule était défectueuse. Une telle armée *nous eût mis de prime abord dans la nécessité de couvrir Berlin et d'abandonner tous nos succès en Autriche.* » Ajoutons à cela que l'Allemagne était encore effervescente contre la politique « fratricide » de la Prusse, que les procédés et les exactions des généraux Vogel de Falkenstein et Manteuffel avaient exaspéré tous les esprits sur les bords du Mein : il y eut un instant unique, bien fugitif aussi, il est vrai, où l'apparition des Français sur le Rhin n'eût point blessé les susceptibilités tudesques, eût même été saluée avec joie! « Sire, disait alors à l'empereur Napoléon III un des ministres les plus éminens de la confédération germanique, sire, une simple démonstration militaire de votre part peut sauver l'Europe, et l'Allemagne vous en gardera une reconnaissance éternelle. Si vous laissez échapper ce moment, *d'ici à quatre ans* vous serez forcé de faire la guerre à la Prusse, et vous aurez alors toute l'Allemagne contre vous... »

Mais l'effarement causé par les victoires prodigieuses de la Prusse fut trop grand aux Tuileries pour qu'on pût y conserver le sang-froid que réclamaient si impérieusement les circonstances. Le fusil à aiguille fut aussi une révélation qui, tour à tour exaltée ou dépréciée outre mesure par des autorités réputées compétentes, n'en contribua pas moins à augmenter les perplexités venues de toutes parts; enfin des doutes s'élevèrent même sur la possibilité de réunir les 80,000 hommes dont parlait le ministre de la guerre : la fa-

tale expédition du Mexique avait englouti presque toutes les armes et presque toutes les troupes de la France! On dut se faire l'aveu étrange qu'on avait souhaité avec ardeur, favorisé, provoqué la plus grande des complications européennes sans même s'être demandé si, au moment critique et prévu de la rupture de l'équilibre du monde, on serait en état de faire ne fût-ce qu'une simple démonstration militaire. Le *parti de l'action*, dans les conseils de l'empire, eut dès lors beau jeu pour célébrer la Prusse comme l'agent puissant de la civilisation et du progrès, pour s'élever contre les tendances de tout temps autrichiennes des bureaux du quai d'Orsay, et recommander plus que jamais une alliance avec M. de Bismarck : il fallait lui donner carte blanche en Allemagne et compléter l'unité française en s'emparant de la Belgique. M. Drouyn de Lhuys n'eut pas de peine à démontrer l'inanité, la témérité de pareilles suggestions, et il demandait, non sans amertume, comment la France, qu'on déclarait incapable de mettre sur pied ne fût-ce qu'un corps d'observation sur le Rhin, se trouverait assez forte pour attaquer Anvers, provoquer l'Angleterre et finir par aligner probablement contre soi toutes les puissances de l'Europe, parmi lesquelles la Prusse ne serait point la dernière? Il n'était pas en reste de récriminations, et il démontrait le zèle officieux et coupable qu'on avait mis à faire éclater une guerre dont lui, pour son compte, il n'avait jamais cessé de redouter les conséquences, combien aussi on avait eu soin de ne mettre aucune condition au *laisser-aller* accordé à l'une des parties, la plus redoutable, la plus habile et avec laquelle il était le plus essentiel de prendre d'avance ses sûretés. Du côté où il n'était point constamment contrarié, il n'avait négligé aucune précaution; en cas de victoire de l'Autriche, la Vénétie était toujours acquise à l'Italie. « Dans mon opinion, ajoutait ingénument le ministre, au point de vue français c'est un mauvais résultat; mais l'empereur y tenait avant tout, je le lui ai procuré. » C'était bien le moins, pensait-il, qu'on lui laissât obtenir de l'autre côté les compensations, *françaises cette fois,* qui seules pourraient justifier devant la nation les complaisances passées envers la Prusse...

Les débats furent longs et très vifs pendant plusieurs jours, et des influences diverses s'agitèrent dans les directions les plus opposées. Le parti du Palais-Royal n'était pas le seul du reste à prêcher l'abandon du vaincu de Sadowa; dans une certaine mesure, il trouva des adhérens parmi les hommes d'état les plus modérés dans leur opinion et d'ordinaire les plus calmes dans leurs jugemens. M. Rouher fut un des premiers à dissuader de toute démonstration armée sur la frontière de l'est, et bientôt nous l'entendrons même parler d'une

alliance *nécessaire et féconde* entre la France et la Prusse! « L'Autriche, pensait un autre membre important du conseil privé, n'inspire aujourd'hui que cet intérêt, si voisin de l'indifférence, qui s'attache aux forts devenus faibles par leur faute, n'ayant su rien prévoir et rien préparer. *Jusqu'ici, tout est pour le mieux...* (1). » Tandis que M. Magne prononçait ainsi le *væ victis* sur l'empire des Habsbourg, — sans se douter que quatre ans plus tard, hélas! l'Europe se servirait d'expressions presque identiques à l'égard de la France elle-même, — une femme auguste, une sœur du roi de Wurtemberg et proche parente de la famille impériale de France, tenait un tout autre langage. « Vous vous faites d'étranges illusions, disait-elle; votre prestige a plus diminué dans cette dernière quinzaine que pendant toute la durée du règne! Vous permettez de détruire les faibles; vous laissez grandir outre mesure l'insolence et la brutalité de votre plus proche voisin ; vous acceptez un cadeau, et vous ne savez même pas adresser une bonne parole à celui qui vous le fait. Je regrette que vous me croyiez intéressée à la question et que vous ne voyiez pas le funeste danger d'*une* puissante Allemagne et d'*une* puissante Italie. C'est la *dynastie* qui est menacée, et c'est elle qui en subira les suites... Ne croyez pas que le malheur qui m'accable dans le désastre de ma patrie me rende injuste ou méfiante. — La Vénétie cédée, il fallait secourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos conditions! Laisser égorger l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute... » Faute ou crime, la décision à cet égard était déjà prise avant que fût parvenu aux Tuileries cet appel chaleureux de la reine de Hollande (2). Napoléon III était très souffrant à cette époque, se débattant sous les premières étreintes d'un mal cruel qui ne lui a plus pardonné, par suite moins porté que jamais à des résolutions vigoureuses, et, dès le 10 juillet, après un grand conseil des ministres tenu à Paris en présence de l'empereur, le prince de Metternich dut télégraphier à Vienne que la France n'interviendrait dans le conflit que par la parole de ses diplomates.

Il y avait pourtant quelque chose de plus efficace, de plus loyal dans tous les cas, à tenter qu'une vaine médiation isolée, pleine de réticences périlleuses et de calculs égoïstes : il y avait tout simplement à saisir l'ensemble des puissances d'une question à coup sûr éminemment « européenne » et qui intéressait à un si haut degré

(1) Note confidentielle de M. Magne pour l'empereur. — *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. Ier, page 240.

(2) La lettre, adressée au ministre de France à La Haye et mise sous les yeux de l'empereur, fut retrouvée aux Tuileries après le 4 septembre. — *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. Ier, p. 14.

l'équilibre du monde. Une parole de la France dans le sens indiqué « eût certainement été écoutée, » pour emprunter une expression à la lettre impériale du 11 juin, car il n'est pas jusqu'au prince Gortchakof lui-même qui ne parlât à ce moment de la nécessité d'un congrès général (1). Sous le coup de la première et violente commotion causée par l'effondrement subit de l'Autriche, à la vue de tant de parens et cousins de son auguste maître menacés de spoliation et de ruine, le chancelier russe avait en effet laissé échapper ce mot vrai de la situation. Si dévoué qu'il fût à son ancien collègue de Francfort, si fasciné par son génie, Alexandre Mikhaïlovitch n'avait pas encore assez dépouillé le vieil Adam, l'attaché de la suite du comte Nesselrode aux réunions de Laybach et de Vérone, pour admettre d'emblée qu'une transformation si considérable du droit public pût s'effectuer à l'insu de l'Europe et en dehors de son consentement. Comment le cabinet des Tuileries ne saisit-il pas au mot le chancelier russe? Comment n'essaya-t-il pas de provoquer un concert des puissances devant un bouleversement aussi menaçant pour la balance des états? Comment ne vit-il pas qu'en traitant séparément avec M. de Bismarck il ne faisait que le jeu du vainqueur? Malgré tous ses triomphes, malgré même toute son audace, le ministre de Prusse n'eût pas été médiocrement embarrassé de venir demander devant l'aréopage des puissances l'abolition presque complète des traités de 1815, le détrônement de l'antique maison des Guelfes ou l'expulsion de l'empire des Habsbourg du sein de l'Allemagne, et on verra dans la suite les habiletés qu'il mit en œuvre pour se soustraire à un pareil contrôle et rendre la France complice dans cette éclipse de l'Europe. Fatalité bizarre de l'idéologie napoléonienne ! le rêveur de Ham avait passé tout son règne à proposer des congrès, à les invoquer aux momens les plus inopportuns, dans les circonstances les moins propices, et il négligea d'appliquer cette panacée tant célébrée et recommandée dans la seule occasion où elle était réclamée par le bon sens et le bon droit, dans la seule crise où elle eût pu devenir utile, salutaire ! Bonheur non moins surprenant du ministre de Guillaume Ier, qui fut « sauvé du congrès, » selon le mot du comte Usedom, et sauvé à deux reprises dans l'espace de quelques semaines : au mois de juin, grâce à la complaisance du prince Gortchakof, et au mois de juillet, grâce à l'infatuation de la France ! On n'ignorait pas certes aux Tuileries la velléité mani-

(1) Ce ne fut du reste qu'une courte velléité de la part du prince Gortchakof, un propos sans conséquence et dont nous trouvons la seule trace authentique dans une phrase obscure d'une dépêche de l'ambassadeur français à Berlin. Voyez Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, p. 226.

festée dans un moment d'heureuse inspiration par Alexandre Mikhaïlovitch; mais on avait si éloquemment « maudit » les traités de 1815 dans le discours d'Auxerre, on avait annoncé avec tant de fracas « l'événement important » de Venise et fait illuminer Paris! On tenait au prestige comme toujours, à la gloire de paraître en « Neptune de Virgile, » ne fût-ce qu'aux yeux des profanes, et puis on espérait plus que jamais obtenir quelque bonne aubaine en obligeant encore une fois le « Piémont de la Germanie. » M. Benedetti reçut par conséquent l'ordre de se rendre au quartier-général en Moravie pour offrir à M. de Bismarck la médiation française, pour le « pressentir » également sur les avantages que dans son équité il ne pourrait guère manquer d'accorder au médiateur empressé.

II.

Rien de plus curieux que le langage tenu par le ministre de Prusse à l'ambassadeur de France lors de ces premiers entretiens en Moravie. M. de Bismarck débuta par renouveler les fantaisies de Biarritz, et c'est un vrai Tilsitt au rebours qu'il se donnait l'air d'ébaucher dans ce quartier-général de Brünn : le fils de Frédéric-Guillaume III, du vaincu d'Iéna, semblait vouloir offrir au neveu de Napoléon Ier de partager le monde avec lui, de le partager au détriment de la Russie et de l'Angleterre! « Il essaya de me prouver, mandait M. Benedetti à la date du 15 juillet, que les revers de l'Autriche permettaient à la France et à la Prusse de modifier leur état territorial, et de résoudre dès à présent la plupart des difficultés qui continueront à menacer la paix de l'Europe Je lui rappelai qu'il existait des traités, et que la guerre qu'il désirait prévenir serait le premier résultat d'une pareille politique. M. de Bismarck me répondit que je me méprenais, que la France et la Prusse, unies et résolues à redresser leurs frontières respectives en se liant par des engagemens solennels, étaient désormais en situation de régler ensemble ces questions, sans crainte de rencontrer une résistance armée *ni de la part de l'Angleterre, ni de la part de la Russie...* » En d'autres termes, — et ces termes se trouvent également employés dans le rapport de M. Benedetti, — le ministre de Prusse tenait « à s'affranchir de l'obligation de subir le contrôle de l'Europe » grâce à une entente séparée avec la France. Quant au moyen d'amener cette entente si précieuse, il était tout simple : la France n'avait qu'à chercher fortune le long de la Meuse et de l'Escaut. « Je n'apprendrai rien de nouveau à votre excellence, écrivait M. Benedetti à son chef quelques jours après de Nikolsbourg, en lui annonçant que M. de Bismarck est d'avis que nous devrions chercher

des compensations en Belgique et qu'il m'a offert de s'en entendre avec nous. » Il ne déclinait pourtant pas toute idée de faire à la France sa part sur le Rhin, pas par exemple dans les territoires prussiens, où il serait difficile de décider le roi Guillaume à renoncer à une portion quelconque de ses possessions; mais « on pourrait peut-être trouver quelque chose dans le palatinat, » c'est-à-dire en Bavière. On était toujours « beaucoup plus Prussien qu'Allemand, » et il y avait avec la Walhalla des accommodemens.

Le gouvernement français donna en plein dans le piége qui lui fut ainsi tendu, et il aida dès l'abord la Prusse à *s'affranchir de tout contrôle de l'Europe,* en travaillant à ces préliminaires de Nikolsbourg, signés le 26 juillet, qui consacraient l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne et constituaient une confédération du nord sous l'hégémonie du Hohenzollern. Cette grave atteinte au droit public et à l'équilibre du monde une fois concédée, et la guerre virtuellement finie, on se remit à parler de compensations. Dans une lettre adressée à M. de Goltz et datée de Vichy 3 août, M. Drouyn de Lhuys déclarait que l'empereur, son auguste maître, « n'a pas voulu compliquer les difficultés d'une œuvre *d'intérêt européen* en traitant *prématurément* avec la Prusse des questions territoriales; » mais le moment semblait enfin venu d'aborder ces questions, d'autant plus qu'on se préparait à pratiquer de larges annexions au nord du Mein. « Le roi, avait écrit M. de Bismarck à M. de Goltz dès le 10 juillet, le roi attache moins de prix à la constitution d'une confédération politique du nord *et tient avant tout à des annexions;* il préférerait abdiquer plutôt que de revenir sans une importante acquisition territoriale (1)... » Outre les duchés de l'Elbe en effet, dont l'abandon avait été stipulé à Nikolsbourg, la Prusse prétendait encore absorber les villes libres, le Cassel, le Hanovre, voire la Saxe, et aux Tuileries on pensait mesurer les exigences françaises d'après le nombre d'âmes et de lieues carrées que demanderait pour lui Guillaume le Conquérant. « La grande guerre pour la nationalité allemande » qu'avait recommandée à Biarritz le César populaire tournait de la sorte à ce « marché du bétail humain » tant reproché au congrès de Vienne, aux traités « maudits » de 1815, — et comment ne point reconnaître que la France joua là un rôle peu digne d'elle? C'était de sa part renier à la fois le droit nouveau et le droit ancien, le principe de la volonté nationale aussi bien que celui de la légitimité des princes; c'était de plus vouloir réaliser un gain illicite et en somme mesquin à

(1) Dépêche chiffrée interceptée par les Autrichiens et publiée dans la relation de la guerre de 1866 par l'état-major autrichien.

l'occasion d'une grande calamité universelle, et, pour parler avec l'humoriste anglais, profiter de l'éruption du Vésuve pour se cuire un œuf à la coque! M. de Bismarck eut à ce moment un mot cruel, mais qui n'était pas tout à fait immérité : « la France, dit-il à un ancien ministre de la confédération germanique, la France fait *une politique de pourboire...* »

Une lettre écrite par M. Rouher à la date du 6 août 1866, et recueillie depuis parmi les papiers des Tuileries (1), nous fait voir les étranges illusions que nourrissait alors le gouvernement français, et que l'ambassadeur de Prusse à Paris entretenait de son mieux. « M. de Goltz trouve notre prétention légitime en principe, mandait le ministre d'état; il considère que satisfaction doit être donnée au seul vœu de notre pays pour constituer entre la France et la Prusse *une alliance nécessaire et féconde.* » L'embarras est seulement de bien déterminer la somme des exigences qu'on doit poser. « L'impératrice voudrait demander beaucoup ou rien, pour ne pas compromettre nos prétentions définitives. » Pour M. Rouher, il pense que « l'opinion publique aura un *aliment* et une *direction,* si demain nous pouvons dire officiellement : la Prusse consent à ce que nous reprenions les frontières de 1814, et à effacer ainsi les conséquences de Waterloo. » Bien entendu, le ministre d'état n'admet pas « que cette rectification obtenue vaille quittance pour l'avenir! » — « Sans doute, il faudra que de nouveaux faits se produisent pour que de nouvelles prétentions s'élèvent, mais ces faits se produiront certainement. L'Allemagne n'en est qu'à la première des oscillations nombreuses qu'elle subira avant de trouver sa nouvelle assiette. Tenons-nous plus prêts, à l'avenir, à profiter mieux des événemens; les occasions ne nous manqueront pas. Les états du sud du Mein notamment seront d'ici à peu d'années une pomme de discorde ou une matière à transaction. M. de Goltz ne dissimule pas dès à présent des convoitises vis-à-vis de ce groupe de confédérés... » Ainsi au moment même où l'on se glorifiait de « sauver » les états du sud, d'établir au-delà du Rhin une combinaison politique nouvelle que le ministre d'état devait bientôt décorer du fameux nom de *trois tronçons* et déclarer merveilleusement rassu-

(1) *Papiers et correspondance de la famille impériale,* t. II, p. 225-228. — Les éditeurs prétendent que cette lettre était adressée à M. de Moustier, ce qui est de tous points erroné, M. de Moustier se trouvant alors à Constantinople. Nous inclinons à croire que le destinataire était M. Conti, qui avait accompagné l'empereur à Vichy. On se rappelle que Napoléon III, très irrité et souffrant pendant toute cette époque, s'était rendu le 27 juillet à Vichy, où vint le voir pour un moment M. Drouyn de Lhuys; le chef de l'état ne put toutefois prolonger son séjour dans la ville d'eaux et fut de retour à Paris dès le 8 août.

rante pour la France, on se réservait déjà d'abandonner cette combinaison, d'en trafiquer « pour un prix convenable! »

Qu'il était naïf cependant de croire qu'après Sadowa et Nikolsbourg, la ruine de l'Autriche consommée, l'Allemagne complétement soumise, toute intervention de l'Europe écartée et la faiblesse militaire de la France d'alors divulguée à tous les vents (1), on trouverait la Prusse accessible à des arrangemens qu'elle n'avait pas voulu prendre avant ses victoires immenses, au moment de ses plus grandes perplexités et au milieu des angoisses d'une crise que tout le monde s'accordait à proclamer périlleuse à l'extrême! Encore le 8 juin, à la veille de la guerre, M. Benedetti retraçait ainsi qu'il suit les dispositions de l'opinion publique en Prusse à l'égard de la France : « Les appréhensions que nous inspirons partout en Allemagne subsistent toujours, et elles se réveilleront unanimes et violentes au moindre indice qui laisserait soupçonner notre intention de nous étendre vers l'est. Le roi, comme le plus humble de ses sujets, ne supporterait pas en ce moment qu'on lui fît entrevoir l'éventualité d'un sacrifice sur le Rhin. Le prince royal, si profondément pénétré des dangers de la politique dont il est le témoin, déclarait, il n'y a pas longtemps, à un de mes collègues, avec une extrême vivacité, qu'il préférait la guerre à la cession, ne fût-ce que du petit comté de Glatz... (2) » Et c'est le même diplomate qui avait de telle manière apprécié la situation avant la campagne de Bohême, c'est ce même ambassadeur qui maintenant prit sur lui de présenter à M. de Bismarck les demandes du cabinet des Tuileries, qui alla jusqu'à lui soumettre le 5 août un projet de traité secret impliquant l'abandon à la France de toute la rive gauche du Rhin sans en excepter la grande forteresse de Mayence! « En présence des importantes acquisitions que la paix assurait au gouvernement prussien, dit M. Benedetti, je fus d'avis qu'un remaniement territorial était désormais nécessaire à notre sécurité. Je n'ai rien provoqué, j'ai encore moins garanti le succès; je me suis

(1) « Il se dit beaucoup trop depuis quelque temps que la France *n'est pas prête.* » Note confidentielle de M. Magne du 20 juillet (*Papiers et correspondance de la famille impériale,* t. I, p. 241). M. de Goltz avait pénétré ce secret de bonne heure et n'avait cessé de recommander à M. de Bismarck une attitude ferme à l'égard de la France.

(2) *Ma Mission en Prusse,* p. 171-172. — M. Drouyn de Lhuys, qui avait déjà obtenu de l'Autriche la cession, en tout état de cause, de la Vénétie, insistait à ce moment plus que jamais pour qu'on prît également d'avance des sûretés avec la Prusse, « la plus redoutable, la plus habile des parties. » M. Benedetti ne cessait de dissuader d'une pareille démarche, dans la crainte que la Prusse ne renonçât en ce cas à tout projet de guerre contre l'Autriche, et cette dépêche du 8 juillet n'était au fond qu'une nouvelle plaidoirie en faveur du *laisser-aller* sans condition qu'on devait accorder à M. de Bismarck.

seulement permis de l'espérer, pourvu que notre langage fût ferme et notre attitude résolue. » A-t-on manqué de fermeté ou n'en a-t-on montré que trop? M. de Bismarck affirme dans tous les cas avoir répondu sur un ton qui ne laissait pas certes d'être résolu. « Fort bien, aurait-il répliqué aux instances pressantes de l'ambassadeur, alors nous aurons la guerre! Mais faites bien observer à sa majesté l'empereur qu'une guerre pareille pourrait devenir dans certaines éventualités *une guerre à coups de révolution*, et qu'en présence de dangers révolutionnaires les dynasties allemandes feraient preuve d'être plus solidement établies que celle de Napoléon (1). »

Ce ne fut pas là toutefois le dernier mot du ministre prussien. Bien décidé à ne pas admettre la discussion au sujet du Rhin, il tint cependant à ne pas complétement décourager l'ambassadeur français et à continuer avec lui un jeu qu'il devait plus tard, dans sa circulaire du 29 juillet 1870, appeler du nom, inconnu jusque-là dans le dictionnaire de la diplomatie, de *négociations dilatoires*. Il parla de son penchant pour Napoléon III, de sa grande ambition de résoudre de concert avec lui les problèmes importans de l'avenir. « Il faut à la Prusse l'alliance d'une grande puissance, » c'était là sa conviction intime, il ne cessait de le prêcher au roi son auguste maître, — et quelle alliance plus désirable, au point de vue du progrès et de la civilisation, que celle de l'empire français? Il revint ainsi à ses récens épanchemens de Brünn et de Nikolsbourg, il insinua « qu'on pourrait prendre *d'autres arrangemens* propres à satisfaire les intérêts respectifs des deux pays (2), » et fortifia M. Benedetti dans son dessein de se rendre à Paris et d'exposer la situation à qui de droit.

A Paris, la lutte d'influences était engagée avec vigueur entre le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur de Prusse, M. de Goltz, puissamment secondé par le *parti de l'action*, auquel l'arrivée de M. Benedetti (11 août) vint apporter un appoint considérable. M. Drouyn de Lhuys ne fut nullement surpris de l'*ingratitude prussienne*, comme s'était exprimé M. Benedetti dans une de ses dernières dépêches (3), mais, par une logique qui nous échappe, il

(1) Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, p. 177 et 178. — Moniteur prussien (*Reichsanzeiger*) du 21 octobre 1871.

(2) *Ma Mission en Prusse*, p. 181. Cette assertion de M. Benedetti se trouve pleinement confirmée par la note trouvée parmi les papiers des Tuileries dont il sera parlé plus loin.

(3) « La Prusse méconnaîtrait ce que commandent la justice et la prévoyance et nous donnerait en même temps la mesure de son ingratitude, si elle nous refusait les garanties que l'extension de ses frontières nous place dans l'obligation de revendiquer. » Dépêche de M. Benedetti, du 5 août 1866, trouvée au château de Cerçay parmi les papiers de M. Rouher, et publiée dans le *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871. —

ne s'en félicita pas moins de voir les exigences françaises enfin formulées : « on pourrait les reprendre en temps utile; » il ne se doutait guère de l'emploi que sur les bords de la Sprée on ferait bientôt du projet de traité du 5 août! Il espérait en outre que la fin de non-recevoir rencontrée à Berlin donnerait à réfléchir aux ardens promoteurs des liaisons dangereuses, qu'elle empêcherait certains engagemens pour l'avenir qu'il appréhendait avant toute chose; mais là aussi son jugement se trouva être complétement en défaut. M. de Goltz lui apprit soudain qu'il était tombé d'accord avec l'empereur sur les annexions à effectuer par Guillaume Ier dans l'Allemagne du nord, et une lettre adressée le 12 août par le chef de l'état au marquis de Lavalette vint couper court à toute controverse avec la Prusse. « Il résulte de ma conversation avec Benedetti, écrivait Napoléon III au ministre de l'intérieur, que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice; il est important de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer sur ce point. » Le malheur fut seulement que le gouvernement impérial lui-même laissa à ce moment égarer son opinion sur un point bien autrement scabreux, et que la Belgique devint pour lui dès lors l'objet d'une négociation aussi décevante que fatale, et dont plus tard, au début de la guerre de 1870, il devait en vain s'efforcer d'éluder la responsabilité accablante.

Que dans ces ténébreux projets sur le pays de la Meuse et de l'Escaut M. de Bismarck ait été dès l'origine le grand tentateur du gouvernement impérial, et le tentateur même longtemps repoussé, c'est là une vérité qui aujourd'hui ne peut guère être mise en doute, les documens authentiques publiés dans les dernières années suffisent pour convaincre l'esprit le plus incrédule. Ce n'est pas seulement dans ses conversations avec le général Govone que le président du conseil de Prusse a indiqué à plusieurs reprises et très clairement la Belgique et certaines parties de la Suisse comme les territoires les plus propres à « indemniser la France : » bien avant le printemps de l'année 1866, bien avant même l'entrevue de Biarritz, M. de Bismarck avait essayé de *vendre la peau de l'ours,*

Vers la même époque, on parlait aussi de l'ingratitude de l'Italie. « L'ingratitude injustifiable de l'Italie irrite les esprits les plus calmes, » écrivait M. Magne dans sa note confidentielle pour l'empereur en date du 20 juillet. Le cabinet de Florence en effet suscitait à la France à ce moment des embarras inouis par des susceptibilités et des exigences pour le moins fort déplacées. Après avoir été battus par terre et par mer, à Custozza et à Lissa, et avoir reçu en récompense le magnifique cadeau de la Vénétie, les Italiens élevaient encore des prétentions sur le Tyrol! Il y eut même un instant où l'empereur pensa « renoncer au funeste présent qui lui a été fait et déclarer, par un acte officiel, qu'il rendait à l'Autriche sa parole. » Voyez la curieuse note de M. Rouher pour l'empereur, *Papiers et correspondance de la famille impériale,* II, p. 229 et 23.

comme le lui dit un jour Napoléon III. Le général La Marmora, qui en sait long, ajoute que « l'ours n'était ni dans les Alpes ni dans les Carpathes, il se portait fort bien (*stava benone*) et n'avait envie ni de mourir ni d'aller en cage (1). » De pareilles suggestions ne furent pas sans doute de nature à trop effaroucher le *parti de l'action* dans les conseils de l'empire, elles trouvèrent même auprès de lui un accueil empressé; mais dédaigneusement écartées jusque-là par M. Drouyn de Lhuys, traitées de « projets de brigandage » par le chef de l'état, elles durent attendre cette heure d'*angoisses patriotiques* que marque l'arrivée de M. Benedetti pour être enfin prises en considération sérieuse.

Certes l'ambassadeur de France près la cour de Berlin eut dans cette année 1866 une situation bien difficile et pénible, nous allions presque dire pathétique. Il avait travaillé avec ardeur, avec passion à amener ce *connubio* de l'Italie et de la Prusse qui lui semblait être une bonne fortune immense pour la politique impériale, une victoire éclatante remportée sur l'ancien ordre des choses au profit du « droit nouveau » et des idées napoléoniennes. Dans la crainte, très fondée d'ailleurs, de voir cette œuvre avorter et la Prusse reculer, si on lui parlait de compensations éventuelles et d'engagemens préventifs, il n'avait cessé de dissuader son gouvernement de toute tentative de ce genre et d'insister sur le patriotisme farouche, intraitable et ombrageux de la maison Hohenzollern, au point même d'être soupçonné parfois à l'hôtel du quai d'Orsay de forcer quelque peu les couleurs et de faire certain diable plus noir et plus allemand qu'il ne l'était. L'œuvre avait réussi enfin, réussi au delà de toute attente, réussi à faire peur, à convaincre du coup M. Benedetti « qu'un remaniement territorial était désormais nécessaire à la sécurité de la France. » Ce remaniement, il s'était un moment flatté de l'obtenir sur le Rhin; « il n'avait point garanti le succès, mais il s'était permis de l'*espérer*. » Éconduit avec fermeté sinon avec hauteur, « et ayant pris la mesure de l'ingratitude prussienne, » il s'était néanmoins remis à espérer aussitôt que le ministre de Guillaume I[er] lui eut insinué « qu'on pourrait prendre *d'autres arrangemens* propres à satisfaire les intérêts respectifs des deux pays, » et il s'était cramponné à l'expédient qu'on faisait miroiter ainsi à ses yeux, avec d'autant plus d'énergie fiévreuse qu'il y voyait un nouveau triomphe pour le droit moderne et les principes chers à son parti. Jaloux de réparer les conséquences d'une politique que pour sa part il avait contribué plus que tout

(1) La Marmora, *Un pò più di luce*, p. 117. — Rapport du général Govone, 3 juin 1866. *Ibidem*, p. 275.

autre à faire triompher, reconnaissant du reste les difficultés, sinon les impossibilités pour la cour de Berlin de céder une portion quelconque du sol germanique, et toujours convaincu du sincère désir de M. de Bismarck « de désintéresser la France (1), » il se fit auprès de Napoléon III, à cette heure décisive, l'interprète des idées qu'il avait recueillies au quartier-général de Brünn et plaida avec chaleur cette alliance « nécessaire et féconde » avec la Prusse qui, préconisée de longue date par le Palais-Royal, avait déjà eu le bonheur de séduire tout récemment jusqu'à l'esprit si pondéré de M. Rouher.

Bien entendu, il ne s'agissait pas d'une action immédiate à laquelle d'ailleurs la situation militaire du pays ne permettait guère de songer; il s'agissait seulement d'un accord et d'une solidarité à établir pour des éventualités futures, pour le moment par exemple, plus ou moins lointain, mais immanquable, où la Prusse penserait à couronner son œuvre, à franchir le Mein, à étendre sa domination de la Baltique jusqu'aux Alpes, il s'agissait de *se placer hardiment sur le terrain des nationalités!..* « Si la France se place hardiment sur le terrain des nationalités, dit une note curieuse retrouvée parmi les papiers des Tuileries, et qui résume incontestablement les idées du parti de l'action à cette époque (2), il importe d'établir dès à présent qu'il n'existe pas de nationalité belge, et de fixer ce point essentiel avec la Prusse. Le cabinet de Berlin semblant d'autre part disposé à entrer avec la France dans les arrangemens qu'il peut convenir à la France de prendre avec lui, il y aurait lieu de négocier un acte secret qui engagerait les deux parties. Sans prétendre que cet acte fût une garantie parfaitement sûre, il aurait le double avantage de compromettre la Prusse et d'être pour elle un gage de la sincérité de la politique ou des intentions de l'empereur... Pour être certain de trouver à Berlin une confiance qui est nécessaire au maintien d'une entente intime, nous devons nous employer à dissiper les appréhensions qu'on y a toujours entretenues, qui ont été réveillées et même surexcitées par nos dernières communications. Ce résultat ne peut être obtenu par des paroles, il faut un acte, et celui qui consisterait à régler le sort ultérieur de la Belgique de concert avec la Prusse, en prouvant à

(1) « Tous les efforts qu'il (M. de Bismarck) avait sans cesse renouvelés pour combiner un accord avec nous prouvent assez que dans son opinion il était essentiel de désintéresser la France. » *Ma Mission en Prusse*, p. 192. Ainsi pensait l'ex-ambassadeur de France encore en 1871!

(2) *Papiers et correspondance de la famille impériale*, I, p. 16 et 17. Les éditeurs ont cru reconnaître dans cette note l'écriture de M. Conti, chef du cabinet de l'empereur.

Berlin que l'empereur cherche décidément ailleurs que sur le Rhin l'extension nécessaire à la France depuis les événemens dont l'Allemagne vient d'être le théâtre, nous vaudra du moins une certitude relative que le gouvernement prussien ne mettra pas d'obstacle à notre agrandissement dans le nord. »

III.

C'est avec la mission de négocier un *acte secret*, engageant les deux parties dans le sens indiqué par la note qu'on vient de lire, que M. Benedetti quitta Paris vers le milieu du mois d'août. L'acte devait stipuler une alliance offensive et défensive entre les deux états, et, en échange de la reconnaissance des faits accomplis déjà ou encore à accomplir en Allemagne, assurer à l'empereur Napoléon III le concours diplomatique de la Prusse pour l'acquisition du Luxembourg et son concours *armé* pour le moment où la France jugerait opportun de s'annexer la Belgique. Aussitôt rendu à son poste, l'ambassadeur français se mit résolûment à l'œuvre; il mena la négociation *à l'insu de son chef immédiat* et n'en référa qu'à l'empereur et au ministre d'état (1). Il pria le président du conseil de Prusse de

(1) « A mon départ de Paris, vers le milieu de ce mois d'août, — dit M. Benedetti dans son livre : *Ma Mission en Prusse*, p. 194, — M. Drouyn de Lhuys avait offert sa démission, et j'avais lieu de supposer que sa succession serait donnée à M. de Moustier, qui occupait alors l'ambassade de Constantinople. Il n'y avait donc pas, à ce moment, de ministre des affaires étrangères. Dans cet état de choses, je jugeai *convenable* d'adresser au ministre d'état, M. Rouher, la lettre dans laquelle je rendais compte de mon entretien avec M. de Bismarck, et qui accompagnait le projet de traité relatif à la Belgique... » M. Drouyn de Lhuys n'avait point donné sa démission vers le milieu du mois d'août; à tort ou à raison, il croyait à cette époque « faire acte d'honnêteté et de désintéressement en restant, » et son portefeuille ne lui fut retiré que le 1er septembre 1866. Jusqu'à cette date, M. Drouyn de Lhuys n'avait cessé de diriger le département; l'ambassadeur cite lui-même dans son livre plusieurs dépêches échangées avec lui sur des questions graves encore à la date du 21 et du 25 août (p. 204 et 223), et M. Benedetti se fait de singulières idées sur les devoirs hiérarchiques en croyant qu'il est *convenable* pour un agent de se soustraire au contrôle de son chef immédiat en prévision de sa retraite prochaine. La suite du passage cité dans le livre de M. Benedetti n'est pas moins curieuse: « M. Rouher, dit-il, n'a pas déposé au ministère, n'en ayant jamais pris la direction, la correspondance que j'ai, pendant quelques jours, échangée avec lui. Si je la donnais ici, je ne saurais renvoyer le lecteur, pour qu'il pût en vérifier le texte, au dépôt des archives, comme je suis fondé à le faire pour tous les documens que je place sous ses yeux. » Qu'à cela ne tienne! une fois décidé à faire des révélations, M. Benedetti eût bien pu produire cette correspondance avec M. Rouher sur un sujet tellement débattu, tout en prévenant consciencieusement le lecteur qu'il n'en trouverait pas les originaux au dépôt des archives. (On sait que ces originaux ont été saisis par les Prussiens, avec un grand nombre d'autres documens importans, dans le château de M. Rouher, à Cerçay.) — En train, pour notre part, d'introduire « un peu plus de lumière » dans toutes ces obscurités nulle-

regarder les propositions du 5 août, celles relatives à la rive gauche du Rhin, comme non avenues, comme une incartade de M. Drouyn de Lhuys pendant la maladie de son auguste maître, et lui soumit un nouveau projet en cinq articles concernant la Belgique. Peu importe que l'ambassadeur de France ait eu sur lui la minute ou qu'il l'ait écrite dans le cabinet du ministre prussien, sur sa demande et « en quelque sorte sous sa dictée; » toujours est-il que M. Benedetti agissait d'après des instructions de Paris (1) et que M. de Bismarck de son côté n'a nullement décliné de pareilles ouvertures. Il avait même fait des observations sur tel des termes employés dans la rédaction et insisté sur plusieurs changemens à introduire dans le texte. Le projet ainsi amendé fut envoyé à Paris et retourné de nouveau à Berlin avec des rectifications faites par l'empereur et M. Rouher. Sur les bords de la Seine, dans les conciliabules du petit nombre des initiés au secret, on était plein d'attente et d'allégresse; on débattait la question du successeur à donner à M. Drouyn de Lhuys, et les avis étaient partagés entre M. de Lavalette et M. Benedetti; on échangeait des idées que devait bientôt exprimer un document demeuré tristement célèbre, et on se réjouissait de voir « les traités de 1815 détruits, la coalition des trois puissances du nord brisée, et la Prusse rendue assez indépendante et assez compacte pour se détacher de ses traditions (2). » Tout à coup une dépêche éplorée de l'ambassadeur de France près la cour de Berlin (29 août) vint jeter du trouble dans les esprits, et l'on eut de nouveau quelques appréhensions au sujet de l'alliance « nécessaire et féconde » qu'on se flattait d'établir.

Les pourparlers avaient marché leur train jusqu'aux derniers jours du mois d'août, et M. de Bismarck s'était prêté de bonne grâce aux *négociations dilatoires*. En attendant, la paix de Prague, la paix définitive avec l'Autriche venait d'être signée (26 août), les états du sud avaient adhéré l'un après l'autre aux stipulations de Nikolsbourg, et reconnu solennellement la confédération du nord,

ment naturelles, observons aussi que c'est à tort, mais dans un dessein facile à deviner, que la célèbre circulaire de M. de Bismarck du 29 juillet 1870 (au début de la guerre) avait assigné à ce projet de traité secret sur la Belgique une date bien postérieure, l'année 1867, l'époque après le règlement de l'affaire du Luxembourg. Cette allégation ne résiste pas à un premier examen et à un simple rapprochement des pièces livrées au public. La ténébreuse négociation au sujet de la Belgique eut lieu dans la seconde moitié du mois d'août 1866, ainsi que le dit M. Benedetti.

(1) Le *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871 donne (d'après les documens saisis à Cerçay) des extraits de l'instruction envoyée de Paris le 16 août à M. Benedetti concernant le traité secret. Un passage de cette instruction contient « la désignation des personnes entre lesquelles cette négociation doit se renfermer. »

(2) Expressions de la circulaire de M. de Lavalette du 16 septembre 1862.

ainsi que les acquisitions territoriales de la Prusse. L'acte secret concernant la Belgique était entre les mains du ministre de Guillaume I[er] et ne demandait plus qu'à être mis au net et signé; mais à ce moment M. Benedetti se heurta soudain contre des méfiances étranges, inconcevables et qui ne laissèrent pas de le blesser profondément. M. de Bismarck lui fit voir des hésitations, lui parla de ses craintes « que l'empereur Napoléon ne voulût se servir d'une telle négociation pour créer des ombrages entre la Prusse et l'Angleterre. » La stupéfaction de l'ambassadeur français fut extrême. « Quel degré de confiance pouvons-nous de notre côté accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs? » se demandait-il dans sa dépêche du 29 août (1). Le procédé lui parut inqualifiable, et, pour ne pas être tenté de le qualifier, il jugea opportun « d'aller passer quinze jours à Carlsbad où il se tiendrait prêt, au premier télégramme que lui adresserait M. de Bismarck, à retourner à Berlin. » Légèrement émue de cet incident, la cour des Tuileries ne s'en obstina pas moins à croire à l'*acte secret* qui se préparait à Berlin : elle congédia M. Drouyn de Lhuys et, bien avant l'arrivée de son successeur de Constantinople, M. de Moustier, on s'empressa de publier cette fameuse circulaire du 16 septembre qui porta la signature du ministre par intérim, M. de Lavalette, et fut un gage de plus donné au vainqueur de Sadowa. Le manifeste célébrait la théorie des agglomérations et affirmait que « la Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assurait l'indépendance de l'Allemagne; » quant aux espérances nourries dans le coin le plus caché du cœur, on y faisait à peine allusion par les mots voilés : « la France ne peut désirer que les agrandissemens territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion... » Rien n'y fit cependant, et M. Benedetti attendit en vain sous les ormes et les beaux sapins de Carlsbad : M. de Bismarck ne donnait pas signe de vie. Il était parti pour Varzin, d'où il ne revint qu'au mois de décembre. Les *négociations dilatoires* avaient porté tout leur fruit dès le mois d'août, et le gouvernement français eût été trop heureux, si toutes ces ténébreuses menées n'étaient restées pour lui qu'une simple déception : elles devinrent son châtiment.

M. Benedetti avait pourtant prétendu connaître son homme, le *suivre* depuis tantôt quinze ans! Il l'avait suivi en tout cas pendant les négociations du printemps qui amenèrent le traité entre la Prusse et l'Italie; il avait contemplé alors la joute magnifique entre la *vipère* et le *charlatan*, et caractérisé lui-même très judicieusement

(1) Ces détails, ainsi que tous ceux qui suivent, sont tirés des papiers saisis à Cerçay et publiés dans le *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871.

une situation où les deux plénipotentiaires des deux pays s'étaient surpassés en miracles de la vraie foi punique. « M. de Bismarck et le général Govone se défiaient et se défient encore l'un de l'autre, avait écrit M. Benedetti dans sa dépêche du 27 mars 1866. On craint à Florence que, se trouvant en possession d'*un acte qui mettrait en quelque sorte l'Italie à sa discrétion*, la Prusse n'en fasse connaître les dispositions à Vienne et ne détermine le cabinet autrichien, en l'intimidant, à lui faire pacifiquement les concessions qu'elle convoite. A Berlin, on craint que l'Italie, si on s'engage à négocier sur ces bases, n'en informe directement l'Autriche avant de rien conclure, et n'essaie ainsi d'en obtenir l'abandon de la Vénétie... » Après une pareille expérience *in anima vili*, comment M. Benedetti a-t-il pu laisser sur la table du président du conseil de Berlin son autographe compromettant au sujet de la Belgique, *un acte qui mettait en quelque sorte la France à la discrétion de la Prusse?* Comment aussi s'étonna-t-il de voir son interlocuteur « accessible à certains calculs de suspicion, » et ne fit-il pas au contraire les mêmes calculs pour son propre compte et profit? Il était cependant bien simple de supposer à M. de Bismarck la volonté de faire aux autres ce qu'il déclarait ne pas vouloir que d'autres lui fissent! Et l'ambassadeur de France ne se serait guère trompé en prêtant à son interlocuteur cette pensée charitable, quoique peu évangélique, car le plaisant ou plutôt le triste de l'affaire, — le vrai *humour* de tout cet imbroglio, comme dirait le Bardolphe de Shakspeare, — c'est que le chevalier de la Marche avait précisément déjà exécuté la manœuvre, médiocrement chevaleresque à coup sûr, dont il se donnait l'air de soupçonner Napoléon III, et que le tour était fait au moment où il demandait si l'on n'avait rien dans les mains et les poches. On avait laissé entre ses mains deux documens bien secrets et bien dangereux, les deux projets de traité sur le Rhin et la Belgique (1), et il n'eut garde de ne pas s'en servir aussitôt auprès des parties intéressées et qu'il avait tout intérêt à s'attacher...

Les préléminaires de Nikolsbourg, on se le rappelle, avaient stipulé que les états du sud resteraient en dehors de la nouvelle confédération dirigée par la Prusse, et qu'ils pourraient former entre eux une union restreinte. C'était là le grand succès obtenu

(1) Les deux projets de traité ont été publiés depuis par les journaux prussiens du 29 juillet et du 8 août 1870. Le gouvernement prussien est maintenant en possession de deux autographes français du projet sur la Belgique : l'un que M. Benedetti a laissé chez M. de Bismarck au mois d'août 1866, l'autre, également de la main de M. Benedetti, avec des notes marginales de Napoléon III et de M. Rouher; ce dernier document a été saisi à Cerçay. Pour la description et les autres détails, voyez le *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871 et l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* au sujet de l'incident La Marmora.

par la médiation française, la combinaison salutaire des *trois tronçons*, beaucoup plus favorable à la France, à ce qu'on prétendait, que celle de l'ancien *Bund*, création néfaste de 1815. Il est vrai que bientôt, et parmi les personnes initiées au secret de la mission Benedetti, on ne regarda plus ce « groupe de confédérés » que comme « matière à transaction pour un profit convenable; » en attendant toutefois, on « sauvait » toujours le sud, et M. Drouyn de Lhuys s'efforçait honnêtement, dans ce mois d'août 1866, d'aider les malheureux plénipotentiaires de la Bavière, du Wurtemberg, de Hesse, etc., qui étaient allés chercher la paix définitive à Berlin. M. de Bismarck les avait épouvantés d'abord par ses exigences fiscales et territoriales; ils avaient invoqué et obtenu l'appui de l'empereur, et aux Tuileries on se flattait d'avoir en effet amené le ministre de Guillaume Ier à des sentimens plus équitables. Encore le 24 août M. Drouyn de Lhuys écrivait à son agent en Bavière : « Je suis heureux de penser que notre dernière démarche n'a pas été sans influence sur le résultat d'une négociation qui se termine d'une manière plus satisfaisante que le cabinet de Munich ne l'avait d'abord espéré, » et il n'est pas jusqu'à M. Benedetti qui ne s'attribuât en tout cela le beau rôle de *modérateur* (1). La vérité est que, si M. de Bismarck finit par se modérer et devenir même très amical pour les états du sud, il eut pour cela des motifs bien autres que le désir d'être agréable au cabinet des Tuileries. Il avait tout simplement montré au « groupe des confédérés » le projet de traité du 5 août, il leur avait fait voir que le gouvernement français, dans le temps même où il semblait les protéger, cherchait à s'entendre avec la Prusse à leurs dépens, et demandait des portions du palatinat et de la Hesse. Au lieu d'exiger d'eux les sacrifices qu'ils redoutaient, le ministre de Guillaume Ier offrit de les défendre contre « l'ennemi héréditaire. » Il n'y avait pas à balancer : les états du sud se rendirent, et la Prusse conclut avec eux (du 17 au 23 août) des traités *secrets* d'alliance offensive et défensive. Les contractans se garantissaient réciproquement l'intégrité de leurs territoires respectifs, et les états du sud s'engageaient à mettre, en cas de guerre, toutes leurs forces militaires à la disposition du roi de Prusse. La « matière à transaction » sur laquelle avait compté M. Rouher était désormais hors de prix; la ligne du Mein se trouvait être franchie avant qu'elle eût été tracée sur la carte officielle de l'Europe, et dès le mois d'août 1866 M. de Bismarck put compter sur le concours armé de toute l'Allemagne (2).

Les conventions militaires avec les états du sud furent tenues

(1) Lettre particulière de M. Benedetti au duc de Gramont, en date du 22 août 1866, *Ma Mission en Prusse*, p. 192.

(2) Albert Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, I, p. 29-30.

rigoureusement secrètes pendant longtemps, et ce n'est qu'au printemps de l'année suivante que M. de Bismarck trouva à propos de leur donner une publicité narquoise en réponse au discours du ministre d'état sur les *trois tronçons*. Jusque-là M. Benedetti les avait ignorées comme le reste des mortels, mais il s'était montré plus clairvoyant envers un autre événement des plus graves, contemporain de ces conventions conclues avec le sud, et il reconnut dès l'origine la portée omineuse de la mission du général Manteuffel à Saint-Pétersbourg au mois d'août 1866. Il faut bien ne point l'oublier, au fond de la « politique nouvelle » que dans ce mois on se flattait aux Tuileries d'inaugurer par une entente cordiale avec la cour de Berlin, s'agitait un problème russe. La monarchie de Brandebourg, « rendue assez indépendante et assez compacte pour se détacher de ses traditions, libre désormais de toute solidarité, » se déciderait-elle à rompre ses liens séculaires et jamais encore relâchés avec l'empire des tsars? Là était la vraie et vitale question de l'avenir. « Il faut à la Prusse l'alliance d'une grande puissance, » ne cessait de répéter à cette époque le ministre de Guillaume Ier; or, comme l'Autriche était anéantie et que l'Angleterre s'était depuis longtemps condamnée au veuvage, il ne restait que la France et la Russie, entre lesquelles l'heureux vainqueur de Sadowa avait alors la situation du don Juan de Mozart, entre doña Anna et doña Elvira. Surprise dans les ténèbres, abusée dans un moment de malentendu déplorable, la fière et passionnée doña Anna lançait parfois des airs de bravoure et de *venganza*, plus souvent, hélas! aussi des regards encore tout embrasés de la dernière étreinte et qui trahissaient la flamme secrète, qui disaient même très clairement qu'on ne demanderait pas mieux que de pardonner, de faire plus, pourvu qu'il y eût réparation, pourvu qu'un mariage s'ensuivît, ne fût-ce qu'un mariage clandestin. La Russie, c'était la doña Elvira, l'ancienne, la *légitime*, quelque peu dépitée d'une négligence récente, très gravement lésée même dans ses intérêts de famille, mais toujours aimante, toujours fascinée, et n'attendant qu'une parole douce pour tout oublier et se jeter dans les bras du volage. Nous ne parlerons que pour mémoire de la Zerline, de l'Italie, accorte et sémillante soubrette se faufilant partout, éprise, elle aussi, la pauvrette, du séducteur irrésistible et traitée souvent bien cavalièrement, heureuse néanmoins d'être pincée à la dérobée et de se dire « protégée par un aussi grand seigneur... »

Telle étant la situation dans ce mois décisif, l'ambassadeur de France près la cour de Berlin éprouva une secousse violente en apprenant un jour le départ subit pour Saint-Pétersbourg de M. de Manteuffel, du général-diplomate, plus diplomate que général, le confident par excellence du roi Guillaume, et de tout temps l'homme

aux missions intimes. « J'ai demandé à M. de Bismarck, s'empressa aussitôt d'écrire à Paris M. Benedetti, ce que je devais penser de cette mission, si soudainement confiée à un général commandant des troupes en campagne. Après avoir prétendu qu'il croyait m'en avoir entretenu, M. de Bismarck m'a assuré qu'il en avait informé M. de Goltz pour qu'il eût à vous en instruire. » A la rigueur, on pouvait trouver naturel que le roi eût à cœur de plaider devant son impérial neveu les circonstances atténuantes d'une situation douloureuse qui le forçait à prendre les biens et les couronnes de plusieurs très proches parens de la maison de Romanof; mais l'ambassadeur français était surtout frappé de la circonstance que le voyage de M. de Manteuffel eût été décidé le lendemain du jour où il avait remis son projet de traité. — « J'ai demandé au président du conseil, continue-t-il dans la même dépêche, si cet officier-général avait reçu communication de notre ouverture; il m'a répondu qu'il n'avait pas eu occasion de lui en faire part, mais qu'il ne pouvait pas me garantir que le roi ne lui en eût fait connaître la substance. Je dois ajouter, comme je vous l'ai fait remarquer par le télégraphe, que j'ai remis copie de notre projet à M. de Bismarck dans la matinée du dimanche, et que le général de Manteuffel, qui venait à peine de reporter son quartier-général à Francfort, a été appelé à Berlin dans la nuit suivante. » Vers la fin du mois d'août, alors que M. de Bismarck faisait voir pour la première fois ses hésitations à signer l'acte secret sur la Belgique, M. Benedetti revenait, dans une lettre à M. Rouher, sur la mission que M. de Manteuffel continuait à remplir à Saint-Pétersbourg. « On a obtenu ailleurs des assurances qui dispensent de compter avec nous, y disait-il; si l'on décline notre alliance, c'est qu'on est déjà pourvu ou à la veille de l'être (1). »

Le général Manteuffel resta plusieurs semaines à Saint-Pétersbourg; il y resta assez longtemps pour y dissiper certaines tristesses nées des malheurs récens des maisons de Hanovre, de Cassel, de Nassau, etc., toutes alliées par le sang à la famille impériale de Russie, assez longtemps aussi pour donner communication de tels projets et autographes par lesquels on avait perfidement essayé de détourner le Hohenzollern de son affection loyale, inébranlable pour le parent du nord. Grâce à tous ces procédés et à toutes ces attentions, la bonne harmonie entre les deux cours devint plus grande que jamais; on s'expliqua facilement sur le passé, on s'arrangea pour l'avenir, et l'ambassadeur de France près la cour de Berlin ne se trompa guère non plus en désignant dès ce moment « l'ours » dont le général diplomate était allé vendre la peau sur les bords

(1) Papiers saisis à Cerçay. *Moniteur* prussien du 21 octobre 1871.

de la Néva. Pour parler le langage du marquis La Marmora, c'était un ours des Balkans, qui ne se portait pas bien depuis longtemps, et que l'empereur Nicolas avait déclaré *malade* déjà vingt ans auparavant. On verra dans la suite qu'Alexandre Mikhaïlovitch n'en manqua pas moins le fauve lors de la battue générale de 1870, qu'il réussit à peine à lui arracher une poignée de poils bonne tout au plus pour en orner son casque : cela n'ôte rien au mérite de perspicacité dont l'infortuné négociateur de l'*acte secret* sur la Belgique avait fait preuve à cette occasion. M. Benedetti entrevit de bonne heure la désolante vérité, qui, pour M. Thiers, ne ressortit que bien tard du fond de ce *carton russe* dont M. de Bismarck lui permit un soir à Versailles le dépouillement avec une libéralité qui n'était pas certes exempte de malice.

En essayant, après le grand désastre de la campagne de Bohême, d'obtenir de la Prusse des compensations tantôt sur le Rhin et tantôt sur la Meuse, l'empereur Napoléon III n'avait fait, dans ces mois de juillet et d'août 1866, que faciliter à M. de Bismarck les deux grandes combinaisons politiques qui lui furent depuis, en 1870, d'une utilité si prodigieuse : le concours armé des états du sud et l'assistance morale de la Russie dans l'éventualité d'une guerre avec la France. La faute capitale pourtant de la politique napoléonienne au lendemain de Sadowa, ce fut d'avoir si bien servi la Prusse dans son désir de se soustraire à tout contrôle de l'Europe, et d'avoir donné sa sanction de prime abord à un dérangement si immense de l'équilibre du monde, sans que la cause fût portée devant l'aréopage des nations. Cet oubli des devoirs envers la grande famille chrétienne des états ne fut que trop vite et trop cruellement vengé, hélas! et le prince Gortchakof ne suivit en 1870 qu'un exemple récent et funeste en laissant la France et l'Allemagne vider leur querelle en champ-clos, en empêchant toute action commune des puissances, tout concert européen. « Je ne vois pas d'Europe! » devait s'écrier en 1870 M. de Beust dans une dépêche demeurée célèbre, et personne ne pensa à s'inscrire en faux alors contre cette affirmation douloureuse. D'aucuns seulement se permirent d'observer avec tristesse que l'éclipse durait déjà depuis plusieurs années, qu'elle datait des préliminaires de Nikolsbourg et du traité de Prague.

JULIAN KLACZKO.

(La cinquième partie au prochain n°.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1875.

C'est le caractère et l'inconvénient des époques troublées et confuses comme celle où nous vivons : il y a dans ce monde politique si lent à reprendre son équilibre bien des nuances d'anarchie, et la plus dangereuse n'est même pas toujours celle qui se produit sous la forme la plus criante. Que le radicalisme impatient de domination se remue, essaie d'agiter le pays et déploie ses programmes révolutionnaires, on est fixé d'avance sur son esprit et sur ses œuvres, on sait ce qu'il est, ce qu'il veut, ce qu'il ferait de la France et de cette république dont il invoque sans cesse le nom. Il ne trompe ni l'opinion, ni les intérêts, qui savent par expérience ce qu'ils peuvent attendre de lui. Il y a, nous osons le dire, une autre anarchie plus redoutable encore peut-être, parce qu'elle est moins saisissable au premier abord et qu'elle se déguise même parfois sous des dehors conservateurs. Celle-ci est infiniment plus répandue qu'on ne le croit, surtout depuis quelques années ; elle s'insinue partout à la faveur de l'incertitude des choses ; elle atteint l'essence de tout ordre régulier, elle passe facilement des idées dans les actions, et on ne s'aperçoit des progrès de cet autre genre d'anarchie que le jour où un incident révèle tout à coup la gravité du mal. Cet incident révélateur, c'est ce qui vient d'arriver d'une manière imprévue, au milieu de la paix des vacances, par cette manifestation d'un des principaux chefs de la marine française qui a provoqué la juste sévérité du gouvernement.

Certes personne ne pensait à pareille aventure. Il était bien facile à M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury, commandant de l'escadre d'évolution de la Méditerranée, de se tenir tranquille sur son navire, de ne point se mettre en correspondance avec les organisateurs d'un banquet impérialiste d'Évreux, de rester en un mot tout entier aux soins de sa flotte, à l'instruction de ses officiers et de ses équipages ; il s'est laissé emporter, lui aussi, par le démon de la politique qui lui

a dicté une lettre fort extraordinaire, et il a mis le gouvernement dans l'obligation de lui enlever sur l'heure son commandement. Voilà le fait. Si ce n'était qu'une question ordinaire de service et de discipline, il n'y aurait plus rien à dire, l'incident n'aurait point d'ailleurs fait tant de bruit; mais il est bien clair que c'est là justement un des signes de ce mal d'anarchie qui menace de tout envahir, qui a paru cette fois se glisser jusque dans la marine sous le pavillon des regrets ou des espérances d'un parti dont les menées sont une amertume et une perturbation incessante dans nos affaires françaises.

Évidemment c'est une chose toujours grave d'avoir à frapper un chef militaire à la tête de ses forces, et c'était d'autant plus grave, ou même, si l'on veut, d'autant plus douloureux dans la circonstance actuelle que M. le vice-amiral La Roncière Le Noury passe pour un des représentans distingués de notre armée navale, que son nom reste honorablement attaché à la défense de Paris. Pendant tout le siége, il a commandé ces troupes de marine si dévouées, si courageuses, si disciplinées, avec les Pothuau, les Amet et bien d'autres encore parmi lesquels comptait M. le ministre de la marine lui-même, M. l'amiral de Montaignac. Par quelle singulière méprise l'ancien commandant de Saint-Denis, qui avait hier encore sous ses ordres l'escadre de la Méditerranée, a-t-il cru pouvoir se livrer à une démonstration de parti qui plaçait le gouvernement dans l'alternative de sévir sur-le-champ ou de paraître le complice d'une manifestation au moins étrange? L'amiral, qui représente le département de l'Eure à l'assemblée nationale, a compté sans doute sur son titre législatif et sur son inviolabilité politique. Il a été la dupe de cette confusion de droits et de devoirs qu'on fait trop souvent quand il s'agit d'un député militaire; il ne s'est point souvenu que, si le député peut voter comme il l'entend à Versailles, le chef militaire qui accepte d'être à la tête d'une division ou d'une escadre n'a plus d'autre devoir que d'être le serviteur du pays, l'agent fidèle et obéissant du pouvoir qui l'envoie. Encore si M. de La Roncière, en écrivant à l'organisateur du banquet impérialiste d'Évreux, s'était borné à quelque témoignage platonique de sympathie, ou même à une déclaration générale en faveur de « l'union du parti conservateur, » ce ne serait pas absolument compromettant; mais non, que l'amiral l'ait voulu ou qu'il ne l'ait pas voulu, sa lettre va beaucoup plus loin; elle est en vérité le procès de tout ce qui existe, de tout ce qui a été fait depuis l'avénement des « révolutionnaires du 4 septembre et de leurs sectaires. »

Serviteur du pays, M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury ne craint pas de signaler au monde les faiblesses de notre organisation politique, et il a « la prétention que, lorsque le moment en sera venu, la France redevienne libre de son choix et *reprenne ainsi dans le concert européen la place que lui interdit la formule actuelle de son gouverne-*

ment. » C'est tout simplement l'appel au peuple selon la plus pure « formule » bonapartiste. Placé à la tête d'une escadre, M. de La Roncière assure qu'il servira le gouvernement du maréchal Mac-Mahon — *tant qu'il ne sera pas emporté en dehors des voies conservatrices.* — Et qui sera juge de cette limite où s'arrêtent « les voies conservatrices, » au-delà de laquelle il n'y a plus que « les révolutionnaires du 4 septembre et leurs sectaires? » C'eût été apparemment M. de La Roncière qui se serait chargé de la découvrir et de la fixer du haut du vaisseau amiral où la confiance de M. le maréchal de Mac-Mahon l'avait mis en sentinelle pour garder les intérêts de la France dans la Méditerranée! Soumis comme tout le monde, plus que tout le monde, à une constitution qui a été avant tout une œuvre de nécessité et de conciliation, M. l'amiral se met en vérité fort à l'aise au nom d'une droiture qu'il refuse sans doute au commun des mortels, à ceux qui ont voté l'acte du 25 février; il traite lestement, quoique avec une certaine obscurité, « les compromis et les défaillances dissolvantes de la peur,... les défections, les alliances honteuses de la haine, défections et alliances qui ne sont pas nouvelles, mais qui restent une flétrissure pour ceux qui n'ont pas su y échapper, pour ceux-là mêmes qui s'y préparent encore aujourd'hui... » A qui s'adressent donc ces paroles assez laborieuses, dont le gouvernement peut à coup sûr prendre sa part? Voilà le respect qu'un chef militaire placé dans une position officielle professe pour des transactions reconnues nécessaires, acceptées certainement par raison, par patriotisme, nullement sous les influences dissolvantes de la peur ou de la haine! Et comme pour accentuer toutes ces belles choses, M. l'amiral de La Roncière a pris soin de dater sa lettre « à bord du *Magenta;* » il se fait « un titre du grand commandement qu'il exerce, » c'est-à-dire qu'il se sert du pouvoir qui lui a été confié pour mettre en cause l'origine des institutions actuelles, le caractère du gouvernement, les mobiles de toute notre politique, le crédit de la France elle-même.

C'est dommage que M. l'amiral, provisoirement retenu par son service, n'ait été que d'intention au banquet d'Évreux; s'il y avait assisté réellement, il aurait entendu M. Raoul Duval, allant droit au but avec son impatiente hardiesse de parole, réhabilitant l'empire, — car enfin il est bien clair que l'empire est absolument étranger aux malheurs de la France. Ce n'est point l'empire qui a livré notre pays désarmé aux fatalités de la guerre! Si nous avons perdu deux provinces et payé une colossale rançon, ce n'est point la faute de l'empire; avec lui, tout eût été pour le mieux, — nous en aurions été quittes pour l'Alsace perdue et pour deux milliards de rançon! Qu'on laisse faire le peuple, qu'on le consulte, il se hâtera de rétablir « le gouvernement qui avait édifié l'œuvre de la commune prospérité! » La France retrouvera, avec des alliances, sa place dans le « concert européen. » Après tout, ce n'est là que le commentaire un peu hardi de cette lettre que M. l'amiral de La Roncière Le

Noury a eu le malheur d'offrir en pâture à tous ceux qui se font une arme de tout dans l'intérêt de l'empire, contre la république, contre la constitution, contre les lois, contre la sécurité nationale. L'amiral député a pu aussitôt mesurer la faute qu'il avait commise à l'effet produit par cette singulière missive lue publiquement dans un banquet de propagande impérialiste, accueillie comme une bonne fortune par tous les journaux bonapartistes.

Le gouvernement, il faut le dire, n'a point hésité un seul instant : il a fait son devoir avec une spontanéité de résolution qui a mis l'à-propos dans la justice, et c'est, dit-on, M. le président de la république lui-même qui a pris dans le conseil l'initiative d'une mesure dont les ministres présens à Paris sentaient la nécessité. Là-dessus il n'y a eu ni dissentiment ni contestation ; tout le monde a compris qu'à une si étrange manifestation d'un militaire sous les armes, à bord de son navire, il n'y avait à répondre que par une révocation immédiate réclamée par l'intérêt de l'armée autant que par l'intérêt politique, et M. de La Roncière a été instantanément remplacé dans le commandement de l'escadre par M. le vice-amiral Roze. Gardien de la discipline militaire en même temps que président de la république, M. le maréchal de Mac-Mahon n'a eu qu'à écouter son vieil instinct pour remplir tous ses devoirs de premier soldat de la France et de chef de l'état, pour répondre à une pensée unanime en faisant justice. Rien de mieux, l'incident est fini, il n'a pas eu le temps de s'aggraver et de devenir un embarras; tel qu'il est, il ne garde pas moins sa signification, il a une moralité, et même une double moralité pour l'armée et pour le gouvernement lui-même.

Ce qui vient d'arriver à M. le vice-amiral de La Roncière Le Noury est un exemple qui ne peut être perdu. Que de fois depuis la triste guerre de 1870 et jusque dans ces dernières années, que de fois n'a-t-on pas gémi sur les soldats indisciplinés, sur l'altération croissante de toutes les idées, de toutes les habitudes de régularité et de subordination ! Que de fois n'a-t-on pas répété que tout ce qu'on ferait, toutes les réorganisations qu'on pourrait tenter ne seraient rien, si ces masses militaires appelées à passer sous le drapeau n'étaient pas liées et vivifiées par le sentiment rajeuni de la discipline ! On avait assurément raison, on savait par une expérience récente et cruelle ce que peuvent les cohues en uniforme, les foules d'hommes poussées en désordre au combat ; mais il ne faut pas oublier que cette discipline, qui est le lien nécessaire, le nerf de toute organisation militaire, n'est pas bonne seulement pour les soldats, qu'elle est faite aussi pour ceux qui sont chargés de les conduire. C'est par les chefs de l'armée que peut se raviver cet esprit militaire, qui a semblé un moment presque éteint, dont parlait récemment avec un sentiment élevé et généreux M. le général Lewal. Qu'on y songe bien ; la France est aujourd'hui dans un de ces momens

où elle est prête à tout pour retrouver une armée digne d'elle, digne de son passé et de l'avenir auquel elle garde le droit de prétendre. Elle prodigue la bonne volonté, le dévoûment et les sacrifices sous toutes les formes, sans compter. Elle met à la disposition de M. le ministre de la guerre un budget gonflé d'année en année, et qui certes eût effrayé dans d'autres circonstances. Elle n'approuve pas seulement, elle appelle tout ce qui peut être jugé nécessaire, tout ce qui peut améliorer la condition des officiers, des sous-officiers et leur donner le goût du service. Elle ne refuse ni les ressources matérielles, ni les moyens d'action, ni les honneurs, ni les distinctions, ni même la popularité, à ceux qui ont la mission de refaire son vieux prestige militaire et qui sauront lui assurer cette patriotique satisfaction.

La France se prête à tout avec un empressement dont le dernier appel des réservistes est un exemple de plus. On s'inquiétait un peu de cette première application du nouveau système militaire, de cette première réunion des réservistes; on craignait, sinon des résistances qui ne pouvaient avoir rien de sérieux, du moins des mécontentemens, des turbulences et de la confusion. La malveillance affectait ironiquement de croire qu'on n'avait rien appris et rien oublié en France, que nous allions revoir le désordre de l'appel des réserves, ou les effervescences d'indiscipline du camp de Châlons en 1870. L'expérience commencée il y a dix jours s'accomplit au contraire sans difficulté, sans trouble, avec une régularité relative, aussi sérieusement que possible. Les régimens ont reçu leurs contingens de réservistes, ils ont ouvert leurs rangs à cette jeunesse déjà un peu plus mûre, où se mêlent toutes les classes: ouvriers, laboureurs, fils de famille, magistrats, sous-préfets, jusqu'au précepteur des enfans de M. le président de la république, qui n'est pas plus exempt que les autres. Ce qui est le meilleur signe, ce qui révèle la prodigieuse aptitude de ce peuple à revenir au bien, c'est que dans tout cela il n'y a eu rien de ce qu'on redoutait, ni cris, ni chants déplacés, ni tumulte. Les appelés se sont rendus simplement, fidèlement à leur poste, et il y a eu à peine quelques réfractaires. Aujourd'hui exercices et manœuvres d'instruction sont en pleine activité. Sans nul doute, ce service d'un mois ne laisse pas d'être un sacrifice pénible pour bien des familles momentanément privées de ceux qui les font vivre, réduites à manquer du salaire quotidien. Heureusement tout le monde se fait un devoir de se prêter aux circonstances, d'atténuer pour les appelés les conséquences d'un éloignement temporaire, d'une suspension de travail, et le gouvernement s'est préoccupé du sort des familles qui auraient trop à souffrir.

Rien n'est donc plus vrai, la France ne marchande pas, et en compensation c'est bien le moins qu'on lui rende une puissance militaire reconstituée, une armée sérieuse qui, à un jour donné, puisse être le bouclier et la force du pays, qui reste une armée nationale en

dehors des factions et des intrigues. C'est aux chefs militaires surtout à donner l'exemple; ceux qui croiraient relever leur rôle en se faisant hommes de parti se tromperaient singulièrement; on ne leur sait aucun gré de leurs manifestations, de leurs discours et de leurs lettres, on est bien plutôt porté à leur rappeler qu'ils ont autre chose à faire. Qu'ils s'occupent un peu moins de ce qui se passe à Versailles ou de ce qui se dit dans les journaux comme dans les banquets, et qu'ils se dévouent tout entiers à l'œuvre de régénération militaire. Qu'ils laissent de côté la politique avec ses passions et ses divisions pour rester les hommes du pays, pour nous donner l'armée nationale qu'ils nous doivent, armée instruite, fidèle, obéissante aux lois, étrangère aux partis. Ce n'est même qu'à cette condition que les généraux peuvent véritablement faire acte de patriotisme, ce n'est qu'à ce prix que, dans des temps troublés, l'armée peut être encore la grande force impartiale et pacificatrice. Tout le reste n'est que péril, et ce qu'il y a de plus clair dans l'aventure de M. le vice-amiral de La Roncière, ce que nous appelons la moralité de l'incident pour l'armée, c'est qu'il y a une incompatibilité réelle entre les fonctions politiques de parlement et les fonctions militaires actives. Si on avait besoin d'une démonstration nouvelle, plus que jamais elle est faite aujourd'hui.

La moralité pour le gouvernement, c'est autre chose. Par ce qui vient d'arriver, on peut voir où conduisent les condescendances, les apparences de ménagement et les illusions trop faciles de conciliation avec ceux qui ne se réconcilient pas, qui s'arment au contraire de toutes les concessions qu'on leur fait. La promotion de M. de La Roncière au commandement de l'escadre de la Méditerranée avait notoirement éveillé quelques craintes que le souvenir des services de l'amiral pendant le siége de Paris n'avait apaisées qu'à demi, et devant lesquelles le ministère n'avait pas cru devoir s'arrêter. Ces craintes n'avaient malheureusement rien de chimérique, et le ministère lui-même a bien montré qu'il savait agir résolûment, qu'il ne voulait ni se laisser imposer des solidarités trop compromettantes, ni laisser l'esprit de parti s'introduire dans l'armée. Rien de mieux; mais ce ne serait qu'une illusion nouvelle de croire qu'il n'y a qu'à écarter un incident, à désavouer un acte ou à frapper un homme, et à persister dans la même politique. Ce qu'il y a de grave justement, c'est que cette nomination de M. de La Roncière faisait partie de la politique ministérielle; elle rentrait dans cet ordre de combinaisons tendant à rallier autour du gouvernement des groupes qui se disent conservateurs,—sans doute parce que leur première pensée est de détruire ou de rendre impossible tout ce qui existe. Cette politique a manqué d'un côté, à l'improviste, par une manifestation sur laquelle on ne comptait pas; elle ne subsiste pas moins tout entière, ou elle semble subsister, et elle ne peut avoir d'autre résultat que de perpétuer cette anarchie d'administration, de direction, qui est une de nos

faiblesses, qui éclate à chaque instant. Le gouvernement, ou pour mieux dire le premier personnage du gouvernement après le chef de l'état, M. le vice-président du conseil, ne voit pas que par le système qu'il s'obstine à suivre et qui au bout du compte est assez difficile à définir, il s'engage dans une série d'équivoques sans issue possible.

Que veut M. le ministre de l'intérieur? Il n'est point assurément bonapartiste, il vient de le prouver une fois de plus par la netteté de son attitude en présence du dernier incident, — et cependant même en frappant un homme du parti il ménage encore les bonapartistes, il s'expose à être ménagé par eux; il semble toujours éviter une rupture ouverte, comme s'il ne cessait de compter sur un appoint de ces impérialistes déguisés en conservateurs. Le chef du cabinet est certainement très décidé pour les lois constitutionnelles,—et lorsqu'on lui signale les attaques dont ces lois sont l'objet, lorsqu'on lui demande de les faire respecter, il joue aux propos interrompus dans la commission de permanence, il répond que la religion, elle aussi, est outragée chaque jour. M. le ministre de l'intérieur a le goût de la correction administrative, ce qui n'est point un mal à coup sûr; mais il pousse ce goût jusqu'à se faire une sorte de point d'honneur de couvrir ses subordonnés, même dans des actes qui ne laissent point d'être bizarres, même dans des mésaventures comme celle où M. le préfet de Lyon est tombé avec ses agens de police. Il s'inquiète fort peu de savoir si quelques-uns de ses préfets ne sont pas les premiers à faire bon marché des institutions qu'ils sont chargés d'accréditer, à jeter le doute dans les populations par les idées qu'ils expriment, par les préférences qu'ils affichent. Où est la direction en tout cela? On rapporte que pendant le dernier voyage de M. le président de la république et de M. le ministre de l'intérieur dans le midi au moment des inondations, une des personnes du cortége officiel, répondant à un conseiller-général de la Haute-Garonne qui lui parlait du centre gauche, disait lestement : « Il n'y a pas de centre gauche, il n'y a que des conservateurs et des radicaux, nous sommes les conservateurs. » Nous voici bien avancés! Qui ne voit ce qu'il y a de chimérique et de factice dans ces classifications complaisantes dont on se sert pour couvrir une politique assez équivoque, pour se faire cette illusion qu'on est le dernier boulevard de l'ordre conservateur et de la société!

M. le vice-président du conseil, nous le craignons, part d'une idée fausse ou tout au moins arbitraire, et il s'y attache comme tous les esprits qui prennent l'obstination pour la fermeté. Il est de ceux qui représentent l'opiniâtreté dans l'indécision. M. Buffet est peut-être entouré de flatteurs occupés à transformer ses faiblesses en marques de caractère, et ses défaites en victoires. Eh bien! on le trompe. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, tout se réunissait assurément pour lui offrir l'occasion d'une intervention décisive dans nos affaires, d'une action prépondérante et salutaire. Il pouvait rassurer le pays, dominer les partis, organiser avec

toutes les forces modérées cette république conservatrice dont il acceptait après tout d'être le premier ministre. Il n'a réussi qu'à se créer une situation assez artificielle justement parce qu'il n'a qu'une politique peu saisissable, à la fois cassante et pointilleuse, parce qu'il n'a pas su s'appuyer sur le seul terrain solide, entre ceux qui ne veulent des institutions nouvelles à aucun prix, et les radicaux, les vrais radicaux qui en feraient un instrument d'agitation indéfinie.

Était-ce donc si difficile? Il suffisait en définitive d'un peu de clairvoyance, d'une certaine fermeté de raison, et c'est la politique toute simple que M. Léonce de Lavergne développait récemment à Aubusson, non dans un discours d'apparat, mais dans une conversation familière avec ses amis à qui il a voulu expliquer pourquoi et comment il s'était rallié à la république. M. Léonce de Lavergne n'a nullement caché que, pour lui et pour ceux qui pensent comme lui, la monarchie constitutionnelle eût été la meilleure de toutes les combinaisons parce qu'elle est la forme de gouvernement la plus favorable à la liberté. Dès que la monarchie était impossible, il n'y avait plus qu'à faire une république qui s'en rapprochât, qui réunît à peu près les mêmes caractères, les mêmes garanties, et, dès qu'on se décidait pour la république, il fallait procéder franchement, il fallait mettre à profit « la modération, l'intelligence politique de la gauche parlementaire, » pour obtenir d'elle des concessions, des transactions. C'est là toute l'histoire de la constitution du 25 février. Telle qu'elle est, cette constitution aura le sort de toutes les institutions humaines, monarchies ou républiques, qui sont ce qu'on les fait; elle ne peut évidemment durer que si on la pratique avec bon sens, avec « ce calme de l'esprit qui permet de voir les choses comme elles sont, de reconnaître ce qui est possible et nécessaire dans un moment donné, d'accepter patiemment la contradiction, d'attendre tout de la persuasion et non de la violence. » M. Léonce de Lavergne a dit en vérité un mot aussi sage que patriotique : « Nous avons tous absolument les mêmes intérêts, nous ne sommes divisés que par des passions et par des chimères !.. » C'est le programme d'une république de conciliation et de conservation.

Après cela, nous en convenons certainement, si cette gauche parlementaire dont M. de Lavergne vante justement « la modération et l'intelligence politique » semble disposée à soutenir jusqu'au bout l'œuvre à laquelle elle a prêté son concours, ce n'est pas l'affaire des radicaux qui sont récemment entrés en campagne, de M. Naquet, de M. Madier de Montjau. Autant les membres de la gauche parlementaire qui ont l'occasion de prononcer des discours se montrent modérés, autant les irréconciliables, qui ont levé dernièrement le drapeau de la dissidence, se montrent belliqueux contre ceux qu'ils traitent sans façon de défectionnaires de la démocratie. M. Naquet est décidément le héros et le porte-parole de ce radicalisme tapageur pendant les vacances. Il donne

des représentations en province, et après s'être produit avec tous ses avantages dans la cité renommée de Cavaillon, il s'est transporté à Marseille; il est vrai qu'à Marseille il n'a pas eu la chance du célèbre héros qui pouvait librement fonctionner « avec la permission de M. le maire. » Il a rencontré l'état de siége, qui lui a coupé la parole, et c'est dommage; mais n'importe, on n'est pas privé des discours de M. Naquet, qui a ses programmes dans sa poche et qui, chemin faisant, promulgue sa république sans qu'on la lui demande. M. Naquet éprouve le besoin de renouer les traditions de nos « pères de 1793. » Il lui faut une assemblée unique, « élue pour un temps très court, » et tenant sous sa férule le pouvoir exécutif, la sanction directe du peuple pour les lois constitutionnelles, la décentralisation universelle, c'est-à-dire la commune de Paris un peu partout, la liberté absolue de réunion et d'association, la séparation de l'église et de l'état, le divorce, l'égalité de la femme et de l'homme, le rachat de la banque et des chemins de fer, etc. Sans cela et quelques autres choses, la république n'est qu'un mot, selon M. Naquet; avec cela, il est vrai, la république s'appellerait bientôt l'empire. M. Naquet ne s'arrête pas pour si peu, il a pour l'encourager l'approbation solennelle de M. Madier de Montjau, qui regrette bien de son côté de n'avoir pu se rendre à Marseille.

Il y a des hommes qui font de la politique avec ces vieilleries banales et toujours périlleuses. Que faire? La république a M. Naquet, la monarchie a M. Du Temple, qui, lui aussi, écrit des lettres contre la constitution et ceux qui l'ont votée. Est-ce une raison pour que les hommes sensés, éclairés, sincèrement touchés des épreuves de la France, s'arrêtent devant ces éructations de tous les radicalismes? M. L. de Lavergne l'a dit justement en définissant la seule république possible : qu'on « dissipe les fantômes, » qu'on cesse de fomenter les divisions, qu'on rapproche au contraire les bonnes volontés, les efforts de toutes les opinions modérées, fût-ce par des concessions mutuelles! C'est à coup sûr la meilleure manière d'inspirer de la confiance au pays, de préparer ces élections que le gouvernement a, dit-on, l'idée de proposer pour le 8 février 1876, de travailler enfin à cette régénération nationale qui reste bien au-dessus de toutes les querelles de parti.

Pour les nations qui se respectent dans le malheur comme dans le bonheur, c'est une consolation ou une juste fierté de s'attacher à leurs cultes et à leurs souvenirs, de relever leurs statues brisées ou d'en élever de nouvelles à ceux qui les ont honorées. En ce moment même, la gracieuse Florence célèbre, au milieu de toutes les pompes, le centenaire de Michel-Ange. Après trois siècles, elle fait de l'art grandiose de l'auteur de *Moïse*, du *Jugement dernier*, de la chapelle des Médicis. la décoration de l'Italie nouvelle. Il y a quelques jours à peine, la vieille et paisible ville française de Saint-Malo se remplissait d'un bruit inaccoutumé; elle inaugurait une statue de Chateaubriand. Le centenaire d

l'auteur des *Mémoires d'Outre-tombe* est passé depuis 1869 : l'empire alors élevait des statues à M. de Morny! Il y a plus d'un siècle que Chateaubriand naissait à Saint-Malo dans une chambre de la petite rue des Juifs d'où l'on domine la mer; il y a vingt-sept ans déjà qu'il est allé reposer sur ce promontoire du Grand-Bey, choisi par lui comme le seul lieu où il pût dormir son dernier sommeil auprès de sa ville natale, en présence de l'Océan, image de sa vie agitée. Tour à tour émigré, pair de France, ministre, ambassadeur à Berlin, à Londres ou à Rome, et toujours écrivain de la grande race, il a connu en effet toutes les agitations; il a conquis toutes les fortunes publiques, moins par sa naissance que par l'éclat de son génie. Il a été un de ces mortels privilégiés qui n'ont que les tourmens qu'ils se créent à eux-mêmes, et dont la renommée, supérieure aux dénigremens des partis, reste un patrimoine national.

Sans nul doute, Chateaubriand a eu ses faiblesses, ses passions, ses mobilités; il a gardé toujours une certaine grandeur qui relève son nom au-dessus de tous les autres. Seul, dans le silence de l'empire naissant, à la nouvelle du meurtre du duc d'Enghien, il osait envoyer sa démission de petit ministre plénipotentiaire dans le Valais. Une phrase de lui montrant Tacite déjà né dans l'empire avait le don d'enflammer la colère de Napoléon, et un discours académique qui ne fut jamais prononcé devenait un événement. Promoteur passionné de la restauration, il n'était pas homme à se soumettre aux réactions vulgaires, et s'il se laissait emporter par le ressentiment jusqu'à ébranler la vieille royauté qu'il aimait, au jour de la chute il se faisait un point d'honneur de décliner les avantages d'une victoire à laquelle il avait aidé sans le vouloir; il se dépouillait de ses dignités, de ses titres, pour entrer définitivement dans cette retraite, dont l'amitié habile d'une femme faisait un sanctuaire. Il y a quelques années, il a été presque de mode un instant de diminuer Chauteaubriand, et Sainte-Beuve n'avait peut-être pas peu contribué à cette réaction par des études assurément instructives, mais qui se plaisaient trop à montrer dans ce génie les parties surannées, les affectations, les excès de l'écrivain et même les faiblesses de l'homme. A mesure que les années passent, Chateaubriand se relève à notre horizon quelque peu décoloré comme l'image de notre dernière royauté littéraire. Les fêtes de Saint-Malo ont ravivé cette figure; peut-être aussi répondent-elles à un certain instinct du goût public revenant vers ces types supérieurs de l'éloquence, de l'imagination et de l'art.

Et Chateaubriand, lui aussi, s'était épris de cette cause de l'hellénisme, si populaire aux beaux temps de la restauration; il l'avait défendue, il avait gagné pour elle des victoires devant l'opinion généreuse de la France. Depuis ce temps, l'hellénisme a passé par bien des phases avant d'aller aboutir à cette insurrection de l'Herzégovine, sur laquelle télégraphe de tous les pays se plaît à répandre de telles obscurités,

de telles contradictions, qu'on finit par ne plus s'y reconnaître. Ce mouvement de l'Herzégovine, qui a un instant inquiété l'Europe, est-il décidément en déclin? Tend-il au contraire à se fortifier et à se propager? A vrai dire, le danger semble s'atténuer depuis quelques jours. Sans doute le combat n'a point cessé; cette malheureuse province de l'Herzégovine est, aujourd'hui comme hier, livrée à la guerre civile; les griefs qui ont mis les armes dans les mains des insurgés restent ce qu'ils étaient. En un mot, la crise n'est ni dénouée ni apaisée, mais elle ne s'aggrave pas sensiblement, et tout semble se réunir pour en détourner le cours.

D'abord la Turquie, un instant déconcertée et prise au dépourvu, a eu le temps de se remettre un peu, de rassembler des forces et de reprendre une certaine offensive contre les insurgés. Le sultan a rappelé à la tête de ses conseils un ancien grand-vizir, Mahmoud-Pacha, homme d'habileté et d'énergie, qui a repris en main les affaires de l'empire. D'un autre côté, l'extension que le mouvement semblait devoir prendre dans les provinces voisines s'est trouvée arrêtée. Le Montenegro, malgré ses sympathies pour l'insurrection, reste à peu près neutre, au moins officiellement. Dans la Servie, l'excitation a été et est encore très vive, elle a été assez forte pour mettre le jeune prince Milan dans l'obligation de changer son ministère, d'appeler au pouvoir des hommes nouveaux, parmi lesquels compte au premier rang M. Ristitch, connu pour ses opinions favorables à l'indépendance des chrétiens slaves du sud du Danube. Jusqu'ici cependant on ne s'est pas laissé entraîner au-delà de démonstrations chaleureuses, et en ouvrant tout récemment le parlement serbe, la *Skuptchina*, le prince Milan a prononcé un discours qui, sans dissimuler l'intérêt ardent de son pays pour les insurgés, ne laisse pas pressentir des résolutions arrêtées de guerre. La grande raison enfin, c'est l'action diplomatique de l'Europe manifestée par la mission pacificatrice des consuls envoyés dans l'Herzégovine, de sorte que l'insurrection se trouve prise entre les Turcs, qui redoublent d'efforts pour la réduire, les principautés voisines enchaînées à une pénible neutralité, et l'Europe, qui s'emploie à lui faire déposer les armes.

L'Europe parviendra-t-elle encore une fois à écarter cette crise dont l'Orient la menace toujours? C'est assez vraisemblable pour le moment. Il y a cependant deux choses qu'il n'est pas inutile de noter. L'une est l'empressement que paraît mettre l'Allemagne à pousser l'Autriche dans ces épineuses affaires de Turquie. L'arrière-pensée de ces excitations est trop transparente pour tromper l'Autriche, qui se verrait bientôt avec ses provinces allemandes fort menacées. Ce qu'il y aurait encore à remarquer, c'est l'attitude de l'Angleterre. Quel est le rôle de l'Angleterre? Signataire au premier rang du traité de 1856, elle n'est plus que la suivante des cours du nord, qui ont pris l'initiative dans toutes ces

affaires. Que la France soit tenue à une grande réserve, c'est tout simple, elle expie encore ses malheurs. L'Angleterre, qui est restée loin du feu, va de déboire en déboire depuis quelques années; après avoir livré ce qu'elle avait conquis avec nous dans la Mer-Noire, elle semble se désintéresser de l'Orient, et, pour comble, voilà le vieux lord John Russell qui se réveille pour dire son mot, pour proposer le démembrement de l'empire ottoman, — à moins que la Russie, l'Autriche, les autres puissances, ne recueillent les charges du gouvernement des provinces de la Turquie! Nous sommes loin du temps où un homme d'état anglais prétendait qu'il n'y avait pas à discuter avec celui qui mettait en doute l'indépendance de l'empire ottoman et de Constantinople.

Au moment où l'on croyait l'Espagne tout occupée à pousser énergiquement la guerre contre les carlistes, une crise ministérielle s'est ouverte à Madrid, et un nouveau cabinet s'est formé ou du moins l'ancien cabinet s'est modifié. Il y a quelque temps déjà que cette crise se dessinait vaguement, et M. Canovas del Castillo a dû mettre autant d'habileté que de prudence à la retarder; elle a fini par éclater. La question qui l'a précipitée, à ce qu'il semble, était de savoir si l'élection des cortès qu'on veut réunir se ferait d'après la loi existante, c'est-à-dire par le suffrage universel, ou si l'on ne devait pas avant tout promulguer par décret un nouveau système électoral plus restrictif. Les anciens modérés du cabinet étaient pour le décret et pour le régime restrictif, les libéraux se prononçaient pour le maintien au moins provisoire de la loi qui existe; l'interprétation la plus libérale l'a emporté. C'est à propos de ce conflit que la crise a éclaté, et le ministère s'est reconstitué, non plus sous la présidence de M. Canovas del Castillo, qui après avoir été depuis huit mois un médiateur incessant entre les partis, a eu le scrupule de ne pas vouloir rester dans la combinaison nouvelle, mais sous la présidence du général Jovellar, ministre de la guerre. Le dénoûment de la crise n'a rien d'inquiétant sans doute, puisqu'il est la victoire de la politique la plus libérale, et qu'il maintient le caractère de la monarchie nouvelle. Était-ce bien cependant le moment de se livrer à ces luttes intimes, lorsque toutes les préoccupations devaient se concentrer sur la guerre? De plus M. Canovas del Castillo offrait jusqu'ici le spectacle, rare en Espagne, d'un homme de l'ordre civil accomplissant une œuvre considérable, conduisant d'une main sûre les affaires les plus compliquées. C'était nouveau au-delà des Pyrénées. Aujourd'hui on semble revenir aux vieilles traditions des généraux présidens du conseil. Après tout l'Espagne n'aurait rien perdu, si le général Jovellar était resté à la tête de l'armée d'opérations contre les carlistes, et si M. Canovas del Castillo avait continué à conduire les affaires de cette jeune restauration gage d'un avenir libéral au-delà des Pyrénées.

CH. DE MAZADE.

LE DERNIER LIVRE DE PROUDHON.

—

Œuvres posthumes de P.-J. Proudhon : La Pornocratie, ou les Femmes dans les temps modernes, A. Lacroix et Cie, 1875.

Quand renoncera-t-on à la fâcheuse habitude de vider les portefeuilles des écrivains morts? A quoi bon livrer à la curiosité languissante ou à l'indifférence du public non-seulement le grossier canevas d'une œuvre à peine ébauchée, mais des fragmens ramassés çà et là, des lambeaux décousus, des notes griffonnées à la hâte, des bribes de périodes, les tâtonnemens d'une pensée qui se cherche, tout ce qu'un auteur qui médite peut bien se dire à lui-même dans cette langue personnelle et abrégée dont seul il possède la clé? Après avoir donné au lecteur le dessus du panier, on retourne le sac pour s'assurer qu'il ne reste rien au fond; les papiers froissés et lacérés, les comptes de ménage, les chiffons, les rebuts, tout y passe. On dira peut-être que les fragmens ont leur prix, que dans le misérable état où elles nous sont parvenues, nous sommes heureux de posséder les *Pensées* de Pascal. Il faut répondre que Pascal était Pascal, c'est-à-dire une grande âme mystérieuse et tragique dont les secrets intéressent l'humanité tout entière, et un incomparable écrivain qui a mis la griffe du lion dans ses esquisses les plus inachevées. Le musée des antiques compte parmi ses trésors les plus enviables quelques torses, chefs-d'œuvre estropiés qui méritaient de recevoir leurs invalides; ils sont plus admirés des artistes que beaucoup de statues sorties saines et sauves de la bataille des siècles. Il est des débris immortels, laissons les autres parmi les balayures que l'histoire, cette bonne ménagère, ennemie de toutes les choses inutiles qui prennent de la place, amasse chaque matin devant sa porte.

Nous ne voyons pas bien ce que la publication du dernier ouvrage de Proudhon ajoute à sa renommée. Si on avait pu le consulter, il eût désapprouvé le zèle intempérant de ses éditeurs, il eût demandé grâce pour ses brouillons. Il rédigeait, paraît-il, « avec une rapidité dont ne peuvent se faire l'idée que ceux qui l'ont connu dans sa vie intime. » Il faisait toutes ses corrections sur épreuves et il en faisait beaucoup. Au surplus, quand il entreprit de composer son livre sur les femmes, il ressentait les atteintes de la maladie qui devait bientôt l'emporter, et sa plume, pour mieux dire son épée, pesait à la main de l'obstiné lutteur, qu'étonnait sa lassitude. Ce que Proudhon pensait des femmes, nous le savions déjà; il s'en était expliqué tout au long et selon sa coutume un peu brutalement dans le plus important de ses écrits, dans son ouvrage sur la justice. Ses théories furent jugées impertinentes, elles soulevèrent de violentes oppositions dans toute une moitié du

genre humain, qui n'est pas la moins irritable. On lui répondit, et quelques-unes de ces réponses furent vives, emportées et blessantes; malheur à qui met la guêpe en colère, sa piqûre est dangereuse. Articles de journaux, brochures, libelles, volumes in-douze et in-octavo, Proudhon rangea tout par ordre de date dans un dossier affecté à la cause. Préparant de longue main sa riposte, il prenait des notes, et en remplissait des carnets et de petits bouts de papier, qu'il se promettait de coudre les uns aux autres avec la plus pointue de ses aiguilles. Il ne s'occupa que sur le tard de rédiger définitivement sa réponse aux réponses; quand la mort le prit, il avait à peine exécuté le tiers de cette ingrate besogne. Ce tronçon de livre méritait-il de voir le jour? C'est au lecteur d'en juger, et nous craignons que son verdict ne soit pas favorable.

Proudhon était, comme on sait, le partisan déclaré du mariage monogame et indissoluble, l'ennemi juré de l'émancipation des femmes et de l'amour libre, lequel est assurément la plus chimérique des libertés. Il avait défendu sa thèse par les procédés qui lui étaient ordinaires, c'est-à-dire en mêlant aux raisons solides des argumens captieux et des sophismes. Il avait la sainte horreur du lieu-commun, il l'évitait comme l'hermine évite les éclaboussures, et quand il ne pouvait lui échapper, il le sauvait par d'ingénieux déguisemens. Les banalités abondent dans son dernier livre, et elles ne sont point déguisées. Est-ce bien Proudhon qui nous enseigne gravement que la femme n'a pas été mise au monde pour y être juge, apothicaire, préfet, gendarme ou dragon, qu'elle est inférieure à l'homme en force musculaire, que, lorsqu'un petit garçon lutte avec une petite fille, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est le petit garçon qui terrasse la petite fille? — « C'est une expérience, nous dit-il, que chacun peut faire par soi-même, que j'ai faite cent fois quand j'étais berger. » Il nous apprend aussi que Sophie fait une drôle de figure en disputant à Émile le prix de la course, qu'elle a fort mauvaise grâce en pantalon, qu'une moustache et des favoris n'ajoutent rien à ses agrémens, qu'il lui convient d'être timide, qu'elle a reçu du ciel le don des larmes, « qui la rend touchante comme la biche, » et que l'homme fait preuve d'un goût dépravé quand il va chercher l'idole de son cœur parmi les vivandières et les viragos. Abandonnés à notre judiciaire naturelle, nous aurions peut-être deviné tout cela.

Aux lieux-communs se joignent les contradictions. L'œuvre était si peu mûre que l'auteur établit dans les premières pages des principes qu'il rétracte dans les dernières, la fin de son livre en détruit le commencement. Il se pose au début comme l'ami zélé, le chaud défenseur, l'admirateur sincère et convaincu de la vraie femme, de celle qui est épouse et mère, de celle qui n'est ni vivandière, ni dragon, « ni une chevalière de l'amour libre, ni une de ces impures que le péché a rendues folles. » Allons jusqu'au bout, à la page 242, nous trouvons cette

note : « j'ai eu tort de dire trop de bien des femmes, j'ai été ridicule. » Il avait défini le mariage l'union de la force représentée par l'homme et de la beauté représentée par la femme, et cette formule a dû plaire à M. Prudhomme. Il s'était appliqué à démontrer que la beauté n'est pas un frivole avantage, qu'elle est une puissance, une vertu, la manifestation de l'idéal dans le monde, et il avait cru reconnaître dans cet idéal personnifié par la femme « cette grâce prémouvante par laquelle les théologiens expliquent tous les progrès de l'humanité. » Malheureusement, au cours des observations consciencieuses qu'il faisait dans l'intérêt de son livre et pendant qu'il étudiait les femmes pour leur demander des argumens, seule chose qu'il se souciât de leur demander, il a fait une découverte fâcheuse, il s'est avisé qu'elles n'étaient pas toutes jolies. Brunes ou blondes, les laides l'ont embarrassé, il ne savait qu'en faire, elles ruinaient sa définition du mariage. Il aurait pu se sauver en se souvenant du mot de La Bruyère que plus d'une laide se fait aimer et qu'on les aime éperdument ; mais, sa découverte lui inspirant un accès d'humeur massacrante, il a écrit sur un de ses carnets cette ligne, qui est la dernière du volume : « avoir bien soin de condamner ce que j'ai écrit sur la beauté des femmes. » C'est ainsi que le volume reste en l'air, et que M. Prudhomme ne sait plus ce qu'il doit penser de M. Proudhon et du mariage. Est-ce à dire que dans ce livre, tel qu'il est, il n'y ait rien à prendre, rien à admirer? Dans les plus mauvais livres de Proudhon, qui en a écrit d'assez mauvais, il y a toujours quelque part une page admirable, pleine de souffle, de bon sens et d'éloquence; cherchez-la, vous la trouverez. Que pensez-vous de celle-ci, que nous abrégeons à regret? « Femme esprit fort, impie, irréligieuse : c'est à prendre en grippe la philosophie. Savez-vous donc que nous n'avons pas encore remplacé ce sentiment profond de morale intérieure qu'on appelait sentiment religieux, qui donnait un caractère si haut à l'homme, à la femme et à la famille? Misérables, qui croyez que cela se remplace avec de la critique et des phrases!.. Il faut que nous refassions de la morale quelque chose comme un culte... Il faut revenir aux sources, chercher le divin, nous retremper dans une vénération qui nous soit en même temps un bonheur... Je ne vois que la famille qui puisse nous intéresser à la fois d'esprit et de cœur, nous pénétrer d'amour, de respect, de recueillement, nous donner la dignité, le calme pieux, le profond sentiment moral, qu'éprouvait jadis le chrétien au sortir de la communion. C'est un patriarcat ou un patriciat nouveau auquel je voudrais convier tous les hommes. Là je trouve une autorité suffisante pour l'homme, haut respect de lui-même, dignité pour la femme et modestie, et dans tout cet ensemble quelque chose de mystérieux, de divin, qui ne contredit en rien la raison, mais qui cependant la dépasse toujours. » Ainsi parle Proudhon quand il ne jongle pas avec sa pensée et avec son lecteur, quand il renonce pour quelques in-

stans à son rôle de pourfendeur, de croquemitaine, de mangeur de chair crue et de crucifix.

Il affirme que *le détraquement de la raison* est le signe distinctif des affranchies, des émancipées, qui se mêlent de philosopher. Pour employer son langage, est-il bien sûr que sa raison ne se détraque jamais? Le tableau qu'il a tracé de la famille rendue à sa véritable destination ne manque ni de grandeur, ni de délicatesse; pourquoi faut-il qu'il le gâte par des retouches malencontreuses? Il s'en veut d'avoir eu le sens commun et déraisonne à cœur joie. Pour remplir son rôle, pour être une *mater familias* dans l'acception auguste et sacrée du mot, est-il rigoureusement nécessaire que la femme soit une ignorante? Est-il prouvé qu'elle en sait assez

Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse?

Proudhon approuve fort le bonhomme Chrysale, et il renchérit sur lui. Chrysale demandait aux femmes de bien conduire leur ménage, Proudhon exige qu'elles le fassent elles-mêmes. Chrysale les engageait à avoir l'œil sur leurs gens, Proudhon n'admet pas qu'elles aient des gens, attendu qu'elles doivent être leurs propres domestiques. Il se plaint qu'on leur ait enlevé le blanchissage, la boulangerie, le soin du bétail; selon lui, la femme idéale pétrit, fait la lessive, repasse, cuisine, trait la vache, va au champ lui chercher de l'herbe, tricote pour cinq personnes et raccommode son linge. — Eh quoi! si une modeste aisance lui assure quelques loisirs, ne lui permettrez-vous pas de goûter quelques-uns des plaisirs de l'esprit, de cultiver par la lecture sa raison et son goût, de promener ses regards dans le monde des vivans, de s'enquérir de ce qui s'y passe et d'être une société non-seulement pour le cœur, mais pour l'intelligence de son mari? Vous aimez à citer Molière, Clitandre haïssait comme vous les femmes docteurs, mais il trouvait bon qu'Henriette *eût des clartés de tout*. Proudhon n'est pas sur ce point de l'avis de Clitandre; il ne croit pas à l'intelligence des femmes, et il justifie son doute en alléguant que depuis six mille ans le genre humain n'a pas eu obligation envers le sexe d'une seule idée. « J'en excepte, dit-il, Cérès, Pallas, Proserpine et Isis. » Il paraît croire que toute femme qui cherche à s'instruire est une pécheresse commencée. Il a connu à la vérité bon nombre de femmes d'un grand cœur, d'une grande âme, d'un grand esprit; mais celles-là pendant cinquante ans, sans se lasser ni se plaindre, ont ravaudé des chemises, écumé leur marmite, fait le lit de leur mari, lavé ses chaussettes, préparé ses tisanes.

L'arrêt est dur; qu'adviendra-t-il si les femmes refusent de s'y soumettre, et de se laisser « claquemurer aux choses du ménage? » Proudhon ne balance pas à nous recommander l'application des grands

moyens; il faut employer contre les récalcitrantes la force, la contrainte, au besoin la réclusion. Il n'importe guère que l'homme ait tort ou raison, il est né pour commander, il ne doit souffrir ni reproches, ni objections, et « si la femme lui résiste en face, il doit l'abattre à tout prix. » O naïf Samson, est-il donc vrai que tu n'aies jamais rencontré ta Dalila? Au surplus, il prévoit le cas où la contrainte et la réclusion n'auraient pas raison des mauvaises volontés, et il nous propose des remèdes plus décisifs encore. Serrant entre ses dents un couteau qu'il vient de prendre sur l'étal d'un boucher : « Il faut, nous dit-il, exterminer toutes les mauvaises natures et renouveler le sexe par l'élimination des sujets vicieux. » La mesure est un peu violente, elle sera désapprouvée non-seulement par beaucoup d'hommes aimables, qui ne comprennent pas ce que deviendrait ce pauvre monde si on en bannissait le péché, mais par les philosophes aussi, lesquels n'admettent point qu'on résolve les questions sociales à coups de couteau. Sûrement les nègres de la Georgie dont on vient de découvrir le complot sanguinaire avaient entendu parler du projet de Proudhon, mais ils l'avaient amendé. Ils s'étaient conjurés pour massacrer dans dix-neuf comtés les blancs et les blanches, à l'exception de toutes les jolies femmes, qu'ils se proposaient de conserver soigneusement et de se partager, et c'est ainsi que ces ardens sélectionnistes entendaient travailler à l'amélioration de la race. Des nègres complotant l'abolition de la laideur sont-ils beaucoup plus ridicules que certains moralistes blancs s'érigeant en haut-justiciers des corruptions féminines? Lorsqu'on a employé sa vie à conspirer contre tous les genres de respect, est-on bienvenu à vouloir couper la tête de toutes les femmes qui ne se respectent plus? Avant de condamner à mort les pervers et les perverses, vous feriez bien de vous assurer que vous n'avez jamais perverti personne, et que les vents de l'Océan-Pacifique, quand ils passent à Nouméa, n'y entendent pas des voix lamentables qui vous accusent.

Tenter au XIXe siècle de séquestrer la femme, de la réduire à ses fonctions domestiques, de l'emprisonner dans la famille comme dans une enceinte fortifiée, est une vaine utopie que Proudhon lui-même ne prenait pas au sérieux. Au lieu de perdre son temps à caresser cette chimère, il eût mieux fait de définir en philosophe l'action que la femme a exercée dès les origines de la civilisation sur le gouvernement des esprits et des sociétés. « Nous recevons, disait Montesquieu, trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde. Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières. » Or le monde est en grande partie l'ouvrage des femmes, elles en sont les Lycurgues et les Solons. Étudier leur fonction sociale, en déterminer les caractères, les avantages et les inconvéniens, voilà ce qu'aurait dû faire Proudhon et ce qu'il n'a point fait. Dans son *Introduction à la science sociale,* M. Herbert Spencer a consacré quelques

pages à cette étude ; ce n'est qu'une esquisse, un léger crayon, il faut espérer qu'il y reviendra. Il signale l'importance de l'intervention des femmes dans les affaires de l'état, la part considérable qu'elles ont à ce qu'il appelle « le gouvernement cérémonial de la société, » les influences directes ou indirectes, manifestes ou clandestines qu'elles exercent sur les opinions et les actes publics des hommes. Il remarque que, se gouvernant par l'instinct plus que par la raison, leurs petites perceptions leur tiennent lieu d'idées générales, qu'elles ont peu de goût pour les lois abstraites, qu'elles préfèrent la générosité à la justice, qu'elles ont un penchant naturel à conférer les bienfaits sans les proportionner aux mérites, que la préoccupation du présent leur fait oublier l'avenir, qu'elles commettent plus souvent que les hommes la faute de rechercher ce qui leur semble un bien immédiat, sans avoir égard aux conséquences, qu'enfin elles naissent avec le respect de la force, du pouvoir, de l'autorité, de la tradition, du symbole, de tout ce qui se présente à leur imagination avec un appareil auguste, consacré par le temps, et qu'en politique comme en religion l'esprit de conservation trouve en elles d'actives et puissantes alliées. Cela revient à dire avec Aristophane que la femme est l'être religieux et conservateur par excellence. Est-il désirable d'accroître son influence politique et sociale? M. Spencer s'est abstenu de traiter cette question, depuis longtemps résolue par les émancipées et les saint-simoniennes d'Athènes qu'Aristophane a fait figurer sur ses tréteaux. « Qu'on nous laisse conduire les affaires de l'état, s'écriaient-elles en chœur, et nous ferons justice de toutes les nouveautés dangereuses et de la rage d'innover qui s'est emparée des hommes. Nous autres, ce que nous avons fait une fois nous aimons à le faire toujours, et qu'il s'agisse de fêter les dieux et les déesses, de pétrir des gâteaux, de donner du fil à retordre à nos maris ou de filer adroitement une intrigue secrète, nous nous en tenons aux vieilles méthodes qui sont les bonnes. » Praxagora ajoutait que les femmes ont une vocation particulière pour être d'excellens ministres des finances : « elles sont pleines de ressources pour se procurer de l'argent et ne se laisseront pas facilement tromper, elles s'entendent trop bien à tromper elles-mêmes. Citoyens, laissez-nous faire, et vous vivrez dans un parfait bonheur. » Nous nous défions un peu du parfait bonheur que nous promet Praxagora, mais ce n'est pas une raison pour la condamner à traire la vache et à s'en aller au champ lui chercher de l'herbe.

Ou ménagère ou courtisane ! voilà la conclusion de Proudhon et la terrible formule par laquelle il résume sa pensée. Il en est des paradoxes de Proudhon comme des apparitions de revenans dans les romans de Mme Radcliffe : tout s'explique à la fin, et le lecteur découvre, non sans dépit, qu'il aurait pu se dispenser d'avoir peur. Pas de milieu, ou courtisane ou ménagère ! Ce mot fait trembler. Rassurons-nous ; dans l'une des dernières pages de son livre, l'auteur nous confesse qu'il

n'entendait parler que « de la femme libertine. » Proudhon était assurément un fort honnête homme; était-il un honnête écrivain? Duquel de ses livres aurait-il pu dire : Ceci est un livre de bonne foi, lecteur? Les propositions malsonnantes, téméraires, subversives, par lesquelles il a épouvanté les badauds, n'étaient que des artifices oratoires dont il usait pour étonner l'univers et pour y faire du bruit. Il a dit : « La propriété, c'est le vol, » et il a fini par déclarer, en copiant la philosophie du droit de Hegel, que la propriété est le signe visible, tangible et sacré de la personnalité humaine, et que refuser à l'homme le droit de posséder, c'est lui refuser le droit d'avoir une âme. Il a dit que Dieu est Satan, et il a proclamé que l'homme doit chercher le divin, et qu'il ne saurait se passer d'une religion domestique. Il a dit que la concurrence est un brigandage, le commerce un agiotage, l'autorité une oppression, et quelques années plus tard il nous a appris que la concurrence, le commerce et l'autorité sont les élémens nécessaires de la constitution sociale, les forces du monde de l'esprit, de l'ordre économique, et qu'il n'y en a pas d'autres. Il a dit qu'il fallait détruire l'état, il a prêché la sainte anarchie, et des naïfs qui l'en croyaient sur parole ont pris une torche, et, pensant faire acte de philosophes, ils ont couru incendier des palais. Que ne s'étaient-ils au préalable expliqués avec le maître? Il leur eût représenté doctement que l'*an-archie* avec un tiret n'a rien de commun avec l'anarchie sans tiret, que les philosophes mettent le tiret, que les incendiaires ne le mettent pas, et que, n'ayant pas la même orthographe, les uns meurent paisiblement dans leur lit et les autres de mort violente causée par un feu de peloton bien nourri. Cela n'est-il pas naturel autant que juste?

Pour attirer sur leur enseigne l'attention des passans, les entrepreneurs de spectacles forains placent à la porte de leur baraque un tambour, accompagné d'un pitre qui lui donne la réplique. Quand l'impression produite par le pitre et le tambour commence à s'émousser, on fait de temps à autre apparaître aux yeux de la foule ébahie un sauvage à la peau cuivrée, chaussé de mocassins, portant son manitou dans un sac, les bras teints de sang, le chef orné de plumes et d'un hibou empaillé; par intervalles, il brandit son tomahawk d'un air terrible et pousse d'effroyables clameurs. C'étaient de vrais sauvages de foire que les paradoxes de Proudhon, et ils lui servaient à achalander son établissement. Un jour, on examina de plus près le Huron, on découvrit que sa peau cuivrée n'était pas bon teint, que le rouge en restait aux doigts. On lui ôta son cirage, ses mocassins, ses plumes, son hibou, et on reconnut un Franc-Comtois d'humeur batailleuse et narquoise, qui, prenant en pitié les tours de souplesse de tous les bateleurs de son siècle, s'était fait fort de leur apprendre leur métier. Depuis qu'on ne croit plus au sauvage, on n'entre plus guère dans la baraque;

mais on relit de Proudhon ce qu'on en relira toujours, les pages vraiment admirables qu'il a écrites dans ses jours de sincérité. ***

LES ASSOCIATIONS EN GRÈCE.

Foucart, *De Collegiis scenicorum artificum apud Græcos.* — *Des Associations religieuses chez les Grecs*, Paris, 1875.

On n'a jamais mieux compris que de nos jours combien il était utile de connaître les associations qui couvraient l'ancien monde et les lumières qu'elles jettent sur les sociétés et les religions antiques. Les progrès de l'épigraphie ont rendu cette étude plus aisée, car la plupart de ces associations n'ont guère laissé de traces dans l'histoire, et les inscriptions nous en conservent seules le souvenir. On a déjà essayé ici même de donner quelques renseignemens sur celles de Rome et de l'Occident romain (1). Il y en avait aussi en Grèce et dans l'Asie, qui n'avaient pas moins d'importance. En attendant qu'on puisse les embrasser toutes dans un travail d'ensemble qui serait plein de profit pour l'histoire, un de nos meilleurs archéologues, M. Foucart, vient d'en isoler deux groupes distincts et de les étudier à part. Sans le suivre dans tout le détail de ses savantes recherches, il est bon d'en faire connaître les principaux résultats.

Son premier travail concerne les associations de comédiens. On sait que chez les Grecs les représentations scéniques étaient non pas, comme aujourd'hui, un simple divertissement, mais une solennité nationale et religieuse. On croyait que les dieux seraient irrités contre une ville qui se permettrait de les négliger. Pour suffire aux fêtes qui se célébraient partout tous les ans, il s'était formé des sociétés qui contenaient des artistes de tout genre. Ces artistes, qui venaient de tous les pays de la Grèce, avaient besoin de se réunir pour être plus forts. Dans ces villes, où les amenait la pratique de leur art, ils se seraient trouvés étrangers et isolés : l'association leur faisait une sorte de patrie, elle les garantissait des injustices auxquelles un homme seul est toujours exposé, elle leur procurait des amitiés et presque une famille toute faite, elle leur donnait surtout le moyen d'exploiter leur art avec plus de sécurité et d'avantage. Ces sociétés se distinguent par un caractère tout à fait religieux. Elles portent quelquefois le nom de « sacré synode des artistes de Bacchus. » Leur premier magistrat est un prêtre ; elles se réunissent dans des temples et possèdent même une chapelle dans le sanctuaire vénéré d'Éleusis. Aussi ont-elles le sentiment de leur importance. Elles parlent

(1) Voyez l'étude sur *les Associations ouvrières et charitables à Rome* dans la *Revue* du 1er décembre 1871.

toujours d'elles-mêmes en termes magnifiques. Elles réclament et obtiennent des priviléges de tout genre. Celui qui outrage un de leurs membres commet un sacrilége. Les guerres civiles même les respectent, et ils traversent les armées qui vont se battre sans courir aucun danger. Ces associations résidaient dans quelques grandes villes, comme Athènes, Thèbes, Téos, Alexandrie, etc. De là elles envoyaient leurs artistes partout où l'on voulait célébrer quelques fêtes, mais d'ordinaire, pour obtenir leur concours, il fallait beaucoup leur promettre et les prier. Les habitans d'Iasos ayant demandé à la société des artistes de Bacchus résidant à Téos de leur donner tous les ans, pour leurs *Dionysiaques*, deux joueurs de flûte, deux comédiens, deux tragédiens et un joueur de cithare, la société répondit par un décret qui a été conservé. Elle y déclare en termes solennels qu'elle veut bien accorder aux habitans d'Iasos ce qu'ils sollicitent « parce qu'ils se sont toujours bien conduits envers elle, qu'ils ont respecté ses priviléges et honoré ses envoyés. » On dirait vraiment que c'est un bienfait qu'elle accorde et non pas un marché qu'elle conclut.

Cette importance que s'attribuent alors les comédiens, ces marques de respect dont on les comble, amènent M. Foucart à toucher un point curieux. Il rappelle que, s'ils paraissent fort honorés de la foule, ils ne sont pas aussi bien traités des sages. On se plaint souvent de leur conduite, on recommande aux jeunes gens de fuir leur société; on admet sans contestation qu'ils sont en général fastueux, légers, prodigues, débauchés, et c'est une question parmi les moralistes de savoir pourquoi ils valent moins que les autres hommes. Cette question a été souvent posée depuis cette époque, et l'une des façons ordinaires de la résoudre aujourd'hui, c'est de prétendre qu'ils ont été moins honorables parce qu'ils étaient peu honorés. On rend l'injustice de la société coupable de leurs fautes, et l'on soutient qu'ils sont devenus quelquefois dignes de mépris pour avoir été méprisés à tort. Il est clair que cette raison, au moins pour l'antiquité, n'est pas juste, puisqu'on voit qu'en Grèce, où ils étaient si respectés, leur conduite donnait lieu aux mêmes reproches. Il faut donc avoir recours à d'autres explications, et l'on a le choix entre l'opinion d'Aristote qui croit que leurs défauts viennent de ce qu'ils n'ont pas eu le temps d'étudier la philosophie, ou celle de Platon qui en accuse leur profession même et qui prétend qu'elle leur enseigne les vices par l'habitude qu'elle leur donne de les imiter. C'est l'opinion que Rousseau a soutenue dans sa *Lettre* à d'Alembert.

L'autre mémoire de M. Foucart traite des associations connues sous le nom de *thiases*, d'*éranes* et d'*orgéons*. C'étaient des sociétés religieuses, et M. Foucart établit qu'elles ont été toujours instituées pour propager le culte de divinités nouvelles. C'est grâce à elles que tous les dieux de l'Orient sont entrés dans les cités grecques, malgré les lois formelles qui les en écartaient. M. Foucart a été entraîné par son sujet

à parler de ces cultes orientaux, et à chercher si la Grèce s'est bien trouvée de leur avoir fait un si bon accueil et quel profit en a tiré l'humanité.

La question est aujourd'hui fort controversée ; de tous les côtés on est allé trop loin, et je crains que M. Foucart ne se soit trouvé porté par la chaleur de la lutte à répondre à des exagérations par des exagérations contraires. On a fait quelquefois honneur à ces sociétés « de l'amélioration morale et matérielle des hommes; » on a dit que c'était grâce à ces cultes nouveaux « qu'il restait encore dans le monde grec un peu d'amour, de piété et de morale religieuse. » M. Foucart soutient que ces associations n'étaient qu'une école d'immoralité, et que ces cultes n'ont enseigné à la Grèce que la superstition et la débauche. Son opinion a le mérite d'être fort nettement exprimée. Selon lui, toutes les religions antiques sont au fond les mêmes. Les nouvelles, par leurs principes et leurs croyances, ne valent pas mieux que les anciennes. Ce n'était donc pas un progrès qu'on remplaçât les unes par les autres; au contraire c'était une décadence. « A l'origine, nous dit-il, les divinités des Grecs différaient peu de celles de l'Orient, mais par ce fait même qu'elles entrèrent dans la religion de l'état, que leur culte devint le fondement de la vie publique et privée, leur caractère tendit sans cesse à s'élever et à s'épurer. C'est un des traits les plus frappans et les plus honorables du génie des Grecs. Ils valaient mieux que leur religion; ce ne fut pas elle qui améliora les hommes, ce furent les hommes qui rendirent leurs dieux un peu meilleurs. Il n'y eut pas de réforme éclatante, mais il y eut un travail incessant de la conscience et de la raison. L'effort des *thiases* et des *éranes* se produisit en sens contraire. Ils revenaient sur tous les progrès accomplis et ramenaient la religion au naturalisme grossier des premiers temps. » Ce qui donne beaucoup de force à cette opinion, c'est que M. Foucart l'appuie sur l'autorité des auteurs contemporains. Il est sûr que depuis Platon jusqu'à Plutarque, tous les écrivains antiques, les plus légers comme les plus sérieux, les poètes comiques et les philosophes, les romanciers et les moralistes, parlent avec le plus profond mépris ou l'indignation la plus vive de toutes ces associations et des dieux qu'elles propageaient.

J'avoue que ces témoignages, malgré leur nombre, ne suffisent pas à me convaincre. Les écrivains que cite M. Foucart sont, je le sais, d'honnêtes gens et de bons citoyens, mais c'est leur honnêteté même et leur patriotisme qui me les rendent suspects. En protégeant les cultes officiels contre l'invasion des dieux nouveaux, ils défendent leur patrie, qui repose sur la religion. Leur résistance est honorable, et l'on comprend qu'elle ait été acharnée. Il est pourtant certain que le progrès religieux ne pouvait s'accomplir dans l'ancien monde que par la ruine de tous ces cultes locaux. Il fallait que l'âme s'élevât de la conception des divinités nationales jusqu'à la divinité suprême qui gouverne sans

distinction tous les peuples. En important les dieux d'une nation dans une autre, on affaiblissait cette opinion, que chaque nation a les siens, qui ne sont faits que pour elle. Or cette croyance était chère à tous ceux qui aimaient leur pays, et qui craignaient de compromettre leur indépendance nationale s'ils perdaient leur autonomie religieuse. En la défendant avec passion, ils se conduisaient honnêtement et faisaient les affaires de leur petite ville; mais les autres, il faut le reconnaître, ont mieux servi l'humanité. Je crois donc qu'il faut être moins sévère pour eux que ne l'a été M. Foucart. Du reste, quoi qu'on pense de cette question délicate et discutée, le travail de M. Foucart, auquel l'Europe savante a fait un si bon accueil, n'en reste pas moins un des meilleurs et des plus curieux qu'on ait publiés depuis longtemps chez nous sur l'histoire de la religion grecque. GASTON BOISSIER.

Exposé des applications de l'électricité, par le comte Th. Du Moncel, 3 vol.; Paris 1874.

« Est-ce que tu enverras les foudres, et elles iront? Et, revenant, te diront-elles : Nous voici? » Ainsi parle le Seigneur lorsque, répondant aux plaintes de Job du milieu d'un tourbillon, il le traite de présomptueux. N'est-ce pas là pourtant ce que l'homme est parvenu à réaliser depuis qu'il s'est rendu maître de l'électricité sous toutes ses formes, et qu'il en a fait le messager docile de sa pensée et de ses volontés? Lorsqu'on parcourt dans un ouvrage spécial et nourri de détails comme celui de M. le comte Du Moncel l'histoire de la télégraphie électrique, on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise devant la multiplicité des moyens mécaniques qui se sont aussitôt présentés à l'esprit humain pour mettre l'agent nouveau en œuvre, une fois qu'il a été bien avéré que l'électricité pouvait servir à transmettre une dépêche à de grandes distances. Dès la fin du xvie siècle, l'idée d'un télégraphe magnétique commence à hanter comme une chimère l'imagination de quelques hommes. Galilée dans ses *Dialogues* parle d'un charlatan qui a offert à un de ses amis de lui vendre un secret pour correspondre au loin par le moyen d'un aimant; la même idée se retrouve dans divers ouvrages du xviie siècle : c'est toujours un aimant qui agit à distance sur une aiguille de boussole. Enfin, après une période d'incubation de deux cents ans, nous voyons éclore dans le cerveau d'Ampère l'idée pratique d'un télégraphe fondé sur les phénomènes de l'électro-magnétisme, puis Wheatstone et Steinheil combinent des appareils en état de fonctionner, et dès lors les systèmes se multiplient avec une intarissable variété. En comptant tous les télégraphes qui ont reçu une dénomination particulière, on trouve que depuis cinquante ans il en a été inventé plus de deux cents, que l'on a quelque peine à classer dans les cinq ou six catégories adoptées par M. Du Moncel : télé-

graphes à aiguilles, télégraphes à cadran, télégraphes écrivans, imprimeurs, autographiques, télégraphes sous-marins, etc.

Cette fécondité subite d'une conception restée si longtemps stérile prouve une fois de plus combien une idée jetée en l'air est peu de chose dans l'histoire des inventions, et combien sont plus sérieux les titres de ceux qui ont su franchir le dernier pas, ce pas qui conduit du royaume des chimères dans le pays de la réalité. En lisant avec attention les détails dans lesquels entre M. Du Moncel avec une louable impartialité lorsqu'il s'agit d'établir les droits respectifs des divers inventeurs, on est frappé de la disproportion qui existe entre la popularité de certains noms et le mérite de ceux qui les portent. Ce n'est malheureusement pas d'aujourd'hui que l'on voit la justice distributive des peuples égarée par l'aplomb des prétentions, et il y a toujours eu plus d'Améric Vespuce que de Christophe Colomb. *Audaces fortuna...* Le nom de Morse a éclipsé peu à peu ceux des inventeurs dont l'habile Américain a utilisé les efforts, et cette prise de possession a été consacrée par les gouvernemens qui lui ont accordé de colossales indemnités.

M. Du Moncel, se bornant à enregistrer les faits acquis, dédaigne de s'occuper de l'avenir de la télégraphie. Cet avenir appartient-il aux télégraphes imprimeurs ou bien aux systèmes autographiques, dont la simplicité séduit à première vue l'esprit? Déjà on parle de transmettre non plus l'écriture, mais la parole elle-même; il faut pourtant avouer que sur ce terrain on est encore loin du but.

Après les télégraphes, ce sont les machines d'induction qui représentent la branche la plus importante des applications de l'électricité, celle qui a fait le plus de progrès dans ces derniers temps. De ces machines, la plus curieuse et la plus riche d'avenir paraît jusqu'ici la machine de M. Gramme, dont l'organe essentiel est une bobine enroulée sur un anneau de fer doux qui tourne entre les pôles d'un aimant. Ce qui distingue ce système des anciens, c'est qu'il procure des courants d'induction *continus* au lieu d'une succession de courans de sens alternativement contraires qu'on est obligé de *redresser* par un artifice spécial lorsqu'on veut par exemple produire des effets chimiques.

La machine de Gramme, qui a reçu les formes les plus diverses selon les usages auxquels on la destine, fournit le mode d'éclairage le plus économique qui puisse s'imaginer pour les grandes usines, pour les ateliers spacieux, où la lumière électrique peut s'employer avec profit. Le grand obstacle que rencontrait l'extension de ce mode d'éclairage si puissant, c'était non pas le prix de revient,— qui est inférieur à celui de tout autre luminaire, — mais la difficulté de fractionner la quantité de lumière fournie par les appareils. L'éclat excessif des pointes de charbon, concentré en un seul point, aveuglait d'un côté, et laissait dans une obscurité profonde les espaces situés du côté de l'ombre; on préférait donc s'en tenir aux lumières plus faibles, mais faciles à multiplier.

Aujourd'hui qu'on a réussi à construire des machines magnéto-électriques qui ne représentent que de cinquante à cent becs Carcel, le problème de l'éclairage électrique est en partie résolu. Plusieurs lampes de cinquante becs, entourées de globes de verre dépoli, éclairent une fabrique *á giorno* sans fatiguer la vue. Comme les appareils sont devenus en même temps bien moins lourds et moins encombrans, il est permis d'espérer que l'éclairage électrique s'introduira aussi à bord des navires, et que, grâce à cette innovation, qui sera rendue obligatoire, nous verrons diminuer le nombre des collisions en mer.

La galvanoplastie a également trouvé dans les machines magnéto-électriques de précieux auxiliaires, et beaucoup d'ateliers les ont depuis longtemps substituées aux piles. La machine de Gramme notamment a subi dans l'espace de deux ans des simplifications inattendues, qui montrent dans quelles proportions le rendement utile de ces appareils peut parfois être augmenté par une modification de détail, et qui laisse deviner quels progrès pourront être encore espérés le jour où une théorie rationnelle nous évitera les longs tâtonnemens.

Ce qu'on sait déjà par l'expérience, c'est que dans beaucoup de cas le rendement de ces machines est notablement accru lorsqu'on remplace l'aimant permanent par un électro-aimant qui emprunte sa force aux courans mêmes qu'il produit. Les machines ainsi modifiées, qui prennent alors le nom de machines *dynamo-électriques,* réalisent de la manière la plus simple et la plus directe la transmutation du travail mécanique en courans d'électricité. On fait tourner une roue; le déplacement relatif d'une bobine et d'un morceau de fer doux donne naissance à un courant qui est en quelque sorte une résistance détruite, car ce courant exerce une réaction qui tend à faire tourner la roue en sens inverse. Ce courant passe de la bobine dans les spires d'une hélice qui entoure le fer doux, et excite dans ce dernier une polarité magnétique qui augmente avec la vitesse de rotation. En même temps s'accroît, s'enfle, déborde le courant, que l'on voit ainsi naître sous l'action immédiate de l'effort mécanique dépensé à faire tourner le volant. Depuis quelques années, le volume et le poids des machines dynamo-électriques ainsi que le travail nécessaire pour obtenir un courant d'une intensité donnée ont été réduits dans une mesure extraordinaire, ce qui prouve que le problème de la production économique de l'électricité sera peut-être résolu plus tôt qu'on ne le pense.

L'électricité fournie par les piles revient très cher. C'est le prix de revient qui s'oppose jusqu'ici à l'emploi de l'électricité comme force motrice, car théoriquement il est facile, en renversant le mécanisme des machines dynamo-électriques, d'en faire des moteurs, c'est-à-dire de produire du mouvement par des courans. Il s'agit seulement d'obtenir d'abord ces courans à bon marché. Or nous trouvons dans un

mémoire de M. Niaudet-Breguet l'ébauche d'une solution fort ingénieuse du problème. Deux machines magnéto-électriques étant placées dans le même circuit, la première peut être employée à faire tourner la seconde. C'est une expérience qui réalise la transmission de la force à distance : les deux appareils peuvent se comparer à deux poulies, et le fil qui les réunit à une courroie. Dès lors il suffit d'établir une machine de ce genre près d'une source de force mécanique, telle qu'une chute d'eau, et de transmettre le courant obtenu par un câble métallique à une seconde machine pour transformer celle-ci en moteur.

M. Gramme a fait l'expérience suivante. Une machine magnéto-électrique, commandée par un moteur à vapeur de la force d'un cheval, fournissait un courant qui, envoyé dans une seconde machine semblable, produisait un travail de 39 kilogrammètres mesurés au frein de Prony, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de la force primitive. Après une double transformation du travail en électricité et de l'électricité en travail, un pareil rendement est tout à fait digne d'attention. Ne voit-on pas là un moyen d'utiliser au loin les chutes d'eau des montagnes, la force de la marée disponible sur les côtes, et tant d'autres sources naturelles de force mécanique qui sont perdues pour l'industrie, faute de pouvoir être transportées dans les villes que l'industrie ne peut pas quitter? C'est le moyen de faire venir la montagne à Mahomet!

Prenons pour exemple les barrages de la Seine, qui permettent aux ingénieurs de régler le cours du fleuve sur toute la partie navigable. A chacun de ces barrages se rencontre une différence de niveau qui permettrait d'établir une chute régulière et une turbine pour l'utiliser. Pourquoi ces forces perdues ne seraient-elles pas amenées dans les villes voisines? Le barrage de Port-à-l'Anglais par exemple, qui n'est qu'à un ou deux kilomètres des fortifications, a un débit qui représente quelque chose comme 3,000 chevaux-vapeur qu'on laisse perdre. Si cette force énorme, recueillie par des turbines, était employée à faire tourner des machines dynamo-électriques dont les courans fussent transmis à d'autres machines semblables, installées dans les ateliers de Paris, on aurait des moteurs à peu de frais; en admettant un rendement d'un tiers, la force utilisée équivaudrait encore à 1,000 chevaux. La perte éprouvée en route dépasserait peut-être les deux tiers, et le rendement serait moins favorable ; mais l'expérience ne mériterait-elle pas d'être tentée?

Le directeur-gérant, C. Buloz.

ort ingé-
t placées
e tourner
e la force
oulies, et
une ma-
e qu'une
le métal-
eur.
néto-élec-
n cheval,
ine sem-
frein de
ve. Après
tricité en
e voit-on
agnes, la
urces na-
faute de
peut pas
:!
ttent aux
navigable.
iveau qui
l'utiliser.
dans les
qui n'est
eprésente
erdre. Si
ée à faire
s fussent
es ateliers
un rende-
chevaux.
iers, et le
terait-elle

LOZ.